TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 257 · DERNIÈRE ÉDITION · JEUDI 9 AVRIL 1981

La C.G.T. estime que ses contestataires n'ont qu'une très faible audience

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La fin des manœuvres du pacte de Varsovie entraîne une certaine détente dans la crise polonaise

Sursis ou répit ?

Dans l'interminable crise que traverse la Pologne, les dirigeants soviétiques auront démontré, une fois de plus, l'art qu'on leur connaît de souffler le froid et le chaud. L'annonce faite le 7 avril, sans aucune indication préalable, que les manœuvres du pacte de Varsovie commencées le 17 mars en Pologne et autour de ce pays ont pris fin est incontestablement un bon signe.

Il ne convient pas pour autant de pavoiser trop tôt. On peut s'interroger, par exemple, sur la formulation employée par l'agence Tass (les troupes « reviennent » sur leurs bases) et se souvenir qu'au début de l'été 1968 les troupes soviétiques qui avaient participé à des manœuvres analogues en Tchécoslovaquie n'en finissaient pas de partir. Leur évacuation totale avait duré près d'un mois et n'avait été confirmée qu'à l'issue du sommet communiste de Bratislava le 4 août. Un peu plus de deux semaines plus tard, elles revenaient en force dans tout le pays, où elles sont toujours.

Mais c'est surtout le comportement politique de Moscou qui porte à nuancer l'optimisme. M. Brejnev a certes évité les avertissements fracassants dans son discours de Prague mais il n'a pas non plus donné à penser, bien au contraire, qu'il laissait dorénavant les Polonais régler seuls leurs problèmes. Il « espère » seulement que les « communistes polonais » sauront riposter comme il convient aux ennemis du socialisme. Mais ces « communistes » peuvent être n'importe qui dans le parti polonais, à la limite les anonymes qui ont invité les troupes soviétiques à Prague il y a bientôt treize ans, et que M. Husak lui-même s'est toujours refusé à identifier. On est donc loin du soutien à la direction actuelle de MM. Kania et Jaruzelski.

M. Brejnev a tenu par ailleurs à se distancier des pressions occidentales en rejetant tout lien entre le maintien du dialogue avec l'Ouest et les décisions qu'il pourrait être amené à prendre « pour les intérêts de notre propre sécurité et l'assistance à nos amis quand ils font l'objet d'agression ou de menace d'agression ». Autrement dit, l'idée — soutenue par certains responsables français — que l'U.R.S.S. est tellement engagée dans son offensive de paix depuis le XXVI° congrès qu'elle se doit de modérer son comportement en Pologne est explicitement écartée.

Sans doute le Kremlin mesure-t-il le prix très élevé que lui coûterait une intervention en Pologne. Cette considération explique ses hésitations actuelles devant le choix probablement le plus difficile qui se soit présenté à lui depuis une vingtaine d'années. Mais il ne fait guère de doute que les impératifs stratégiques — M. Brejnev vient de le rappeler — l'emporteront en fin de compte si la survie de l'empire soviétique en dépend.

L'annonce de la fin des manœuvres Soyouz 81, mardi soir 7 avril, a entraîné une certaine détente dans la crise polonaise, mais les experts occidentaux ne pensent pas qu'on puisse pour autant éliminer l'hypothèse d'une intervention soviétique. Les ministres de l'OTAN ont adressé ce mercredi une nouvelle mise en garde à l'Union soviétique. M. Brejnev lui-même, dans son discours devant le congrès du parti communiste tchécoslovaque, ne l'a pas explicitement exclue mardi.

En fait, l'attention de Moscou se porte de plus en plus sur la situation à l'intérieur du parti polonais, dont le comité central doit se réunir de nouveau avant la fin du mois. En Pologne, l'accalmie constatée depuis plusieurs jours se poursuit, et M. Walesa, le chef de Solidarité, vient de prendre une nouvelle fois position en faveur de la politique des « petits pas ».

L'annonce officielle de la fin des manœuvres du pacte de Varsovie a été accueillie avec soulagement en Occident, mais avec prudence à Washington. Il s'agit d'une nouvelle *« encourageante »*, a déclaré à Bonn M. Luns, le secrétaire général de l'OTAN, qui participait à la réunion des ministres de la défense du groupe des plans nucléaires.

Dans une déclaration publiée à l'issue de cette réunion (Lire page 3), les ministres de la défense de l'OTAN ont cependant noté avec *« une inquiétude grandissante que l'Union soviétique, au cours des dernières semaines, s'est engagée de manière croissante dans des mouvements de troupes menaçants autour de la Pologne. »*

« Une intervention comprenant l'utilisation de la menace ou l'utilisation de forces militaires est incompatible avec le désir professé par l'Union soviétique de paix et de désarmement, poursuit la déclaration. *Elle est également incompatible avec l'Acte final d'Helsinki et la charte des Nations unies. »*

« Les ministres réaffirment que toute intervention militaire soviétique représenterait une menace sérieuse pour la paix et la stabilité, et aurait des implications profondes pour tous les aspects des relations Est-Ouest. L'Union soviétique compromettrait gravement les bases de discussion sur le désarmement si elle intervenait en Pologne. La Pologne doit être libre de décider de son avenir », conclut la déclaration des ministres.

Pour sa part, M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, a déclaré, au cours d'une conférence de presse : *« La crise n'est pas terminée en Pologne. Je ne suis pas convaincu que les manœuvres du pacte de Varsovie aient effectivement pris fin. La situation reste grave. »*

A Washington, le département d'Etat avait fait savoir, mardi soir, que les Etats-Unis continuent d'observer *« un niveau inhabituel »* d'activité militaire en Pologne et autour de la Pologne. Selon la même source, l'arrêt des manœuvres ne concernerait pas *« d'autres exercices militaires en Pologne et autour de la Pologne »*.

Les manœuvres Soyouz 81 avaient débuté le 17 mars. Selon l'agence Tass *« les buts fixés avant les manœuvres ont été atteints »* et *« les états-majors et les troupes qui ont pris part aux manœuvres réintègrent en ce moment les lieux de leur cantonnement permanent »*. L'annonce de la fin de ces manœuvres a suivi de quelques heures le discours prononcé mardi, devant le congrès du parti communiste tchécoslovaque, par M. Brejnev et au cours duquel le secrétaire général soviétique a notamment déclaré que *« les communistes polonais, soutenus par tout ce que la Pologne compte de vrais patriotes, seront capables, il faut le supposer, d'infliger la nécessaire rebuffade aux ennemis du socialisme (1) »*.

(Lire la suite page 3.)

(1) M. Brejnev a utilisé l'expression russe « *nado polagat* », qui signifie « *il est à supposer* ». l'agence Tass, en français, traduit par « *on l'espère* ».

LES AGRICULTEURS DES PAYS DE L'EST A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU MODÈLE

(Lire page 30 le début de l'enquête d'Alain Pouliquen.)

M. RONALD REAGAN SUBIT UN TRAITEMENT INTENSIF AUX ANTIBIOTIQUES

(Lire page 6.)

L'armée syrienne poursuit le bombardement de Zahlé où la situation est dramatique

Les bombardements se poursuivent au Liban, intenses à Beyrouth et très violents à Zahlé, où la situation est dramatique.

Comme on le redoutait, la mission du chef de la diplomatie syrienne à Beyrouth s'est soldée, mardi 7 avril, par un échec, et les entretiens de M. Abdel Halim Khaddam avec le président libanais Elias Sarkis ont été ponctués d'explosions et de tirs, qui se sont poursuivis jusqu'à l'aube. Selon les milices phalangistes, les troupes syriennes ont lancé, ce mercredi matin, une offensive blindée contre Zahlé.

M. François-Poncet a fait le point de la situation au Liban devant le conseil des ministres, et précisé que le gouvernement français prendra une initiative dès qu'il aura reçu le rapport de son émissaire à Beyrouth, M. Hubert Argod.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, n'a apparemment pas réussi, au cours de sa visite en Jordanie, à convaincre le roi Hussein d'adhérer au « consensus stratégique » envisagé par l'administration américaine pour faire obstacle « à l'infiltration soviétique » *dans la région.*

De notre correspondant

Beyrouth. — Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, a passé, mardi 7 avril, six heures à Beyrouth, où il s'est entretenu avec le président de la République, M. Elias Sarkis, et les principaux responsables libanais, sans réussir à débloquer la situation. A Beyrouth, les hostilités sont devenues endémiques le long de la ligne de démarcation entre les deux secteurs de la ville et de sa banlieue, devenue une sorte de front s'étirant sur une dizaine de kilomètres. Les milices chrétiennes, dans le centre-ville, et l'armée libanaise, à partir du carrefour Sodeco et jusqu'à Hadeth, en passant par Berjaoui, le Musée, Badaro-Tayouné, la Galerie Seemaan et Hazmieh, s'y battent sporadiquement contre l'armée syrienne et l'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.).

Après la dramatique première journée de cette flambée de violence, qui a fait en deux heures — selon les derniers chiffres connus — trente-cinq morts et deux cents blessés, il n'y a plus eu de bombardements aveugles des quartiers résidentiels, bien que l'hôpital militaire de Beyrouth ait été atteint mardi. Aussi, les victimes ne sont-elles pas uniquement des civils, mais des combattants ; sur les deux morts de la journée de mardi, il y avait un soldat, et sur trente-trois blessés, il y en avait cinq. Le bilan des victimes dans le camp adverse, au sein de la FAD, n'est pas annoncé, mais il serait plus élevé.

A Zahlé la situation est dramatique. Les bombardements ont fait quinze morts et trente-cinq blessés mardi et, vraisemblablement, cent cinquante morts et trois cents blessés depuis le début des affrontements. La ville est encerclée par l'armée syrienne, mais celle-ci ne parvient pas à prendre le contrôle de toutes les collines environnantes et il n'y a pas de changement significatif dans les positions depuis plusieurs jours. La localité voisine de Chtaura, où se trouve le Q.G. des troupes syriennes, a été bombardée à deux reprises lundi et mardi.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

POINT
Une mauvaise année économique

Les comptes de la nation en font foi : 1980 a été une bien mauvaise année pour l'économie française. La croissance a été faible, très faible en France l'année dernière : + 1,1 % au lieu de 3,4 % en 1979. Il y a un an, les pouvoirs publics tablaient encore sur un rythme de croissance double de celui qui a été finalement réalisé en 1980.

C'est dire l'ampleur du deuxième choc pétrolier. C'est comprendre aussi les raisons de l'inquiétant développement du chômage, qu'une croissance d'au moins 5,5 % par an serait seule capable de stabiliser si l'on en croit du moins le calcul des économistes. Mais, à l'évidence, de tels taux de croissance ne sont plus à notre portée, sauf déséquilibre grave des paiements extérieurs, sauf aggravation dramatique de l'inflation. Seul le Japon réalise encore de telles performances au prix d'investissements massifs et d'un « sens de l'entreprise » *que les pays européens ont rejeté depuis longtemps.*

Mais les comptes de l'année 1980 réservent d'autres surprises. La première est l'ampleur de la réduction du taux d'épargne des Français : 14,1 % du revenu disponible des ménages contre 16 % à 17 % il y a quelques années, c'est l'un des taux les plus bas de notre histoire économique d'après guerre. On se demande avec effroi ce qui se serait passé si les Français n'avaient pas compensé — en tirant massivement sur leurs économies — la baisse de leur pouvoir d'achat.

Car, pour la première fois, depuis l'arrivée de M. Barre à Matignon, le revenu disponible des ménages a baissé (de 0,4 %) à cause de la forte hausse des prix, mais aussi du fait d'un net ralentissement de ce qu'il est convenu d'appeler les revenus indirects, en l'occurrence les retraites et les prestations santé de la Sécurité sociale. Si les Français reconstituent leur épargne cette année, il y a fort à parier que la reprise de l'activité déjà entravée par des taux d'intérêt élevés ne se produira pas avant 1982.

Autre point important, qui ne constitue d'ailleurs qu'une demi-surprise : les importations ont continué de progresser fortement (+ 5,5 %) malgré le net ralentissement de l'activité économique. Jamais dans le passé un tel phénomène n'avait été constaté. Cela confirme la formidable pénétration des produits étrangers en France, conséquence néfaste des prix trop élevés des entreprises françaises.

En revanche, les firmes françaises, dont les profits se sont détériorés, ont exporté de façon satisfaisante (+ 3,4 % par rapport à 1979). Le paradoxe n'est qu'apparent : les industriels français compriment leurs prix sur les marchés étrangers pour s'y assurer des débouchés et se rattrapent sur le marché français.

Point de vue
La décentralisation à rebours

par HUBERT DUBEDOUT (*)

Pouvoir personnel, centralisme, bureaucratie, ces trois tendances se sont renforcées au long du septennat de M. Giscard d'Estaing, modifiant le paysage politique de la France.

L'analyse de cette dérive s'est surtout faite, à juste titre, au niveau de l'exercice du pouvoir central. Dérive du rôle du gouvernement, bridé par l'intervention permanente des conseillers de l'Elysée, paralysie du Parlement, mise en place de serviteurs fidèles à la tête de tous les rouages de l'Etat, de l'information, des affaires et de la banque.

Mais qu'en est-il en province ?

Engagé depuis seize ans dans l'exercice de responsabilités municipales, je crois profondément à la nécessité d'associer les citoyens aux décisions qui les concernent par une vaste décentralisation des pouvoirs. Je constate que, sous le règne de M. Giscard d'Estaing, la France tourne le dos à ce rendez-vous de l'histoire et s'engage dans la pratique autoritaire d'un Etat touche-à-tout.

Sous le général de Gaulle ou sous Georges Pompidou, nous avions avec ténacité grignoté, étape par étape, quelques espaces de liberté. Nous avions établi des rapports de force transformant les comportements sociaux et pu créer ainsi des réflexes collectifs favorables à la démocratie de la vie quotidienne.

Dans nos rapports avec le pouvoir, des règles étaient fixées, contestables, certes, puisqu'elles répondaient à une certaine logique politique, mais excluant le jeu du caprice ou du bon plaisir qui caractérise l'ère giscardienne.

Le mépris à l'égard des élus, le discrédit jeté sur la fonction publique tout entière, vont de pair avec la méfiance des autonomies locales qui s'était déjà installée rue de Rivoli sous Giscard ministre des finances, et s'est maintenant étendue au sein de l'Etat tout entier

En peu d'années les quelques acquis dans la pratique démocratique ont été effacés.

(Lire la suite page 2.)

(*) Député de l'Isère, maire de Grenoble (P.S.), président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

AU JOUR LE JOUR
Esprit

« L'arrivée de chefs religieux « musclés » comme Karol Wojtyla, Jean-Marie Lustiger et René Sirat est-elle le signe d'une spiritualité plus rigoureuse ? », *s'interrogeait le* Monde *du 7 avril. Mais qu'est-ce qu'une spiritualité rigoureuse ?*

On connaît des froids rigoureux qui gèlent tout sur leur passage, des juges rigoureux qui préfèrent la loi à l'équité, de rigoureuses neutralités qui font penser à Ponce Pilate, et même des tenues de soirée de rigueur. L'Esprit, lui, souffle où il veut, personne ne sait ni d'où il vient ni où il va. La perfection de l'Esprit consiste en ce qu'il est d'autant plus à tous qu'il est lui-même ; d'autant plus lui-même qu'il est à tous. L'Esprit est paradoxal ; il se rit des rigoureux et des rigoristes.

Il rit, bien que parfois il brûle. Car il est vigoureux.

ROBERT DE MONTVALON.

ETHNOGRAPHIE ET CINÉMA
L'effet Rouch

Depuis trente ans ou presque, les uns après les autres, nous partons en pèlerinage sur le continent Rouch, *à la découverte de paysages inconnus*, de cultures secrètes et nous rencontrons d'abord une sensibilité, un artiste. Voilà trente ans et plus, un jeune ingénieur des ponts et chaussées abandonnait sa règle et son compas pour l'ethnographie et le cinéma.

En 1955, dans *Positif*, Jean Rouch évoquait pour la première fois le *« contact mystérieux qui s'établit... (entre l'écran et la salle) au cours du film le plus banal au milieu du hachis sauvage des actualités, dans les méandres du cinéma d'amateur »*. Et il n'aura de cesse de prouver que le cinéma appartient à tous, que chacun peut inventer son langage, libérer son imaginaire par l'intermédiaire d'une caméra.

Que l'Afrique — le Niger, puis le pays dogon au Mali — soit devenue sa seconde patrie, est au fond secondaire. L'essentiel est l'image, une photo rencontrée dans les pages d'une revue, la photo de la falaise de Bandiagara. Un jour, Jean Rouch a voulu connaître la « vraie » falaise et pour lui la réalité africaine a dépassé toute fiction.

A l'ère de la surinformation et des médias niveleurs, Jean Rouch défend plus que jamais l'aventure personnelle.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire pages 16 et 17.)

UNE NATION ET SON ÉTAT

Cent fois annoncée, la *décentralisation, dans* la France d'aujourd'hui est loin d'être devenue un fait. Pour Hubert Dubedout, qui juge nécessaire de s'intégrer dans la stratégie du changement social, elle est conduite très exactement à rebours. Yves Florenne montre de son côté comment une image « plurielle » de la France est en train de se substituer dans l'esprit des Français au centralisme traditionnel.

VUES ET REVUES

par Yves Florenne

Certaines idées de la France

UNE — *et divisible* — certaine idée de la France serait donc devenue plurielle ? Faut-il s'en plaindre ? Non, sans doute. Mais ce qu'on craint d'apercevoir à *travers* cette diversité, ne serait-ce pas une incertaine idée et, à la limite, plus d'idée du tout ? *Quelque chose comme une certaine* indifférence ou amnésie certaine ?

Le dernier des *Cahiers de Sèvres* est le résultat d'une enquête, menée *non* dans la rue mais dans des textes capables d'apporter un faisceau de réponses qui *soient* elles-mêmes aussi certaines que possible. Bien explorées et exploitées, elles *autorisent à des vues précises*, objectivement critiques, et à des conclusions, disons-le tout de suite, *nullement sombres* (1).

Bien entendu, la question de l'enseignement actuel de l'histoire et la puissante offensive dirigée contre lui se trouvent au centre de cette recherche. On a pu se *demander, ne serait-ce que pour se* justifier, si un tel enseignement (ou son absence) serait non une cause *mais le reflet de la perte de mé*moire, du refus de mémoire des Français, de l'affaiblissement chez eux de l'idée nationale, de la dissolution de leur identité nationale ; phénomène dont on convient que l'enseignement nouveau en répercute et amplifie les effets.

Il sera répondu aussitôt que la *mémoire ne naît pas de rien, et* qu'elle est la faculté qui exige le plus d'aliment et d'exercice. Et que *l'abandonner* lorsqu'elle *fléchit* et paresse est un singulier principe pédagogique. A moins, bien entendu, *que cet abandon ne soit un système.* La « certaine idée » qu'un de Gaulle nourrissait avec une force, une passion et dans une action peu commune, n'a pas moins été le partage de plusieurs générations. Elle était dans l'air, dans les mots, les lectures, et pas seulement la *lecture de l'histoire, dans cette his*toire enfin et dans son enseignement Or il est rappelé que cet enseignement-là *n'a* pas cent ans, et que la « certaine idée » — somme toute, une « idée neuve » en France comme en Europe — a été fortement inculquée, avec la *conscience de l'identité nationale.* Ce n'était donc nullement, comme on aurait tendance à le croire, de *l'histoire ancienne : née de* Michelet et des autres historiens du *dix-neuvième siècle, elle n'a été* méthodiquement, officiellement enseignée qu'à la fin du siècle. C'est *elle qu'on vient de battre en brè*che, jusqu'à la faire, non moins officiellement, quoique silencieu*sement, s'écrouler.*

Histoire largement « mythologique », sans doute. Ce qui n'est pas *forcément péjoratif.* Cette part de l'étude des *Cahiers de Sèvres,* où l'on ne montre pas *plus de com*plaisance *à la mythologie* qu'à l'évangile selon Lavisse, n'en prend pas moins pour épigraphe ce mot de Syberberg : *« Seul le mythe* (...) *nous permet sans doute de maîtriser notre histoire ».*

Renvoyons le lecteur à la chronologie commentée de la querelle, *et à la grand-messe contestataire et* protestataire que furent les assises tenues sur l'initiative d'*Historia*, où l'enseignement, à travers le ministre d'une éducation qui n'est d'ailleurs plus « nationale », fut mis en accusation, tout le monde s'élevant *« contre le mondialisme et l'économisme d'une histoire américanisée ».* Ou : comment l'histoire dont on vient de *retracer* la traditionnelle histoire, a débouché sur une histoire nouvelle traduisant dans la pédagogie les recherches de la « nouvelle histoire ». A cela près que ces recherches sont récupérées, utilisées, pour des fins *non moins nouvelles. Cela (et non* pas celui) qu'il s'agit de préparer, ce n'est plus un soldat, certes, pas *vraiment un citoyen, moins encore* un homme, mais un sujet économique muni d'une fiche d'identité sociologique, un rouage producteur-c nsommateur apte à s'insérer dans *la machine.*

Une mémoire d'avenir

Le manuel d'instruction civique lui-*même est devenu « une sorte de* guide fonctionnel permettant de se retrouver dans les structures économiques, politiques, sociales... » Si le mot « France » doit être encore employé, à regret, c'est comme chiffre neutre (un sigle ferait plus « scientifique »), dépouillé de tout contenu affectif, imaginaire ; le vocabulaire est définitivement purgé de mots archaïques comme *nation, patrie.*

Or les *Cahiers* mettent en regard *l'enquête* qu'une enseignante a menée dans des groupes divers d'enfants, en majorité de dix à treize *ans, donc théoriquement soumis* à désinfection par l'histoire aseptique. Il leur a été simplement proposé une liste de *mots*, en les invitant à répondre : *« J'aime »*, ou *« je n'aime pas »*, ou *« je ne connais pas ».* Voici des résultats (en pourcentage). *Patrie* : 87 « aiment » (4 « n'aiment pas », 7 « ne connaissent pas »). Mais *Démocratie* : « connais pas », déplorons-le : 57 ; *« n'aime pas »* : 20 ; « aime » : 19. *Gauche*, respectivement : 48, 18, 29. *Droite* : 48, 8, 41.

Faillite dans ce qu'il enseigne (démocratie, *gauche, droite*) d'un enseignement dévitalisé ; et rejet, pour ce qu'il n'enseigne pas ? Triomphe de la mythologie, de l'affectivité, de l'instinct ? Du merveilleux, du *vivant, du concret,* de *l'individuel* exemplaire (on le verra au chapitre des héros) ? Ou de la télévision, de la *bande dessinée — lesquelles,* précisément, répondent à un désir, à un besoin. A l'école seulement, on continue d'appeler — *légitimement,* s. - doute — histoire, un produit qui, au goût de ceux à qui on le fait avaler, ne mérite plus du tout son nom.

L'*existence des diverses mémoires* nationales, vives et actives, qui sont passées en revue dans ce gros *cahier, montrent assez que*, en dépit de lacunes, défaillances ou assoupissements localisés, les Français ne sont *pas aussi amnésiques qu'on* le dit ou qu'on souhaiterait qu'ils le soient. Et que la mémoire de leur *passé est aussi une mémoire d'ave*nir. C'est en tout cas la conclusion à laquelle aboutissent les auteurs de l'enquête : *« Non, décidément, les Français ne vont pas renoncer de si tôt à cette idée de la France que leur a léguée leur histoire. »* Et, serrant de plus près cette idée-là (de nouveau au singulier) : ils *« se refusent à remettre en cause les valeurs nationales. Elles glissent lentement dans une direction anti-économiste, anti-bureaucratique, anti-étatique. Elles prennent une coloration culturelle plus nette. Elles sortent de l'Hexagone pour s'étendre au vaste territoire de la francophonie. Enfin, le patriotisme est une réserve latente... »*

C'est d'un sondage que *l'Histoire* a pris l'initiative (2), le premier depuis *trente ans, afin d'explorer la mémoire* des Français par des questions sur les moteurs de l'histoire (guerre ou *conflits « pacifiques »*) et, surtout, sur les héros nationaux. De ces dix pages, grand format, de pourcentages et de commentaires, bornons-nous à extraire trois faits, correspondant à trois angles de vue. *Nouveauté :* de Gaulle a « détrôné » Napoléon pour la première place. Selon un autre *critère, Marie Curie arrive en* tête avec la majorité absolue, suivie par Jeanne d'Arc. Cette assomption de *Marie*, c'est le triomphe de la mythologie féministe ; d'autant plus éclatant que *Pierre* est purement et simplement ignoré. Enfin, comment celer la satisfaction de voir Vercingétorix *partout présent, et le premier* des « héros incontestés ».

Voilà revenus nos Gaulois. Dans *son précédent numéro, l'Histoire les* considérait avec quelque bienveillance, quoique toujours par les yeux de César ; du moins ces « violents » n'ont-ils pas, cette fois, à souffrir la *violence de leur historien.* Notre petit débat sur le sujet nous fournit l'occasion de donner la parole au *lecteur qui se félicite de ce que nous* en ayons déjà cité un autre, lequel justifiait pleinement la colonisation *romaine, « les Romains (ayant) apporté le progrès en Gaule comme les Russes en Afghanistan ».*

Le lecteur qui intervient aujourd'hui est à la fois pro-Gaulois et membre de *l'Amitié* franco-afghane. Il nous recommande *Pif* (3), journal pour la jeunesse, qui l'a comblé, *avec une bande dessinée « exaltant les résistants gaulois face à l'occupant, et légitimant la violence gauloise par l'idéal de libération d'un peuple colonisé ».* Mais il ajoute un souhait : voir dans le même *Pif* (*« contrôlé par le P.C.F. »*, indique-t-il incidemment) d'autres bandes dessinées proposant à l'admiration des jeunes lecteurs les *maquisards* afghans, justement ; et même les *gavroches de Budapest, ou le sacrifice* par le feu de l'étudiant de Prague.

C'est évidemment se livrer à une ingérence déplacée — par définition — hors des frontières de l'histoire de France.

(1) *Certaines idées de la France,* A. Kimmel et J. Poujol. Centre international d'études pédagogiques, 1, av. L. Journault, 92310 Sèvres.
(2) Numéros d'avril et de mars. 15 F, 57, rue de Seine (6e).
(3) Editions Vaillant, 126, rue La Fayette, 75461 Paris Cedex.

La décentralisation à rebours

(Suite de la première page.)

La reprise en main s'est développée à la suite des succès de la gauche aux élections municipales et cantonales de 1976, 1977 et 1979. Ce fut du beau travail.

Un discours tranquillisant, des flots de promesses à la morphine, une grande habileté à détourner l'attention des réalités par de fausses concertations portant sur *le secondaire : mais pour l'essen*tiel, la démocratie et la décentralisation, tout concourt à reprendre *ce qui était concédé.*

Au niveau du discours, les flatteries ont abondé. Le président de la République écrivait aux maires le 30 décembre 1976 : « *Dans la France d'aujourd'hui, un effort vigoureux de décentralisation en faveur des collectivités locales est indispensable.* »

Cette habileté du discours se poursuit : le *Monde* lui-même semble s'y être laissé prendre dans son « Bilan du septennat » lorsqu'il écrit, le 5 mars, que « *la réforme des collectivités locales aura été le principal dessein politique du septennat* » et que « *le Parlement et les circonstances en ont décidé autrement* ». Si le Parlement, y compris la plupart des députés de la majorité, est tellement réticent dans l'étude de ce projet, c'est que, tel qu'il a été bâti et proposé par le gouvernement, personne ne pense qu'il *puisse conduire à une réelle* décentralisation.

Dans la pratique, la reprise *en main s'effectue par le réseau* des relais mis en place par le pouvoir central. Les préfets et les fonctionnaires d'autorité ont toujours été les agents du pouvoir central, mais celui-ci leur laissait une certaine autonomie dans le cadre de leur mission et du *respect des instances politiques* locales. Avec le pouvoir giscardien, ils deviennent plus des agents politiques chargés de coloniser la province au service d'un clan politique que des administrateurs de l'Etat.

Le contrôle de leur docilité est envahissant. *L'Etat giscardien* a su disposer des fidèles à chaque poste-clé, étendre les pouvoirs d'hommes de *confiance* placés dans les cabinets ministériels qui interviennent directement sur n'importe quel sujet local. Il a su aussi utiliser la loi d'airain de sa bureaucratie desséchante pour imposer, souvent par inspections générales interposées, la multi*plication des contrôles* et des tutelles paralysantes et tatillonnes qui annulent, par des voies admi*nistratives*, les quelques libertés qui ont été données aux instances politiques locales.

La toile d'araignée est bien tissée, le résultat est frappant : l'instruction de nos dossiers est soumise à mille procédures dilatoires.

Le ministre de l'environnement, par exemple, ne se contente plus de vérifier qu'un projet, voté par un conseil municipal, est bien conforme aux directives générales *du gouvernement* et aux règles législatives de l'urbanisme et de la construction. Ayant conservé *la décision d'octroi des crédits,* il se fait juge cas par cas, et souvent dans le moindre détail, des conditions locales de leur utilisation.

Qui décide dans une ville de nos jours ? Le conseil municipal élu au suffrage universel, ou un groupe minoritaire du même bord politique que le gouvernement ?

Bien sûr, il reste au sein de *cette administration des hommes* qui refusent la servilité. Mais la tendance ne fait que s'affirmer, et *j'imagine* sans peine l'étouffement de leurs capacités d'initiative et de *décision*, l'étouffement de la vie politique et administrative locale, si M. Giscard d'Estaing se voyait confier un deuxième mandat.

∴

Inutile de rechercher le souffle politique qui devrait, par le développement des responsabilités des citoyens, permettre à la nation de faire face aux difficultés de l'heure. A l'emphase du discours répond l'indigence ou l'échec *des réformes.*

Indigence en matière foncière, malgré l'illusion créée par une réforme dérisoire. *Jamais l'immo*bilier, jamais le prix du terrain n'ont atteint de tels prix. Jamais la ségrégation n'a rejeté autant de ménages de plus en plus loin en périphérie des villes. Indigence en matière de logement avec une réforme tronquée qui s'est *refusée à toucher aux privilèges* fiscaux. En attendant, à Paris comme souvent en province, la crise du logement sévit, les loyers et les charges s'envolent. L'accession à la propriété devient impossible aux catégories laborieuses, aux jeunes ménages.

Nous *pourrions étendre les* exemples de fausses réformes à tous les secteurs de la vie publique : à la fiscalité locale, à la gestion des hôpitaux, à l'Université, *etc.* Rien de ce qui peut agir sur la transformation de la société ne peut être mis au crédit de ces fausses réformes ; *il en va* de même de ce que devait être le grand projet décentralisateur, dit de développement de la responsabilité des collectivités locales.

L'essentiel est ailleurs que dans ces mesures de mise à jour du code des communes, au demeurant utiles, *mais mineures dans* leurs effets.

L'essentiel aurait dû être un vaste projet de décentralisation, fondé sur le développement de la région et de l'autonomie départementale et communale. Le pouvoir n'en veut pas, inquiet qu'il est de l'efficacité sur le terrain des élus locaux, souvent d'opposition. M. Barre *n'hésite pas* à rappeler aux préfets qu'ils doivent se montrer plus sourcilleux à l'égard d'initiatives intelligentes des présidents socialistes de conseils régionaux, qui avaient su *se doter* des outils nécessaires à une véritable politique régionale, par exemple dans le domaine de la culture ou du logement.

Pour les socialistes, la décentralisation s'intègre dans une stratégie de changement social. Les deux bases de cette décen*tralisation seront la régionalisa*tion et l'autonomie des collectivités locales, mais il ne s'agit pas *de créer* un nouveau problème institutionnel. Il s'agit que les problèmes de la vie quotidienne, l'emploi, le logement, les équipements et les transports, l'éducation et la vie culturelle soient mieux pris en compte, mieux traités, plus près des usagers et des réalités.

La richesse de la France est aussi faite de ses cultures différentes, de ses *histoires différentes.* Le centralisme a étouffé tout cela, et, derrière les artifices du *discours officiel, il ne fait que* s'accentuer. La France républicaine avait été trop loin dans le sens de l'uniformisation, gommant bien des originalités régionales. M. Giscard d'Estaing a été beaucoup plus loin encore : la mise au pas des pouvoirs locaux s'est poursuivie avec opiniâtreté.

Oui, le paysage politique a changé. Les associations se dé*battent dans des difficultés* financières, reflet de celles que vivent les collectivités locales. De nombreux préfets imitent les tics et les manières du prince : la *fonction mondaine et politique* prend le pas sur le service public. Pendant ce temps défile *dans nos permanences d'élus* le cortège angoissant des sans-espoir : des femmes chefs de famille sans logement, sans salaire, des jeunes ou de leurs parents sans autre perspective que le chômage au sortir de l'école ou de l'Université.

La France risque de s'endormir si le pouvoir absolu s'établit sans faille au mois de mai. Le *pouvoir au service de l'argent,* le pouvoir du chômage.

Que ce pays se réveille, et que, *dans la perspective de l'alter*nance qui nous est proposée, il décide avec les socialistes de faire *confiance aux citoyens.* Tel est le sens du rassemblement que propose François Mitterrand.

HUBERT DUBEDOUT.



Réplique à... Jean Repiquet

Mis en cause, dans le Monde *du 3 avril, par M. Jean Repiquet, M. Philippe de Saint-Robert nous fait tenir la réponse suivante qui, de notre point de vue, clôt bien entendu le débat.*

M. Jean Repiquet, pour toute réplique à mon article du 20 mars, a publié dans ces colonnes (1) un éloge de Michel Debré. *Il en existe de meilleurs. J'ai moi*-même, en 1979, en publiant mon *Discours aux chiens endormis* (2), dit tout le bien qu'il m'arrivait de penser de Michel Debré. Mais à chacun sa culture, et M. Repiquet ne lit apparemment que les journaux. Et, encore, assez mal. *Je ne vois pas, par exemple,* ce qui l'autorise à dire que ma position sur les événements de 1974 *est tardive.* Elle fut tout à fait prompte, puisque, avant même que le président Pompidou fût mort, j'avais adressé au *Quotidien de Paris* un article intitulé : « Le tiercé de la catastrophe ». Il y fut publié le 4 avril, et M. Repiquet peut le trouver en annexe *des Septennats interrompus* (3), dont il semble avoir entendu parler mais qu'il n'a pas lu. Il n'y a eu aucun candidat gaulliste aux élections de 1974, et je ne vois pas ce qui devrait interdire à un gaulliste, qui le 10 mai prochain aurait comme le 20 mai 1974 à *choisir entre V. Giscard d'Estaing* et François Mitterrand, de préférer, sauf à être comme M. Repiquet *lui-même atteint de gaullo*-pétainisme, le candidat socialiste au candidat centriste. C'est une question de sensibilité personnelle. Quant à l'inspiration de la politique étrangère de Georges Pompidou, si elle m'était redevable comme M. Repiquet feint *de croire que je le crois,* l'Angleterre ne serait certainement pas entrée dans le Marché commun avec la *bénédiction* de Michel Debré, qui dès 1969 y voyait « *un facteur de mutation que nous ne pouvons pas regretter dans la mesure où la supranationalité sera atteinte durement, et, je l'espère, sans retour* » : on sait ce qu'il en fut.

Tout le reste est ratiocination. M. Debré se croit aujourd'hui détenteur du monopole du gaullisme. On pourrait, bien sûr, lui rappeler l'époque où, premier ministre, il barrait la politique algérienne du général de Gaulle et s'entourait, à Matignon, d'hommes qu'on devait retrouver dans l'O.A.S. C'est le temps où François Mauriac pouvait écrire, dans son *Bloc-Notes* du 18 novembre 1961 : « *De Gaulle est-il trahi par les siens ?* » On pourrait aussi bien lui rappeler l'époque où, ministre des finances, il torpillait la grande affaire de la participation et s'employait à lever l' « *hypothèse diabolique* » de l'amendement Vallon, par commission Mathey interposée. Quant aux gens qui ont poussé le général de Gaulle vers la sortie, en 1969, M. Debré ne s'est pas beaucoup fait prier pour rester en leur compagnie : on ne sache d'ailleurs pas que le général de Gaulle, à Colombey, en ait été autrement surpris.

M. Michel Debré a des qualités et des défauts. Mais il n'a aucune raison particulière de se présenter comme plus vrai ou plus intègre que d'autres. Je connais très bien ses naïvetés, ses humeurs et ses combines : elles valent ce que valent celles de tous les hommes politiques. Son échec actuel n'est dû qu'à lui-même. Parti en campagne depuis des *mois*, aucun moyen ne lui a été refusé. Il a eu, avec la bienveillance intéressée de l'Elysée, la complicité de tous les grands moyens d'information. Ceux qui partagent, en dépit de son caractère, nombre de ses idées, ne craignent pas son audience, mais, *au contraire*, son manque d'audience. Si le maire de Paris ne s'était pas jeté dans cette bataille, M. Debré, au lieu de faire 2 à 3 % en aurait fait de 7 à 8 %. La belle affaire ! Et quelle différence ? J'ai le regret de dire que la solitude présente de Michel Debré ne me *touche* pas, car elle est moins l'effet de sa grandeur que de son narcissisme.

(1) Cf. *le Monde* du 3 avril 1981.
(2) Albin Michel, 1979.
(3) Robert Laffont, 1977.

● *Rectificatif* : C'est par erreur que *nous* avons écrit dans *le Monde* du 3 avril que M. Hintermann, en 1974, avait soutenu M. Giscard d'Estaing. Le secrétaire général du parti social-démocrate appartenait alors au P.S. et avait apporté sa voix à M. Mitterrand dont il devait se séparer par la suite.

Le Monde

étranger

EUROPE

L'ACCALMIE EN POLOGNE

M. Walesa : le temps des confrontations est révolu

Varsovie. — En attendant la réunion du Parlement, le vendredi 10 avril, et surtout le dixième plenum du comité central du parti, qui aura lieu après le 20 avril, la vie politique intérieure polonaise continue à tourner au ralenti. « Le temps des confrontations est révolu, et Solidarité doit à présent s'attacher à mener à bien dans la légalité la réalisation des accords déjà conclus, estime son président, M. Lech Walesa, dans une interview au quotidien *Slowo Powszechne* (catholique progouvernemental) déclare : « *Il y a eu un temps où il fallait tout gagner par la confrontation.* » « *Mais à présent*, estime-t-il, *il ne s'agit plus tant de signer de nouveaux accords que de revenir aux documents déjà signés, et de réfléchir aux moyens par lesquels on peut faire appliquer tout ce qui a été convenu.* »

Le chef du syndicat indépendant critique vivement les partisans de la tactique des affrontements permanents, qui, a-t-il dit, « *nous épuise moralement et psychiquement* ». Nous ne pouvons plus continuer de courir le risque de « *frôler l'abîme, alors que l'on peut aller loin par une politique des petits pas* », a-t-il ajouté. Ces partisans des luttes à outrance doivent changer d'attitude, « *s'ils le peuvent, ou, sinon, quitter la direction du syndicat au moment des élections auxquelles il faudra procéder le plus rapidement possible* ».

Le gouvernement pour sa part a annoncé, le mardi 7 avril, un relèvement allant parfois jusqu'à 55 % du prix de rachat des produits agricoles. Ces mesures, par lesquelles le gouvernement espère relancer la production agricole, concernent le lait et les produits d'élevage dans l'immédiat. Les prix d'achat des céréales, du colza et de la betterave à sucre augmenteront « sensiblement ». Ceux des pommes de terre et d'autres productions seront relevés ultérieurement.

Enfin, le premier congrès national de l'Union indépendante des étudiants polonais (N.Z.S.) — qui compte quatre-vingt-dix mille adhérents dans vingt-neuf établissements — a pris fin lundi, à Cracovie, après quatre jours de travaux, en assurant Solidarité de son total soutien et en soutenant le droit des agriculteurs à avoir un syndicat indépendant.

L'Union des étudiants se déclare prête à « *aider les élèves des établissements secondaires à s'organiser* ». En revanche, elle prend nettement ses distances à l'égard de l'Union des étudiants socialistes (S.Z.S.P.), avec laquelle elle n'entend pas avoir de structures ou de programmes communs.

L'Union des étudiants a mis en place ses structures sur le modèle de celles de Solidarité : le congrès est reconnu comme l'autorité suprême, les tâches exécutives étant confiées à « *une commission nationale de coordination* ». Dans l'intervalle des sessions de la commission, les décisions relèvent d'un présidium de neuf personnes, siégeant à Varsovie. Le congrès a porté à la présidence de l'Union M. Jaroslaw Guzy, de l'université Jagellon de Cracovie, assisté de deux vice-présidents, MM. Wojciech Walczak (université de Lodz) et Leszek Przysiezny (université de Gdansk). Le programme national d'action de l'Union ne sera adopté qu'après une large consultation préalable des adhérents.

● *A l'occasion du trente-huitième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie*, une manifestation aura lieu le dimanche 12 avril, à 15 heures, au Palais des arts, 325, rue Saint-Martin, à Paris-3e.

MM. Fernand Grenier, ancien ministre, et Vladimir Jankélévitch assisteront à cette manifestation placée sous la présidence de M. Charles Lederman, sénateur communiste du Val-de-Marne.

La fin des manœuvres du pacte de Varsovie

(Suite de la première page.)

M. Leonid Brejnev a aussi indiqué *clairement que l'affaire polonaise* est du ressort de toute la communauté socialiste. Il a également évoqué la « *victoire sur la contre-révolution* » tchécoslovaque en 1968, ajoutant, s'adressant aux délégués du congrès : « *Votre expérience a montré de manière convaincante que les plans de la réaction n'ont aucun avenir.* »

Le secrétaire général soviétique, *enfin*, a repoussé les exigences occidentales liant l'observation par Moscou d'une certaine *réserve* dans l'affaire polonaise au maintien du dialogue Est-Ouest et à la reprise des négociations sur la limitation des armements. Il est « *pour le moins étrange*, a dit M. Brejnev, *que l'Occident exige, à titre de compensation pour accepter des pourparlers, que l'U.R.S.S. renonce au respect élémentaire de sa propre sécurité et à l'assistance à ses amis quand ils font l'objet d'agression ou de menace d'agression* ».

Le discours de M. Brejnev, qui n'a fait l'objet d'aucun commentaire à Paris, a conduit M. Walter Stoessel, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, à déclarer, mardi, que l'U.R.S.S. « *accorde quelque temps encore à la Pologne pour remettre de l'ordre dans la maison* ». Ce mercredi matin, à Moscou, la *Pravda* reprend cependant ses attaques contre les militants du comité d'autodéfense sociale (KOR) et, faisant allusion à la crise qui divise le parti polonais, écrit : « *Il ne peut y avoir de place dans le parti polonais pour les hésitants et les personnes qui, d'un point de vue politique, sont indifférentes.* »

Un nouveau plénum du comité central polonais doit avoir lieu avant la fin du mois d'avril et le congrès du parti doit se réunir avant le 20 juillet prochain. Les commentateurs soviétiques n'ont pas encore évoqué la décision du dernier plénum d'élire à bulletin secret les délégués du congrès, mais il est probable que cette mesure n'a pas les faveurs de Moscou.

Dans son intervention devant le congrès tchécoslovaque, M. Olszowski, qui dirige la délégation polonaise, a fait allusion mardi au problème du parti polonais. « *Les résolutions préparées pour le congrès extraordinaire du parti*, a-t-il dit, *devraient aboutir au renforcement du rôle dirigeant du parti pour la stabilisation économique et sociale du parti* ». M. Olszowski, qui passe pour l'un des membres du bureau politique les plus « durs », a ajouté : « *Les événements en Pologne ont une influence sur le système de sécurité des autres pays de la communauté socialiste. La direction de notre parti comprend donc avec responsabilité votre inquiétude à cet égard, mais elle trouvera assez de force et de volonté pour faire sortir le pays de sa crise économico-sociale, dans un esprit de responsabilité patriotique et internationaliste.* » M. Olszowski a également évoqué « *les activités des ennemis du socialisme qui cherchent à saper les acquis obtenus depuis la seconde guerre mondiale et l'équilibre de l'Etat socialiste polonais* ». Sont intervenus après M. Olszowski les chefs des délégations hongroise et est-allemande, qui ont également exprimé leur inquiétude devant la situation.

L'affaire polonaise, comme on pouvait enfin le supposer, ne fait pas l'unanimité dans les partis communistes. C'est ainsi que M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, a déclaré mardi à Paris : « *Ce n'est pas aux partis communistes à régler le problème de la Pologne, mais aux Polonais eux-mêmes et seulement aux Polonais* ». M. Carrillo, qui participait à un débat organisé par l'Institut français des relations internationales (I.F.R.I.) a également rejeté la proposition du président tchécoslovaque, M. Husak, qui avait demandé lundi la réunion d'une conférence de tous les partis communistes et ouvriers. A Tokyo, le parti communiste japonais a d'autre part dénoncé l'U.R.S.S. pour ses attaques contre Solidarité et à Gimo (Suède), le chef du P.C. suédois, M. Lars Werner, s'est élevé mardi contre toutes les critiques formulées à Prague contre le « renouveau » polonais.

U.R.S.S.

LE PRIX DE LA LIBERTÉ EST ATTRIBUÉ A VARLAM CHALAMOV POUR « KOLYMA »

Le Prix de la liberté 1981 a été décerné, mercredi 7 avril, à l'écrivain soviétique Varlam Chalamov pour son livre *Kolyma*, recueil de dramatiques récits de la vie des camps soviétiques, préfacé par André Siniavski et publié aux éditions Maspero dans la traduction de Catherine Fournier (1).

Ce prix, d'un montant de 4 000 francs, parrainé par le Pen Club français, est attribué par un jury présidé par M. Eugène Ionesco, qui comprend MM. C.E. Clancier, P. Emmanuel, A. Lwoff, R. Tavernier et Vercors ainsi que M. D. Stolypine, qui en est le secrétaire général. Il a été créé en 1979 pour couronner un écrivain étranger vivant dans son pays d'origine, peu ou pas du tout publié dans son pays, mais édité en France dans une traduction de qualité. Deux autres livres avaient été sélectionnés pour l'édition 1981 du prix : *le Complice*, du Hongrois Gyorgy Konrad (Seuil), et *Maira*, de l'anthropologue brésilien Darcy Ribeiro (Gallimard).

(1) Voir la critique de N. Zand dans *le Monde* du 26 septembre 1980.

Espagne

Les députés ont adopté un projet de loi assez libéral sur le divorce

De notre correspondant

Madrid. — Après trois semaines d'un débat qui a mis à rude épreuve la cohésion du parti gouvernemental U.C.D. (Union du ***centre démocratique), le Congrès des députés a finalement*** **approuvé, mardi 7 avril, le projet de loi sur le divorce. Le texte doit maintenant être examiné par le Sénat.**

Les membres de la tendance social-démocrate de l'U.C.D. (et notamment le ministre de la justice M. Fernandez (Ordenez) ne cachaient pas leur satisfaction après le vote. La version adoptée par le Congrès est pratiquement identique au texte initialement envoyé par le ministre, et l'offensive des milieux chrétiens-démocrates du parti pour le modifier dans un sens restrictif a fait long feu. En particulier le divorce par consentement mutuel auquel l'Eglise et une bonne partie de l'U.C.D. s'étaient montrés opposés a finalement été adopté. Le Congrès avait par ailleurs supprimé le 2 avril un amendement à la loi qui aurait permis au juge de refuser le divorce s'il estimait qu'il pouvait causer un « *préjudice grave* » aux enfants mineurs ou à l'autre conjoint. Les sociaux-démocrates craignaient que cette disposition ne laisse au pouvoir judiciaire, qui est resté fondamentalement conservateur depuis l'époque du franquisme, un virtuel droit de veto en la matière.

Enfin, malgré les réticences des chrétiens-démocrates, l'article de la loi qui permet le divorce même dans le cas où les conjoints continuent de vivre sous le même toit pour des raisons économiques a finalement été conservé. La seule disposition restrictive par rapport au texte initial avait été admise par l'ensemble de l'U.C.D. : en cas de séparation de fait des conjoints, il appartiendra au juge de s'assurer que cette séparation est librement consentie des deux côtés.

L'U.C.D. est donc sortie sans rupture de l'épreuve qu'a constituée la discussion de cette loi, mais rien n'est encore joué. Les démocrates-chrétiens pourraient lancer une nouvelle offensive lors du débat au Sénat. Leur leader, M. Oscar Alzaga, affirmait, *il y a peu, que*, dans les circonstances politiques actuelles, le gouvernement avait tout à gagner à éviter un affrontement avec l'Eglise à ce sujet, et que les modifications au texte de loi proposées par sa tendance auraient suffi à assurer une attitude de « non-belligérance » de la part de la hiérarchie ecclésiastique.

Pour le ministre de la justice au contraire, le texte adopté par le Congrès constitue la « norme acceptable » d'une société moderne. M. Fernandez Ordonez avait laissé entendre qu'il démissionnerait si son texte était substantiellement modifié par le Parlement.

THIERRY MALINIAK.

● *Le colonel Antonio Tejero*, auteur du putsch manqué du 23 février, a été transféré à la forteresse militaire de La Palma, en Galice, pour mettre fin à l'incessant cortège de sympathisants qui venaient de lui rendre visite à la prison d'Alcala de Henares, près de Madrid, indiquait, mardi 7 avril, la presse espagnole. Selon le quotidien *El Pais*, le colonel Tejero recevait jusqu'à trois cent cinquante visiteurs par jour à la prison d'Alcala. Les avocats des officiers impliqués dans le coup d'Etat manqué ont cependant l'intention de fréter des cars pour que les sympathisants du colonel puissent lui rendre visite en Galice. Il est d'ailleurs possible, indique-t-on de bonne source, qu'un horaire des visites à la prison de La Palma soit prochainement établi.

Andorre

RECTIFICATIF

Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible et erroné l'avant-dernier paragraphe de l'article consacré dans *le Monde* du 8 avril à la situation en Andorre. Il fallait lire, à propos de l'attitude adoptée par le Conseil des Vallées de la Principauté :

« *Il a donc adopté une voie moyenne entre la soumission pure et simple et la rébellion hasardeuse. Des assemblées populaires seront convoquées dans les jours qui viennent dans chacune des sept paroisses de la Principauté pour faire le point de la situation et déterminer si l'opinion est favorable à la convocation d'une* « assemblea magna », *sorte d'états généraux qui statuent de loin en loin sur quelques grandes questions, par délégués interposés. Après tout, ont fait valoir certains conseillers, c'était déjà une telle assemblée qui avait donné son accord en 1961 aux conventions concédant l'exploitation des deux stations de radio à des sociétés étrangères.* »

DIPLOMATIE

La réunion du groupe de planification nucléaire de l'OTAN

M. Weinberger lie la reprise des pourparlers soviéto-américains sur les euromissiles à l'« existence d'une bonne atmosphère internationale »

L'agence Tass a renouvelé, mardi 7 avril, ses avertissements aux pays européens qui accepteraient des fusées nucléaires sur leur territoire. La décision de l'OTAN d'accepter le déploiement en Europe de fusées américaines « capables d'atteindre des objectifs en Union soviétique (...) minerait encore plus la sécurité en Europe occidentale », *écrit l'agence, qui insiste sur les dissensions entre les Etats-Unis et l'Europe à ce sujet et se félicite de la déclaration de M. Schmidt sur les difficultés pouvant* « surgir entre les pays d'Europe occidentale et l'administration Reagan si les négociations avec l'U.R.S.S. ne reprennent pas cette année ».

A Bonn, M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, a précisé qu'aucune date n'a été fixée pour la reprise des pourparlers avec les Soviétiques sur les euromissiles. « Cela, *a-t-il dit*, dépendra de l'U.R.S.S. et de l'existence d'une bonne atmosphère internationale. »

De notre correspondant

Bonn. — Profitant de la réunion à Bonn du groupe de planification nucléaire de l'OTAN, M. Weinberger, ministre américain de la défense, n'a pas mâché ses mots. Il a *exhorté tous* les alliés à suivre l'exemple des Etats-Unis en accroissant leurs efforts de défense aux dépens de leurs « *programmes sociaux* ». Il a, de façon implicite tout au moins, reproché aux Européens d'entretenir de dangereuses illusions sur la politique de détente et précisé que les accords SALT 2 sont à ses yeux absolument inacceptables. Après quoi, le ministre américain a tout de même indiqué que son pays est prêt à négocier avec l'Union soviétique. Encore faudrait-il pour cela que la situation en Pologne ne soit pas troublée.

Le communiqué final qui doit être publié ce mercredi réaffirmera aussi bien le besoin de « rattraper » l'U.R.S.S. dans le domaine des euromissiles que celui de négocier une éventuelle limitation de ces armements. Si des désaccords se manifestent, ils concernent surtout l'urgence d'une reprise des contacts avec le Kremlin : les alliés européens sont plus pressés que les Américains à cet égard.

Lorsque M. Weinberger a mis *les Européens en garde contre* toute faiblesse dans l'application de la double résolution prise par l'OTAN en décembre 1979 (réarmement nucléaire et négociation avec l'U.R.S.S.), il a été suivi par le chancelier Schmidt. Celui-ci, recevant les participants à la conférence dans la soirée de mardi, a exprimé sa « *profonde inquiétude* » devant l'effort d'armement des Soviétiques qui ferait peser sur l'Europe une « *menace inacceptable* ». Une *fois* de plus, M. Schmidt a rejeté les propositions soviétiques de moratoire sur les armes à moyenne portée. Selon le chancelier, toute remise en cause des décisions de l'OTAN compromettrait l'alliance elle-même. Pour autant que l'on sache cependant les représentants belges et hollandais à la réunion de Bonn ont maintenu leurs réserves contre le stationnement de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière sur leur propre territoire.

JEAN WETZ.

Le nouveau centre du chiffre du Quai d'Orsay

Le système de communications le plus moderne d'Europe

Des couloirs ouatés décorés de gravures anciennes sur les méthodes de chiffrement à travers les âges, de vastes bureaux à air conditionné emplis de consoles et d'ordinateurs aux clignotements mystérieux, le tout enfoui sous une dalle de béton de 2 700 mètres carrés qui n'a rien changé à l'ordonnance géométrique du jardin intérieur du Quai d'Orsay. Tel est apparu mardi 7 avril, le nouveau centre du chiffre du ministère des affaires étrangères, que M. François-Poncet inaugurait en présence de nombreuses personnalités, dont presque tous ses prédécesseurs de la Ve République : MM. Couve de Murville, Sauvagnargues, Maurice Schumann et de Guiringaud (seuls MM. Debré et Jobert, retenus par la campagne électorale, étaient absents).

Il ne s'agit pas seulement de chiffre — une phase intermédiaire dont les ordinateurs se chargent de plus en plus désormais — mais de transmission tout court. Les 193 chiffreurs du Quai d'Orsay (auxquels s'ajoutent 169 de leurs collègues travaillant dans les missions à l'étranger, ont traité, l'an dernier, 1 625 000 télégrammes, dont 225 000 pour le compte d'autres administrations, la grande majorité de tous ces textes étant codés. La nouvelle installation, mise en chantier en 1976, et dont le coût total s'élève à 48 millions de francs (dont 22 millions pour l'infrastructure et 16 millions pour les installations informatiques) permettra de faire face à un trafic quatre fois supérieur. La prochaine étape doit être la mise au point, sous la direction du Quai d'Orsay, d'un réseau interministériel de protection et de modernisation de toutes les communications des divers ministères avec l'étranger.

L'installation permettra en fait non pas seulement d'accélérer le décodage et la diffusion des textes (un délai d'un quart d'heure devrait suffire désormais entre l'arrivée du télégramme et son apparition sur la table de l'utilisateur), mais de constituer une véritable banque de données, puisque tous les messages seront mémorisés sur disque pendant six mois, sur bandes magnétiques au-delà. Un appel lancé en langage simple sur une console permettra de faire ressurgir en quelques secondes le document recherché. Deux ordinateurs à grande capacité fournis par la Société européenne de mini-informatique et systèmes (SEMS) constituent l'ossature du système.

Déjà le chiffre diplomatique français, devait dire M. François-Poncet, était considéré au grand siècle comme le meilleur du monde, grâce à Rossignol, l'inventeur des « tables à chiffrer ». Sans aller tout à fait aussi loin, le ministre juge que l'installation actuelle constitue, « *en Europe certainement, et probablement dans le monde, la première expérience aussi complète tentée dans ce domaine* ». On ignore, en effet, ce que les superpuissances font dans le « saint des saints » de leurs grands ministères. Mais il est assez probable que les Etats-Unis se sont engagés dans des voies sinon identiques, du moins parallèles.

M. T.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **IDÉES** : Voter à gauche (Pierre Marcilhacy, R. Merle, J.-P. Vigier).
- **DOSSIER** : La navette spatiale (M. Arvonny et Jean-François Augereau).
- **« LE MONDE DES LIVRES »** : Mark Twain et le voyageur d'autrefois.

PROCHE-ORIENT

Israël

Net succès du parti travailliste aux élections de la Histadrout

De notre correspondant

Jérusalem. — Le parti travailliste a remporté un net succès, le mardi 7 avril, aux élections de la Histadrout, la puissante centrale syndicale qui détient un quasi-monopole de la représentation des travailleurs israéliens et *qui contrôle* directement une grande partie de l'économie du pays, à travers tout un réseau d'entreprises et de coopératives filiales.

Alors que le dépouillement n'était achevé, ce mercredi matin 8 avril, qu'aux deux tiers, le Maarakh (parti travailliste et MAPAM) obtenait 63,3 % des voix, *soit* un *gain de près de* 8 % par rapport au dernier scrutin de 1977, tandis que le Likoud enregistrait une perte *d'environ* 2 % (avec 25,3 % des suffrages). Considérée comme une sorte de « *premier tour* » des élections générales qui auront lieu le 30 juin, *cette consultation* fournit de précieuses indications sur l'évolution de l'opinion israélienne, mais *celles-ci sont relatives, car il faut* tenir compte du fait que la Histadrout a toujours été un fief du parti travailliste et qu'il y a toujours disposé de la majorité absolue, même après la victoire de M. Begin et du Likoud il y a quatre ans.

Les adhérents à la Histadrout n'en représentent pas moins les deux tiers de l'ensemble de l'électorat, et on constate *maintenant* que, pour la première fois depuis une quinzaine d'années, le parti travailliste gagne des voix alors que le Likoud en perd. Mais la *régression* du Likoud *est moins* importante que ne le craignaient ses dirigeants.

A moins de trois mois du scrutin, la campagne électorale est désormais lancée avec un autre élément nouveau : l'entrée en lice d'un revenant, M. Moshe Dayan. *Ce dernier prétend occuper* un centre introuvable entre les deux grandes formations parlementaires, également discréditées aux yeux d'une partie de l'opinion publique.

En février, un sondage publié par le *Jerusalem Post* accordait *dix-neuf* sièges à une liste dont M. Dayan serait le chef de file. A la fin du mois de mars, le même organisme de sondage ne lui accordait plus que neuf sièges. A présent que la composition de la liste est connue, elle ne retient guère l'attention. M. Dayan n'a *pas su ou* pu *s'entourer* de personnalités dont l'adhésion semblait nécessaire. On relève notamment l'absence de M. Ezer Weizman qui, lui aussi, a démissionné avec éclat du gouvernement Begin en 1979 et dont la popularité semblait indispensable pour donner de l'envergure à un mouvement se voulant « centriste ». Autre démissionnaire *du cabinet Begin*, l'ancien ministre des finances, M. Ygael Horowitz, s'est récusé au dernier moment et a décidé de faire concurrence au nouveau parti. Dans ces conditions, M. Dayan pourrait seulement espérer jouer, dit-on, un rôle d'appoint dans une future coalition gouvernementale, qu'elle soit formée par le Likoud ou les travaillistes. Certains prétendent que *désormais M. Dayan ne vise* plus que l'obtention d'un poste ministériel.

La « remontée » du Likoud

La déception de ceux qui attendaient l'ouverture d'une « *troisième voie* » *semble avoir* profité à un Likoud que l'on disait partout en Israël moribond. C'est le véritable événement qui provoque l'agitation de la classe politique, et plus particulièrement l'inquiétude des dirigeants travaillistes. Le 31 mars, le *Jerusalem Post* a publié une *enquête* qui indiquait que le Likoud aurait regagné dix sièges en l'espace d'un mois. De telles fluctuations, dont l'opinion israélienne est coutumière, peuvent paraître douteuses et sujettes à de nouveaux revirements. Mais d'autres *sondages et d'autres pronostics* confirment apparemment ce rétablissement étonnant, qui demeure toutefois relatif puisque le parti travailliste conserverait toujours une nette avance de quarante-cinq sièges contre trente-trois *au* Likoud. Il est certain que *le* gouvernement de M. Begin s'est quelque peu ressaisi avec la nomination d'un nouveau ministre des finances en janvier, qui a pris immédiatement des mesures spectaculaires vite dénoncées comme « *démagogiques* » et « *électoralistes* » par les travaillistes : *baisse artificielle des prix* sur certains produits de consommation et légère diminution des impôts. Ces décisions ont quelque peu atténué les accusations graves portées contre l'administration du Likoud au moment où M. Begin s'était résigné à provoquer des *élections anticipées*.

A propos de la politique économique, sujet d'importance primordiale pour un électorat choqué par une inflation démesurée, les travaillistes éprouvent des difficultés pour susciter la confiance. M. Shimon Pérès, président du parti, a subi récemment un échec en ne parvenant pas à imposer la désignation de M. Avraham Levinson comme candidat au Trésor. Il s'agissait d'un incident fâcheux, car M. Levinson semblait avoir les faveurs du public, et s'était lui qui avait été chargé de présenter le programme économique du parti.

La rivalité qui continue d'opposer M. Pérès à M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre, ne cesse, d'autre part, de nuire à l'image du parti. Et à cela s'ajoutent d'autres *disputes intestines* que le parti travailliste, qui a trop cru à son avantage, ne parvient pas à surmonter.

La presse reproche à un parti travailliste convalescent de s'être depuis des mois endormi sur des lauriers qui étaient loin d'être glanés. *En revanche*, la *coalition* gouvernementale décriée pour ses divisions et sa paralysie met maintenant l'accent sur son sens de l'efficacité au moins dans un domaine, celui des implantations dans les territoires occupés. Le Likoud fournit actuellement des *efforts* considérables pour « respecter ses promesses », et cela peut se révéler payant si l'on en croit les informations données par plusieurs récents sondages qui soulignent que 60 à 70 % des Israéliens sont, en principe, favorables au développement de la colonisation.

Tenant compte de l'évolution progressive d'une opinion publique de *plus* en *plus craintive* à l'égard des « concessions » demandées à Israël pour la paix, de nombreux observateurs estiment que la réputation de fermeté sinon d'intransigeance attribuée à M. Begin est pour lui un atout, notamment quand le gouvernement met l'*accent sur* la détérioration de la situation au Liban et déclare qu'Israël ne peut y rester indifférent.

FRANCIS CORNU.

Liban

L'armée syrienne poursuit le bombardement de Zahlé

(Suite de la première page.)

Les conditions de vie à Zahlé sont de plus en plus précaires, ainsi qu'en témoigne un S.O.S. à l'opinion mondiale, lancé par le corps médical de cette ville, où il est dit : « *(...) C'est un carnage. Nous sommes une trentaine de médecins, quelques-uns généralistes et dix chirurgiens, qui, admirablement secondés par une trentaine d'auxiliaires, tentons de secourir une population décimée par les explosions, assoiffée et affamée par un blocus (...).*

« *Nous n'indiquons pas les emplacements des centres de secours par téléphone car toute fuite de ces informations entraînerait l'inexorable bombardement de ces centres. La salle d'opération de l'hôpital de Tell-Chiha a été détruite (...). L'hôpital gouvernemental de Maallaka a été fermé depuis longtemps. Le dispensaire de la Croix-Rouge libanaise ainsi que les centres de la Croix-Rouge internationale ont été pilonnés sans arrêt et, mardi encore, ils ont subi deux heures de bombardements ininterrompus. Nous tentons de soigner dans la ville plus de trois cents blessés dont l'état est sérieux, qui hurlent ou geignent d'une douleur que nous ne parvenons pas à soulager. Nous opérons quand nous le pouvons et, le plus souvent, à la lueur de bougies.* »

Des équipes de volontaires, notamment une antenne chirurgicale française de Médecins sans frontières, tentent de pénétrer à Zahlé dans le sillage du C.I.C.R., *sans succès jusqu'à présent*. Le C.I.C.R. lui-même ne parvient pas à y envoyer tous les jours son convoi de secours. Les équipements sanitaires apportés par deux Transall français n'ont pu, jusqu'à présent, être acheminés vers Zahlé.

L'impasse diplomatique demeure. L'émissaire syrien, M. Khaddam, s'est montré intraitable : son gouvernement maintient les seize conditions qu'il a posées à l'arrêt des combats, *et, s'il n'a pas d'exigence* précise concernant Beyrouth, il entend prendre le contrôle de Zahlé, et le faire avec le concours d'une unité de l'armée libanaise, dont il trierait lui-même les éléments, et qui serait placée sous commandement syrien. Cette condition, et les autres, ayant été rejetée par l'armée libanaise et les milices chrétiennes, aucune solution n'est ébauchée.

M. Khaddam a vigoureusement dénoncé le « *pari sur Israël* » des milices chrétiennes, la prise de position du *secrétaire* d'Etat américain, M. Haig, et a rejeté l'accusation de « *bombardement* » de certains quartiers par les troupes syriennes. « *Il n'y a pas*, a-t-il dit, *de quartiers qui soient bombardés. Il y a des bandes qui combattent la FAD, laquelle est la force de la légalité au Liban. Un criminel n'a pas le droit de se protéger derrière le refuge qu'il a choisi.* »

La position américaine apparaît de plus en plus comme un des principaux éléments nouveaux de la crise libanaise. Si on ne peut soutenir que *Washington* a pris fait et cause pour le camp chrétien, du moins, et pour la première fois depuis 1975, son attitude est-elle nettement anti-syrienne et pourrait ne plus constituer un frein pour Israël.

C'est ainsi que l'on perçoit les choses à Beyrouth, surtout dans les milieux palestino-progressistes, où l'on prend la menace israélienne au sérieux et où l'on s'étonne que la Syrie n'en fasse pas plus cas. *L'ambassadeur* des Etats-Unis, M. Dean, après avoir conféré avec M. Haig, lundi, à Amman, a été reçu par le président Sarkis, à qui il a transmis des « *informations* » dont il n'a pas voulu divulguer la teneur.

On note que, mis en cause par les Etats-Unis, qui multiplient les avertissements à son égard, l'*Union* soviétique a retourné l'accusation, affirmant, dans une dépêche de l'agence Tass, que « *les Etats-Unis et leurs alliés de Tel-Aviv et du Caire sont entièrement responsables des événements du Liban, aussi bien que de la détérioration de la situation au Proche-Orient (...). Israël cherche à substituer au règlement du conflit arabo-israélien et du problème palestinien la formation d'une alliance militaro-politique anti-soviétique et anti-arabe* ».

La France, enfin, est entrée activement en *scène*. Elle a délégué à Damas M. Louis de Guiringaud, dont l'intervention s'est d'ailleurs heurtée à une fin de non-recevoir ; il pourrait s'y *rendre* à *nouveau*. Pour sa part, M. Hubert Argod, ancien ambassadeur de France au Liban et envoyé de M. Giscard d'Estaing, a été reçu par le président Sarkis, à qui il a transmis un « *message d'amitié et de compréhension de la part du chef de l'Etat français* ». Il a souligné que sa mission consistait à « *se renseigner sur la situation et les événements des derniers jours* » et qu'il avait évoqué « *le concours que la France peut apporter au Liban* » (1).

LUCIEN GEORGE.

(1) M. François-Poncet a déclaré, mardi soir à TF 1, que l'application effective du cessez-le-feu « *pose naturellement le problème d'une force d'interposition qui pourrait être soit l'armée libanaise, soit éventuellement une force internationale* », mais que la France attend le retour de son émissaire pour « *voir quelles initiatives elle pourrait prendre* ».

● *L'ambassade de la République arabe syrienne à Paris*, déplorant que « *les nouvelles rapportées devant l'opinion publique française à propos du Liban subissent une déformation* », fait une mise au point assurant que, « *contrairement à ce qu'il a été dit et écrit, la responsabilité des récents affrontements meurtriers survenus dernièrement au Liban incombe entièrement aux phalangistes qui ont ouvert les premiers le feu sur la FAD, le jour même où l'accord conclu entre les présidents syrien et libanais devait entrer en vigueur et ce dans le but évident de saboter toute démarche visant à restaurer la paix et l'entente nationale au Liban* ».

La tournée du secrétaire d'État américain

M. Haig n'a pas rallié le roi Hussein au « consensus stratégique » contre la menace soviétique

M. Alexander Haig a quitté Ryad pour Madrid ce mercredi 8 avril. Le secrétaire d'Etat américain était arrivé la veille dans la capitale saoudienne, quatrième et dernière étape de sa tournée au Proche-Orient. Il s'est entretenu avec le prince héritier Fahd, vice-premier ministre, le prince Saoud al Fayçal, ministre des affaires étrangères, et, juste avant son départ, avec le roi Khaled.

A peine arrivé à Ryad mardi, un *membre* de la délégation américaine avait lancé un pressant appel à la cessation des combats au Liban. « *Nous demandons à toutes les parties concernées d'être conscientes des imprévisibles conséquences d'une escalade* », a-t-il déclaré. Il a précisé que la *décision de lancer cet appel* a été prise au cours de la réunion que M. Haig avait eue avant son départ d'Amman avec les ambassadeurs des Etats-Unis à Damas et à Beyrouth, MM. Talcott Seelye et John Gunther Dean.

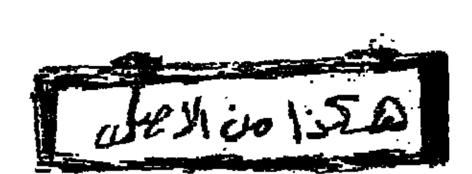
Bien que la délégation parle de « *succès complet* », après de « *franches discussions* » M. Haig n'a apparemment pas réussi à convaincre le roi Hussein d'adhérer au « *consensus stratégique* » envisagé par l'administration américaine pour faire obstacle à l'« *infiltration soviétique* » dans la région. Le souverain a, en effet, rejeté la « *politique des pactes* », en faisant remarquer à son interlocuteur qu'elle est de nature à dépouiller le conflit du Proche-Orient de sa spécificité.

Pour le roi Hussein, les menaces de l'expansionnisme soviétique sont une conséquence de la radicalisation des peuples de la région face à la « *politique annexionniste* » d'Israël soutenu par les Etats-Unis. Il a également souligné que les accords de Camp *David ont* conduit à une impasse et qu'il convient d'y renoncer au profit d'une conférence internationale sur le Proche-Orient avec la participation, entre autres, de l'Union soviétique.

Autre point de divergence : l'Organisation de libération de la Palestine. M. Haig avait déclaré lundi à Jérusalem, selon le chef de l'opposition, M. Shimon Perès, qu'il « *refusait la participation de l'O.L.P. à des négociations* » alors que ses interlocuteurs jordaniens lui ont rappelé que « *l'O.L.P. est le seul représentant légitime du peuple palestinien et doit participer à toutes les négociations sur les territoires occupés* ».

De même, si les Saoudiens ont des vues identiques à celles des Américains dans le principe, ils inversent, dans la pratique, l'ordre des priorités : les Etats-Unis estiment que la stabilité qui serait assurée par la lutte contre la menace soviétique faciliterait la *solution du conflit israélo-arabe* et du problème palestinien, tandis que les Saoudiens affirment qu'il n'est pas de consensus politique ou militaire, ni de stabilité possible, sans le règlement préalable de la question palestinienne. — *(A.F.P.)*

● *Vente de cinq Boeing américains à l'Irak.* — Les Etats-Unis ont décidé d'approuver la vente à l'Irak de deux Boeing-747 et de trois 727 d'un montant de 183,6 millions de dollars. L'accord sera définitif le 1er mai, le Sénat et la Chambre des représentants n'ayant pas manifesté l'intention de s'y opposer. Jusqu'ici Washington avait refusé cette transaction, l'Irak étant considéré comme un pays « *terroriste* ». En expliquant ce changement, l'administration a précisé que Bagdad s'est engagé à ne pas utiliser ces appareils à des fins militaires. Elle a souligné surtout que cet accord « *renforcera la compétitivité de l'aéronautique américaine au Proche-Orient où elle a subi des pertes importantes, l'an dernier, du fait de l'Airbus* ». — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

Ouverture à Genève de la conférence sur les réfugiés

Cent trente et un pays ont été invités à la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés d'Afrique (CIARA), qui se tient à Genève les 9 et 10 avril. Convoquée par l'Organisation des nations unies, cette conférence, à laquelle la France sera représentée par M. Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères, vise à « obtenir des ressources supplémentaires pour permettre aux pays africains de faire face à la responsabilité, déjà écrasante, que leur impose l'accueil de plusieurs millions de réfugiés ».

Après avoir rencontré à Genève les dirigeants du Haut-Commissariat des nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), notre envoyé spécial a participé à « un séminaire itinérant » organisé par celui-ci en Angola, en Tanzanie et au Soudan, pour mesurer l'ampleur du problème et voir les solutions apportées.

Cinq millions d'êtres déracinés

De notre envoyé spécial

Wad-El-Hillewa (confins soudano-éthiopiens) — « *Einstein aussi était un réfugié* » : collée dans le bureau du responsable du centre de transit, l'affiche du H.C.R., qui rappelle cette vérité sous un portrait du célèbre physicien allemand naturalisé américain, a ici un caractère involontairement dérisoire. Les êtres humains qui gisent aux abords du bureau, sous des tentes, dans un hangar où il doit bien faire 40 °C, ne pensent pas ; ils survivent dans une sorte d'hébétude dont seule les sort la vue d'une nourriture frugale.

A une journée de « voiture tout terrain » de Khartoum, Wad-El-Hillewa, près de Gedaref, se trouve à une quarantaine de kilomètres de la frontière éthiopienne. Chaque jour ce village soudanais voit arriver, à pied, de nouveaux réfugiés éthiopiens : familles qui fuient les combats en Erythrée, paysans du Tigre chassés par la sécheresse. Combien sont en mesure de comprendre le message d'espoir que constitue une autre affiche du H.C.R. annonçant la conférence de Genève ?

Avec cinq cent mille réfugiés, le Soudan est, après la Somalie qui en abrite un million cinq cent mille, un des pays africains les plus concernés par la conférence, et il a joué un rôle actif pour sa préparation. Il s'agit pour Khartoum de rassembler dans des camps ou des villages nouveaux, assez loin des frontières pour éviter des ennuis avec les pays voisins plus de quatre cent mille Ethiopiens mais aussi dix-huit mille Tchadiens victimes de la guerre civile et des dizaines de milliers d'Ougandais qui ont fui récemment des massacres tribaux. Peu d'exemples illustrent aussi bien la diversité de ce qu'on entend par « réfugiés » en Afrique. Comme beaucoup d'autres pays du continent noir, le Soudan, qui recevra en principe du H.C.R. une aide d'une valeur de 25 millions de dollars cette année, entend profiter de la conférence pour obtenir une rallonge exceptionnelle.

La tenue de la conférence de Genève sur les réfugiés de l'Asie du Sud-Est, en juillet 1979, a donné aux gouvernements africains l'idée de demander une conférence analogue. Un réfugié sur deux dans le monde est africain, font valoir ces gouvernements. En 1970, on évaluait à 750 000 le nombre des réfugiés en Afrique. Dix ans plus tard on en comptait cinq millions et leur nombre continue d'augmenter. Le nombre total des réfugiés en Afrique dépasse maintenant la population de nombreux pays de ce continent. L'Afrique estime donc qu'elle est défavorisée en ce qui concerne l'aide internationale et avance des chiffres tendant à démontrer que les réfugiés d'Asie « coûtent » infiniment plus que les siens.

Les deux situations ne sont pas exactement comparables. L'aide aux réfugiés d'Asie du Sud-Est a surtout consisté à transporter ces réfugiés dans des pays éloignés (en Europe et en Amérique du Nord) où ils sont rapidement devenus « autosuffisants », ce qui n'est pas le cas des Africains. Toutefois, le HCR reconnaît qu'après l'effort fait en 1978-980 en faveur des Asiatiques, il convient de mieux répartir l'aide.

Sur un effectif total de mille sept cents agents à plein temps du H.C.R., dont cinq cents vivent à Genève, seulement trois cents expatriés travaillent en Afrique. Il s'y ajoute il est vrai de nombreux volontaires d'associations bénévoles (par exemple Médecins sans frontières) dont le H.C.R. coordonne l'action et environ un millier d'Africains recrutés par le H.C.R. à titre d'agents locaux.

En pratique, le H.C.R. est représenté dans chaque pays par un chef de mission, d'une autre race ou de race africaine mais pas du même pays, responsable d'agents dont le nombre varie en fonction de l'étendue du problème (au Soudan par exemple : vingt expatriés et soixante « locaux »). Ces agents vivent souvent hors des capitales dans des conditions qui ne correspondent guère à l'image qu'on se fait habituellement de la vie du fonctionnaire international. Contrairement à une idée reçue, le budget de fonctionnement du H.C.R. n'est que de 9 % du budget total ; cela ne permet pas l'envoi de climatiseurs ou de caisses d'eau minérale dans des régions où le thé est la seule boisson conseillée.

Le H.C.R. *fournit* une aide, le plus souvent en nature, aux pays d'accueil mais il n'est pas « opérationnel ». Son rôle se limite à l'élaboration d'un programme de secours aux réfugiés par des consultations avec le gouvernement concerné, qui reste souverain quand il s'agit de passer aux actes. L'interlocuteur habituel du chef de la mission locale du H.C.R. est le ministre de l'intérieur du pays d'accueil, assisté dans certains cas d'un commissaire aux réfugiés. Après l'aide d'urgence, l'objectif final est de permettre aux réfugiés de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, selon les normes africaines, en les installant soit à proximité de villes où ils peuvent trouver du travail, soit dans des collectivités rurales.

La conférence de Genève s'inscrit dans un cadre d'expansion et de diversification des activités du H.C.R., la notion de réfugié tendant à s'appliquer non seulement à des personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient d'y être persécutées, mais aussi, comme le demande l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), à celles qui sont « déplacées » à l'intérieur de leur pays en raison d'« événements troublant l'ordre public » : conflits tribaux, luttes entre mouvements rivaux comme celle qui oppose actuellement l'UNITA au M.P.L.A. en Angola.

En 1978, le budget total du H.C.R. était de 125 millions de dollars. Il est passé de 250 millions en 1979 à 500 millions en 1980. Pour des raisons historiques — dans les années 1950, le réfugié était le plus souvent un homme qui avait « choisi la liberté », — les Occidentaux sont les principaux bailleurs de fonds, les Etats-Unis en tête avec plus du quart de l'aide totale.

L'U.R.S.S. peut dire qu'elle contribue aux activités du H.C.R. puisqu'elle cotise à l'ONU dont l'apport constitue une partie — peu importante — des ressources rassemblées à Genève. Mais elle répond sans empressement aux demandes d'aides « au coup par coup » qui permettent au H.C.R. de mener à bien l'essentiel de son action, préférant accorder une aide bilatérale aux « pays amis ». En revanche la Chine, dès son entrée à l'ONU, s'est montrée intéressée et siège au comité exécutif du H.C.R.

Bien entendu, les pays qui répondent aux appels du H.C.R. ont le droit de demander que leur concours soit affecté à tel ou tel programme plutôt qu'à un autre. Il est fatal que des considérations d'ordre politique se cachent derrière les discours humanitaires qui seront prononcés à Genève. Pays d'accueil de centaines de milliers de réfugiés qui fuient la guerre menée par le régime marxiste pro-soviétique d'Addis-Abeba en Ogaden et en Erythrée, le Soudan et la Somalie peuvent compter sur les sympathies des plus importants donateurs occidentaux. Les gouvernements qui hébergent les Namibiens en lutte contre l'Afrique du Sud ne seront sans doute entendus que par les pays scandinaves, qui versent leur aide au H.C.R. en lui laissant toute latitude pour le choix du programme auquel elle sera consacrée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le test des toilettes

De notre envoyé spécial

Luena. — Une des réussites du H.C.R. est le rapatriement, à partir de 1976, de deux cent mille Zaïrois qui s'étaient installés en Angola du temps de la présence portugaise, et de cent mille Angolais réfugiés au Zaïre. Ces mouvements de population n'ont été possibles qu'après de laborieuses négociations entre les gouvernements concernés, rendues délicates par le soutien que Kinshasa avait accordé au F.N.L.A., rival du M.P.L.A., avant que celui-ci ne l'emporte.

Arrivés pour la plupart en Angola en 1977, quelque dix-huit mille Zaïrois opposés au régime du président Mobutu ont décidé de rester dans ce pays. Six mille d'entre eux se trouvent à Chimbila, localité située à deux heures de route de Luena, l'ancienne Luso portugaise, principale ville de la province de Moxico, distante de 200 kilomètres de la frontière zaïroise et de 1 400 kilomètres de Luanda, avec laquelle elle communique surtout par voie aérienne, en raison de l'insécurité entretenue dans le centre du pays par les maquis de l'UNITA.

Les responsables qui encadrent étroitement la population de Chimbila expliquent par les difficultés actuelles de l'Angola le dénuement dans lequel se trouvent les réfugiés. On nous avait annoncé la visite d'un « centre de soins ». Ce n'était qu'une pièce sale, meublée d'un banc et d'une table sur laquelle trônait un registre crasseux où un bureaucrate avait simplement consigné les maladies des « consultants » : malaria, syphilis, etc. Aucun appareil d'auscultation, pas le moindre médicament. Il y a aussi une « école » : quelques bancs devant lesquels trois professeurs sont censés apprendre à lire à cinq cents élèves, sous un toit de tôle ondulée. C'était l'école du village africain du temps des Portugais. Du moins ceux-ci avaient-ils installé des toilettes. Aujourd'hui, la fosse d'aisance est remplie de détritus, les robinets des lavabos ont été arrachés. Des ampoules électriques aux crayons, il y a dans la région toutes sortes de « *ruptures de stocks* », mais les responsables africains du camp ne pourraient-ils pas se donner la peine d'entretenir ce qui existait déjà ?

Tous les camps de réfugiés créés avec l'aide du H.C.R. ne sont pas comme celui-là. Il faut cependant savoir que les irréprochables dossiers de statistiques distribués à la conférence de Genève cachent souvent des réalités sordides. Notre visite était pour le responsable européen du « *programme zaïrois* » installé à Luanda la première occasion de se rendre à Luena. Les pays donateurs sollicités à Genève ne pourraient-ils pas demander que le H.C.R. soit autorisé à exercer à tout le moins un droit de regard sur les « réalisations » pour lesquelles il recueille l'aide internationale ? — J. de La G.

AFRIQUE

L'inextricable conflit saharien

III. — Un dossier plein de surprises

Abandonnant « momentanément » le sable au Front Polisario, maître du désert, les Marocains s'installent dans les points forts et construisent le « mur » qui doit protéger des assauts des maquisards la population et les phosphates concentrés dans le « triangle utile ». Aucun des belligérants ne pouvant emporter la décision, c'est une épreuve d'endurance qui est désormais engagée, mais son issue ne dépend pas uniquement des adversaires aux prises. (« Le Monde » des 7 et 8 avril.)

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Nouakchott. — Fille de l'indépendance — les oasis historiques de Chinguetti, Ouaddane, Oualata et Tichitt sont en cours de restauration après une période de décadence — la capitale mauritanienne s'est édifiée près du port, mais au milieu des *sables*, autour des quartiers résidentiels et administratifs. Là se trouvent les belles *villas agrémentées de* bougainvillées, d'hibiscus, et de canas. Viennent ensuite les demeures sans jardins, puis les maisons modestes, enfin les barraques en bois et les tentes où s'entassent les nomades qui ont fui la sécheresse et la guerre.

Les invités de notre hôte — ministres, hauts fonctionnaires, hommes d'affaires — portent l'ample *daraa* (boubou bleu ou blanc). Ils se déchaussent et délaissent les divans disposés autour du salon pour s'asseoir sur le tapis. En signe de bienvenue, on fait passer des dattes et une jatte de bois remplie de lait de chamelle. Suivent les trois thés, non moins rituels : *« Le premier amer comme la vie, le second fort comme l'amour, le troisième suave comme la mort »*, selon le dicton de ce peuple de marabouts et de guerriers. On retrouve les mêmes coutumes de l'oued Draa au fleuve Sénégal, d'El-Aïoun à Tindouf...

Parallèlement aux conflits qui ont périodiquement agité la région depuis le début du siècle, une bataille politico-juridique inspirée par l'histoire, la géographie, la tradition, les ethnies, les intérêts économiques et stratégiques, le jeu des puissances, oppose les parties intéressées. Depuis les indépendances, ces voisins ne cessent de s'affronter à l'O.N.U., à l'O.U.A., à la Cour internationale de La Haye...

En écoutant les arguments des uns et des autres, dans les ministères de Rabat, de Nouakchott et d'Alger, sous les tentes de Smara, dans le fortin de Bir-Moghrein ou à la belle *étoile* avec les combattants du Front Polisario, nous ne pouvions nous empêcher de penser à ce précieux conseil de Robert Montagne, ancien professeur au Collège de France : *« Pour comprendre le Sahara, nous abandonnerons nos préjugés, notre manière de compter le temps, de diviser l'espace, de prévoir l'avenir, de juger les hommes et les choses. »* Plaidoyers et réquisitoires passionnés nourrissent un dossier d'autant plus complexe qu'il est arrivé aux intéressés de modifier radicalement leurs positions en fonction des circonstances.

Se fondant sur son passé de *plus vieil Etat constitué* de la région, le Maroc, redevenu indépendant en 1956, revendique la Mauritanie et le Sahara espagnol, en faisant valoir son droit à reconstituer son intégrité territoriale. « *La France*, nous dit un des collaborateurs du roi, *a commencé par grignoter nos territoires du Sud, de Béchar à Tindouf et au-delà pour agrandir l'Algérie française, puis elle a créé artificiellement la Mauritanie pour sauvegarder ses intérêts économiques* (fer de Zouérate) *et éviter qu'un « Grand Maroc » ne fasse contrepoids à sa propre puissance au Maghreb. Aujourd'hui, nous ne nous laisserons pas amputer de nos provinces sahariennes récupérées. »*

« Nous sommes une réalité... »

Nos interlocuteurs mauritaniens protestent avec vigueur : *« Nous sommes une réalité géographique, historique, ethnique et culturelle. Les Marocains veulent ignorer que la France a tenu compte des tribus maures qui coexistent avec les Noirs du Sud depuis des siècles : elles ont toujours eu leur organisation politique propre et leur aire de mouvance, qui s'étend de la région d'Azawad (nord du Mali), entre Tombouctou et le fleuve Sénégal, à l'Anti-Atlas* (sud du Maroc), *au-dessus de l'oued Draa. C'est parce que le Mouggar* (foire) *de Tindouf était un lieu de rencontre et de concertation entre les Maures et les Touareg que les Français l'ont interdit et ont pris le contrôle de cette oasis. Un Livre blanc marocain (1960) rappelle que c'est Madrid qui a substitué l'appellation Sahara espagnol à celle de Sahara mauritanien. »*

Dès lors il n'est guère surprenant que Nouakchott et Rabat revendiquent avec une égale âpreté ce territoire riche en phosphates, qui faillit être libéré en 1956 par l'Armée de libération marocaine, composée de Sahraouis. En 1957, l'opération Ecouvillon, montée par les Français, le restitue à l'Espagne. Moins de dix ans plus tard, des voix plaident à nouveau la cause de ces arpents de sable que chacun convoite pour des raisons différentes. Parmi elles, celle de M. Abadila Ould Mohamed Laghdaf, petit-fils du fondateur de Smara, Ma el-Aïnin, qui faillit renverser la dynastie alaouite et que revendiquent comme étant un des leurs à la fois Marocains, Mauritaniens et Sahraouis. Il déclare à l'ONU, le 16 novembre 1966 : *« Le peuple du Sahara est un peuple glorieux au passé illustre qui possède sa propre culture et sa propre civilisation... Il veut la liberté et l'indépendance immédiate et totale de son pays. Il est essentiel que tous les Sahariens participent aux élections que les Nations unies se doivent d'organiser... A cette fin, tous les réfugiés qui ont fui l'oppression espagnole doivent pouvoir rentrer. »* Depuis, les instances régionales et internationales n'ont cessé de recommander l'application du droit à l'autodétermination par l'organisation d'un référendum dans les frontières héritées de la colonisation.

Soutenant que les Sahraouis *« se sont déjà déterminés »* en 1975, le Maroc avait présenté au comité des sages de l'O.U.A. à Freetown II, en septembre 1980, le président de l'ancienne Jamaa et les dirigeants de tous les mouvements de libération ralliés à Rabat, à l'exception du Front Polisario. Ce dernier avait alors proclamé : *« Ces gens-là ne représentent rien. » « Il faut rouvrir ce dossier si on ne veut pas être complètement perdu dans ces querelles »*, affirme M. Mohamed Bandir, haut fonctionnaire mauritanien, et ancien chef militaire du Polisario.

La création du Polisario

Fondé en 1968, raconte-t-il, le Front de libération du Sahara, organise une grande manifestation le 17 juin 1970 à El Aïoun. Il remet une pétition en trois points au général Perez Delema, gouverneur de la province : autonomie interne ; accord entre le F.L.S. et le gouvernement espagnol *fixant la date limite pour* la proclamation de l'indépendance du Sahara et l'évacuation des troupes espagnoles ; enfin refus d'exploitation des ressources sans le consentement du F.L.S. Trois bataillons interviennent et arrêtent des centaines de personnes, dont le fondateur du mouvement, Mohamed Sid Ibrahim Bassiri, qui sera torturé à mort.

« *L'échec du F.L.S.*, poursuit M. Bendir, *nous avait conduit à fonder en 1971 le mouvement embryonnaire qui donnera naissance le 10 mai 1973 au Front populaire pour la libération de Saguiat-el-Hamra et le Rio de Oro »* (Polisario). *Il bénéficie du soutien des Mauritaniens et du colonel Kadhafi qui recommande toutefois, au nom de l'unité, une fusion du Sahara occidental avec la Mauritanie pour éviter la formation d'un Etat arabe supplémentaire. »*

Entre-temps, le Morehob (Mouvement révolutionnaire des hommes bleus) avait vu le jour en 1969 : il prône le recours à la lutte armée, mais en *1975* son chef, M. Eduardo Moha, qui n'a guère de troupes, se rallie aux thèses de Rabat et rejoint *deux autres organisations* pro-marocaines, le FLU (Front de libération et de l'unité) et l'AOSARIO. Reste le FUNS (Parti de l'union nationale sahraouie), créé par l'Espagne le 16 février 1975 pour contrer l'activité du Polisario. Autorisés à manifester devant une mission d'enquête de l'ONU, au mois de mai, les militants du P.U.N.S. arborent le drapeau sahraoui et scandent ses slogans tandis que leur chef, M. Khali Henna Ould Rachid, gagne Rabat où il fait acte d'allégeance au souverain.

A défaut de récupérer le Sahara occidental, le président Ould Daddah aurait souhaité qu'un Etat tampon sépare la Mauritanie du Maroc dont il redoutait les ambitions. Brusquement, en 1974, il renverse ses alliances : prenant ses distances avec Alger, il se rapproche de Hassan II avec qui il conclut un accord secret pour partager le Sahara occidental. Au septième sommet arabe, en octobre 1974, à Rabat, le président Boumediène annonce, dans un discours à huis clos, qu'il a été consulté. *« J'étais présent*, dit-il, *et j'ai donné mon aval de tout cœur et sans arrière-pensée. »*

Or, un an plus *tard*, l'Algérie s'opposera à l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 par lequel l'Espagne annonçait son départ du territoire le 28 février 1976 et entérinait cette entente. De cet instant, Alger apporte une aide sans réserve au Polisario qu'il avait boudé et même pourchassé à ses débuts. Pour justifier ce changement, l'Algérie assure ne pouvoir qu'appuyer un authentique mouvement de libération fondé sur les principes de l'O.U.A.

Ce retournement a donné lieu à de multiples interprétations. Les Marocains soupçonnent Boumediène d'avoir béni sans risque l'accord mauritano - marocain, parce que l'Espagne l'avait assuré au préalable qu'elle accorderait l'indépendance au territoire contesté. Le fait n'a pas été établi. En revanche, le 9 septembre 1975, M. Cortina, chef de la diplomatie espagnole, a bien formulé des promesses en ce sens, au cours d'une rencontre secrète à Alger avec Sayed et Ouali, secrétaire général du Polisario, qui devait être tué en juin 1976 dans l'attaque de Nouakchott. Par la suite, Madrid avait justifié son retournement de novembre en expliquant que ni l'Algérie, ni le Conseil de sécurité, ni la Ligue arabe ne l'avaient soutenu face au Maroc lors de la Marche verte.

On a prétendu aussi que l'Algérie voulait *« un couloir vers l'Atlantique »*. *« L'argument ne tient pas, car l'accord conclu avec le Maroc en 1972 pour l'exploitation du fer de Gara-Djebilet prévoyait une telle ouverture. En revanche, je suis persuadé que l'Algérie veut nous couper de l'Afrique noire et nous empêcher d'avoir le monopole sur les phosphates »*, nous avait dit dès 1974 M. Taïeb Benhima, qui venait de troquer à Rabat le portefeuille des affaires étrangères pour celui de l'information.

Les craintes de Boumediène

Le président Boumediène éprouvait pour sa part la crainte inverse : « *En réalité*, nous disait-il en 1976, *le président Giscard d'Estaing est favorable aux thèses de Hassan II et à la reconstitution d'un « Grand Maroc » qui isolerait l'Algérie et même la déstabiliserait. Si la France avait été logique avec son action passée, elle aurait favorisé la formation d'un ensemble mauritano - sahraoui qui aurait été un facteur d'équilibre et de stabilité dans cette région qui est la Ruhr du Maghreb. »*

Un haut fonctionnaire mauritanien, apporte dans ce débat un argument inédit. Il explique qu'il avait pris contact, début 1975, avec des dirigeants du Front Polisario qui vivaient alors à Alger dans une semi-clandestinité. Les autorités se méfiaient d'eux en raison de l'agitation qui se poursuivait depuis deux ans dans le sud algérien : des tracts avaient menacé d'incendie les puits de pétrole et de sabotage les plantations de tomates de Béchar et d'Adrar, si des mesures n'étaient pas prises en faveur des populations. *« En soutenant le Polisario, Boumediène avait désamorcé cette bombe, et son successeur sait que s'il lâche les Sahraouis, des troubles éclateront dans le Sud »*, affirme notre interlocuteur.

Que penser, enfin, des accusations selon lesquelles le Polisario ne serait plus ce qu'il était à l'origine ? Ses adversaires affirment que l'A.L.P.S. ne comprend que 10 à 20 % des combattants de l'époque héroïque — six cents à huit cents selon le général Dlimi — le reste étant composé de 50 % de Mauritaniens et de 30 à 40 % de Touaregs et de Maures du Niger et du Mali. *« Quand on sait ce qu'il faut de détermination, de persévérance, de courage, de sacrifices à nos combattants qui bravent la chaleur, la soif et la mort, il est indigne de les qualifier de mercenaires »*, nous avait dit M. Mohamed Abdelaziz. *Pour tout solde, ils ont la légende de l'histoire. J'ajoute qu'il n'est pas honteux de faire appel à des volontaires pour défendre une cause juste. Cela étant, je peux vous affirmer que nous n'avons dans nos rangs aucun étranger au peuple sahraoui. »* Cette riposte ne suffit cependant pas à clore la polémique.

Les Marocains répondent que le secrétaire général du Polisario joue sur les mots puisqu'en arabe « sahraoui » veut dire habitant du Sahara. Philosophes, les Mauritaniens consentent : *« Dans l'adversité, vous n'empêcherez jamais un nomade de voler au secours de son frère. »* Et d'ajouter que si les dirigeants maghrébins cherchent aujourd'hui une solution, c'est parce qu'ils ont le sentiment, comme Ould Daddah, hier, d'avoir joué aux apprentis sorciers, et découvrent que le conflit risque d'avoir des répercussions qu'ils ne soupçonnaient pas. Mais chacun d'eux s'étant trop engagé se trouve piégé et craint de tout perdre en acceptant un compromis. De Rabat à Alger, d'Alger à Tindouf, de Tindouf à Nouakchott, les pistes de la paix paraissent décidément encore plus difficiles à emprunter que celles du désert.

Prochain article :
LES PISTES DE LA PAIX

Le sort des prisonniers du Polisario

Nouadhibou. — Tour à tour *professeur, préfet*, consul général, directeur de la radio et administrateur à la SNIM (*Société nationale industrielle et minière*), M. Baba Fall est célèbre en Mauritanie pour avoir été enlevé par le Polisario le 1er mai 1977 à Zouerate en même temps que les six techniciens français libérés la même année à Noël. Lui ne l'a été que le 5 février dernier. *« Tout cela m'a paru injuste*, nous dit-il, *et pourtant je n'ai pas de rancœur, car les Sahraouis luttent pour leur survie. »*

Nous lui disons que, rencontré aux cérémonies de *la fête du* trône, le 3 mars dernier à Rabat, le président Senghor, nous a assuré que deux mille prisonniers noirs mauritaniens ont été tués. Il se fonde sur le fait que l'armée comprend un tiers de Maures et deux tiers de Noirs et que seuls mille Maures auraient été libérés. Le secrétaire général du Polisario, M. Abdelaziz, *a repoussé* ces accusations. Qu'en pense notre interlocuteur en tant qu'ancien *prisonnier du Front* ?

« A la dizaine près, nous étions cinq cents prisonniers mauritaniens. J'appartenais à un groupe de deux cent cinquante, mais quatre officiers amis m'ont informé de ce qui se passait dans l'autre. Je peux donc affirmer qu'il n'y a pas eu un seul prisonnier noir qui soit mort, même accidentellement, alors que quelques Maures ont été victimes de diarrhées. Deux Sénégalais ont également regagné la Mauritanie où ils vivaient et ont fait des déclarations allant dans le même sens », répond M. Baba Fall en pesant ses mots.

A Nouakchott, le chef d'état-major nous avait montré les listes desquelles il ressort qu'un nombre à peu près égal de Noirs et de Maures sont rentrés chez eux et qu'il reste un peu plus de deux cent cinquante civils et militaires encore aux mains du Polisario.

Les libérés ne cachent pas qu'ils étaient souvent traités durement. *« C'est nous qui avons construit les écoles et l'hôpital du Front Polisario dans la région de Tindouf. Quand les rendements étaient jugés insuffisants, nous étions punis. Par exemple, on nous privait de nourriture, ou d'eau. »* Fait surprenant, beaucoup se montrent *sans rancune pour les Sahraouis*. *« C'était dur, mais il faut les comprendre. Ils se battent pour avoir une patrie. »* Les pêcheurs espagnols du *Cargomar*, libérés récemment, avaient eu la même réaction : ils avaient arboré le drapeau sahraoui en descendant de l'avion à Madrid et avaient défendu les thèses du Front devant les journalistes.

P. B.

● *Un Mirage F-1 a été abattu* le dimanche 5 avril dans la région de Guelta-Zemmour, a annoncé lundi 6 le Front Polisario dans un communiqué publié à Alger. Il affirme que c'est le septième appareil de ce type détruit et indique que le pilote, le lieutenant Ahmed El-Elkili, a été tué. Rabat annonce, de son côté, que ses forces ont intercepté deux « faylaks » (bataillons de mille hommes chacun) du Polisario dans la région de Bou-Craa et leur ont *infligé de « lourdes pertes en hommes et en matériel. — (Reuter, A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans le deuxième article de Paul Balta sur « L'inextricable conflit saharien », paru dans nos éditions du 8 avril, une « coquille » a faussé les chiffres relatifs à la population concernée. Il fallait lire : 73 487 Sahraouis (chiffre confirmé par l'addition des deux chiffres suivants : 38 336 hommes et 35 151 femmes), et non pas 3 487, chiffre dérisoire qui apparaissait dans l'encadré intitulé : « Combien y a-t-il de Sahraouis ? »

AMÉRIQUES

États-Unis

LA COMMISSION BUDGÉTAIRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS A REJETÉ LE PROJET DU PRÉSIDENT

Washington (*A.F.P.*). — La commission budgétaire de la Chambre des représentants a rejeté mardi 7 avril les propositions budgétaires du président Reagan et a adopté la contre-proposition démocrate. La première défaite au Congrès du programme économique de M. Reagan a été acquise par dix-sept voix contre treize. Une défection dans les rangs démocrates — celle de M. Phil Graham (Texas) — est cependant venue renforcer le soutien des douze républicains de la commission au programme présidentiel.

La *contre-proposition démocrate*, adoptée à la même majorité, préconise un déficit budgétaire de 24,6 millions de dollars pour l'année fiscale 1982 (commençant le 1er octobre prochain) contre celui de 45 milliards de dollars prévu par le président Reagan. Elle envisage des diminutions d'impôts de 35 milliards de dollars en 1982 contre 54 milliards pour le programme Reagan et prévoit une plus faible augmentation des *dépenses* de défense et le maintien de certains programmes sociaux.

Les démocrates se refusent à envisager de nouvelles réductions d'impôts après 1982 tant que de nouvelles coupes budgétaires ne permettent pas de réduire le déficit du budget. Minoritaires au Sénat, ils disposent d'une majorité de cinquante et un sièges à la Chambre des représentants. La défection de vingt-six des quarante-quatre membres du groupe des démocrates qui se définissent « conservateurs » suffirait cependant à leur faire perdre la majorité.

M. RONALD REAGAN SUBIT UN TRAITEMENT INTENSIF AUX ANTIBIOTIQUES

Il semble que le séjour à l'hôpital de M. Reagan doive se prolonger plus longtemps qu'il n'avait été annoncé dans les jours qui ont suivi l'attentat. La température du président, qui n'est plus communiquée à la presse, serait, selon des sources médicales anonymes, légèrement inférieure à 38,5 degrés. M. Reagan, qui a été blessé par balle au poumon gauche, continue à subir un traitement intensif aux antibiotiques. La rencontre prévue les 27 et 28 avril prochains au Mexique avec le président Lopez Portillo a été reportée, et aucune nouvelle date n'a été fixée, a annoncé mardi la Maison Blanche.

M. Timothy McCarthy, un des agents des services de sécurité qui avait été blessé au ventre en s'interposant entre Hinckley et le président, a, en revanche, pu quitter mardi l'hôpital.

● *Condamnation de M. Abbie Hoffman.* — Une des principales figures de la contestation estudiantine aux Etats-Unis pendant les années 60, M. Abbie Hoffman, a été condamné à trois ans d'emprisonnement pour trafic de cocaïne, mardi 7 avril, par un tribunal de New-York. Le fondateur du mouvement Yipple (*Youth International Protest*), aujourd'hui âgé de quarante-trois ans, devra rester au moins un an en prison avant d'être libérable sur parole. M. Abbie Hoffman était accusé d'avoir organisé, en 1973, la vente de cocaïne, d'une valeur estimée à l'époque à 36 000 dollars, à un policier se faisant passer pour un acheteur éventuel. Libéré sous caution après son arrestation, il avait disparu et ne s'était rendu à la police que le 4 septembre 1980, après sept ans de vie clandestine. — *(A.F.P.)*

Quand John Hinckley fait école...

Washington (A.F.P., Reuter). — Un jeune homme âgé de vingt-deux ans, Edward Richardson, *qui s'était juré d'« achever la tâche de John Hinckley »*, l'auteur de l'attentat contre le président Reagan, a été arrêté, mardi 7 avril à New-York au moment où il s'apprêtait à partir pour Washington. Edward Richardson a été appréhendé en début d'après-midi à la gare routière de New-York par les services secrets pour avoir proféré *des menaces contre le président Reagan*. Il était armé d'un revolver de calibre 32 et allait *monter dans un autocar* en partance pour Washington, via Philadelphie, a indiqué un porte-parole des services secrets. Richardson a été officiellement inculpé, pour « menaces de mort » contre le président, dans la soirée de mardi.

Une lettre manuscrite et plusieurs cartouches de calibre 32 avaient été découvertes, mardi matin, par une femme de ménage, dans la chambre qu'occupait Richardson dans un hôtel de New-Haven (Connecticut), au nord de New-York. *« Je pars maintenant pour Washington afin d'achever la tâche entreprise par Hinckley »*, disait cette lettre *adressée à de mystérieux « pouvoirs fascistes »* et accompagnée d'une photo du président.

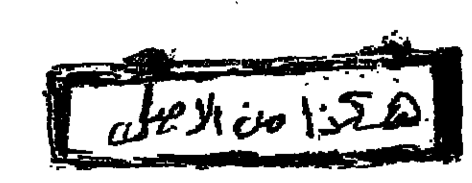
« Ronald Reagan va être tué et le pays va virer à gauche », *déclarait le jeune homme dans sa lettre, signée « Cour populaire internationale »*. En outre, Richardson menaçait de s'en prendre à d'autres *« personnalités politiques de droite »* s'il n'arrivait pas à « avoir » Reagan.

Les enquêteurs ne disposaient, mardi soir, que de peu d'éléments, *mais étaient frappés par* les similitudes entre Richardson et Hinckley. Dans une partie de *la lettre qui n'a pas été rendue* publique, Richardson affirme en effet son « affection » pour l'actrice Jodie Foster. Or, c'est pour attirer l'attention de la jeune actrice que Hinckley avait décidé d'assassiner le président américain.

Richardson séjournait dans le même hôtel de New-Haven que Hinckley. C'est à New-Haven que Hinckley a tenté d'entrer en contact avec Jodie Foster, actuellement étudiante à l'université Yale, toute proche. Le F.B.I. avait été prévenu, lundi, d'une alerte à la bombe dans un bâtiment universitaire où loge l'actrice. La communication téléphonique anonyme, selon le F.B.I., provenait de l'hôtel où se trouvait Richardson.

Les deux jeunes gens ont vécu, en outre, pendant plusieurs années, dans la même région du Colorado, à quelque trente kilomètres de distance seulement. Un porte-parole du F.B.I. a indiqué, cependant, qu'aucun lien n'avait jusqu'à présent été découvert *entre les deux hommes*.

● *L'entraîneur de Nadia Comaneci demande l'asile politique.* — L'entraîneur roumain Bela Karoly, artisan du triomphe de Nadia Comaneci aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976, a demandé, avec sa femme et le chorégraphe de l'équipe roumaine de gymnastique, M. Gesza Poszar, l'asile politique aux Etats-Unis, au terme d'une tournée de quatre semaines aux Etats-Unis de cette équipe.



AFRIQUE

Algérie

Au terme d'une longue tournée en Afrique

Le président Chadli Bendjedid participera à Lagos à un « sommet » sur le Tchad

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid quitte, ce mercredi 8 avril, la Tanzanie pour se rendre au Congo, neuvième étape *d'une grande tournée africaine au cours de laquelle il a visité le* Mali, l'Angola, la Zambie, le Zimbabwe, le Mozambique, Madagascar et les Seychelles. La presse algérienne consacre chaque jour ses manchettes à ce voyage survenant après celui qu'il effectua au Proche-Orient en mars 1980, et souligne la double vocation africaine et arabe de l'Algérie, encore auréolée du succès remporté par sa diplomatie dans l'affaire des otages américains en Iran.

Trois thèmes ont dominé, jusqu'à présent, les entretiens du chef de l'Etat algérien : le soutien aux mouvements de libération pour concrétiser le mot d'ordre *« l'Afrique aux Africains »*, le développement de la coopération économique interafricaine et la relance de négociations globales au sein des Nations unies pour restructurer l'économie internationale, la nécessité, enfin, de promouvoir le non-alignement à l'heure où le monde connaît un regain de tension entre les blocs.

La volonté d'aider les mouvements comme la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) pour *« parachever la libération de l'Afrique »* a été particulièrement affirmée dans les capitales des pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) avec l'Afrique du Sud. L'Algérie a récemment fait don à ces pays de 6 000 tonnes de pétrole. C'est à Alger que s'est tenu, en juin 1980, le conseil des Nations unies pour la Namibie au cours duquel a été adopté un programme d'action qui est resté largement lettre morte. C'est à Alger également que doit se réunir, les 18 et 19 avril, la conférence des ministres des affaires étrangères des pays-membres du bureau de coordination des pays non alignés consacré à ce dossier.

Avec ses interlocuteurs, M. Chadli Bendjedid a également évoqué les problèmes de la Palestine et du Sahara occidental. Pour l'Algérie, la question de la Namibie et celle du Sahara sont de même nature, un pays tentant dans un cas comme dans l'autre d'établir sa mainmise sur un Etat voisin au mépris des résolutions des Nations unies et du droit des populations à l'autodétermination. Le fait que Pretoria ait fourni au Maroc une assistance militaire constitue, s'il en était besoin, un argument supplémentaire pour faire condamner Rabat par les pays qui affrontent directement l'Afrique du Sud.

Le non-alignement

Le président algérien s'est fait l'ardent défenseur de la coopé*ration économique interafricaine*, composante essentielle pour l'établissement d'un nouvel ordre international. Il estime, comme son prédécesseur, que les pays en voie de développement doivent d'abord compter sur eux-mêmes, s'entraider et établir des relations directes afin de court-circuiter les firmes multinationales. L'Algérie a donné l'exemple en réservant une partie de sa production pétrolière aux pays africains, dont le ravitaillement est ainsi garanti. Le chef de l'Etat algérien a suscité un vif intérêt en plaidant également pour une démarche *« globale et intégrée »* dans le cadre des Nations unies qui permettrait d'aborder simultanément les principaux aspects des relations Nord-Sud.

Enfin, les entretiens du président algérien ont mis l'accent sur l'actualité de la notion de non-alignement, celui-ci constituant *« une force de mobilisation permanente et positive au service de la paix »*. Tous les chefs d'Etat rencontrés ont déploré le retour à la politique des blocs qui rend encore plus précaire la situation des pays du tiers-monde, obligés dès lors de consacrer leurs efforts à préserver leur indépendance au détriment de leur développement. C'est dans cet esprit qu'à Madagascar le président Bendjedid a soutenu la proposition du président Ratsiraka de réunir à Antananarivo une conférence au sommet pour transformer l'océan Indien en zone de paix démilitarisée et dénucléarisée.

Le chef de l'Etat algérien doit terminer sa tournée en se rendant au Nigéria et au Niger, où le problème tchadien sera vraisemblablement au centre des entretiens, Lagos et Niamey s'inquiétant des initiatives du colonel Kadhafi. L'escalade nigériane du président Chadli, le 10 avril, donnera l'occasion de discuter de la constitution d'une force africaine déjà envisagée lors de la récente réunion des ministres de l'O.U.A. à Addis-Abeba. La mise sur pied de cette force, qui pourrait regrouper des unités nigérianes, algériennes, camerounaises et libyennes, serait de nature à calmer les appréhensions du président Seyni Kountche du Niger.

Les présidents Stevens (Sierra-Leone), président de l'O.U.A., Goukouni Oueddeï (Tchad), Ahidjo (Cameroun) et même le colonel Kadhafi pourraient se joindre aux présidents Shagari et Bendjedid pour discuter ce problème.

Ils pourraient formuler des propositions qui seraient soumises au comité *ad hoc* de l'O.U.A. pour le Tchad avant d'être présentées au sommet de Nairobi, en juin prochain.

DANIEL JUNQUA.

Inde

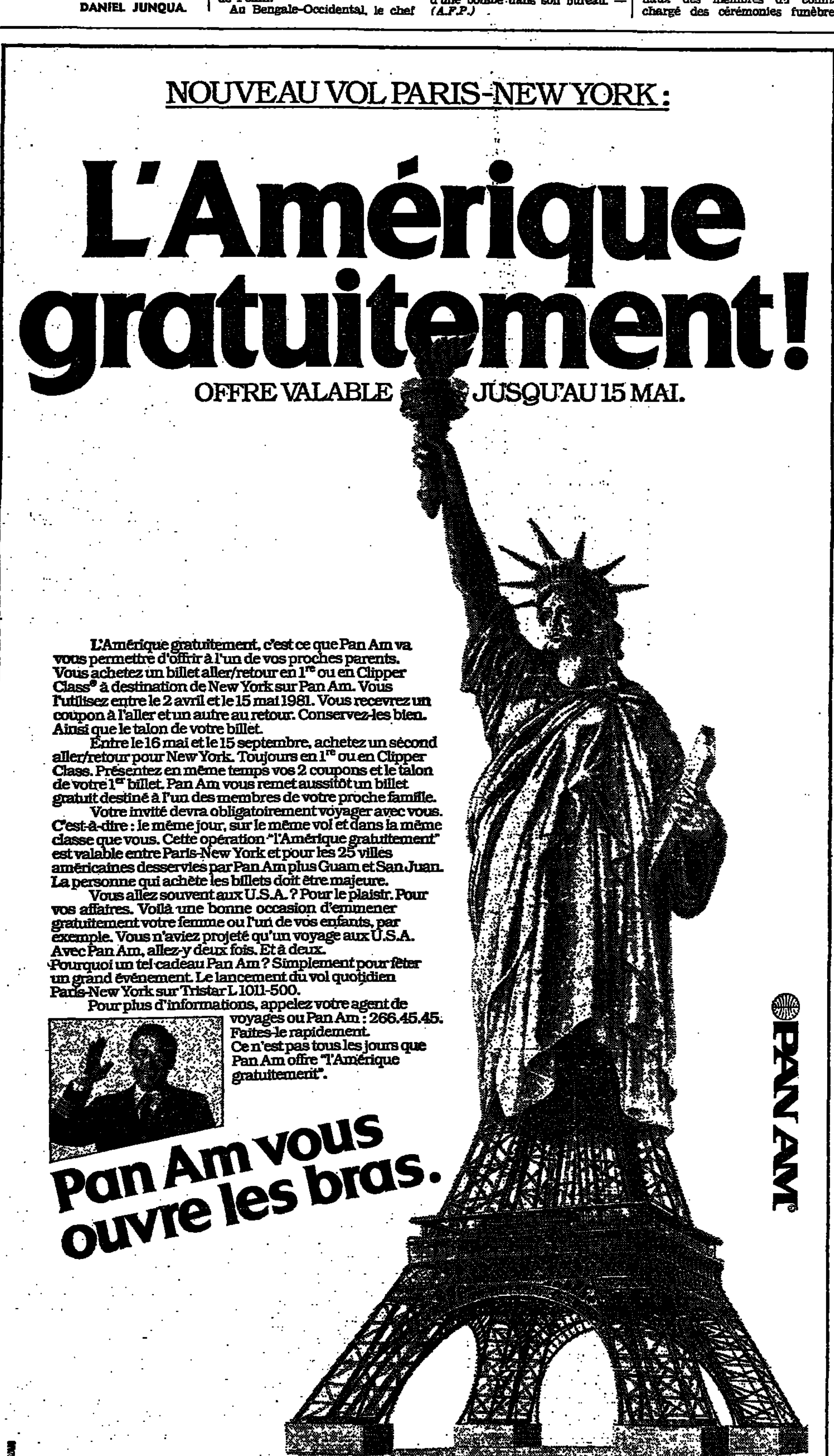
Mme GANDHI SEMBLE AVOIR ENGAGÉ UNE ÉPREUVE DE FORCE AVEC LE GOUVERNEMENT COMMUNISTE DU BENGALE-OCCIDENTAL

Le gouvernement central, dirigé par Mme Gandhi, a apparemment engagé une épreuve de force avec celui du Bengale-Occidental, dominé par le P.C. marxiste, indépendant de Moscou et de Pékin. Des affrontements, vendredi 3 avril, entre policiers et grévistes répondant à l'appel du parti du Congrès-Indira, ont fait dix morts dans cet Etat. Mme Gandhi a vraisemblablement donné son aval à une campagne d'agitation lancée par ses partisans à la suite, notamment, d'incidents au cours desquels plusieurs d'entre eux ont été tués (*le Monde* du 2 avril). Cette campagne pourrait être étendue à deux autres Etats — le Kérala, au sud, et le Tripura, au nord-est — également gouvernés par des communistes marxistes indépendants de Moscou et de Pékin.

Au Bengale-Occidental, le chef du gouvernement, M. Basu, a accusé Mme Gandhi de comploter pour renverser son gouvernement. Le Congrès-Indira a, d'autre part, mis en cause la politique du cabinet de Calcutta en matière d'éducation, supprimant l'enseignement de l'anglais dans les écoles.

Des incidents meurtriers ont aussi eu lieu, lundi 6 avril, dans l'Etat du Karnataka, au sud de l'Inde. Dix-neuf personnes au moins ont été tuées et quatre cents autres blessées lors de violentes manifestations de planteurs de tabac réclamant une hausse des prix à la production.

Enfin, un représentant du gouvernement central, M. E. S. Parthasarthi, administrateur en chef de la région du Haut-Assam, a été tué lundi à Gauhati, la capitale de l'Etat par l'explosion d'une bombe dans son bureau. — *(A.F.P.)*



ASIE

Chine

Réapparaissant pour la première fois depuis deux mois

Le nom de M. Hua Guofeng figure dans la liste des personnalités préparant les funérailles de l'écrivain Mao Dun

De notre correspondant

Pékin. — Le nom de M. Hua Guofeng est réapparu le mercredi 8 avril dans la presse de Pékin sans que l'on puisse en tirer pour autant des conclusions très claires quant à sa situation personnelle présente. L'actuel président en titre du P.C. figure en effet en tête de la liste publiée à la une de la plupart des journaux des membres du comité chargé des cérémonies funèbres de l'écrivain Mao Dun, décédé le 27 mars, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (*le Monde* du 28 mars).

La dernière mention d'une quelconque activité de M. Hua Guofeng remontait au 5 février lorsque *le Quotidien du peuple* avait *fait état de l'entrevue qu'il avait* accordée à l'occasion de la fête du printemps à l'ancien dirigeant vietnamien Hoang Van Hoan, réfugié en Chine.

Par rapport à d'autres listes publiées dans le passé dans des circonstances semblables, celle diffusée mercredi présente la caractéristique de rassembler à la fois des dirigeants politiques et des personnalités du monde des arts et des lettres. L'habitude voulait généralement auparavant que les noms de ces différents personnages soient inscrits sur deux listes distinctes.

Parmi les vingt-quatre membres titulaires du bureau politique quinze figurent sur la liste qui veillera à l'organisation des funérailles. L'absence des neuf autres s'expliquent aisément et ne présente pas de caractère anormal : il s'agit pour la plupart de représentants de l'armée, certains très âgés, ou de l'économie — deux domaines avec lesquels Mao Dun n'a pas entretenu de rapports très étroits durant sa vie. Ont été en outre *« oubliés »* M. Chen Yonggui, l'ancien dirigeant de la commune populaire de Dazhai, dont la disgrâce est acquise depuis l'an dernier, et M. Ni Zhifu, le président en titre des syndicats dont la cote ne semble pas non plus être en hausse.

Plusieurs écrivains connus, parmi lesquels Xia Yen — qui devrait succéder à Mao Dun à la présidence de l'Unon des écrivains, — Ding Lin, Ai Quing, Liu Bayu, Cao Yu et Xiai San, auteur d'une biographie de Mao Zedong, figurent également sur cette liste.

La presse a rendu ces derniers *jours un hommage particulière*ment appuyé à celui qui occupa le poste de ministre de la culture pendant les quinze premières années du régime. Elle a notamment mis en valeur le don de 250 yians (1 yian egale 3 francs) fait par Mao Dun à l'Association des écrivains pour la création d'un fonds littéraire, ainsi que la décision du comité central de rétablir l'écrivain dans sa qualité de membre du parti communiste à titre posthume.

Mao Dun, en effet, qui avait adhéré au P.C. en 1921, l'année de sa création, avait perdu *« tout contact organisationnel »* avec celui-ci dès 1928. Dans une lettre datée du 14 mars, deux semaines avant sa mort et adressée à M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti, il avait demandé à être réintégré dans les rangs du P.C., affirmant qu'il considérerait ce geste comme *« le plus grand honneur »* de sa vie.

MANUEL LUCBERT.

LES STATUES CHINOISES EXPOSÉES A PARIS ÉTAIENT BIEN DES COPIES

(De notre correspondant.)

Pékin. — Les statues de guerriers et de chevaux chinois, récemment exposées au magasin du Printemps (*le Monde* du 2 avril), étaient bien de simples copies de pièces que l'on peut admirer à Xi'an (province de Shaanxi) auprès du tombeau de l'empereur Qin Shi Huang. Une confirmation tout à fait officielle de la non-authenticité de ces prétendus trésors archéologiques a été apportée mardi 7 avril à Pékin par le bureau national chinois du patrimoine culturel.

Interrogés à ce sujet, des responsables de cet organisme ont indiqué avoir signé il y a quelque temps avec une compagnie privée de Hongkong, dirigée par un Canadien d'origine chinoise, M. Lu Dao-an, un contrat pour la vente de ces copies fabriquées en Chine dans un atelier spécialisé. A travers plusieurs intermédiaires, ces pièces auraient finalement été mises à la disposition des magasins du Printemps.

Avec une subtilité que l'on appréciera, la presse de Pékin a mis en valeur, il y a quelques jours, l'activité, nullement répréhensible, des spécialistes chinois passés maîtres dans la reproduction d'objets anciens. Sans faire la moindre allusion à l'exposition parisienne, le quotidien populaire *Pékin-Soir* a publié, en effet, le 23 mars, un article vantant, photo à l'appui, le savoir-faire et l'habileté de ces artisans.

M. L.

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A Amiens et à Lille : « On trompe les Français en leur faisant croire que l'escamoteur pourrait résoudre la crise »

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui devait donner, mercredi après-midi à Paris, une conférence de presse consacrée aux questions économiques, s'est rendu mardi à Amiens et à Lille. Il est attendu jeudi à Provins, à Reims et à Troyes ; vendredi, à Mende, à Narbonne et à Montpellier.

Les interventions du chef de l'Etat à Amiens et à Lille — surtout à Lille — ont confirmé l'impression donnée par celles de Montreuil et de Charenton (« le Monde du 8 avril) : le ton a changé ; l'orateur est plus incisif, plus libre à l'égard de ses textes, plus à l'aise vis-à-vis de l'assistance. Les discours, maintenant bien rodés, sont des variantes autour de trois thèmes : recherche de la paix, lutte contre le chômage, la liberté et la sécurité, assortis de rappels de réalisations ou de promesses relatives à la région visitée.

Les auditoires sont plus larges que lors de certains meetings des premiers jours, et l'accueil qu'ils réservent aux propos du président sortant est moins froid qu'il avait pu paraître parfois dans la première période. A Amiens, ville dont le maire est communiste, comme à Lille, que dirige un maire socialiste, M. Mauroy, le chef de l'Etat a fait salle comble.

S'est confirmée aussi, mardi, la volonté de M. Giscard d'Estaing de traiter relativement en détail de la situation d'une catégorie sociale ou d'un thème précis. Après l'accession des jeunes ménages à la propriété (à Montreuil), les cadres et la maîtrise étaient plus à l'honneur à Lille. Enfin, les arguments sont plus politiques et plus polémiques, M. Mitterrand, par exemple, étant désigné comme l' « escamoteur », bien que son nom ne soit pas prononcé. — N.-J. B.

Lille. — Arrivé à Amiens mardi 7 avril en fin d'après-midi, M. Valéry Giscard d'Estaing prend la parole au Cirque municipal devant environ trois mille personnes. L'atmosphère est bruyante et enthousiaste. L'accès à la tribune est difficile pour le candidat dans cette salle où plus une place n'est libre et où les allées et escaliers sont envahis. M. Valéry Giscard d'Estaing remercie d'abord ses « camarades accordéonistes » qui ont fait patienter le public. Puis il rend hommage à ceux qui ont pris la parole avant lui, notamment M. Max Lejeune, sénateur, président du Mouvement démocrate-socialiste, ancien ministre et ancien député S.F.I.O.

Après avoir traité des questions relatives à la Picardie, M. Giscard d'Estaing souhaite que le prochain gouvernement se saisisse des problèmes économiques de cette région avant l'automne. « *Il faut un plan de développement économique de la Picardie,* dit-il, *un plan débattu avec vos élus comme l'a été celui de la région Nord-Pas-de-Calais. Un plan qui améliore la formation des jeunes, qui renforce les voies de communication, notamment.* » M. Giscard d'Estaing évoque ensuite l'enjeu « national » de cette campagne : « *Que vous a-t-on dit au début de cette campagne ? Et qu'avez-vous été, peut-être, un moment, tentés de croire ? Qu'il suffisait de nier les difficultés pour qu'elles disparaissent ? Que ce serait l'escamoteur qui pourrait résoudre les problèmes de la France ? On a voulu vous présenter comme valables des solutions que personne, en fait, n'aurait osé proposer dans une enceinte internationale, à Bruxelles ou ailleurs. On a cherché à tromper, à abuser les Français en leur faisant croire qu'il existe des solutions qui les dispensent de compter sur leurs propres forces. C'est une insulte à leur jugement.* »

M. Giscard d'Estaing affirme ensuite que le coût des programmes économiques de ses concurrents (il vise M. Mitterrand), « *qui était de 140 milliards de francs il y a quelques semaines* » est désormais de « *160 milliards de francs* ». « *Et encore,* ajoute-t-il, *nous ne sommes que le 7 avril.* » Le chef de l'Etat souligne : « *160 milliards de francs, cela représente plus que le double de ce que rapporte à l'Etat l'impôt sur le revenu* ».

Après avoir traité de la situation internationale et de la recherche de la paix, M. Giscard d'Estaing réaffirme sa volonté de « *ne rien faire qui puisse compromettre l'unité de la majorité* », puis, à propos de la solidarité, il déclare : « *Il y a actuellement quelques centaines d'accusateurs, mais il y a des millions de témoins : les personnes âgées, les femmes, les travailleurs manuels et aussi les handicapés (que je ne cite pas pour des raisons électorales, mais dont le sort s'est considérablement amélioré).* »

De notre envoyé spécial

En début de soirée, M. Giscard d'Estaing arrive à Lille, où le meeting a lieu au palais des sports Saint-Sauveur. Là encore la salle est comble. Elle est plus grande que celle d'Amiens et contient cinq mille à six mille personnes. Le chef de l'Etat est précédé à la tribune par MM. Jacques Legendre (R.P.R.), secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, et Jean Mattéoli (R.P.R.), ministre du travail et par Mme Norbert Segard, veuve du ministre.

La situation des cadres

M. Giscard d'Estaing rappelle d'abord les engagements qu'il a « *pris et tenus* » vis-à-vis des habitants du Nord-Pas-de-Calais. Puis il déclare : « *Beaucoup de candidats traitent du président de la République avec une capacité de critique qui l'emporte sur la capacité de jugement. Pourtant, vous êtes à même de juger vous-mêmes, car, après tout, voici un homme* [le président de la République] *qui a rendu compte de son mandat et qui a présenté son bilan. (...) On me dit parfois que je dois être fatigué le soir, eh bien non, je rentre reposé à l'Elysée parce que j'ai retrouvé la source de la démocratie, la source de l'authenticité française.* » Le président sortant traite ensuite de la situation des cadres. Il les définit ainsi : « *Dans le groupe central, les employés, les agents de maîtrise et les cadres sont l'élément le plus important. Ils constituent un tiers de la population active française, et leur voix ne se fait pas entendre avec la même vivacité que celle des autres catégories mises en danger par le progrès. C'est pourquoi ils peuvent parfois avoir le sentiment d'être oubliés. L'impôt est lourd pour eux, et il arrive aux familles de croire qu'elles sont parfois écartées des mouvements de solidarité. Eh bien, ce groupe central ne doit pas être oublié. Il supporte la charge fiscale avec un civisme remarquable, mais cette charge doit être raisonnable et supportable.* »

Après avoir rappelé les mesures prises au cours du septennat en faveur de cette catégorie, le président de la République annonce d'autre part : le relèvement de 10 % de la tranche du barème de l'impôt sur le revenu pour 1981, la modification des seuils et des plafonds de ressources pour augmenter la portée, notamment de l'aide au logement, du complément familial et de l'allocation scolaire, la réforme de la taxation exceptionnelle des revenus provenant du travail, le relèvement du montant de l'abattement sur les diverses primes volontaires ou non de départ en retraite ou en pré-retraite. Il rappelle que le nouveau plan d'épargne et de propriété sera particulièrement adapté aux nécessités des jeunes ménages et il convie la confédération des cadres et le patronat à engager la négociation sur le statut du personnel d'encadrement et des agents de maîtrise « *tout de suite après l'élection présidentielle* ». « *Je pense,* dit-il, *qu'il vaut mieux aller au fond des sujets plutôt que de les effleurer par des touches de démagogie légères.* » Après avoir affirmé qu'il ne prend pas connaissance des interventions de ses concurrents dans la campagne présidentielle, le président de la République estime que dans cette campagne les sujets les plus sérieux « *ne sont pas traités longtemps* ». « *Par exemple l'emploi,* dit-il, *mon programme était sérieux, chiffré et vérifiable. Les autres n'avaient pas de programme, aussi ne parlent-ils plus de l'emploi. On cherche, en fait, à entraîner la France sur le chemin des illusions, mais les Français se refusent à se laisser entraîner. On a voulu leur faire croire qu'il leur suffirait de voter le 26 avril et le 10 mai pour que la crise disparaisse, ainsi que la nécessité de leur effort collectif. On a voulu cacher le lapin dans le chapeau, c'est une tromperie. C'est une insulte au jugement et au bon sens.* »

M. Giscard d'Estaing évoque ensuite ce qu'il nomme « *la deuxième tromperie de cette campagne* ». « *Cette tromperie est,* dit-il, *de vous faire croire que si les autres programmes l'emportaient, on se retrouverait dans une situation identique à la situation actuelle. Comment serait-ce possible ? Avec le festival électoral qui suivrait, quel entrepreneur prendrait le risque pendant ce festival de créer des emplois et de prendre de nouvelles charges ? Le changement, c'est le changement pour l'inconnu et c'est aussi le changement pour le pire.* »

M. Giscard d'Estaing conclut en évoquant la liberté. « *Malgré tous les reproches qu'on m'adresse et qui parfois m'ont conduit à me demander si j'avais si mal agi, je constate que je peux avoir la fierté de me dire dans ce monde où la liberté est captive : la France est aussi libre, et peut-être plus libre qu'en 1974 (...). En 1988, à la veille du bicentenaire de la Révolution française, — que je n'aurai donc pas le grand privilège de célébrer, — je souhaite que la France soit toujours le pays le plus libre.* » Il déclare encore : « *La jeunesse a le droit de voter à partir de dix-huit ans pour qui elle veut. Pour qui elle veut, mais grâce à moi !* »

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Jean Coulombel,* suppléant de M. Bernard Pons à l'Assemblée nationale, a « *démenti formellement* », mardi 7 avril, qu'il apporte son soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing. Ce soutien avait été annoncé dans la journée par le service de presse de la rue de Marignan, où siège l'état-major de la campagne du président sortant.

La campagne de M. Chirac

Le maire de Paris estime qu'il a obligé le président sortant à lui répondre sur le terrain qu'il a choisi

M. Jacques Chirac devait prendre la parole mercredi à Montauban, à Auch et à Toulouse et jeudi à Castres et à Lyon. Samedi après-midi, il participera à un grand meeting au Parc des Princes, à Paris.

Les gaullistes, tout au long de leur histoire politique, ont apprécié les vastes manifestations populaires où, dans une ambiance de kermesse patriotique, se perpétue le « *compagnonnage* ». Cette fois, M. Chirac doit tenir la gageure de remplir en période de vacances les cinquante mille places du grand stade parisien. Ses partisans ne doutent pas d'y parvenir.

Il est vrai que dans le camp chiraquien l'optimisme est allé croissant au fil des semaines, au point que certains se laissent prendre à une sorte d'euphorie. Depuis qu'en une fausse confidence il a affirmé, le 22 mars, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il serait élu président de la République le 10 mai, M. Chirac cherche obstinément à faire partager sa conviction. Son espoir s'appuie sur plusieurs données que lui-même et son entourage perçoivent maintenant de façon plus claire.

Une nouvelle image

L'image que le maire de Paris donne de lui-même s'est modifiée. Cette rectification, en réalité commencée il y a plusieurs mois, sans doute au lendemain des élections européennes du 10 juin 1979, lorsque le président du R.P.R. s'est séparé, après le relatif échec de la liste qu'il conduisait (16 % des suffrages), de ses conseillers politiques privés. Il n'apparaît plus désormais comme un homme « agité », selon l'expression de M. Giscard d'Estaing, uniquement préoccupé de préparer des « coups » politiques. Sa pondération, et même le débit plus calme de son éloquence, ont été notés par les téléspectateurs. C'est donc l'image d'un homme nouveau que son état-major peut vouloir accréditer en l'opposant plus particulièrement à celles de MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing.

Certaines thèses de sa campagne semblent avoir trouvé un impact populaire positif disent les collaborateurs de M. Chirac, qui citent, à ce propos, les projets fiscaux avec l'allègement de l'impôt sur le revenu et la suppression de la taxe professionnelle, les économies budgétaires, la réforme régionale, l'indemnisation des rapatriés, le prélèvement sur les « super-bénéfices » des banques et la défense des agriculteurs.

C'est pour ces deux raisons que l'accueil réservé au maire de Paris dans ses tournées en province (il a depuis le 18 février visité une cinquantaine de département) diffère de ceux qui lui étaient ménagées lors des campagnes législatives de 1978 et européennes de 1979. La comparaison est facilitée par le fait que, fréquemment, les réunions se tiennent dans les mêmes lieux. Des curieux viennent se joindre aux bataillons de militants en bonnets phrygiens et drapeaux tricolores. Des représentants des classes moyennes et de la petite bourgeoisie qui se situaient naguère dans le « marais » viennent plus volontiers écouter l'ancien président du R.P.R. Parfois certains électeurs socialistes sont reconnus dans l'auditoire par les observateurs locaux.

Les réunions des « socio-professionnels », qui se tiennent avant le meeting public, connaissent un succès nouveau. Chaque fois, dans les chef-lieux de département plusieurs centaines de responsables d'activités économiques sont ainsi rassemblés et interrogent M. Chirac sur le contenu détaillé de ses projets. Dans ces assemblées, des notables réputés conservateurs se mêlent aux artisans, aux petits commerçants et aux syndicalistes agricoles.

Des ralliements

Sur le plan politique, si la candidature de M. Chirac n'a pas provoqué de ralliement spectaculaire, un grappillage de soutiens nouveaux est organisé à la base, notamment par les cent quarante-quatre parlementaires R.P.R., auprès d'élus locaux ou de personnes réputées influentes. Ce recrutement s'est surtout opéré parmi les centristes, les « indépendants », les radicaux, et ceux que l'on appelle généralement « divers modérés favorables à la majorité » dont le penchant « giscardien » s'était manifesté en 1974 et même en 1978. Un succès bien moindre semble avoir été remporté auprès des « divers gauche » ou « centre gauche », bien que M. André Reynaud, ancien membre du bureau national du M.R.G., ait fondé un comité des radicaux de gauche favorables à M. Jacques Chirac. Certains parlementaires U.D.F. ont réservé un accueil cordial — allant au-delà de la simple politesse — à M. Chirac, comme M. Schiélé, sénateur du Haut-Rhin, ou MM. Beucler et Chantelat, députés de la Haute-Saône, ou surtout comme M. Henri Olivier, sénateur de l'Orne, et Jacques Médecin, député des Alpes-Maritimes, maire de Nice.

Au niveau national, quelques groupements d'importance diverse ont apporté leur soutien au maire de Paris, alors que leur tendance « giscardienne » semblait établie. Il s'agit de la Démocratie chrétienne de France, que préside M. Alfred Coste-Floret, des Démocrates V[e], descendants d'une fraction du M.R.P., d'une dizaine de groupements rassemblés dans l'Union de la gauche V[e], de radicaux-socialistes en rupture de la place de Valois, comme M. Paul Robert, sénateur du Cantal, Mme Nebout et MM. Longeville et Genesseaux, conseillers de Paris, de Guillenchmidt, président de la commission des droits de l'homme de ce parti, et d'une cinquantaine d'élus locaux. On se félicite surtout, à l'état-major de M. Chirac, du soutien du Centre national des indépendants et paysans, que préside M. Philippe Malaud, député non-inscrit de Saône-et-Loire.

Sur quelque deux mille parrainages reçus par M. Chirac, plus de la moitié ne viennent pas de R.P.R. M. Jacques Toubon, secrétaire général de la campagne, affirme en conséquence : « *Jacques Chirac est le seul de tous les candidats à recevoir des soutiens extérieurs à la formation politique dont il est issu et à avoir attiré à lui des personnes qui ne sont pas habituellement engagées dans l'action politique.* »

M. Chirac a aussi enregistré le ralliement de parlementaires de sa propre famille politique jusqu'alors indécis, comme Mme Florence d'Harcourt, député non-inscrit des Hauts-de-Seine, ou de ceux qui, à l'automne, avaient décidé de soutenir M. Debré comme MM. Berger (Côte-d'Or), Bizet (Manche), Dhinnin (Nord), Dubreuil (Cher), de Gastines (Mayenne), Hamelin (Ille-et-Vilaine, suppléant de M. Yvon Bourges), ces deux derniers ayant accordé leur parrainage à M. Chirac, et M. Moulle (Cher, suppléant de M. Jean-François Deniau). S'il se garde de toute allusion à M. Debré, le maire de Paris n'ignore rien des pressions exercées sur l'autre candidat issu du R.P.R. pour qu'il se retire, et de l'effet psychologique qu'aurait une telle décision sur l'électorat gaulliste.

Un autre aliment de la confiance des amis de M. Chirac réside — paradoxalement — dans l'analyse des sondages d'opinion. Bien que l'on affecte toujours rue de Tilsitt la plus grande indifférence à leur égard, on examine cependant leurs résultats avec soin. On y affirme donc, comme l'a fait M. Chirac lui-même lors de sa conférence de presse du 2 avril, qu'il est « *le seul candidat à progresser dans les sondages* ». Le maire de Paris n'était crédité au mois de janvier, avant l'annonce de sa candidature, que de 8 à 12 % d'intentions de vote favorables. Ses prestations télévisées, le 17 février, au « Grand débat » de TF 1 et, le 9 mars, à « Cartes sur table » d'Antenne 2, lui ont permis de progresser et d'apparaître aujourd'hui, selon *Télérama*, comme un candidat « intéressant ». Fin mars, un institut, Indice-Opinion, le créditait même d'intentions de vote variant de 19 à 21 % (*le Monde* daté 29-30 mars). C'est naturellement à ce niveau que ses amis situent approximativement M. Chirac dans l'opinion.

En revanche, les collaborateurs du candidat s'inquiètent davantage de la façon dont il est, selon eux, traité par les chaînes de télévision et les stations de radio. Pour pallier ce qu'il considère comme un handicap, le maire de Paris compte donc sur la presse écrite nationale et régionale et sur ses voyages en province.

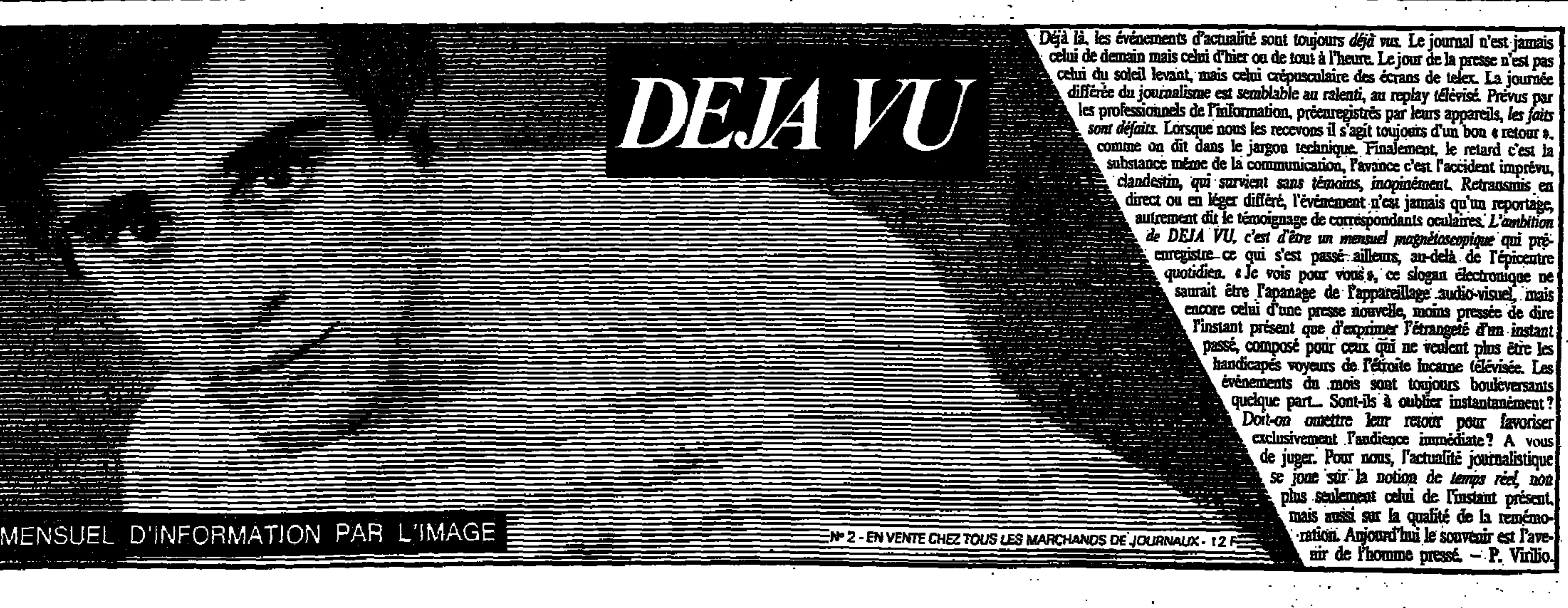
Les deux « concurrents »

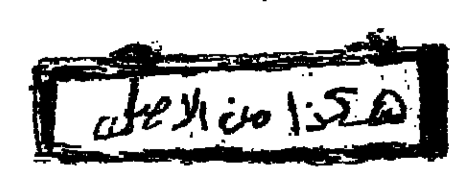
Enfin, la confiance de M. Chirac se nourrit de la comparaison avec les campagnes que mènent MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, considérés comme ses « deux » concurrents. Le maire de Paris estime que M. Giscard d'Estaing est maintenant contraint de lui répondre, de le suivre ou de le contrer sur les terrains qu'il a lui-même choisis en faisant des propositions nouvelles.

Dans l'ultime phase de la campagne, une nouvelle vague d'affichage a été lancée avec des portraits mieux réussis que les précédents, sur le thème : « *Jacques Chirac, le président qu'il nous faut.* » Par ce slogan, le maire de Paris veut faire passer un double message. Il tente de convaincre qu'il est mieux armé que M. Giscard d'Estaing pour battre M. Mitterrand au second tour. Il veut aussi démontrer que l'alternance est possible au sein de la majorité. Il doit donc persuader encore une bonne partie des hésitants que « *voter utile dès le premier tour, c'est voter Chirac.* » Tel sera son prochain slogan.

L'ancien président du R.P.R. considère que, d'ores et déjà, il a démenti ceux qui prévoyaient, il y a quelques mois — notamment parmi les giscardiens, — que le néo-gaullisme ne survivrait pas à l'épreuve présidentielle.

ANDRÉ PASSERON.





L'élection présidentielle

A Paris : la culture, priorité nationale

Sur le thème de « La culture, priorité nationale », M. Jacques Chirac a défini, le mardi 7 avril, au cours d'une conférence de presse tenue à l'Ecole internationale de Paris, les grandes lignes d'une politique qui aurait « *les moyens dont elle a légitimement besoin* », et où l'Etat devrait « *assumer le rôle qui est le sien* ». « *L'Etat*, a en effet souligné le maire de Paris, *est un rempart nécessaire pour éviter une culture uniformisée et soumise aux réalités économiques.* »

Après avoir évoqué les difficultés que connaissent certains arts (le théâtre, « *véritable secteur sinistré* », la poésie, la sculpture), M. Jacques Chirac s'est engagé à définir un « *statut de l'artiste* », déplorant que sa place dans la société soit « *de plus en plus contestée* », et à encourager la création contemporaine : « *L'Etat donnera l'exemple par des commandes publiques plus significatives* ». Il a également parlé de rétablir un budget de 0,6 % pour la culture, et d' « *atteindre le plus rapidement possible le niveau des 1 %* ».

Préconisant « *la diversification des formes d'expression culturelle* », M. Jacques Chirac pense que « *la communication audiovisuelle, en particulier, doit être ouverte et décentralisée* ». Se prononçant pour le maintien du monopole de diffusion, il est favorable à la suppression du monopole de programmation, et par exemple, « *sur le fond* », à une expérience comme celle de Radio-K.

Création et pratique

La création et la pratique sont « *les deux maîtres-mots* » pour la culture, dont le maire de Paris rappelle qu'elle est « *la noblesse du monde* » et, aussi, « *la grande éducation des hommes* ». Remettre à l'honneur le service public socio-culturel et renforcer les enseignements artistiques à l'école, tels sont encore les objectifs.

Interrogé notamment sur le coût des établissements prestigieux comme l'Opéra de Paris, M. Jacques Chirac a déclaré qu'il s'agit de savoir « *ce qu'on a pour ce prix-là* », et que, justement, « *Rolf Liebermann nous en a donné pour notre argent* ». En ce qui concerne l'Année du patrimoine, M. Chirac trouve que l'idée était bonne, mais il a « *un peu l'impression d'une opération de marketing publicitaire* ». Se référant à André Malraux, plusieurs fois cité au cours de cette conférence de presse, ainsi que Georges Pompidou, il a prôné une concertation entre l'Etat et les régions pour définir les priorités en matière de restauration, tout n'étant pas à conserver, selon lui

Enfin, M. Jacques Chirac s'est prononcé en faveur d'un retour à la pratique du prix fixe pour les livres, car, a-t-il dit, « *la production de qualité est en cause, ainsi que l'existence du réseau des libraires* ».

LA RÉACTION DE M. D'ORNANO

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui assure, pendant la campagne présidentielle, l'intérim de M. Jean-Philippe Lecat comme ministre de la culture et de la communication, a réagi à la conférence de presse de M. Jacques Chirac en affirmant : « *Il y a eu un effort accru de l'Etat pour la culture sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing et non pas désengagement de l'Etat !* »

Il cite trois exemples : « Le patrimoine : *la loi-programme a engagé près de 1,5 milliard de crédits sur cinq ans, effort sans précédent* ; la musique : *en deux ans, les crédits d'enseignement ont été multipliés par 4. L'effort s'est amplifié pour les orchestres régionaux, les conservatoires de province décentralisés, la création musicale* ; le cinéma *et la création audiovisuelle : la diminution de la T.V.A., qui a coûté 180 millions à l'Etat, a donné un second souffle à l'activité cinématographique et l'effort de coproduction cinéma-télévision représente cette année environ 250 millions.* »

Pour M. d'Ornano, « *il s'agit là d'un effort considérable qui ne s'est évidemment pas traduit par la création ou le renforcement de structures ou de postes de fonctionnaires, mais qui est allé directement vers les artistes et vers le public* ».

DEVANT LA PRESSE RÉGIONALE : ÉLOGE DE LA POLITIQUE MUNICIPALE ET SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE.

M. Jacques Chirac, qui était mardi 7 avril l'invité de la presse régionale et municipale, a montré qu'il entend se prévaloir, dans sa campagne présidentielle, des réalisations du maire de Paris. Outre l'effort d'affichage publicitaire réalisé par la Ville pour vanter les mérites de la politique municipale, M. Chirac a indiqué qu'il y a trois mesures *prises par le maire de la capitale* qu' « il souhaite voir prendre par le futur président ». Il s'agit des mesures en faveur des personnes âgées : le minimum vieillesse national est à 1 490 francs par mois ; il est de 2 236 francs à Paris, a souligné le maire de la capitale, « et ce doit être là une manifestation naturelle de la solidarité ». M. Chirac voudrait également voir appliquer au plan national la politique définie par la Ville en matière de logement et de culture. L'effort de la Ville, a-t-il indiqué, « est passé de 1,1 % à 4,6 % du budget municipal et doit atteindre 6 à 7 % » au terme du mandat, en 1983.

M. Chirac a également réaffirmé qu'il souhaite la suppression de la taxe professionnelle, qu'il juge « absurde et inadaptée ». « Il faut en toute hypothèse la supprimer », a-t-il précisé, avant d'ajouter que les communes devraient alors percevoir « un versement représentatif » de cette taxe « indexé sur la recette de la T.V.A. », afin de ne pas léser les budgets municipaux. M. Chirac a jugé qu'une telle mesure n'aurait « aucune incidence sur l'indice des prix ».

● *M. Francis Combe*, président de l'Assemblée permanente des chambre de métiers (A.P.C.M.), déclare, dans un communiqué, que « *le secteur des métiers ne saurait s'associer à la démarche du C.N.P.F.* » concernant la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par une augmentation des taux de T.V.A. « *Malgré la forte augmentation de la taxe professionnelle, l'artisan ne peut renoncer aux aménagements obtenus pour les plus petites entreprises exonérées de la taxe professionnelle. En outre, les taux actuels de la T.V.A. constituent en eux-mêmes un encouragement au travail clandestin.*

POLITIQUE

L'élection présidentielle

La campagne de M. Mitterrand

A CAEN : le procès en « disqualification » d'un président « en fin de course »

De notre envoyé spécial

Caen. — Il peut être redoutable, M. François Mitterrand. Quand la tête se penche et que les yeux se plissent, quand la main se fait charmeuse de micro et que le ton vire à la fausse confidence, la phrase assassine, le coup de stylet, ne sont jamais très loin. Etonnant personnage qui use du verbe comme d'une rapière et expédie ses adversaires à l'imparfait du subjonctif. Le genre a ses limites, bien sûr, et parfois : fatigue erreur de dosage, l'outrance annule l'effet pour révéler le procédé.

M. François Mitterrand n'était ni fatigué ni trop sujet à l'erreur, mardi soir 7 avril. Et ce fut, pour autant qu'on puisse se permettre de juger d'une réunion politique à l'aune d'un spectacle, un bon meeting. Beaucoup de personnes, dans son entourage, diront même que cela a été « *le meilleur depuis le début de la campagne* ». Un meeting du changement de ton, sinon des arguments, en réplique immédiate, en riposte et en contre, à un autre changement de ton, une relance plus agressive des enchères. Cela se perçut d'entrée à Alençon. Le candidat avait choisi d'y faire étape pour une sorte d'hommage à l'Orne, « *à ce département témoin de ce que peut faire le socialisme minoritaire quand il parle haut et fort* ».

Il n'avait, cela est sûr, rien de tellement concret à y gagner. Pas même l'attention de la population locale, qui, dédaignant l'événement, ne délégua sur la place de la mairie que quelques dizaines de curieux. Le but, il est vrai, n'était pas de tenir une réunion publique, mais d'avoir avec le maire et les élus socialistes de la ville et des salariés de l'entreprise Moulinex une rencontre à huis clos. Il est vrai aussi que M. François Mitterrand, définitivement fâché avec l'horaire, y arriva avec une bonne heure et quart de retard.

C'est pourtant là, dans la salle de la mairie, sous un portrait du général de Gaulle, une Marianne de plâtre et une œuvre célébrant Pierre de Valois, comte d'Alençon et du Perche (presque aussi pompier que certaines affiches électorales), que M. Mitterrand allait ouvrir le feu. Non pas pour dire des choses très différentes de celles avancées la veille à Metz, mais pour les dire plus haut, plus fort, plus vivement. En somme, pour instruire avec plus de véhémence le procès en « disqualification » de M. Valéry Giscard d'Estaing, « *président en fin de course* ». Ce durcissement très net — « *Eh quoi ! les sept années passées, cela n'existerait plus ! Et si je ne veux pas, moi, que l'avenir soit l'imitation du passé* », — ce thème majeur — « *Il faut choisir entre un bilan du président sortant et un projet de l'opposition* », — feront le ton et le fond de ses interventions à Alençon d'abord, puis à Caen dans la soirée.

Ainsi, sur la fiabilité parfaite des plans : « *Est-ce que M. Valéry Giscard d'Estaing avait prévu, en 1974, le coût de un million sept cent mille chômeurs (...) ? M. Valéry Giscard d'Estaing nous a coûté 1 000 milliards de francs en sept ans, en déficit et en échec de toutes sortes, en chômage, en faillites. Avant de débattre de ceci, de cela, de faire le bel esprit, chiffrez donc bien ce que cela a coûté à la France.* » Procès en « disqualification », donc, contre « *le locataire de l'Elysée, qui, en somme, partirait en fin de bail avec les meubles* », réquisitoire qui, pour M. Mitterrand, se résume d'une phrase : « *M. Valéry Giscard d'Estaing a perdu le droit et l'autorité de demander des comptes à l'opposition d'hier. Il doit rendre des comptes aux Français.* »

C'est, exprimé d'une autre façon, ce qu'allait répéter le candidat socialiste devant quatre mille personnes, à Caen : « *En somme, le président sortant s'autorise à être le grand inquisiteur devant lequel il faudrait presque que je m'explique sur ce que j'ai fait pendant ce septennat.* » Ou quand, lapidaire, il donne, pour résumer le bilan économique du septennat, une sorte de règle des « quatre D » : « *le déclin, la décadence, la destruction, le désarroi* ». Emouvant, notamment sur l'analyse du chômage, grandiloquent parfois — « *un travailleur vaut bien tout l'or du monde* », — sarcastique quand il parle des grands groupes nationalisables — « *On pleurerait d'entendre leurs gémissements ; ils ne veulent pas de nationalisations, mais ils veulent bien de l'internationalisation* », — M. Mitterrand réussit son meeting c'est manifeste. Il le voit, le sent. Si bien qu'il s'autorise même à user de la citation, pourtant bien usagée, de Rosa Luxembourg, pour définir le capitalisme, cette fameuse « *société du renard libre dans le poulailler libre* », sans faire sourire. Ou bien, il s'amuse, un instant, vieille règle du guignol politique, à égratigner les journalistes, « *la presse qui recueillera ce que je dis avec piété* ». Il s'enflamme même jusqu'à donner des rapports entre les artisans et les paysans avec l'« ogre capital », une description proprement apocalyptique : « *Il vous dévore, il vous ronge jusqu'à l'os, il vous mangera même l'os, car il a toujours faim.* » Et même sur cette déclaration, se fait acclamer !

M. François Mitterrand en fait beaucoup ce mardi soir. Il gauchit un peu le discours, retrouve dans les détours de sa démonstration un souffle épique qui semblait manquer jusque-là à sa campagne. Il évoque le temps prochain, « *lorsque se sera reconstitué le rassemblement populaire* » ; dit à propos de sa candidature : « *Est-ce insensé ? Je veux répondre à un besoin* », et annonce la victoire de « *l'autre politique* ». Avec quelle majorité ? « *La majorité du 10 mai, le courant de la grande, de la nécessaire aventure.* » Il répète qu'il dissoudra l'Assemblée nationale en cas de victoire et ne doute pas d'un nouveau succès aux élections législatives. Pas plus qu'il ne doute que, « *si par malheur le président sortant devait être réélu* », lui aussi devrait se résoudre à dissoudre : « *M. Giscard d'Estaing n'a pas de majorité. Il sera contraint, comme moi, de dissoudre une Assemblée nationale actuelle épuisée, inutile* », dit-il avant de conclure : « *Et quand on me jette à la figure que j'étais candidat en 1965, candidat en 1974, maintenant candidat en 1981, croit-on m'humilier ? Je suis fier au contraire de n'avoir jamais cessé le combat (...), de penser que ma vie, justifiée par l'espoir et la volonté d'un peuple, trouve enfin son aboutissement.* »

PIERRE GEORGES.

● *Un comité de soutien à M. François Mitterrand* a été constitué à New-York par M. Jean Karoubi, directeur de société, a indiqué ce dernier mardi 7 avril à l'A.F.P. M. Karoubi a précisé que l'action de son comité s'exercera principalement auprès des médias américains pour leur faire mieux connaître le programme de M. Mitterrand, notamment en politique étrangère

La campagne de M. Marchais

A VILLEJUIF : il s'agit de chasser Giscard d'Estaing

A Villejuif (Val-de-Marne), dans la circonscription dont il est le député, M. Georges Marchais a trouvé, mardi 7 avril, un auditoire nombreux et chaleureux, devant lequel il a répondu avec vivacité aux propos de M. Giscard d'Estaing sur le rôle des communistes dans la banlieue parisienne. Le candidat du P.C.F. a réaffirmé sa détermination de « chasser » le président sortant et sa politique.

Introduit par Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, ancien député de la circonscription, le meeting a aussi été l'occasion, pour M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, président de la Fédération des élus communistes et républicains, d'affirmer que, « pour préserver l'union acquise en 1977 » dans les municipalités, et aujourd'hui remise en cause, selon lui, par le P.S., « il n'y a qu'un moyen et un seul, c'est de voter et de faire voter pour Georges Marchais ».

Ce propos, adressé à ceux des élus municipaux communistes qui s'interrogent sur les lendemains de l'élection présidentielle, était dans le ton d'un meeting très unitaire, au cours duquel M. Marchais n'a cité qu'une fois le nom de M. Mitterrand et a insisté sur la volonté du P.C.F. de « rassembler les forces populaires ». Le candidat communiste a insisté, cependant, sur la perspective dans laquelle doit se faire ce rassemblement : un gouvernement d'union, qui satisfasse les revendications populaires en s'appuyant sur le mouvement de la base. Il a de nouveau appelé son auditoire à se méfier des « hommes providentiels » et à « lutter ».

A France-Inter, au cours de l'émission « Face au public », M. Marchais, tout en refusant d'imaginer ce qui suivra le premier tour de l'élection, a laissé entrevoir une « discussion » sur les modalités de la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine. Mais il n'a pas précisé si une telle discussion devrait intervenir entre les deux tours ou au sein du gouvernement d'union dont il exige la formation si M. Giscard d'Estaing est battu.

P. J.

M. Marchais a répondu aux attaques que M. Valéry Giscard d'Estaing avait portées contre le parti communiste à Montreuil (*le Monde* du 8 avril). Il a dénoncé les conséquences de la politique du président sortant dans la région parisienne. Ironisant sur le fait que M. Giscard d'Estaing avait survolé la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne en hélicoptère, le candidat communiste a déclaré : « *Avec lui, la France des banques et des châteaux est venue voir les effets de son œuvre sur la France des banlieues et des H.L.M.* »

M. Marchais a dénoncé la désindustrialisation, le chômage, la ségrégation sociale, la spéculation foncière, les « *cités-ghettos, où on concentre des travailleurs immigrés* », les fermetures de classes, l'insécurité, qui caractérisent la région parisienne. Il a déclaré : « *Eh bien non ! M. Giscard d'Estaing, le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, la région parisienne, pas plus qu'aucun autre département de France ne sont et ne seront jamais votre propriété. Ni celle des banques et des privilégiés que vous servez. Ni celle des vieux politiciens chevronnés et galonnés, comme ce Poniatowski, qu'on ressort de l'ombre ; ce Fourcade, qui ne s'est pas encore relevé d'un débat mémorable sur le pétrole ; cette Mme Pelletier, qui parle des femmes telles qu'on les voit depuis Neuilly, et ce Lecanuet, qui a recouru aux arguments les plus éculés de l'anticommunisme hier soir à la télévision face au langage sérieux, sincère et convaincant de mon ami Charles Fiterman.* »

Le candidat communiste a poursuivi : « *Vous avez, M. Giscard d'Estaing, dévoilé le fond de votre pensée en agressant hier, à Montreuil, de façon provocatrice, les élus communistes. Car ce sont ces ouvriers, ces conseillers généraux, ces parlementaires communistes, appartenant au peuple, vivant et luttant avec le peuple, ce sont eux qui constituent l'obstacle politique à votre entreprise de démolition de la région parisienne. Ce sont eux qui luttent pied à pied contre toute fermeture d'entreprise, contre toute suppression d'emploi. Ce sont eux qui combattent les loyers chers, l'insécurité. Ce sont eux qui n'hésitent pas à attaquer le mal à la racine. Et ce sont eux qui appuient ces luttes, grâce auxquelles les travailleuses et les travailleurs vous ont déjà fait reculer, vous et les patrons. (...)*

» *Oui, chaque défaite que les travailleurs vous infligent, c'est un succès, c'est un point d'appui pour eux. Je suis ici, ce soir, pour dire une nouvelle fois : la défaite qu'il faut vous infliger, M. Giscard d'Estaing, à l'occasion de l'élection présidentielle, c'est une défaite beaucoup plus importante. Il s'agit de vous chasser. Et, en vous chassant, de chasser votre politique, d'imposer le changement en France.* »

Après avoir exposé son analyse de la situation économique et ses propositions, M. Marchais a expliqué qu' « *il faut, pour réussir, rassembler de grandes forces, réaliser une vaste union populaire, constituer une union de la gauche solide, claire, durable* ». Le candidat communiste a souligné que « *la participation des communistes à un gouvernement d'union de la gauche, pour mettre en œuvre le changement* » est « *à la fois une question d'efficacité et une question de moralité politique* ». Il a réaffirmé : « *On ne peut rien changer, en France, en demandant aux communistes leurs suffrages et en les tenant à l'écart des responsabilités.* » M. Marchais a déclaré que « *le changement suppose qu'on s'attaque aux profits, qu'on combatte le patronat* » et que cette action ne peut être menée sans « *la participation pleine et entière des communistes* ». Il a ajouté : « *Ceux qui votent communiste ont le droit que leurs combats, leurs souffrances, leur vote, aboutissent à ce qu'ils souhaitent. On n'a pas le droit de les tromper, de les décevoir, comme ils le furent tant de fois dans le passé. Ne pas les écarter des décisions, cela suppose la présence de ministres communistes au gouvernement.* »

M. Marchais a souligné que, pour mener à bien les tâches qui lui incomberont, le gouvernement qui sera formé si M. Giscard d'Estaing est battu devra faire preuve de « *clairvoyance* » dans les mesures à prendre pour satisfaire les revendications populaires ; il devra reposer sur une « *union solide et claire* » ; il devra, enfin, « *prendre appui sur le peuple* ». « *Il est inconcevable*, a ajouté le candidat communiste, *qu'un tel gouvernement et le nouveau président de la République ne mettent pas leur autorité et leur pouvoir dans la balance, en faveur des travailleurs, comme en 1936.* » M. Marchais a réaffirmé, au sujet des élections législatives qui suivraient la dissolution de l'Assemblée nationale, que, lui, il ne gouvernerait jamais avec la droite. Il a ajouté, enfin : « *Il faut et il faudra développer les luttes.* »

« *Je ne crois pas aux hommes providentiels, qu'ils soient de droite ou de gauche*, a poursuivi M. Marchais, *et je vous le demande, n'y croyez pas non plus, parce que ça n'existe pas ! Nous avons assez souffert du culte de la personnalité pour être guéris à jamais de cela.* » Il a indiqué que « l'orientation » de M. Mitterrand constitue un « *obstacle* » au « *rassemblement des forces populaires* », car le candidat socialiste « *continue à refuser de s'engager sur les revendications des travailleurs, à maintenir le plan sur les moyens et à dire « non » à des ministres communistes* ». Il a appelé les travailleurs à « *regarder la difficulté en face et appliquer la solution pour la surmonter* ».

M. Marchais a déclaré : « *La région parisienne, c'est le cinquième du total des voix recueillies par le parti communiste en France. Il est donc d'une importance primordiale de rassembler dans notre région le plus grand nombre possible de voix sur le candidat communiste au premier tour de l'élection présidentielle, pour faire de ce premier tour le grand événement politique national qu'il peut et doit être : c'est-à-dire l'événement qui débloquera la situation et ouvrira le chemin de l'union et du changement.* »

L'AVENIR DE LA C.E.E.

M. Claude Cheysson souhaite une discussion fondamentale» avec la Grande-Bretagne

M. Claude Cheysson, membre de la Commission des Communautés européennes et conseiller du candidat socialiste, a réaffirmé mardi 7 avril qu'il n'est, à Bruxelles, « *ni le représentant de M. Giscard d'Estaing ni celui de la France* », mais qu'il est « *un Européen mis là pour représenter l'Europe* ».

Affirmant que son « *engagement socialiste est total* », M. Cheysson a souligné que « *la reconquête du marché intérieur* » préconisée par M. François Mitterrand passe « *par un accroissement du pouvoir d'achat pour la masse des consommateurs, ainsi que par la participation de certains marchés extérieurs à cette croissance* ».

Après avoir indiqué qu'à ses yeux « *la capacité de planification et d'orientation de l'économie* » constitue « *un élément très important de la croissance* », M. Cheysson a estimé qu'il n'est « *pas acceptable* » que la C.E.E. se limite à une politique agricole et qu'il convient « *d'entrer systématiquement dans des politiques de niveau européen* ». Interrogé sur l'attitude de la Grande-Bretagne, M. Cheysson s'est déclaré partisan d'« *une discussion fondamentale avec les Britanniques sur leur conception de la Communauté* » : « *Ils ont une conception différente de la C.E.E. ; il faut qu'ils en prennent la responsabilité et que les conséquences en soient tirées* », a-t-il indiqué. Après s'être élevé contre « *l'Europe du laisser-faire* », M. Cheysson a critiqué en ces termes la politique agricole commune : « *Il est anormal que les trois quarts des sommes que le budget communautaire consacre à l'agriculture aillent à l'agriculture du Nord... Il est anormal que le résultat de la politique agricole commune ait été de donner une prospérité aussi grande à de gros producteurs, au détriment des petits.* »

Les autres candidats

Mme Huguette Bouchardeau et M. Jean-Marie Le Pen au « Grand Débat » de TF 1

On avait cru, en prenant connaissance des programmes télévisés, que les organisateurs du « Grand Débat » de TF 1 allaient réellement mettre « face à face », mardi soir 7 avril, Mme Huguette Bouchardeau, candidate du P.S.U., et M. Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national. TF 1 a finalement opté pour une formule moins spectaculaire mais plus judicieuse en consacrant à chacun de ses deux invités un « mini » « Grand Débat ». La portion congrue : trente minutes pour chacun.

Juste le temps, pour Mme Bouchardeau, de définir l'autogestion (« *la volonté que le plus grand nombre puisse partager le pouvoir* »), de préciser sa position à l'égard du candidat socialiste (« *Il ne s'agit pas d'attaquer l'homme Mitterrand, mais il est normal que nous essayions de lui faire définir avec plus de précision les changements auxquels nous nous attendons de sa part.* »), de préconiser une autre politique énergétique et de dénoncer la course aux armements.

A peine le temps de plaider pour le droit des femmes de « *prendre la parole* ».

Pour M. Le Pen, qui devait se rendre au Conseil constitutionnel, après l'émission, afin d'y déposer trois cent trente parrainages, il s'agissait d'une grande soirée : « *C'est la première fois en vingt-cinq ans de vie publique que je suis invité à une grande émission politique de ce genre !* »

Le président du Front national s'est employé à rattraper le temps perdu. Affirmant son anticommunisme « *viscéral* », critiquant vivement M. Giscard d'Estaing « *dont le « libéral-socialisme » conduit irrésistiblement au communisme* », trouvant M. Chirac « *plus sympathique* », estimant que « *ceux qui encouragent le racisme sont les gens qui laissent créer dans notre pays des situations de friction grave entre les étrangers et les Français* », opposant aux programmes des autres candidats « *une politique résolument nationale* », M. Le Pen est parvenu, grâce à un débit très rapide et très dense, à en dire, sur son programme, le maximum dans le délai imparti.

A France-Inter

« Il faudra discuter sur les trente-cinq heures »

Invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, le mardi 7 avril, M. Georges Marchais a indiqué que la question d'une éventuelle négociation avec le P.S. sur la base du programme que le candidat communiste avait présenté la veille (*le Monde* du 8 avril), n'est pas d'actualité. « *Aujourd'hui*, a dit M. Marchais, *il est question de soumettre aux Françaises et aux Français des propositions. C'est tout.* » Interrogé sur le « *gouvernement d'union socialiste-communiste* » qu'il constituerait s'il était élu, M. Marchais a déclaré, au sujet des radicaux de gauche : « *S'ils veulent participer, nous verrons !* »

M. Marchais a expliqué qu'il existe une « divergence » entre les propositions de M. Mitterrand et celles du P.C.F. sur la semaine de trente-cinq heures. « *Nous*, a-t-il dit, *nous proposons que le gouvernement décide de* [la réduction] *à trente-cinq heures. (...) Il y a donc là une différence. Eh bien, il faudra discuter, évidemment.* »

M. Marchais a précisé, d'autre part, les déclarations qu'il avait faites le 23 mars, à la télévision, sur le mouvement de grèves qui suivrait une défaite de M. Giscard d'Estaing. « *Je me suis référé à des expériences historiques*, a-t-il déclaré, *pour dire qu'il n'y avait pas d'exemple, dans ce pays, que le patronat, la bourgeoisie, aient octroyé de plein gré aux travailleurs tel ou tel avantage social, démocratique ou autre. J'ai dit que l'intervention des travailleurs et des masses populaires était indispensable. En 1936, à la libération, en 1968, qui est plus près de nous, il est clair que, sans la luttes des travailleurs, le SMIC n'aurait pas été augmenté de 35 %, que la section syndicale d'entreprise n'aurait pas été imposée au patronat, comme une série d'autres avantages.* »

TRIBUNES ET DÉBATS RADIOTÉLÉVISÉS

MERCREDI 8 AVRIL

— *Mme Marie-France Garaud*, candidate à l'élection présidentielle, participe au « Grand Débat » sur TF 1, à 19 h. 15.

— *M. François Mitterrand*, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 20.

JEUDI 9 AVRIL

— *M. Jacques Chirac*, candidat à l'élection présidentielle, est interrogé sur le développement régional, les problèmes agricoles, au cours du journal de 13 heures, sur Sud-Radio.

— *M. Jacques Chirac*, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C., à 19 heures.

En bref

● *M. Claude Labbé*, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi 7 avril, que M. Jacques Chirac a franchi la barre des 20 % des intentions de vote. Pour M. Labbé, « *tenant compte de la force du courant qui le porte, c'est la certitude de sa présence au second tour de scrutin* ».

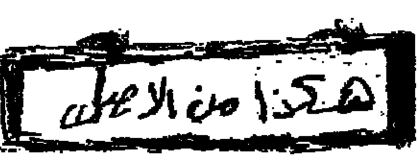
« *Nous ne serions pas étonnés non plus, compte tenu des divisions des tenants de l'ancien programme commun et de la désagrégation de la gauche française, que MM. Chirac et Giscard d'Estaing se retrouvent au second tour, comme ce fut le cas pour Georges Pompidou et M. Alain Poher en 1969* », a conclu M. Labbé.

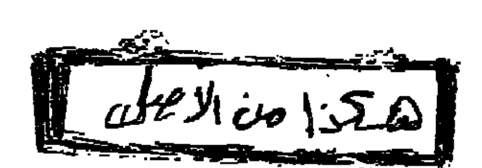
● *Mᵉ Joseph Rennemann*, avocat à Strasbourg, a annoncé, lundi 6 avril, dans cette ville, qu'il renonçait à sa candidature. Mᵉ Rennemann, qui entendait défendre « *les laissés-pour-compte de la justice* » et combattre « *les quartiers de haute sécurité* », a déclaré avoir reçu 427 parrainages. Mais il a préféré s'effacer au profit « *de ceux qui ont une audience supérieure à la sienne* ». Il a cité Mme Huguette Bouchardeau et M. Roger Garaudy, et n'a laissé planer aucune ambiguïté sur son choix au second tour en faveur de M. François Mitterrand, à condition que celui-ci fasse entendre la voix « *des enterrés vivants que sont les taulards* ».

● *Le parti socialiste* relance, depuis le lundi 6 avril, sa ligne téléphonique « Allô P.S. » 555-91-92, qui doit fonctionner vingt-quatre heures sur vingt-quatre. En composant ce numéro, on pourra obtenir des informations, des réactions et des commentaires du P.S. sur les événements du jour.

● *Au nom du Comité pour la langue de l'Europe*, qu'il préside, et dont le comité d'honneur comprend, notamment MM. Jean Mistler, Jean Dutourd, Pierre Emmanuel, Jean Guitton, Eugène Ionesco et Henri Troyat, de l'Académie française ; Henri Baruk, Hugues de Gounelle de Fontanel, Jean-Claude Parrot, de l'Académie nationale de médecine ; Paul Granet, Michel Guy, Robert Poujade, Bernard Stasi, anciens ministres, M. François Seydoux, ambassadeur de France, a adressé aux principaux candidats à l'élection présidentielle une lettre ouverte sur l'avenir des langues européennes et la place de la langue française en Europe. Le comité fera connaître avant les élections la teneur des réponses que les candidats lui auront adressées. (Comité pour la langue de l'Europe, 47, rue de Lille, 75007 Paris. Secrétaires généraux : MM. Camus et de Ficquelmont.)

● *Condamnation de « l'Humanité »*. — Accusés par le quotidien *l'Humanité* de fraudes aux élections du canton de Vincennes-Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), le 27 avril 1980, MM. Christian Cambon, maire adjoint (U.D.F.) de Saint-Maurice, et Olivier Blandin, conseiller municipal (U.D.F.) de Saint-Mandé, ont obtenu chacun 7 000 francs de dommages-intérêts, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, le mardi 7 avril. Le tribunal a, en outre, condamné M. André Lajoie, directeur du journal, à deux amendes de 1 500 francs. Il a renvoyé au 7 juillet, pour fixation, en raison d'une difficulté de procédure, les procès engagés au sujet de ces articles par deux autres militants U.D.F. (*le Monde* des 23 et 30 janvier).





Le Président qu'il nous faut saura redonner confiance aux Français. C'est un homme nouveau. Il a exprimé des idées claires. Il a proposé des solutions. Et il les mettra en œuvre. C'est un homme de conviction.

Le Président qu'il nous faut saura rendre son rang, son rayonnement à la France et garantir la paix. Il ne tient qu'un seul langage et défend toujours et partout notre indépendance et notre liberté.

Le Président qu'il nous faut est aussi celui de la France du cœur. Il a exprimé des idées fortes. Il veut développer la solidarité entre tous les citoyens. Et c'est un homme de parole. Ce qu'il a dit, il le fera.

Oui, le Président qu'il nous faut est un homme nouveau. Un homme de conviction. Un homme de parole. Un homme de cœur.

Jacques Chirac est le Président qu'il nous faut.

LE PRESIDENT QU'IL NOUS FAUT.

JACQUES CHIRAC, MAINTENANT.

POLITIQUE

LES PROPOSITIONS SUR L'EMPLOI DE MM. GISCARD D'ESTAING ET MITTERRAND

Au-delà du maquis des chiffres et des mots

Trop de chiffres dans le débat sur l'emploi ? A écouter les candidats *se quereller, feutre ou non à la main*, sur les coûts ou la portée de certaines mesures, il serait très tentant *de dire « à quoi bon ? »*. Pourtant, l'une des préoccupations majeures de tout électeur devrait être de réclamer aux candidats un programme en demandant *« dites-nous combien cela va coûter »*.

Un million d'emplois seront libérés *pour les jeunes*, tel est l'engagement de M. Giscard d'Estaing. Mais comment ? S'agit-il *vraiment d'emplois* libérés ? Les explications chiffrées ont apparemment varié selon qu'il s'agit du tableau remis par le candidat à *l'Express*, et publié par cet hebdomadaire, ou des chiffres cités à la télévision.

Dans cette émission, *M. Giscard d'Estaing* n'a parlé que de deux cent cinquante mille préretraités, alors que, dans *l'Express*, le plan faisait état de neuf cent cinquante mille. Faut-il alors parler de manipulation ? En aucune façon. *Comme* le montre le tableau ci-dessous, il faut distinguer les bénéficiaires potentiels des bénéficiaires réels ou *vraisemblables*. Avancer la préretraite de soixante à cinquante-huit ans et inciter les soixante à soixante-cinq ans, qui n'ont pas encore utilisé cette formule à le faire concerne bien neuf cent cinquante mille per*sonnes, mais aucune* obligation n'étant prévue, cela ne veut pas dire que toutes feront usage de ce droit, d'où l'hypothèse de deux *cent cinquante mille bénéficiaires* vraisemblables.

Comment, dans ces conditions, *obtenir le chiffre* d'un *million* d'emplois libérés ? Nous avons interrogé l'Elysée à ce propos, et l'on constate, *dans ce même* tableau, qu'aux effets de la préretraite il faut ajouter ceux qu'auront le développement du travail à temps partiel, aucune estimation n'ayant été fournie par d'autres mesures, comme par *exemple* la *prévention* du licenciement par l'extension du chômage partiel.

Au - delà de ces *explications* déjà compliquées, il faut se demander si l'on parviendra au résultat souhaité. *Autrement dit*, tous ces emplois libérés le seront-ils vraiment pour des jeunes ?

On ne peut l'affirmer : le can*didat sortant* a bien prévu un *« contrat retour - recrutement »* pour les immigrés, ce qui veut dire que l'aide de l'État aux entreprises sera assortie d'un engagement des firmes de remplacer l'immigré par un jeune Français. Mais un tel contrat — déjà difficile à appliquer, car il n'y a pas automaticité entre les compétences des uns et celles des autres — n'existe pas pour les préretraites. Dès lors le risque existe de voir le poste dégagé par un préretraité supprimé comme c'est *souvent* le cas actuellement.

Quant au faible montant du financement — *20 milliards de F* en trois ans, — il s'explique par un projet paradoxal : faire supporter le coût de ces propositions *(préretraite, temps partiel)* par l'UNEDIC — le régime paritaire d'indemnisation du chômage, — ce qui revient à faire appel à des cotisations assises sur les salaires, c'est-à-dire à pénaliser les entreprises de main-d'œuvre et donc l'emploi. Ne serait-il pas préférable de recourir à un impôt de solidarité nationale ?

Et les trente-cinq heures ?

Le cas de M. Mitterrand est différent. Interrogé lors de l'émis*sion télévisée* de TF 1 sur le coût de la semaine de trente - cinq heures, le candidat socialiste a *refusé de répondre à une question* qu'il a qualifiée d' *« absurde »*, parce que trop globale sous prétexte que cette réduction des horaires est du ressort des partenaires sociaux et doit être examinée branche par branche. Mais, dans le même temps, M. Mitterrand ne s'est-il pas engagé à maintenir le niveau des salaires, c'est-à-dire à payer quarante *heures ceux qui* travaillaient trente-cinq heures ?

Le commissariat du Plan a procédé à des simulations, et les experts et conseillers de M. Mitterrand et de ses concurrents le savent bien. Vingt-sept scénarios ont été élaborés pour voir comment et à quel prix on pouvait éviter un trop fort *accroissement* du chômage, en examinant de nombreux paramètres sur *le* budget, les exportations, la production.

Le vingt-septième, par exemple, (voir le deuxième tableau), envisage les effets d'une forte réduction des horaires. Le résultat ? *« Il semble que la réduction du temps de travail soit beaucoup plus efficace si elle s'effectue dans un contexte de vive croissance de l'investissement »* et *« il est nécessaire de consentir à une moindre progression du pouvoir d'achat du salaire annuel net par tête »*, indique ce rapport pour le VIIIe Plan en ajoutant *« il y aurait bien freinage et non perte de pouvoir d'achat »*.

Il est donc possible de compter et de démontrer que la thèse des socialistes, qui est aussi celle des syndicats, n'est pas farfelue, mais qu'elle exige pour être mise en œuvre, outre une relance de l'investissement, une politique salariale adaptée. M. Delors, l'un des conseillers du candidat du P.S., ne dit *pas autre chose lorsqu'il* affirme que si l'on peut maintenir la rémunération des bas salaires il ne peut en être ainsi à tous les niveaux de la hiérarchie, à moins que les firmes ne réalisent d'importants gains de production.

Pourquoi donc ne pas le dire plus nettement ? Pourquoi aussi ne pas admettre que la libre négociation ne peut *pas être tout* à fait libre mais qu'elle implique aussi, un jour ou l'autre, l'intervention de l'État ? Dans la revue *Echange et Projets* de mars 1981, animée par M. Delors il est indiqué que la compensation totale des salaires n'est *pas* possible *mais ne doit* pas pénaliser les *« plus défavorisés »* et que l' *« exhortation »* ne suffisant pas le rôle de l'État sera de *« rendre cette solidarité possible »*. Là encore, les chiffres demandent à être explicitées et gagés par des actions.

Il en va de même pour les nombreuses autres mesures sociales promises par M. Mitterrand. Le coût de certaines d'entre elles a été chiffré, sinon à la télévision, du moins lors d'autres déclarations. Et l'addition semble *bien* élevée. *Encore* faudrait-il mieux les faire connaître et préciser la méthode de financement. Du « combien » on passe *à nouveau* au « comment ». Des chiffres ? Bien sûr, il en faut, mais aussi des mots et surtout des actes, même s'ils s'agit de les conjuguer au futur.

JEAN-PIERRE DUMONT.

L'EFFET DES MESURES PROPOSÉES PAR LE PRÉSIDENT SORTANT

	Bénéfic. potentiels	Bénéfic. vraisemblab. en emplois libérés
Immigration ..	250 000	250 000
Préretraites de 58 et 59 ans .	360 000	100 000
Préretraites de 60 à 65 ans .	290 000	160 000
Préretraites fonctionnaires	50 000	50 000
TOTAL ...	950 000	560 000
Temps partiel sect. public .	315 000	115 000
Temps partiel sect. *privé* .	750 000	250 000
Formation	100 000	100 000
TOTAL ...	2 165 000	965 000

Dans la colonne de gauche de ce tableau sont indiqués les effets théoriques des mesures annoncées par M. Giscard d'Estaing ; dans la colonne de droite, les effets attendus.

LES CONDITIONS ET LES CONSÉQUENCES D'UNE FORTE RÉDUCTION DES HORAIRES A L'HORIZON 1985

Déficit des administrations, par an, en milliards de francs 1980	— 21	(Déficit en 1985)
Déséquilibre de la balance des paiements courants, par an, en milliards de francs 1980	— 10	(Léger déséquilibre)
Pouvoir d'achat du salaire annuel net par *tête et par an*	+ 0,7	(+ 2,3)
Croissance annuelle du P.I.B. marchand	+ 3	(+ 2,5)
Consommation des ménages	+ 2,2	(+ 3,1)
Investissement des entreprises	+ 6,3	(+ 0,8)
Prix à la consommation par an	+ 4	(+ 6,5)
Création d'emplois	+ 945 000	(— 545 000)
Population disponible à la recherche d'un emploi	1 588 000	(2 200 000)

Ce tableau est extrait d'une note technique destinée à la commission du développement du Plan. Les chiffres entre parenthèses reflètent les conséquences d'un statu quo — c'est-à-dire en l'absence d'une réduction importante de la durée du travail. Si une nouvelle simulation était faite actuellement, l'évolution nécessaire du P.I.B pour obtenir ces résultats ne serait plus de 3 %, mais de 5 %.

Une enquête du centre d'étude de la vie politique contemporaine

« France de gauche, vote à droite »

La multiplication des enquêtes électorales ces dernières années a conduit à un scepticisme légitime tant il est vrai que certaines pêchaient par médiocrité et que, pour d'autres, la banalité des résultats se cachait sous un verbiage pseudo-scientifique.

L'enquête conduite par une équipe de chercheurs du Centre d'étude de la vie *politique française* contemporaine (Cevipof) de la Fondation nationale des sciences politiques tranche par son sérieux et son originalité. Analysant les effets des élections générales de mars 1978, cette étude *bénéficie d'un échantillon considérable* (quatre mille cinq cents personnes interrogées au lendemain des *élections) soumis* à un questionnaire diversifié (soixante-quinze questions). Les résultats de l'enquête — conduite avec la plus grande rigueur scientifique — sont particulièrement significatifs.

La poussée d'une « gauche sociologique »

Confirmation est d'abord donnée des tendances *électorales* décelées ces dernières années : la poussée d'une « gauche sociologique », qui *s'appuie sur* l'ex*tension* des classes moyennes salariées, le rajeunissement de la population électorale, le recul de *la pratique religieuse*, la *diversification* de l'électorat féminin. Cette « gauche sociologique », qui se reconnaît dans un projet alliant libéralisme culturel et réformes économiques et sociales, est majoritaire en 1978.

Pour autant, et c'est la seconde confirmation, la population électorale ne se divise ni en deux blocs (gauche/droite) ni en quatre (P.C./P.S./R.P.R./U.D.F.) mais bien en trois : face à un bloc sociologique et idéologique homogène *(l'électorat* U.D.F.-R.P.R.), s'oppose l'électorat communiste et l'électorat socialiste. Division en trois qui permet de *souligner* l'originalité socialiste, le P.S. *« n'étant pas le parti d'un groupe social particulier »* et s'étendant *largement* (à la *différence* du P.C.) parmi les catholiques non pratiquants. Cette même division permet aussi de comprendre les contraintes électorales qui pèsent sur le R.P.R.

La question centrale que pose *l'enquête* est cependant *plus* complexe : comment expliquer l'appartenance de gauche proclamée par la majorité des personnes interrogées et le fait qu'une majorité de l'échantillon reconnaisse avoir voté à droite en mars 1978 ? *Pour résoudre cette contradiction* l'équipe du Cevipof a été conduite à remettre en cause les variables traditionnellement étudiées pour l'explication des votes.

Constatant que *les opinions et votes* politiques ne sont pas simplement le résultat de comportements enracinés dans le passé — *origine sociale, pratique religieuse*, appartenances politiques — mais également d'attitudes *fondées sur une « anticipation plus ou moins consciente de l'avenir »*, sur une « stratégie » individuelle, les auteurs ont pri*vilégié les stratégies* d'accumulation patrimoniale telles qu'elles s'établissent au niveau des ménages. *Relevant*, après d'autres, que le revenu ne joue qu'un rôle secondaire dans la répartition des attitudes politiques, écartant *le* patrimoine d'usage — bien à usage professionnel pour les agriculteurs ou les entrepreneurs, ou à *usage domestique*, comme la propriété de la résidence — l'enquête a mis en lumière l'importance d'un *patrimoine* de réserve ou de rapport (valeurs mobilières, Caisse d'épargne, bien immobiliers, etc.) dans le choix conservateur.

La *possession* d'un patrimoine de rapport, et surtout d'un patrimoine de rapport diversifié, *quelle que soit* d'autre part l'importance du revenu, entraîne généralement un vote à droite. A l'inverse, *le* vote de gauche sera la règle chez ceux qui ne détiennent aucun élément de patrimoine.

Cette constatation est *riche de* conséquences : la tendance à l'extension de la « gauche sociologique » que l'on avait cru déceler dans les années 1968-1978 ne risque-t-elle pas de se heurter à une contre-tendance (que confirmeraient les élections récentes à l'étranger) fondant la reconquête conservatrice sur la diffusion croissante de petits patrimoines ? *Prolétarisation des classes* moyennes salariées ou accession massive à la propriété, tel est l'enjeu social et politique décisif qui explique les discours conservateurs actuels *sur* la « défense du patrimoine » ou sur la volonté de *« rendre les Français propriétaires* de la France », auxquels la gauche devra bien répondre.

HUGUES PORTELLI,
professeur de sciences politiques, vice-président de l'université de Paris-X (Nanterre)

★ Jacques Capdevielle, Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg, Etienne Schweisguth, Colette Ysmal du Cevipof : *France de gauche, vote à droite*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, 355 pages. *(Préface d'Alain Lancelot)* 95 F environ.

René Cassin « s'en va-t-en paix »

par DANIEL MAYER

On n'a certes pas fini d'écrire *sur René Cassin, à la fois juriste* et gladiateur, selon le mot de Marc Agi. Celui-ci avait déjà décrit les combats menés par le prix Nobel 1968, « fantassin des *droits de l'homme* » (1). *Mais son* nouvel ouvrage, à la vérité thèse pour le doctorat d'Etat présentée et soutenue devant l'université de Nice le 10 décembre 1979, sym*boliquement jour anniversaire de la* Déclaration universelle, est une somme que les historiens de demain devront impérativement consulter.

Marc Agi ne recherche pas le *succès de librairie*. Qu'on en juge : son ouvrage s'intitule « De l'idée d'universalité comme fondatrice du concept des droits de l'homme, d'après *la vie et l'œuvre de René Cassin* » (2). Ouf !

Car, malgré ce titre rébarbatif, le travail de Marc Agi se lit d'un trait. Il est vivant, fourmille de mots, voire d'anecdotes. Le personnage si attachant de René Cassin *est devant nos yeux*, alerte, pétillant, chaleureux. Ce sont certes ses idées qui sont au premier plan, mais l'homme n'est pas pourtant négligé. *On suit sa vie, ses multiples* activités, le chemin qu'il s'est tracé ou que le destin lui a imposé. Ceux qui l'ont connu retrouveront, presque à chaque page, la *silhouette*, devenue *légendaire*, incarnant la conviction, l'opiniâtreté, une fausse faiblesse *extérieure*, une réelle force intérieure née de la fidélité à des principes *immuables, à un idéal permanent*.

Ces principes, cet idéal, on les résumera dans le mot « paix », mais pas n'importe quelle paix : « Il n'y aura pas de paix sur cette planète *tant que* les *droits* de l'homme seront violés en quelque partie du monde », dira-t-il, à l'annonce de l'attribution de son prix Nobel.

Cette notion d'universalité s'est « peu à peu affirmée pendant les études » de la commission chargée de rédiger ce qui est devenu la Déclaration « universelle » *(« J'ai improvisé en séance le mot »*, dira René Cas*sin à Marc Agi au cours* d'un entretien demeuré jusqu'alors inédit).

« Improvisé » ? Peut-être, s'il *s'agit de la forme*. Mais l'idée a cheminé en René Cassin, même s'il affirme avoir d'abord été tenté par le « social », depuis l'hiver 1916-1917, où se *manifeste pour la première fois* ce que Marc Agi appelle sa *« générosité juridique »* : disserter au lendemain du carnage de Verdun *sur le* respect de la *dignité humaine*.

Voilà résolu le dilemme de Chamfort, *estimant qu'« il faut être juste avant d'être généreux, comme on a des chemises avant d'avoir des dentelles »*.

La ligne est dès lors tracée, qui ira de la première guerre mondiale jusqu'à la remise du prix Nobel. *Joliment, l'auteur dé*crit la dignité comme étant une étrange qualité *« qui grandit d'être bafouée, mais qui s'avilit aussi d'avilir »*. On rejoint ici *la si belle apostrophe de Dja*mila Bouhired à ses tortionnaires ou de Wladimir Pozner à ses bourreaux.

C'est essentiellement contre l'Etat — plus particulièrement contre *l'Etat* totalitaire — que *l'homme aura à lutter pour sau*vegarder sa dignité. *Les doctrines fascistes sont ainsi prises à contre-pied : ce n'est plus l'individu qui a le devoir sacré de servir jusqu'à la mort la collectivité, mais la collectivité qui a celui de protéger l'individu afin qu'il vive et laisse vivre »*.

Ainsi, comme l'écrivait ici même Pierre Viansson-Ponté (3), *René Cassin a bien été « avocat de la cause de l'homme »*. Aussi combien ai-je goûté ce résumé d'un chapitre de l'ouvrage de Marc Agi : *« René Cassin s'en va-t-en paix »*. S'il *ne s'était agi* d'une thèse de doctorat, c'est là le titre que j'aurais, pour ma part, choisi pour présenter ce vigoureux, instructif et attachant ouvrage.

(1) Voir *le Monde* du 1er juin 1979.

(2) Editions Alp'Azur, route de Grasse, 06600 Antibes. Publié avec l'aide du Comité doyen Jean Lépine de la ville de Nice.

(3) *Le Monde* du 11 octobre 1968.

LES QUESTIONS DES PARENTS DES HANDICAPÉS AUX CANDIDATS

L'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) ont adressé aux *candidats* à l'Elysée une quarantaine de questions, qui sont autant de pièges, — seul, M. Chirac y a répondu avec précision.

Les parents d'enfants inadaptés représentent pourtant, avec les autres familles comptant un handicapé, *plus de deux millions* de personnes, a rappelé, le 3 avril, M. Jacques Henry, leader de l'UNAPEI. Dénonçant les carences qui persistent dans l'application de la législation de 1975, M. Henry a estimé que *« les projets du législateur ont été contournés, voire détournés »* et que, dans les différentes commissions instaurées depuis plusieurs années, *« des hommes et des femmes sont souvent traités comme des objets plutôt que comme des individus »*. L'UNAPEI — qui regroupe, a-t-il dit, *« toutes les tendances politiques, de l'extrême gauche à l'extrême droite »* — a pour premier objectif l'insertion des handicapés dans la société, le second étant de permettre à ces personnes de faire face à leurs problèmes.

Trois fois plus de chômeurs que parmi les autres travailleurs

« *Or*, a poursuivi M. Henry, *il y a 30 % de chômeurs parmi les handicapés adultes, soit trois fois plus que parmi les autres travailleurs, et le secteur public, notamment, continue de leur être pratiquement interdit. La France est sans doute dans le peloton de tête de la prévention anté et périnatale, mais il reste beaucoup à faire pour la prévention postnatale, notamment en matière d'accidents du travail et d'accidents de la route.* » Il y a aussi *« une carence générale des médecins en matière sociale »*.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, les centres d'aide par le travail (CAT) n'offrent aujourd'hui que quarante mille places : *« Il en faudra cent mille dans dix ans*, a affirmé M. Henry, *compte tenu des progrès de la longévité, de la médecine et de la thérapeutique. Un immense effort est nécessaire dans le domaine de la création, mais aussi du fonctionnement des établissements. »*

Trente-huit brochures du SID sur le bilan du septennat

Un « mauvais procès » ?

Le Service d'information et de diffusion (SID), qui est placé sous l'autorité du premier ministre, a assurément bien mérité du président sortant. Son directeur, M. Jacques Bille, a tenu le délai qu'il s'était *fixé pour* sa contribution à la précampagne électorale de M. Giscard d'Estaing. En un mois, il a fait diffuser auprès des parlementaires, de élus locaux, des préfets, des administrations, des journalistes et de certains particuliers abonnés à ses publications trente-huit brochures dressant le bilan du septennat dans chacun des domaines *de la politique gouvernementale*.

Le dernier de ces documents, intitulé *Justice et liberté* et sous-titré « Une justice plus efficace pour une démocratie plus sûre », a été mis en distribution le *lundi* 6 avril.

Comme les précédents de cette série « Actualité documents », il ne lésine pas sur les citations du président de la République afin de mieux souligner, à l'appui des actions résumées, les mérites élyséens.

Et les apparences sont sauves puisque le SID a achevé cette opération-*bilan* avant la date d'ouverture de la campagne officielle.

Chaque série complète des trente-huit brochures représente un total de 1 047 pages et un poids de papier de 2,970 kilos.

Les documents les plus épais comptent plus de soixante pages : soixante-six pour celui consacré à la *défense*, *soixante-quatre* pour le document sur le patrimoine. Les plus légers n'en comptent qu'une dizaine : douze pages seulement pour la protection et la mise en valeur de l'environnement et les P.T.T. au service des Français ; seize pages pour le cadre de vie, les rapatriés et Français musulmans, les anciens combattants, etc., la politique étrangère de la France.

Certaines de ces brochures ont été imprimées à Meaux, les autres à Paris. Toutes *n'ont pas* bénéficié d'un tirage identique. Au SID, on indique que le tirage « moyen » a été de *« trente mille exemplaires »*. Il a atteint soixante mille exemplaires pour les deux documents qui ont fait l'objet de la diffusion la plus large : *la Réforme des collectivités locales* et *l'Aménagement du territoire*.

M. Bille évalue le coût total des frais de fabrication et de diffusion à *« moins de deux millions de francs »*, soit *« entre 0,80 F et 1,30 F par exemplaire selon la pagination »*. Le coût moyen par exemplaire s'établi, assure-t-il, à *« environ 1,15 F » pour une vingtaine de pages* et à 34 500 F pour une série de trente mille. Le directeur du SID conteste que ses estimations (la facture globale n'est pas encore parvenue rue de Constantine) sous-évaluent le coût réel de *l'opération*, et *il dément* les chiffres supérieurs qui sont parfois avancés. *« Le budget de notre service s'élève à 20 millions de francs, dont 9 millions de frais de fonctionnement »* indique-t-il.

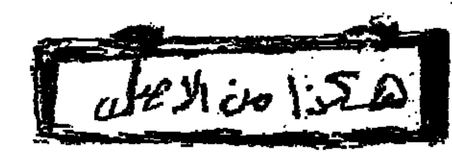
M. Bille réfute aussi les accusations portées contre le SID par les adversaires de M. Giscard d'Estaing, et *notamment* par les socialistes. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., déclarait *à l'adresse de M. Jean-François* Deniau, animateur de la campagne giscardienne, le 2 avril, à TF 1 : *« Alors qu'il devrait se comporter simplement comme un candidat, M. Giscard d'Estaing fait diffuser par les services du premier ministre, c'est-à-dire sur les fonds du budget de l'Etat, sur les fonds officiels, des bilans 1974-1981 dans lesquels on trouve, à toutes les pages : « M. Giscard d'Estaing », « M. Giscard d'Estaing ! » C'est quand je vois ce type de propagande officielle que je me dis que vous n'acceptez pas véritablement l'alternance. »*

M. Bille répond : *« Il s'agit d'un mauvais procès. »* Pour lui, comme pour l'hôtel Matignon, le SID n'a pas outrepassé le cadre de sa *mission*, puisque celle-ci consiste, entre autres choses, en vertu du décret du 6 février 1976 qui a créé cet organisme — à *« apporter »* aux élus, aux *ministères*, aux préfets, aux administrations et aux « usagers », — ainsi que l'indiquent les directives officielles — *« tous éléments nécessaires à une meilleure connaissance et à une meilleure explication de la politique mise en œuvre par le gouvernement »*.

Vulgarisation ou propagande ? Toute querelle sur ce point serait d'un intérêt limité compte tenu du fait que les publications du SID ne touchent, de toute façon, pour l'essentiel, qu'un public restreint *composé*, en *majeure* partie, de professionnels de la politique.

ALAIN ROLLAT.

★ SID, 19, rue de Constantine, 75700 Paris. Tél. 555-92-93.



Le Monde

société

DÉFENSE

SELON UN RAPPORT PARLEMENTAIRE

Le nombre des désertions s'est accru dans les armées françaises

Auteur d'un rapport, au nom de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, sur la suppression éventuelle des tribunaux permanents des forces armées, Mme Edwige Avice, député socialiste de Paris, s'est déclarée « frappée par le phénomène récent de l'accroissement du nombre de désertions dans les armées françaises ». Le rapporteur fonde son appréciation sur divers documents statistiques qui lui ont été remis officiellement, et qui montrent une progression constante des affaires jugées, comme du nombre des ordres de poursuite délivrés contre les déserteurs, alors que les effectifs militaires en France sont restés stables.

Le déserteur est celui qui s'absente sans autorisation de son corps d'affectation, une fois sous l'uniforme, à la différence de l'insoumis qui ne répond pas à l'appel sous les drapeaux. La plupart des cas ne relèvent pas d'une volonté de déserter, mais d'une série de causes qui, souvent, se cumulent en se complétant (accident ou maladie non signalés à temps, deuil familial, etc.). Le déserteur est considéré comme tel à l'issue d'un délai d'absence qui varie, en temps de paix et en temps de guerre, selon que le militaire est en France ou à l'étranger. Par exemple, en temps de paix, la désertion est prononcée après six jours d'absence illégale constatée en France, et trois jours à l'étranger.

Mme Avice observe, notamment, dans son rapport dont la qualité a été soulignée par la commission de la défense : « *Alors que le nombre d'infractions de cette nature s'était élevé en 1973 à 3 149, il a atteint successivement les paliers suivants : 3 819 en 1974 ; 4 439 en 1975 ; 4 872 en 1976, pour revenir à 4 534 en 1977 et s'établir à 4 856 en 1978.* »

Si l'on en juge par un tableau des infractions portées devant les tribunaux, les 4 856 cas de désertion enregistrés en 1978 sont le fait de 104 sous-officiers et de 4 752 hommes du rang, soit 0,54 % de l'ensemble des effectifs militaires. Dans le même temps, les cas d'insoumission ont été de 2 904 (0,79 % des jeunes du contingent).

Dans son rapport, le député socialiste fait état d'une étude sociologique menée par des services officiels de la marine et de la gendarmerie nationale, sur les causes de ces désertions.

« *Il ressort clairement des éléments recueillis à ce sujet*, écrit Mme Avice, *qu'à l'époque considérée les déserteurs appartenaient, pour la plupart, à des familles nombreuses de trois enfants et plus (80 % environ) et de milieu social modeste (plus de 70 %). Beaucoup de ces familles étaient dissociées (environ 50 %) et certains déserteurs avaient déjà voulu s'en évader (environ 8 %). Les expertises psychiatriques pratiquées dans le cadre de ces procédures et les examens mentaux effectués à l'occasion des infractions correspondantes ont, dans six cas sur dix, concerné des militaires issus de milieux dissociés, aboutissant le plus souvent à une réforme définitive en relation avec des troubles de la personnalité antérieurs au service militaire.* »

L'étude citée met, ensuite, en relation les professions et les antécédents judiciaires des intéressés.

Selon le rapporteur, « *les neuf dixièmes des personnels concernés appartiennent au groupe IV, comprenant, selon le code INSEE, les contremaîtres, les ouvriers, les manœuvres et le personnel de service. Les deux tiers d'entre eux avaient commencé de travailler avant l'âge de dix-sept ans. Et déjà, chez certains, s'était manifesté un déséquilibre sur le plan de la stabilité professionnelle* ». Mme Avice observe aussi que « *les antécédents judiciaires ont été constatés au moins dans un cas sur trois, les personnes en cause étant, dans la proportion des deux tiers, issues de milieux familiaux dissociés* ».

L'époque relativement fertile en désertions va du début du quatrième à la fin du sixième mois de service : chez les appelés, environ 36 % des premières désertions se produisent au cours de cette période.

« *Soulignons à ce propos* », écrit encore le parlementaire, *que la proximité du domicile ne constitue pas nécessairement un élément dissuasif : les jeunes gens se trouvant entre un et deux mois de service (moins de 10 % de l'ensemble des déserteurs étudiés) bénéficiaient, dans la proportion de 48 %, d'affectations relativement rapprochées, ce qui était le cas de 52 % de ceux accomplissant leur troisième mois de service (représentant 11 % de l'ensemble des déserteurs étudiés)* »

Alors que le recours au tribunal militaire semble être de plus en plus fréquent, il apparaît, pourtant, que la désertion est liée à la situation du moment du jeune appelé et à son sentiment d'inadaptation (carences familiales, sociales ou professionnelles). « *Il est significatif*, conclut Mme Avice, *que, dans 40 % des cas soumis à leur examen, les psychiatres soulignent une instabilité caractérisée avant de conclure à un lien de causalité entre les faits et les anomalies mentales ou psychiques observées.* »

L'ARMÉE DE L'AIR REMBOURSERA LES DÉGÂTS A VALRAS-PLAGE

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Au cours de manœuvres de l'armée de l'air, une violente déflagration supersonique a causé, lundi 6 avril, des dégâts importants à Valras-Plage, une station balnéaire proche de Béziers (nos dernières éditions). Selon le commandement de la IVe région aérienne, à Aix-en-Provence, deux patrouilles de Mirage F-1 et de Jaguar ont involontairement débordé les limites de leur zone de travail en mer, alors qu'elles se trouvaient à vitesse supersonique en simulation de combat aérien.

Les enquêteurs de l'armée de l'air rassemblent, à l'heure actuelle, les témoignages des pilotes, tandis que les services de la gendarmerie enregistrent les plaintes et les témoignages visuels. Le commissariat de l'air est sur place pour l'évaluation et le remboursement des dégâts. La partie de la commune la plus touchée est comprise, sur le front de mer, entre le casino et la mairie : vitres et vitrines ont volé en éclats, et plusieurs plafonds ont été lézardés. La gendarmerie s'attend à devoir enregistrer environ deux cents plaintes.

Il semble que la manœuvre ait consisté en l'attaque par des Mirage F-1, venus du nord de la France, d'une patrouille de Jaguar volant au-dessus de la Méditerranée à basse altitude. Selon des témoins, au cours d'une passe aérienne, l'un des Jaguar s'est rapproché de la terre à très basse altitude (moins de 200 mètres) et il a effectué une « ressource » (montée brutale en flèche avec post-combustion) qui a eu pour effet probable de renforcer la puissance de l'onde de choc.

● *L'Académie des sciences d'outre-mer* (15, rue La Pérouse, Paris (16e) a récemment élu membres titulaires MM. Jacques Soustelle, ancien ministre, professeur à l'École des hautes études ; Paul Bourrières, ingénieur général des ponts et chaussées ; Michel Ramgiard, ancien député, président du Cercle France-outre-mer ; Yves La Prairie, président du groupe interprofessionnel pour l'exploitation des océans ; membres correspondants, MM. Jacques Le Cornec, préfet ; Edmond Jouve, chargé de conférences ; Jean Morice, ancien magistrat d'outre-mer ; Jean-Claude Hebert, magistrat ; le médecin général inspecteur (C.R.), Pierre Richet ; MM. Michel Baumer, écologiste ; Pierre Pene, professeur à la faculté de médecine de Marseille.

L'« INDÉPENDANCE » DE LA REVUE « HÉRACLES »

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Bernard Jean-Jean, président-directeur général de Publi-Pyrénées :

J'ai lu avec surprise dans *le Monde* du 24 mars l'article en page 15, intitulé « La promotion des armes françaises à l'étranger, quand l'État devient son propre agent de publicité... ». En effet, le titre, certains passages, le fait que l'on ait volontairement imprimé indépendante entre guillemets, sont de nature à porter atteinte à la réputation de *Héracles* et à l'intégrité de l'équipe journalistique qui l'anime et le réalise. Propriétaire et fondateur de cette revue dont la rédaction en chef a été confiée à Jacques Perrier, je n'ai jamais été placé sous tutelle du ministère de la défense dont je n'ai reçu aucune subvention.

Héracles, comme tous les autres organes de presse, vit grâce à la publicité et aux abonnements de ses lecteurs.

Il est vrai que le but d'*Héracles*, publiée en trois langues (français, anglais et espagnol), est de mieux faire connaître l'armement français à l'étranger, mais les différents articles sont réalisés en toute indépendance d'esprit.

Aucune censure ne s'exerce sur la rédaction et les propos prêtés au colonel Girodet, du SIRPA (1), devenu général et conseiller militaire d'*Héracles*, sont faux ou mal interprétés.

Compte tenu de l'importance de la diffusion de votre journal à l'étranger, et conformément à la loi, je vous demande donc de publier cette lettre afin d'éviter tout malentendu dans l'esprit des lecteurs d'*Héracles*.

[La lettre de M. Jean-Jean, publicitaire et éditeur de la revue « Héracles », appelle une série d'observations :

a) Si « le Monde » a imprimé entre guillemets l'expression « indépendante », c'est parce qu'il reprenait en citation l'expression en question après l'avoir extraite du dépliant publicitaire annonçant la parution de la revue : « Héracles est une revue bimestrielle indépendante ». Le même dépliant ajoute : « Les différents articles sont soumis à un comité de rédaction qui arrête également le sommaire. Un représentant du SIRPA participe aux travaux de ce comité de rédaction. La diffusion de la revue a été soigneusement étudiée en liaison avec les attachés des forces armées françaises en poste à l'étranger et les industriels. » Avant la parution du premier numéro de cette revue, il était écrit dans un document interne (juin 1980) de la délégation générale à l'armement qui dépend du ministère de la défense : « Héracles devrait remplir le créneau laissé libre dans la presse spécialisée française et équilibrer l'influence des revues internationales d'origine étrangère dans lesquelles les matériels français ne sont pas toujours présentés objectivement. »

b) M. Jean-Jean n'assistait pas à l'entretien de notre collaborateur avec le colonel Girodet, ancien chef de l'antenne « armement » du SIRPA jusqu'en mars dernier, promu général de brigade dans le cadre de réserve et devenu conseiller militaire de la revue « Héracles ». Il ne peut donc porter aucune appréciation sur les propos de cet officier. Pour notre part, nous maintenons naturellement intégralement les propos rapportés dans l'article.]

(1) Le SIRPA est le service d'information et de relations publiques des armées, dépendant du ministère de la défense. — (N.D.L.R.)

MÉDECINE

Pour protéger les consommateurs contre la toxicité de certains tourteaux d'arachide

La France va adopter une réglementation sur les concentrations en aflatoxines dans les produits laitiers

Le Conseil supérieur d'hygiène publique, organisme consultatif auprès du ministère de la santé et de la sécurité sociale, examine ce mercredi 8 avril, lors d'une séance extraordinaire, les conclusions d'une commission créée le 24 mars dernier et chargée de proposer un projet de réglementation sur la concentration en aflatoxines dans l'alimentation humaine d'origine animale (laits, produits laitiers, viandes, œufs) (« le Monde » du 25 mars). Les aflatoxines — substances synthétisées par certaines moisissures — sont visées depuis 1973 par une réglementation touchant l'alimentation du bétail.

Depuis plusieurs années, on a pu mettre en évidence leur toxicité hépatique aiguë et chronique ainsi que leurs potentialités cancérigènes chez l'animal. Ces derniers mois, plusieurs analyses ont révélé la présence dans des tourteaux d'arachide consommés — entre autres — par des vaches laitières de concentrations en aflatoxines de beaucoup supérieures aux taux admissibles, ce qui a notamment entraîné une multiplication des refoulements de produits laitiers français par certains pays étrangers. Bien qu'aucun accident n'ait encore pu, chez l'homme, être imputé à la consommation de produits contaminés, certains hygiénistes pensent que le moment est venu de « tirer la sonnette d'alarme ».

Rarement une communication à l'Académie nationale de médecine aura suscité autant de réactions. Le 17 mars dernier, les docteurs Jacquet et Lafont (laboratoire de physiologie appliquée à l'alimentation et à la nutrition, INSERM) examinent devant les académiciens les problèmes actuels de la contamination alimentaire par les mycotoxines et exposent les mesures qui, à leur sens, devraient être très rapidement prises. Une semaine plus tard, un rapport sur le même sujet est présenté au Conseil supérieur d'hygiène publique. Une commission est alors créée, chargée de proposer une série de mesures. Ce même conseil se réunit, ce mercredi, en séance extraordinaire et examine un projet de réglementation sur la concentration en aflatoxines dans les produits laitiers (laits entiers, en poudre, maternisés, yaourts, fromages, etc.). Si ces propositions sont retenues par les pouvoirs publics, la France serait, après la Suisse, le second pays en Europe à établir une réglementation officielle dans ce domaine. Cette affaire a suscité dans le monde de l'élevage, des industries laitières et agro-alimentaires une vive émotion et de nombreuses prises de position.

Les aflatoxines ont été découvertes il y a près d'une vingtaine d'années à la suite d'études cherchant à préciser l'origine d'accidents toxiques chez de jeunes animaux. Ces substances — il en existe de nombreuses variétés — ont, par la suite, été étudiées dans le détail : structure moléculaire et conditions de leur production par certaines moisissures, *Aspergillus flavus* et *Aspergillus parasiticus*. Si certains aspects de leur toxicité chez l'homme ne sont pas encore totalement élucidés, en revanche plusieurs études expérimentales chez l'animal ont mis en évidence leur action pathogène aiguë ou chronique sur le foie. La potentialité cancérigène de ces substances a été fréquemment démontrée. Chez l'homme, le modèle le plus fréquemment cité est le cancer primitif du foie en zone intertropicale, sans que l'on puisse encore préciser à quel stade du processus cette substance intervient.

Les moisissures incriminées se développent, dans des conditions spécifiques de chaleur et d'humidité, sur de nombreuses cultures vivrières. L'arachide, avant la récolte et au moment du stockage, est, dans certains pays, fréquemment contaminée par l'aflatoxine de type B 1. C'est par son intermédiaire que les problèmes se posent en France, sous la forme de tourteaux (1) qui, depuis quelques décennies, sont utilisés par les éleveurs sous forme brute ou intégrés à des aliments composés pour augmenter la ration protéique alimentaire du bétail. Les animaux qui ingèrent des tourteaux contaminés métabolisent l'aflatoxine B 1 et la transforment en une toxine à la structure un peu différente — l'aflatoxine M 1 — au pouvoir cancérigène moins élevé. Dans le lait, la viande, les viscères et les œufs on retrouve la forme M 1 à des concentrations diverses. La même aflatoxine est présente dans les fromages et les différents produits, fabriqués à partir d'un lait contaminé.

Stockage artisanal

La première réglementation française en la matière date de 1973. A cette époque, un arrêté du ministère de l'agriculture fixa des normes de concentration en aflatoxine dans les aliments destinés aux animaux. « *Cette réglementation*, précise le docteur Philippe Lafont, *fut prise après qu'on eut pu relier à la présence d'aflatoxines certains accidents aigus de toxicité survenus chez de jeunes veaux dans la région parisienne. Par la suite, on apprit que ces accidents étaient dus à l'introduction de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de tourteaux d'arachide très fortement contaminés qui, refusés à Rotterdam par les autorités hollandaises, furent acheminés et vendus en France, en transitant par Strasbourg.* »

Modifiée en 1976 pour répondre aux directives communautaires, cette réglementation fut à nouveau précisée en 1980. Cette même année, les facteurs climatiques particuliers alliés à des conditions artisanales de stockage entraînèrent une forte contamination des tourteaux en provenance des Indes et du Sénégal. Au service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité, on précisait, le 15 juillet 1980 dans une circulaire, que la nouvelle réglementation en place ne pouvait pas être appliquée immédiatement : elle aurait, en effet, rendu « *impossible l'exécution de contrats de fournitures de tourteaux d'arachide (...) conclus par les importateurs* ». Certains de ces contrats arrivaient à échéance d'embarquement le 31 mars dernier.

C'est vraisemblablement cette situation qui est à l'origine des résultats obtenus par plusieurs laboratoires d'analyses. « *Dans certains laits de grands mélanges vendus actuellement à Paris*, explique M. Lafont, *on peut mettre en évidence des concentrations inacceptables.* » Parallèlement, depuis quelques mois, les cas de refoulement des produits laitiers français par le Japon et certains pays européens, se sont multipliés et, en différents endroits, les responsables des coopératives laitières ont conseillé à leurs adhérents d'abandonner totalement l'utilisation de tourteaux d'arachide, quelle que soit leur provenance. On sait, d'autre part, comme le précise une circulaire de la direction de la qualité du 22 octobre, que « *certains professionnels, profitant des cours avantageux de l'arachide contaminée, en incorporent en excès et aboutissent à des taux de contamination des aliments composés* [pour bétail] *pouvant atteindre dix fois le niveau admissible* ».

La communication de certains taux retrouvés dans le lait et le rapport présenté au conseil supérieur d'hygiène ont vivement ému les milieux agricoles concernés. L'interprofession laitière demandait, le 25 mars dernier, « *l'interdiction systématique* » de l'importation de tourteaux d'arachide et souhaitait « *très vivement que la lumière soit faite sur cette affaire* ». Le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale précisait, pour sa part, le 2 avril, qu'il était « *inopportun de vouloir faire peur aux consommateurs pour des raisons obscures* », et soulignait que des contrôles accrus et la vigilance permanente du service de la répression des fraudes avaient permis « *de clarifier la situation des approvisionnements en tourteaux d'arachide qui a chuté* [en 1980] *de près de 70 % par rapport à 1979* ».

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, enfin, dans une lettre adressée, le 16 mars 1981, au vice-président de la Fédération nationale de l'industrie laitière, précisait que les importations, qui étaient « *de 339 400 tonnes environ en 1979* », étaient passées à « *236 000 tonnes en 1980 par les principaux ports* ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Les tourteaux sont constitués des résidus de fruits ou de graines oléagineuses dont on a extrait l'huile.

● RECTIFICATIF — Contrairement à ce que nous avons imprimé (*le Monde* du 7 avril), le prix public du nouveau test de grossesse « bêta-test » n'est pas de 76 francs, mais de 67 francs.

ÉDUCATION

L'ESSEC sous le contrôle de la chambre de commerce de Versailles

Le protocole d'accord est ratifié

La Chambre de commerce et d'industrie interdépartementale du Val-d'Oise et des Yvelines (C.C.I.I.) a ratifié, lundi 6 avril, le protocole d'accord conclu avec le groupe ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales). Aux termes de cet accord, l'école de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) passe sous le contrôle de la chambre de commerce de Versailles (le Monde *du 25 mars).*

L'assemblée générale de l'ESSEC, pour sa part, avait ratifié l'accord le 31 mars par vingt-cinq voix contre trois. Selon le directeur de l'école, M. Julien Coudy, l'accord « maintient la personnalité de l'école, assure la liberté pédagogique et respecte le statut de ses personnels enseignants et non enseignants ».

Une lettre de l'Union des grandes écoles

La section U.G.E. (Union des grandes écoles) de l'ESSEC nous a adressé à ce propos une lettre dont voici les principaux extraits :

(...) Une pétition s'opposant à l'opération menée par la C.C.I.I. (du Val-d'Oise et des Yvelines) a recueilli sept cents signatures parmi les étudiants de l'ESSEC, qui sont — nous semble-t-il — les premiers concernés par cette affaire. Les professeurs réunis en assemblée générale se sont, à une forte majorité, prononcés dans le même sens.

Notre opposition est motivée par les considérations suivantes : le budget de la C.C.I.I. est de 45 millions de francs, celui de l'ESSEC de 6,5 millions. La C.C.I.I. ne dispose donc pas de l'assise financière suffisante pour assurer le développement du groupe ESSEC, à moins de procéder à une augmentation substantielle du centime additionnel, dont il est à craindre qu'elle ne fasse pas l'unanimité...

Cette opération permet au C.N.P.F., associé officiellement au projet, de faire son entrée à l'ESSEC. Cela doit-il se faire grâce à l'apport des fonds publics que sont les centimes additionnels prélevés par la C.C.I.I. ?

M. Simond, président de la C.C.I.I., affirme que celle-ci n'interviendra pas dans la pédagogie. Alors, pourquoi exiger la mise en place d'une structure pesante (directoire et assemblée générale), entièrement contrôlée par la chambre de commerce et le C.N.P.F., dont les étudiants et les professeurs sont exclus, et qui aura, par l'intermédiaire du budget, tout pouvoir sur la pédagogie ? (...)

Ces précisions étant apportées, nous convenons que l'ESSEC a effectivement besoin d'un partenaire, mais tout projet d'association doit comporter des garanties tant pédagogiques que budgétaires.



JUSTICE

Libres opinions

Caché puis détenu pendant trente-cinq ans pour faits de collaboration

La justice entre la vengeance et la peur

par ALBERT PETIT (*)

LA question est simple. Elle s'adresse à chacun, puisque c'est, n'est-ce pas ? au nom du peuple français qu'il est détenu : trente-six années après les faits, et après trente-cinq années de réclusion, faut-il garder Jacques Vasseur en prison ?

Oui, dix-sept années de réclusion, caché chez sa mère, et dix-huit années en prison, voilà trente-cinq ans que Jacques Vasseur est privé de liberté.

Il a été déclaré coupable d'avoir « *fait partie des services de la police allemande en qualité d'agent rétribué* » (interprète). Et d'avoir « *organisé... et participé à des opérations de police et à des détections de maquis ou enquêtes sur l'action d'un grand nombre de patriotes, dont certains ont été arrêtés, déportés ou exécutés* ».

Jacques Vasseur avait dix-huit ans à la déclaration de la guerre. Il avait vingt-deux ans quand il a commencé sa collaboration criminelle. Sa grand-mère maternelle était allemande. Après une école de commerce, il passe un diplôme de traducteur-interprète. A l'époque où d'autres sont déportés au titre du S.T.O., Jacques Vasseur entre au service du S.D. (Service de sécurité) des autorités allemandes à Angers. Il sera sans doute un bon interprète et même un interprète zélé, participant aux actions de répression de la Résistance.

Le jeune homme qui s'est trompé, lourdement trompé, il y a trente-huit ans a maintenant soixante ans. Mais « libérer Jacques Vasseur, vous n'y pensez pas ! Quel tollé parmi les associations de résistants ! Ce serait pire que l'affaire Touvier ».

***

J'ai été résistant, mais je suis surtout, comme tant d'autres, fils d'un résistant dénoncé, torturé, déporté et finalement décapité après trente mois de nuit et de brouillard. Je crois sincèrement que, en 1945, j'aurais égorgé de mes propres mains, sans haine mais sans pitié et sans hésitation, les membres de la Gestapo ou de la milice qui ont torturé les patriotes. Mais, après trente-six ans, comment expliquer cet échamement ? Pour les uns, c'est sans doute la vengeance. Pour d'autres, c'est sans doute la peur.

« *Avec de Gaulle, cela ne serait pas la même chose* », dit l'un des responsables du maintien de Jacques Vasseur en prison. Sans doute. Mais, précisément, quelqu'un peut-il dire en son âme et conscience que c'est au nom de l'esprit de la Résistance ou pour la mémoire de ceux qui sont morts que Jacques Vasseur doit être encore détenu ?

Le sujet est grave. Il n'y a pas trace d'ironie dans mon propos et je vous pose cette question, à vous qui avez risqué la torture, la mort, à vous dont un fils, un époux, une mère, est mort en déportation : pourquoi faut-il encore garder Jacques Vasseur en prison ?

(*) Magistrat.

UN NUMÉRO DE LA REVUE « POUVOIRS » SUR LA JUSTICE

L'introuvable indépendance de la magistrature

L'indépendance de la magistrature n'existe pas. Cette opinion prévaut à droite comme à gauche ; le garde des sceaux s'en fait l'écho, comme le Syndicat de la magistrature. La Constitution de la Ve République évoque seulement l'« *indépendance de l'autorité judiciaire* ». Nulle part, dans aucun texte législatif ou réglementaire, ne figure l'expression « *indépendance de la magistrature* ». Prise au pied de la lettre, cette affirmation est exacte. Il existe trois catégories de magistrats : ceux de la chancellerie, les membres du parquet et les juges. Seuls ces derniers bénéficient staturairement de l'indépendance, les deux autres catégories étant hiérarchiquement subordonnées au garde des sceaux. Voilà pour l'opinion de celui-ci.

A gauche, on insiste sur la fragile indépendance des juges du siège, que leur mode de nomination et les règles d'avancement mettent, quoi qu'on en dise, à la merci des gouvernants. A ce débat classique, la revue *Pouvoirs*, qui consacre son dernier numéro à la justice, apporte des réflexions originales. M. Pierre Lyon-Caen, magistrat à la chancellerie, ne croit pas, pour les raisons évoquées plus haut, à l'indépendance de la magistrature ni même à celle de l'autorité judiciaire proclamée par la Constitution.

Bien sûr, tel ou tel juge peut tenter de résister aux pressions insidieuses et multiformes qui s'exercent sur lui. Mais la machine et les ressorts qui l'animent sont puissants et « *on ne bâtit pas une institution sur l'héroïsme individuel* ». On peut tenter, en revanche, de lui opposer une détermination collective. C'est le but du Syndicat de la magistrature, dont M. Lyon-Caen, qui fut l'un de ses fondateurs, estime qu'il est « *le seul remède possible* » à « *la situation bloquée et même régressive que nous connaissons* ».

Ainsi les institutions de la Ve République, qui ont mis sous tutelle l'autorité judiciaire, auraient-elles secrétées, autant que l'esprit de mai 1968, un anticorps : le Syndicat de la magistrature. Celui-ci est-il à la hauteur de sa mission ? M. Lyon-Caen pose lucidement la question. Le syndicat a connu, ces dernières années, un « *relatif affaiblissement* ». Il n'a pas toujours su faire comprendre « *le sens de son combat* », peut-être, se demande indirectement M. Lyon-Caen, parce qu'il n'a pas su « *modeler sa réaction au degré de consensus que recueille en son sein et à l'extérieur le comportement du magistrat syndiqué* ». M. Lyon-Caen ne cite pas d'exemple, mais on pense à la grève contre la révocation de M. Bidalou, peu comprise à l'extérieur de la magistrature et peu suivie en son sein.

La mise en tutelle des juges du siège ne se fait pas à coups d'interventions voyantes et déplacées. Les choses sont plus subtiles soutient Me François Sarda, avocat à Paris : le pouvoir choisit de saisir ou non la justice. S'il le fait, il existe mille et une manières légales d'infléchir la poursuite, de ralentir ou accélérer une procédure. « *Une pression aurait les plus grandes chances de provoquer un effet contraire* », mais « *est-il besoin d'une intervention politique pour qu'un magistrat pense que la condamnation de la préfecture de police déplaira (...) au pouvoir ?* » On est entre gens de bonne compagnie, et le parquet indique, s'il y a un doute, la voie à suivre.

La carrière d'un magistrat est une course d'obstacles à cinq paliers. Certains ne franchissent jamais les derniers. C'est qu'il existe des « *qualités qui empêchent de faire carrière* », ironise M. Etienne Bloch, conseiller à la cour d'appel d'Amiens et membre du Syndicat de la magistrature. Le magistrat, soucieux de réussir, peut aimer la musique et le sport, mais ne rien en laisser paraître, s'intéresser au droit « *mais pas de manière excessive* » ; travailler, mais « *trop de zèle n'est pas toujours apprécié* ». Surtout, « *faire preuve d'une véritable indépendance, ne pas tenir compte du vœu du pouvoir, ne pas obéir à une suggestion lorsqu'on est au siège ou résister à un ordre quand on est au parquet, exprimer à un supérieur ce qu'on pense de lui, cela est impardonnable* ». A bon entendeur...

Pourfendeur du Syndicat de la magistrature, M. Jean Foyer, député (R.P.R.) de Maine-et-Loire, affirme que l'histoire judiciaire qu'il retrace à grands traits, montre « *la nécessité d'une suffisante adhésion des juges au régime politique et à l'organisation sociale* ». Sinon, l'attitude logique est de démissionner, comme le firent les magistrats monarchistes et catholiques à l'avènement de la IIIe République. A bon entendeur là aussi. La divergence est irrémédiable entre les défenseurs, comme l'ancien garde des sceaux, d'une liberté désincarnée des juges et ces magistrats que la tutelle du pouvoir inquiète.

Il faut, affirme M. Foyer qui cite Robespierre, « *des lois précises et point de jurisprudence* » : moins on laissera aux juges de marge de manœuvre et mieux ce sera. C'est la philosophie de la loi « sécurité et liberté » dans laquelle M. Foyer salue le « *reflux du pouvoir judiciaire* » et que le Syndicat de la magistrature taxe de « *régression* ». La querelle sur l'indépendance des juges n'est pas prête d'être vidée. — *B.L.C*

★ *Pouvoirs*. No 16, la Justice. 50 francs.

Une habitante de Casta (Haute-Corse) demande depuis sept ans réparation à la justice

Casta (Haute-Corse). — Une habitante d'un hameau de Santo-Pietro-di-Tenda, Mme Pâquerette Dephin, âgée de cinquante-cinq ans, propriétaire d'un café-restaurant, « le Parisien », attend depuis sept ans de recevoir réparation des dommages corporels et matériels qu'elle a subis un soir d'été de 1974. Vers 22 heures, le 30 juillet, un détachement de vingt-cinq légionnaires en tenue de combat, sous le commandement d'un lieutenant, vient, après un repas bien arrosé, faire la « bombe » au café-restaurant de Casta. Les tournées de bouteilles de bière se succèdent ; l'atmosphère s'échauffe. Officier en tête, les légionnaires se mettent à danser sur les tables et à casser verres et bouteilles.

L'ami de Mme Dephin, M. Maximilien Anouzet, demande au lieutenant d'ordonner à ses hommes de quitter l'établissement. Devant son refus, il s'arme d'un fusil de chasse, menace le groupe, finit par tirer deux coups de feu en l'air. Les militaires quittent en désordre le café-restaurant, rompant la fête par des jets de pierres et des bris de vitres. L'un d'eux, Paul Landry, brandit une table devant le cafetier. Un coup de feu part, qui blesse le légionnaire à l'abdomen. Celui-ci meurt pendant son transfert à l'hôpital.

Le « dégagement » des légionnaires en goguette tourne alors à l'opération de commando. Le groupe se précipite à l'intérieur du « Parisien », arache les fils du téléphone, saccage le bar et les pièces attenantes, roue de coups les propriétaires. La fureur des légionnaires ne se calme pas avec l'arrivée des gendarmes : le caporal Jean-Pierre Bassagaits, âgé de vingt-trois ans, profite de la confusion des premiers constats de l'enquête pour blesser M. Anouzet d'un coup de poignard à la poitrine.

Sans doute par souci de discrétion — les procès mettant en cause des légionnaires étant souvent en Corse prétexte à polémique, — le parquet du tribunal de Bastia choisit de dissocier le coup de fusil et le coup de poignard du contexte général de ce fait divers. L'ami de Mme Dephin et Jean-Pierre Bassagaits sont jugés et condamnés, en 1979, lors d'un procès en correctionnelle dont tous les légionnaires sont absents. Il n'est plus fait allusion à la folle soirée de 1974. Mme Dephin, depuis sept ans, se bat contre les lenteurs judiciaires et les réticences pour obtenir justice des coups reçus.

La virée des légionnaires

De notre envoyé spécial

Un décor à l'abandon. Une bâtisse inachevée, posée sur un coin du maquis corse. Mme Pâquerette Dephin, d'origine parisienne, comme son ami, avait acheté, en 1970, quelques ares de pierrailles et de bosquets à Casta, dernier hameau avant la longue traversée du désert des Agriates. Des murs de béton nus, un toit de fortune témoignent d'un projet interrompu. On avait dû envisager d'y dresser un étage : des armatures de fer pointent encore vers le ciel. Pour accéder au « Parisien », en contrebas de la route, il faut marcher sur un chemin de terre, contourner un rocher, longer un tas de sable, des planches, un amas de caisses de bois qui pourrissent dans l'herbe. Le regard surprend d'abord deux carcasses de voitures, des panneaux publicitaires rouillés sur fond de montagne, des tables de jardin maintenues au sol par des briques.

Tout ici a l'air misérable, frappé par un mauvais destin. Le décor est figé depuis 1974, comme l'image arrêtée d'une scène de film. Mme Dephin a laissé le lieu du drame en l'état d'une si funeste soirée d'été, preuve illusoire d'une affaire oubliée qui ne vit plus que dans la mémoire et par l'obsession de cette femme vieillie.

Le dossier d'instruction porte encore trace, par des récits simplifiés d'auditions, d'une virée qui avait mal fini. Le détachement de légionnaires, appartenant au 2e régiment étranger de Corte, manœuvrait sur un champ de tir enfoui dans le maquis. Les hommes avaient encore soif après un triste repas réglementaire durant lequel dix bouteilles de vin avaient été vidées. Ils avaient pris le camion pour gagner le café-restaurant de Casta, un bar discret, tenu par des étrangers, et que ne fréquentent guère les Corses. Un bar pour des hommes comme eux, si souvent mal accueillis, pour leurs distractions bruyantes.

« *Nous avons bu seulement trois tournées de bière*, avait raconté le chef du peloton, le lieutenant Jacques Lebourgeois, alors âgé de vingt-cinq ans. *Ensuite nous nous sommes tous mis à casser des bouteilles à terre. (...) Nous avons bien cassé deux tournées avant que le patron ne s'interpose.* » Un légionnaire, d'origine anglaise, Mike Wilde, âgé de vingt-deux ans, avait proposé à la patronne de « *faire l'amour* ». Après le coup de feu mortel, le groupe avait retrouvé certains réflexes : « *Tout le monde a porté des coups y compris moi-même,* avait expliqué l'officier. *C'est moi qui menait la bande.* »

« *Nous avons pris d'assaut le bar* », avait noté, devant le juge d'instruction, le caporal Jean-Pierre Furan. « *Nous leur avons donné une bonne correction* », avait reconnu le caporal-chef Raoul Furan, tandis que le caporal-chef, Bruno Mancini, précisait que « *le patron et son épouse avaient été molestés* ».

Disparitions

Les auditions des membres du détachement faisaient état de coups de poing et de coups de pied. Les gendarmes avaient relevé avec soin le plan du saccage du « Parisien », les portes enfoncées, le comptoir détruit... Mme Dephin avait été hospitalisée pendant trois mois. Les médecins avaient diagnostiqué des traumatismes nombreux, à la face, au cuir chevelu, à l'abdomen et au bassin et prévu un arrêt de travail de soixante jours. N'étant pas l'épouse de l'auteur du coup de feu, la propriétaire du café ne pouvait pas être tenue pour solidaire de l'acte meurtrier. Elle avait reçu des coups sans avoir provoqué les légionnaires.

Le parquet de Bastia, pourtant, ne se soucia pas, en 1974, de ce versant-ci du drame, considéré comme secondaire, comme une simple conséquence négligeable. M. Anouzet avait été inculpé d'homicide involontaire, le légionnaire Bassagaits de coups et blessures volontaires. L'affaire se réduisait à ces deux coups portés à une demi-heure d'intervalle mais qui, avec les mois de procédure, semblaient simultanés. En somme, une querelle particulière, soldée par un double fait d'autodéfense. Les légionnaires disparaissaient d'une instruction qui prit son temps. Plus de quatre ans.

L'« *affaire du Parisien* » était passible de la cour d'assises ; elle fut renvoyée, le 23 novembre 1979, devant le tribunal correctionnel de Bastia. Aucun légionnaire ne fut cité en qualité de témoin. Jean-Pierre Bassagaits ne se présenta pas au banc des accusés. Il avait disparu après avoir rompu son contrat avec la légion étrangère. Maximilien Anouzet fut condamné à une peine de deux ans d'emprisonnement (dont seize mois avec sursis). Le légionnaire, par défaut, à deux ans de prison. Il n'a jamais été arrêté.

Mme Dephin, entre deux examens médicaux, se remit à attendre réparation. Son café avait été fermé, par ordre préfectoral, pendant un an et les affaires marchaient de plus en plus mal. « *Ici, vous savez, on vous fait vite une mauvaise réputation après une histoire pareille* », dit-elle. Son ami était mort des suites de blessures plus anciennes. Elle avait vendu leur voiture. Elle se retrouvait seule, loin de la ville, sans argent, physiquement diminuée et persuadée — à tort, ont estimé jusqu'ici les experts — que les troubles cardiaques dont elle souffrait étaient consécutifs aux coups reçus en 1974.

Son avocat, Me Serge Pautot, du barreau de Marseille, demandait bien chaque année que l'instruction soit poursuivie. La justice faisait la sourde oreille. On expliquait que Mme Dephin ne s'était constituée partie civile qu'en 1978, que le parquet, sur une plainte simple, avait été libre, en 1974, de ne pas poursuivre. Cependant, les gendarmes, agissant sur commission rogatoire, avaient enregistré une plainte avec constitution de partie civile quelques jours après le drame. La propriétaire du café-restaurant écrivit aussi, sans succès, au garde des sceaux puis au président de la République.

Les années passent et passeront peut-être encore avant que le dossier du « Parisien » ne soit tout à fait clos. Dix légionnaires ont été inculpés, ces dernières semaines, « *de coups et blessures volontaires et dommages à la propriété d'autrui* ». Mais il est fort difficile de leur signifier ces inculpations. Certains ont quitté la légion sans laisser d'adresse ou en ont été exclus après punition. Deux d'entre eux se sont engagés dans la gendarmerie. D'autres servent loin de la métropole... Si justice est un jour rendue, Mme Dephin ne sera indemnisée que sur les séquelles physiques constatées plus de sept ans après les coups.

Mme Dephin, pourtant, rêve toujours de toucher de l'argent de la légion. Elle consulte souvent, pour se rassurer, les certificats médicaux établis en 1974 qu'elle tient dans une boîte en bois. Elle a rebaptisé son café : « Chez Pâquerette, grillades au feu de bois. » Elle ne se plaint pas de ne pas avoir de clients : elle est trop fatiguée pour ouvrir tous les jours son établissement désert que les giboulées de mars rendent plus triste encore. Près de la photo d'Anouzet, dans la cuisine, elle attend.

PHILIPPE BOGGIO.

Les poursuites du garde des sceaux contre « le Monde »

MM. JACQUES FAUVET ET PHILIPPE BOUCHER SONT RENVOYÉS EN CORRECTIONNELLE

Conformément aux réquisitions du parquet, M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction de Paris, a signifié, le 7 avril, une ordonnance de renvoi en correctionnelle visant M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et M. Philippe Boucher, éditorialiste, qu'il avait inculpés le 20 novembre à la demande de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, d'infraction à l'article 226 du code pénal. Ce texte prévoit : « *Quiconque aura publiquement, par actes, paroles ou écrits, cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance, sera puni de un à six mois d'emprisonnement et de 500 F à 20 000 F d'amende, ou de l'une de ces deux peines seulement.* »

Les poursuites visent cinq articles. Trois sont de Philippe Boucher : « Les aveugles de la loi », du 22 décembre 1977 ; « Klaus, George et Eldrige », du 11 juillet 1978 ; « Scandale, scandale », du 24 mai 1979. Deux ne sont pas signés : « L'affaire Delpey, ou la serpillière et le seau », du 18 septembre 1980 ; et « Les qualités de la Cour de sûreté de l'Etat », du 7 octobre suivant.

Le procès a été fixé, en principe, aux 18 et 19 mai prochain, devant Mme Jacqueline Clavery, président de la dix-septième chambre correctionnelle.

Une proposition de loi pour modifier l'article 226

Une nouvelle proposition de loi visant à modifier l'article 226 du code pénal vient d'être déposée par M. Louis Perrein, sénateur socialiste du Val-d'Oise, et par dix de ses collègues (1), ainsi que par les membres du groupe socialiste et apparentés du Sénat.

Cette proposition de loi vise à empêcher que soient engagées des poursuites sur la base de l'article 226 si les coupables présumés peuvent aussi être poursuivis en vertu de la loi sur la presse et plus précisément des chapitres IV et V de cette loi. Le chapitre IV concerne les « *crimes et délits commis par la voie de la presse* », le chapitre V les personnes juridiquement responsables de telles infractions et la procédure.

M. Perrein propose, d'autre part, que soient déclarées caduques les poursuites actuellement en cours (celles-ci sont au nombre de deux, contre *Libération* et contre *le Monde*) et qu'elles soient désormais fondées sur les articles 30 et 48 de la loi sur la presse, qui visent la diffamation et les injures contre les cours, les tribunaux, les armées, les corps constitués et les administrations publiques.

Dans l'exposé des motifs de la proposition de loi, il est notamment dit : « *L'article 226 néglige le fait que le respect n'est pas un dû mais une conquête, qu'il ne s'impose pas, mais se mérite. (...) Ce n'est pas attaquer mais, au contraire, défendre la justice que de dénoncer ce qui peut porter atteinte à la haute idée qu'on s'en fait.* »

L'exposé des motifs observe encore : « *La seule sanction admissible est celle qu'inflige le citoyen soit en n'achetant plus l'organe en cause, soit en ne lisant plus ou en n'écoutant plus le journaliste qu'il juge injustement sévère ou déraisonnablement violent.* »

(1) MM. André Méric, Jean Geoffroy, Germain Authié, Félix Ciccolini, Raymond Courrière, Michel Darras, Michel Dreyfus-Schmidt, Franck Sérusclat, Edgar Tailhades, Raymond Tarcy.

FAITS ET JUGEMENTS

DEUX ANS DE PRISON FERME POUR UNE AGRESSION ANTISÉMITE

Deux ans d'emprisonnement ferme et un avec sursis, ainsi que cinq ans de mise à l'épreuve : la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a rendu, mardi 7 avril, ce jugement contre M. Nicolas Gillet, dix-neuf ans, employé dans une quincaillerie, pour avoir participé, le 1er décembre 1980, à une agression antisémite rue d'Assas à Paris (« le Monde » du 4 avril).

Ce jour-là, des militants du GUD (Groupe union défense), une organisation d'extrême droite bien implantée au centre universitaire d'Assas, avait pris en chasse des étudiants de gauche qui distribuaient des tracts. Ces derniers leur ayant échappé, ils avaient attaqué un automobiliste, M. Paul Blanzy, qui passait, en compagnie de quatre amis, coiffé d'une kippa (calotte religieuse juive). M. Blanzy avait subi un traumatisme crânien avec perte de connaissance et multiples contusions.

M. Gillet, défendu à l'audience par Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, n'a pas nié son appartenance à l'extrême droite. « M. Gillet est un distributeur de tracts », a reconnu son avocat, mais il a fait remarquer notamment que ce n'était pas exclusivement au bénéfice des organisations d'extrême droite. « Il distribuait aussi pour l'U.D.F... » M. Nicolas Gillet a nié sa participation à l'agression et deux jeunes filles de ses amies sont venues au procès apporter un témoignage... tardif. Le tribunal, que présidait M. Paul Andréani, a suivi les réquisitions du parquet. En outre, M. Blanzy obtient 5 803 F de dommages et intérêts en réparation du préjudice matériel qu'il a subi, notamment les dégâts causés à sa voiture, et une provision de 20 000 F en attendant les résultats d'une expertise médicale.

Mme Curiel obtient gain de cause contre le ministère de l'intérieur.

Le ministre de l'intérieur aurait dû communiquer à Mme Rosette Curiel, veuve du militant tiers-mondiste Henri Curiel, assassiné à Paris le 4 mai 1978, l'avis de la commission de recours des réfugiés et des apatrides concernant son mari : c'est ce qu'a estimé, mardi 7 avril, le tribunal administratif de Paris qui avait examiné l'affaire le 23 mars (*le Monde* du 25 mars).

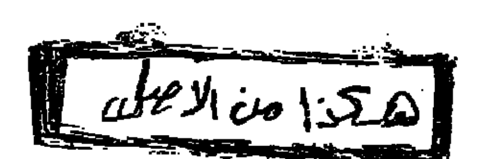
Mme Curiel demande depuis longtemps la communication de ce document, qui, estime-t-elle, permettra de défendre la mémoire de son mari, accusé d'être un agent du K.G.B. La commission de recours des réfugiés et des apatrides avait, le 16 décembre 1977, donné un avis défavorable à l'assignation à résidence à Dignes (Alpes-de-Haute-Provence) d'Henri Curiel, prise le 21 octobre 1977 par un arrêté du ministère de l'intérieur. Henri Curiel avait été autorisé à regagner Paris le 11 janvier 1978.

Avant de porter l'affaire devant le tribunal administratif, Mme Curiel avait saisi la commission d'accès aux documents administratifs, qui avait donné un avis favorable à la communication du document. Néanmoins, le ministère de l'intérieur avait persisté dans son refus. Il fait part aujourd'hui de son intention de déposer un recours au Conseil d'Etat contre la décision du tribunal administratif.

● *La banque de données juridiques Sydoni* est accessible depuis le 1er avril à tous les praticiens du droit. Elle n'était ouverte jusque-là qu'aux notaires (*le Monde Dimanche* du 7 septembre 1980). Elle fournit « *des textes, la jurisprudence, les réponses ministérielles, les articles de doctrine concernant l'ensemble des domaines juridiques suivants : droit immobilier et de la construction, droit des affaires, droit rural, droit de la famille, droit social, droit fiscal, droit de la consommation, de la concurrence et des prix* ».

★ Sydoni, 1, rue du Boccador, 75008 Paris. Tél. : 720-88-34.

● *L'un des fils de M. Christian Bonnet a mis fin à ses jours.* — Deuxième des quatre enfants du ministre de l'intérieur, Eric Bonnet, vingt-neuf ans, s'est donné la mort, le mardi 7 avril, dans sa chambre du séminaire français de Santa Chiara, à Rome, où il était entré au mois d'octobre 1980. Dans une lettre manuscrite le disparu avait écrit : « *Mon geste ne doit pas surprendre* » et « *personne n'est responsable* », avant de conclure par ces mots : « *Dans la vie, on peut commettre de nombreuses erre urs.* » — (*A.F.P.*)



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le cinéma, les réalités

Le Centre Georges-Pompidou organise jusqu'au 12 avril le troisième Festival international de films ethnographiques et sociologiques : cinéma du réel, avec des œuvres inédites et des rétrospectives, dont une consacrée à Jean Rouch, ethnologue, qui, à l'objectivité scientifique, préfère, parfois, ce qu'il nomme la connaissance poétique.

Cinéma, réel, les deux mots s'opposent — l'image en soi est déjà fiction — et n'ont pas fini de provoquer des polémiques. Le programme du Festival cite en exergue Edgar Morin : *« La mission* (du cinéma du réel) *est d'affronter le plus difficile problème posé par la philosophie depuis deux millénaires : celui de la nature du réel. »*

« Etre ou ne pas être », Shakespeare donne dans sa simplicité l'éternel dilemme métaphysico-théâtral, *globalement artistique puisqu'il recouvre toutes les questions* sur l'apparence, la forme, la formulation. Est-ce que la représentation d'un rêve est moins réelle que le rêve ? Est-ce que le cérémonial d'exorcisme inventé par Jean Genêt dans *les Nègres* est moins réel que celui des *Maîtres fous* filmés par Jean Rouch ? Est-ce que le récit d'un fait divers est moins réel que le fait *dont nous ne connaissons que le récit ?*

Les faits divers, chaque jour en apporte une moisson. Ils diffèrent et se ressemblent comme un même dessin pris dans des éclairages changeants, sur une toile de fond aventureuse et violente. La toile de fond de la vie et du cinéma américain, ce qui revient au même — pour les générations du vingtième siècle, la vie lui ressemble.

Le théâtre a porté le fait divers jusqu'à la tragédie du quotidien et son épopée dérisoire. Les cinéastes *français commencent à suivre. Avec Diva, Jean-Jacques* Beinex se saisit des modes du temps, fait caramboler l'opéra extatique, intemporel et les chocs répétés des images d'agression. Avec *Un assassin qui passe*, Michel Vianey élabore un rituel de meurtres... Tous deux racontent le réel — leur réel — perçu à travers des filtres en technicolor, les cadrages des bandes dessinées, *ils s'emparent des formes et les font déraper*, les habillent comme un mannequin — ce n'est plus le mannequin qui compte, mais l'habit.

Leur paysage, c'est la ville, les rues où l'on tue parmi la foule. Cinéma, réalité. — C. G.

« Un assassin qui passe » *de Michel Vianey*



LE LIEN

EN plein marché, deux tireurs *d'élite abattent un dealer* « donné » par son amie. Ils accomplissent leur travail sans bavure, sans cacher leur mépris pour la fille. Elle n'imaginait pas qu'ils tueraient. Marché de dupes ? Hypocrisie ? On dirait plutôt, soudain révélé, un écartement entre les mots, les actes et leurs conséquences, une zone douteuse, invisible à l'œil nu, où tremblent et se troublent les contours, les identités. C'est là que se passe le film de Michel Vianey, journaliste, romancier, scénariste de *Lily aime moi*, metteur en scène d'*Un type comme moi ne devrait jamais mourir* et de *Plus ça va moins ça va.*

L'histoire qui s'enchaîne au meurtre légal est celle d'un puceau, Richard Berry. Il crève de solitude, exhibe sa solitude, cherche le contact et cache la terreur qui le noue, dont il ne se délivre qu'en levant des femmes, en les poignardant. Jean-Louis Trintignant, le commissaire, est aussi un homme seul. Il poursuit cet assassin qui passe et qui lui échappe.

Plus qu'à un tueur de Leeds, Richard Berry ferait penser à John Hinckley. Comme lui, il semble un gentil garçon un peu trop rétracté sans doute, avec par à-coups les hardiesses gênantes du timide qui ne reconnaît pas les limites des convenances. Mais, au fond, il est sympathique. Au fond des profondeurs, ce qui attire en lui *n'est pas sa gentillesse ni sa* banalité pathétique, mais la peur secrète qu'il trimballe et la menace qu'elle représente. *« Je sais qui vous êtes »*, dit avec un geste instinctif d'appel et de tendresse l'homosexuel (merveilleux Roland Bertin) qui essaie de le draguer.

Comme John Hinckley, Richard Berry est amoureux d'une étoile, une star. Elle n'a pas le charme acide de Jody Foster, mais la beauté de Carole Laure. Il trace autour d'elle des cercles concentriques jalonnés de mortes sacrifiées, et il s'approche.

Une première fois, il pénètre dans son appartement, la domine, la regarde, s'enfuit. Jean-Louis Trintignant sait qu'il va revenir, guette, devine, se met à la place de sa proie, dans sa tête, peut-être bien qu'il dirige ses pensées. Entre les deux hommes s'installe un jeu ambigu qui évoque les rapports entre Porfire et Raskolnikoff dans *Crime et châtiment.* Mais ceux-là évitent de se voir jusqu'à ce qu'ils se rencontrent chez la femme, la star, l'image publique, le sex-symbol qui attise leur peur, une même peur... L'assassin est revenu, il ne veut pas poignarder ni violer. Il va réaliser son rêve — donner et recevoir l'amour. Trintignant ne peut l'accepter, il tire sur le jeune homme demi-nu, démuni.

Le film de Michel Vianey, avec les belles images crépusculaires de Bruno Nuytten, est un film qui porte. Le récit, parfois, est empesé, bute sur un sujet trop vaste, mais il y a cette peur qui court et relie les personnages, qui enveloppe les spectateurs et ne se laisse pas oublier. Non plus que le jeu serré et subtil de Jean-Louis Trintignant et de Richard Berry face à Carole Laure, bel objet, sans mystère. Et, c'est important, les rôles secondaires sont aussi forts que dans les films américains.

COLETTE GODARD.

« Il paraît que le corps aime la peur »

dit Jean-Louis Trintignant, alias Ravic

Ce n'est pas un pédé qui drague mais un mec un peu paumé qui sort de taule.

Il ne demande rien. Envie de fumer une cigarette sur les berges de la Seine. Une présence à ses côtés, pas bavard, juste quelques mots. Ils marchent. Sous un pont ils s'arrêtent. L'autre le caresse. Dans sa poche un couteau d'au moins 20 centimètres.

« Pourquoi tu as crié ? Tu trembles ?

— J'ai eu peur parce que tu as un couteau.

— Faut jamais le montrer quand tu as peur. »

La peur, rien que la peur.

⁂

Bruxelles. Petites rues sombres autour de la gare du Nord.

L'héroïne dans tes veines depuis sept ans. Sur tes bras des ecchymoses. Tu n'as pas de mec, tu travailles à ton compte pour payer ta poudre.

Le matin tu rentres à 7 heures pour préparer le petit déjeuner de ta fille qui va à l'école. Elle part, tu dors au vingt-sixième étage de ta tour.

A 5 heures elle revient. Tu as tout lavé, repassé, rangé, nettoyé. Repas à deux, un peu la télévision, tu la couches. Tu te piques, tu repars faire ta nuit au bar Le Calypso, rue du Marché. Ce soir Bruxelles est envahi par des milliers d'Irlandais, c'est le match Belgique-Irlande. Si les Irlandais gagnent tu gagneras aussi.

La semaine dernière, fusillade au Calypso : quatre morts. Tu étais là, ta fille dormait au vingt-sixième étage. Tu as eu peur.

La peur, rien que la peur.

⁂

Paris vingtième, rue des Rigoles.

Tu tapes des lettres pour l'administration, à la mairie de Bondy, payée au SMIC. Tu habites chez ton père avec ton gamin.

Tu n'aimes pas qu'on t'emmerde. Le soir quand tu rentres par le train, tu prends un bouquin pour ne pas voir les autres.

Pourtant, ce soir, ils étaient deux à t'emmerder. Tu ne t'es pas laissée faire, tu as gueulé, ils étaient plus forts que toi, ils ont ouvert la portière, ils t'ont poussée, un autre train est arrivé.

Il paraît que le corps aime la peur.

TILLY,
Auteur de la pièce Charcuterie fine, *et des textes chantés par Michel Hermon.*

LE DÉSIR

FILM policier. Comme s'il *y avait plusieurs genres de* films. Comme s'il y avait plusieurs genres de vie.

Mais non. Simplement il y a deux pôles, il faut se brancher sur les deux. La vie. La magie. La magie magique. La vie la plus vie. Déconnectées l'une de l'autre, il ne se passe plus rien. Enfin, il peut se passer des choses mais ce n'est plus du cinéma.

Film policier. Une violence de 4 sous, violence d'actualité, violence de magazine, de journal télévisé, de flash radio, de papier journal, celle qui rôde autour de la vie pour y poser l'électrode de la mort. Et la comédie, la féerie, l'image sorcière, tout ce cinéma de 4 sous, cinéma inutile, de Godard, d'Orson Welles, ce cinéma de rien qui rôde autour de la vie pour y poser l'électrode de l'éternité.

Seulement, il ne faut pas exagérer. Trop de secousses et le spectateur reste sur le carreau. *la Soif du mal* ou *A bout de souffle* on en sort électrocuté. Mieux vaut éviter.

Alors entre ces extrémités, entre ces pellicules à haut risque et les bandes de merde, il y a les films à voir. On n'en sort pas en miettes. Mais suffisamment secoué.

Après commence la seconde représentation. C'est cela un film : d'abord l'écran, le fauteuil, et puis des images qui bougent, qui circulent à leur rythme, qui nous viennent le jour ou la nuit sans crier gare, ameuter une souffrance inerte, ranimer un désespoir. Et là, on voit bien qu'il n'y a pas plus intime que le cinéma, l'écriture n'a pas ce pouvoir : aller de la séance et de la salle *au corps et à l'âme, aller comme* une catin de cette émotion publique, au bordel qu'on se fait à soi seul, n'importe quand, la nuit, le jour. Cinéma prostitué.

« Un assassin qui passe. » On sent bien que le policier et l'assassin sont captifs d'une morne comédie. Alors que la femme au milieu, la femme du milieu, elle est libre, elle joue une partie non écrite, elle prononce les phrases que lui conseille son corps ; on ne la touche pas, d'ailleurs ce qu'on lui dit ne la touche pas non plus, mais elle touche, elle, les deux bonshommes, rien qu'à les regarder, rien qu'à les écouter, elle les approche de très près, de trop près. A un moment, elle obéit aux ordres de celui qui n'en donne à personne, sauf à celles qu'il supplie, et, allongée sur le ventre, son dos de femme, le regarde la regarder, sans ironie d'ailleurs et sans mépris. Son désir de femme est constant. Et *constamment* interrompu, — une vraie histoire de comédienne, au fond. Au lieu que le désir des hommes n'existe pas.

L'air que donne aux femmes cette peau où nous, hommes, nous échouons un jour c'est celui du spectacle. Film policier français. Film contaminé par les visages disparus. Celui de Richard Berry contaminé par celui de Pierre Goldman. Ainsi vont les images...

Il ne faut pas romancer : on avait tort, pensant au cinéma français, de se faire un sang d'encre. Parole d'écrivain.

MICHEL BUTEL.

Auteur *de l'Autre amour* et de *la Figurante*. Editions Mercure de France.

Rencontre avec Jean-Jacques Beineix, réalisateur de « Diva »

La métaphore de l'alpiniste

L'auteur de « Diva » (1), Jean-Jacques Beineix, ne ressemble pas à son film. Il n'est pas furieusement sophistiqué, il n'habite pas un loft grandiose, mais un appartement où vivait sa grand-mère, du côté de la porte de Clichy. On peut regarder autour de soi, c'est lui qui insiste, il n'y a vraiment là rien de spécial. Sans qu'on le lui demande, il dit qu'il n'a jamais mis les pieds au Palace.

D'abord « désarçonné par les sarcasmes » de nombreux critiques sur son film, Jean-Jacques Beineix attend maintenant l'occasion de leur répondre froidement. Il assiste à la montée, chaque week-end, du nombre des spectateurs de « Diva », il prépare son prochain film. Il a trente-quatre ans, il a fait une incursion dans le zen, l'aïkido, l'alpinisme, *il a été pilote automobile*. Il a voyagé. Il a été assistant-réalisateur pendant dix ans.

Il dit que le cinéma, « art de synthèse », est devenu son « lieu géométrique ». Il a sans doute voulu mettre beaucoup plus de sens et de contenu dans son film qu'on n'en a trouvé. Il a bien raison, en tout cas, de penser s'exprimer avec le vocabulaire de son époque.

« JE n'ai pas d'antécédents particuliers, *dit Jean-Jacques Beineix*, j'ai eu des liens avec des gens, donc avec des vies exceptionnelles. Ma seule qualité de départ a été de savoir ouvrir mon regard.

» J'ai eu une enfance objectivement heureuse. J'ai été « vidé » des lycées et des cours, ce qui ne m'a pas empêché d'avoir mon bac. J'ai commencé des études de médecine, je ne suis pas allé jusqu'au bout, à cause d'une grande immaturité — je suis toujours arrivé trop tôt, à l'école, à l'université — et j'étais trop fasciné par le monde extérieur.

» Mes grands-parents me racontaient des histoires. Mon grand-père m'a fait traverser deux guerres, c'est pourquoi les gens d'une autre époque, je peux parler avec eux, je les comprends tellement mieux qu'ils ne le pensent. Mon père me montrait des expositions, il m'a donné envie d'apprendre. Ma mère était plus artiste. Il y a eu les cours de dessin, de musique, le cinéma de quartier, la cinémathèque d'arrondissement. Il y a eu le premier appareil photo, la première caméra, mon goût des objets, des ambiances et des climats, cette question de l'utilité, ou non, de reproduire. Et les premières inhibitions, l'écart entre le désir de représenter, le plaisir et l'obligation.

» Je suis devenu un voyeur qui ne sait pas communiquer et qui a besoin de médiatiser sa tendresse, ses sentiments. C'est une infirmité, le cinéma, et si je pouvais faire un pacte avec le diable, je ne serais pas cinéaste... Pour cette raison, je suis très touché par la violence avec laquelle on a accueilli *Diva*. Dans les deux sens. C'est une communication terriblement dérisoire, puisqu'elle a lieu à travers un objet, mais sur cet objet les gens me parlent, et certains me détestent. Avec d'autres, j'ai un langage commun : des images, des histoires, sans souci de la logique, sans respect de la structure policière, en en gardant les constituants.

Un homme-travelling

» Le cinéma correspond à mon incompétence. On peut appliquer cette métaphore : un des plus grands alpinistes actuels grimpe en solitaire sur une paroi lisse. Tout à coup, il ne peut plus ni avancer ni reculer. Et pourtant, il faut qu'il monte. Il plante un clou qui ne tient pas. Un deuxième qui ne tient pas. Ni le troisième. Il faut qu'il ait une inspiration géniale. Alors il met les trois clous ensemble, il obtient un polygone de forces, il est sauvé.

» Moi, je ne suis pas complètement peintre, ni architecte, directeur d'acteurs, photographe. J'ai seulement plus de contacts avec les volumes, la lumière, et les êtres, je les considère trop de cette façon. Je vais de plus en plus travailler la philosophie, l'esthétique, mes rapports avec les gens. Peut-être, un jour, arriverai-je ainsi à un degré supérieur.

» On m'a dit que mon film avait un côté « pub ». Mais quand on s'exprime, c'est avec le vocabulaire de l'époque. La pub, c'est aussi une application des sciences humaines, ça existe, ça fait partie de l'environnement, dont j'intègre ce que je perçois.

» Par quel hasard aurais-je été mis à l'abri ? Comment passer à côté de l'ère de la hi-fi et des *automobiles ? Je me promène* avec ma caméra parce que je vis en automobile depuis trente-quatre ans, je suis un « homme-travelling ». Les paysages, je ne les vois que furtivement. Alors, au lieu de regarder mes voitures de luxe détruites, porteuses de messages, on parle d'hyperréalisme. Le cinéma a trente ans de retard sur les arts plastiques. C'est l'art le plus réactionnaire, le plus rétrograde. Et si on intègre les connaissances de son temps, on devient « mode » !

» On subit encore trois tares : la littérature, une vieille perversion chez les réalisateurs. Le cinéma *d'auteur* (être un homme-orchestre, faire œuvre personnelle, autobiographique, *Diva* est un film de commande, Irène Silbermann m'a fait lire le livre de Delacorta, j'ai fait aussi œuvre personnelle). Enfin, *le réalisme, la réalité*, morts, tués légitimement par le direct et la télévision. Qu'est-ce qu'on peut faire de mieux que Borg-McEnroe, un hélicoptère au-dessus de Saïgon, le premier pas de l'homme sur la lune, la Pologne en *direct*, la mort en direct ?

» Qu'est-ce qu'on peut faire de mieux ? S'échapper. Le réalisme des années 60 est né d'un besoin d'échapper à une réalité, *celle d'un cinéma archaïque*, de s'évader du roman. On a dit : on va briser cette architecture classique, on est sorti dans la rue, la caméra s'est allégée. Tout à coup, on s'apercevait que les gens ne s'embrassaient pas comme dans les films. Aujourd'hui, ces structures ont vieilli à leur tour, le cinéma est redevenu une routine. Il faut donc s'en sortir, et cette nouvelle vague arrive. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) *Le Monde* du 18 mars.

L'effet Rouch

Là où le renard pâle a planté un champ de fonios rouges

Début mars, au Musée de l'homme, à l'occasion de la troisième édition de « Regards comparés », Jean Rouch présentait une dizaine d'heures de projection sur les Dogons, peuplade du sud du Mali, qui commémore, tous les soixante ans, sept années d'affilée à travers une succession de villages, l'invention de la mort et la transmission de la parole aux hommes : le Sigui.

« LE coup de foudre dogon, *dit Jean Rouch*, je ne le cache absolument pas, c'est *le Minotaure* en 1934, revue publiée par Skira, je crois, sur laquelle André Breton avait un œil consciencieux et tendre. Je l'ai vue à la vitrine d'une librairie au coin du boulevard du Montparnasse et du boulevard Raspail. J'y ai découvert Chirico, une reproduction des *Mannequins de la tour rose*, qui a complètement bouleversé mon adolescence. J'ai acheté immédiatement ce numéro et un autre, couverture noire, blanche et rouge, la « Mission Dakar-Djibouti ». On y découvrait les photos des masques croix de Lorraine, sur les terrasses des morts, que Marcel Griaule, mon futur maître, avait filmés vers 1931. Il y avait un mot mystérieux qui s'appelait Bandiagara. Et la falaise de Bandiagara, pour moi, c'était comme les falaises de marbre de Junger, comme la forêt de Stervenn du *Château d'Argol* : un des endroits mythiques du monde.

» En 1941, dans Paris occupé, avec deux de mes copains, à vélo, on allait écouter Griaule au Musée de l'homme, il racontait la guerre en Ethiopie, en Somalie. Assisté d'une dame très élégante, Germaine Dieterlen (1), il nous passait des diapositives de la falaise de Bandiagara.

» Je suis allé en Afrique pour échapper à l'occupation de la France, au Niger, et je n'ai pas vu la falaise de Bandiagara. J'ai commencé à faire un peu d'ethnographie en amateur.

» Après la guerre, je suis revenu pour étudier les gens du fleuve Niger, toujours sans avoir vu la falaise. En descendant le Niger en pirogue avec mes deux copains de l'occupation, en 1947, j'ai enfin atteint Bandiagara : le numéro du *Minotaure* était en dessous de la réalité. Même aujourd'hui, chaque fois que je retourne là-bas, et que je vois apparaître à l'horizon ce paysage pétrifié, c'est le choc. On s'élève de la plaine où il fait très chaud, on gagne le plateau à 300 mètres, à 400 mètres. Un vent magique souffle, un vent d'est sur les ailes duquel arrive le Sigui.

» L'autre raison qui m'a attiré vers les Dogons, c'est que, dans ce paysage, pour la première fois, je me suis posé le problème du rapport de la science et de la poésie. Je me retrouve avec Griaule en 1951, je passe un mois avec lui et il me dit : « *Voyez, Rouch, l'étonnant, c'est que le calendrier des Dogons est fondé sur les positions relatives de Sirius et de son satellite, et ce qui est bizarre, c'est que ce satellite est invisible à l'œil nu.* » Moi je lui dis : « *Donc les Dogons ne peuvent pas le voir.* » Et Griaule aussitôt : « *Je me doutais depuis longtemps que vous étiez un petit con. Vous feriez mieux de ne pas faire d'ethnographie.* » Il avait raison : si l'on étudie la société des autres, pourquoi lui appliquer les grilles d'explication de votre société ?

L'anthropologie d'après-demain

» Là-dessus, je passe ma thèse, j'entre au C.N.R.S., je commence à tourner des films. Griaule m'en voulait un peu, il pensait que j'aurais mieux fait d'écrire. Mais j'avais découvert ce langage formidable, écrire avec une caméra, écrire avec des images. J'avais acheté une petite caméra au marché aux puces. Avec Roger Rosfelder, dans la falaise de Bandiagara, j'ai tourné *Cimetière dans la falaise*. Un peu par hasard. Griaule nous avait demandé de tourner un film sur la vie quotidienne. Et puis un homme est mort. Nous avons assisté à ces prodigieuses cérémonies : on hissait le corps à 200 mètres à pic au-dessus du village où les femmes pleuraient.

» Tout d'un coup, je découvrais des rituels, je découvrais ce qui m'était un jour entré en plein cœur boulevard du Montparnasse : un monde complètement étranger, une mise en scène infiniment plus belle que tout ce que j'avais pu voir à ce jour. Plus beau que *Peter Ibbetson*. Beau comme toutes les nostalgies des avenues de Chirico, beau comme certains détails rocailleux de Cadaquès, dans le coin gauche des tableaux de Dali, beau comme Canaletto, beau comme Venise.

» Je me disais : je suis incapable de faire ce que fait Griaule. A ce moment-là, effectivement, Griaule parlait avec Ogotemmeli (2). J'ai cherché moi-même un vieux sage pareil à lui chez les Sonrhaïs au Niger. Mais j'ai rencontré mes copains Damouré Zika et Lam, des jeunes drôles avec qui j'ai parcouru la brousse chasseurs d'hippopotames, prêts à partir n'importe où. On s'est trouvés séparés, Griaule est mort. Je me sentais une énorme dette vis-à-vis de cet homme.

» On a été très injuste envers lui. Les ethnographes de cette époque ne rejetaient pas exactement Griaule, ils lui reprochaient de provoquer *l'information*, de faire autre chose. Effectivement, il inventait l'anthropologie d'après-demain, la poursuite d'un système de pensée très différent du nôtre et dans lequel lui-même essayait de s'effacer. Il ne prétendait pas devenir Dogon, il cherchait simplement à transcrire.

» Les Dogons ont eu l'idée fantastique, spontanée, d'organiser des funérailles en l'honneur de Griaule, en l'honneur du chef de masque (3).

» Je me suis dit : il faut que j'aille là-bas, que je continue d'enregistrer les témoignages filmés. Germaine Dieterlen était en train, à ce moment-là, d'écrire le bouquin qu'elle avait commencé avec Griaule, *le Renard pâle*. Elle m'a dit : « *Il faut faire un film sur un mythe.* » Moi, je reviens dans ce pays et je me demande : comment faire ? Je commence à la suivre de grotte en grotte, de peinture en peinture, de rocher en rocher. J'allais où le renard pâle avait planté le premier champ de *fonios rouges* (4), là où il avait perdu sa jumelle, l'Yassigui. Je me rendais compte qu'il ne se passait rien. Alors, je découvre avec Germaine que, dans ces cavernes, il y a des tambours de pierre, des vieux « lithophones » comme disaient les archéologues, et que les petits bergers allaient en jouer. Ce fut pour moi un choc prodigieux : de petits chevriers, des enfants sans connaissance, manipulaient des objets sacrés, les tambours de leurs ancêtres. Peut-être pouvais-je moi aussi suivre le même chemin initiatique.

Mais qu'est-ce que ça veut dire ?

» En allant avec eux dans différentes grottes, on ne pouvait s'empêcher de remarquer qu'au plafond il y avait des peintures, des peintures incompréhensibles. Les petits bergers, en gardant leurs chèvres, en s'abritant de la pluie, les regardaient de temps en temps ces peintures. C'était cela l'initiation, je l'ai compris alors. On confiait à des enfants ce grand rituel. L'un d'eux, un sur dix, un sur cent, un jour se souviendrait qu'il était venu jouer d'abord du tambour de pierre, puis de bois, enfin des tambours de peau, dans cette caverne où il y a des signes. Un jour, il irait demander à son grand-père, à son oncle, à un vieux : « *Mais qu'est-ce que ça veut dire ?* » Contrairement à notre système d'éducation où le savoir est délivré, là-bas on attend que l'on pose des questions. Et à ce moment seulement, on y répond.

» Tout devenait facile, il suffisait de continuer et de suivre, par exemple, les fêtes du Sigui qui avaient lieu tous les soixante ans, que Griaule n'avait jamais vues et qui faisaient l'objet d'une centaine de pages dans sa thèse de 1938, sur les masques dogons. Le dernier Sigui, cérémonie qui rappelle à la fois, très curieusement, le don de la parole aux hommes et l'invention de la mort, avait eu lieu vers 1910. Les Dogons nous parlaient, de plus en plus, des cérémonies qui allaient avoir lieu. Il fallait être disponible pendant sept ans, disons, du 10 janvier au 1er avril. Il fallait être prêt à partir à tout moment, à répondre à je ne sais pas quoi, à un clin d'œil de la Lune, à une divination du renard pâle, à des signes imperceptibles qui disent que l'on doit être là.

» Nous avons suivi, Germaine Dieterlen et moi, le Sigui d'année en année, de village en village, le long de la falaise. La dernière année, en 1973, le Sigui n'a pas eu lieu à cause de la sécheresse. Le gouvernement du Mali a décidé qu'aucune photographie ne pourrait être prise, aucun film réalisé pendant cette période. Trois hommes, trois dignitaires du dernier Sigui, celui de 1972, sont partis célébrer un sacrifice au pied d'un énorme rocher couvert de peintures, l'auvent de Songo. Ils ont rafraîchi ces peintures très anciennes, c'est-à-dire qu'ils les ont caressées, ils en ont parlé. Puis ils ont pris la peau de l'animal sacrifié et sont revenus du point de départ. Ils ont dit aux gens de Yugo, : « *le Sigui est fini !* » Alors j'ai fait une chose qu'aucun ethnologue ne saurait admettre, j'ai demandé à trois Dogons de rejouer ça. C'est peut-être le plus beau Sigui que j'ai filmé, des gens concernés — ils nous avaient suivis pendant ces sept années — reviennent visiter le grand livre d'images faites avec les rochers, les peintures qui racontent l'histoire du Sigui.

» Pendant cette même période, un très vieux bonhomme, Anaï, est mort à cent vingt ans. J'en ai tiré un rituel de funérailles, *Funérailles à Bongo, le vieil Anaï*. Et Ambara Dolo, un des premiers informateurs de Griaule, qu'on voit dans son film de 1931, *Sous les masques noirs*, est également mort. Nous avons filmé la cérémonie de lever de deuil *(Ambara Dama)*. Et tout d'un coup je me suis rendu compte que je n'avais filmé que des lambeaux de mythe : pour transmettre ce savoir il faut tout montrer comme l'autre jour au Musée de l'homme. C'est-à-dire à peu près dix heures de projection. C'est impossible. Et maintenant nous essayons de tirer une synthèse qui racontera le mythe, les soixante-six premières années du monde.

» Je fais mon initiation de petit berger. J'ai vu des rituels, je suis inquiet ; et je demande à ceux qui savent : qu'est-ce que cela veut dire ? Ils m'emmènent aux endroits où c'est expliqué. Ils me font reparcourir le paysage que j'ai parcouru, il y a quinze ans, sans comprendre. Et là, ils me disent : tu vois, ce caillou-là avec ces deux pierres, c'est l'antilope-cheval qui poursuit le renard en train d'essayer de dévorer le soleil. Et le renard, c'est ce caillou un peu plus loin. On va dans une grotte et là ils me disent : tu vois, ça c'est le renard qui a fait un trou. Le *walou*, l'antilope-cheval, est tombé dedans, s'est cassé la jambe. Et le renard part pour fêter la mort de Dieu.


« De grotte en grotte, de peinture en peinture »

» Ainsi le mythe se raconte et nous inventons un cinéma, un vrai cinéma, ni fiction ni document, qui est pour moi un pur morceau de soleil. Je raconte une histoire qui s'est passée Dieu sait quand ; des hommes la répètent aujourd'hui, des rituels l'illustrent que j'ai suivis pas à pas, avec ces peintures dans les grottes, avec ces jeux de tambour des chevriers sur les tambours de pierre. Nous sommes même allés plus loin. Le mythe rejoint l'histoire.

Un tambour couvert de mousse

» Et le mythe dogon dit que tout a commencé loin, très loin, dans les monts Mandingues, au sud de Bamako. Nous sommes allés filmer un rocher qui s'appelle l'Enclume du Mandé (5). C'est de là que sont partis les Dogons, c'est là qu'a eu lieu vraisemblablement, il y a très longtemps, le premier Sigui. Dans ces montagnes assez proches de celles qu'on rencontre à 1 000 kilomètres au nord, au pied de cette « enclume », nous avons trouvé un tambour de pierre tout couvert de mousse. On l'a dégagé, on y voyait des cupules qui portaient la trace de la frappe des pierres. Les enfants se sont mis à refaire jouer un tambour qui n'avait peut-être pas joué depuis dix siècles. Voilà, si vous voulez, quel est le cheminement, je dirais le trajet initiatique du cinéma vers les Dogons. Partir du boulevard Raspail et arriver à l'Enclume du Mandé. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

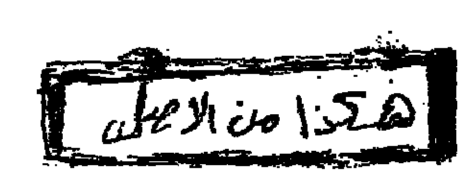
(1) Germaine Dieterlen, assistante de Marcel Griaule de 1938 à sa mort en 1956, est professeur à l'Ecole pratique des hautes études et directeur de recherche au C.N.R.S. Elle préside le comité du film ethnographique.

(2) Le vieux Dogon Ogotemmeli fut désigné par le conseil des anciens de Sanga pour initier Marcel Griaule au système de la pensée dogon (voir *Dieu d'eau, entretiens avec Ogotemmeli)*.

(3) Un chef de masque est un dignitaire de la société des hommes chez les Dogons qui, après les rituels funéraires, sera considéré comme un ancêtre.

(4) Plante rare africaine.

(5) L'Enclume du Mandé est une gigantesque aiguille de grès qui domine la vallée du Niger, au pied des monts Mandingues. On appelle Mandé le pays mandingue.



L'effet Rouch

La volonté de savoir

CINEASTE ethnographique, depuis 1946 Jean Rouch filme l'Afrique noire, ancestrale et présente ; met à jour des relations meurtries entre la tradition et la modernité. Filme les corps, huilés par le soleil et le travail, la transe, la tension du désir non accompli. Enregistre les voix et les musiques, traduit les mots, joue ce rôle de traducteur pour aplanir les incompréhensions et les distances. Laisse passer le vent sur un paysage. Saisit le vol d'un oiseau, comme un hiéroglyphe céleste. Recueille la parole d'un homme de cent vingt ans. Filme la nuit et la renaissance du jour, le ruisseau qui s'écoule. Filme les gestes du travail et de l'incantation. Filme les mains, filme les os, filme les traces de doigts dans le sable.

Il y a une brutalité dans le son direct, dans ce cinéma qui ne dissimule pas le cinéma, dans cette caméra qui peut tourner autour d'un personnage en laissant entrer dans le champ l'équipe, l'écoute, le matériel, dans cette image dirigée à la main et calquée sur le mouvement de l'œil, dans cette « informité » délibérée qui devient forme. La poésie se glisse dans la voie fervente du commentaire, souvent Rouch lui-même : on recueille le bouillon du chien dans des fioles de parfum vides, on développe ses membres dans des feuilles de bananiers, on interroge le renard pâle sur les tables de la divination ; libation de gin sur les arbres sacrés ; un masque commémore l'invention de la mort chez les hommes ; le singe mâle incliné crie sans rien avoir vu, son jour est venu.

Dans *les Maîtres fous*, tourné en 1953-1954, les hommes sont dockers, contrebandiers, manœuvres, tueurs de moustiques, bergers, marchands de vieilles bouteilles de bière ou de bidons vides. Le dimanche soir, ils se rassemblent pour appeler les dieux de la force et de la technique. Ils passent leurs mains dans le feu pour cesser d'être des hommes. Ils tuent et mangent un chien pour élargir leur puissance en bravant l'interdit alimentaire. Ils viennent boire à sa gorge. Mais ce ne sont pas eux les fous : ce sont les maîtres qui ont nécessité de telles métaphores de pouvoir, de telles acclimatations à la souffrance. Le simple soldat, dans le civil, devient général. Les courroies de ventilateurs de camions deviennent des cravaches, les bouts de bois des fusils. On casse un œuf sur la statuette du gouverneur pour imiter le plumet qu'il porte sur son casque. Ceux que les riches ont tout à coup rendus pauvres singent le protocole. Ils se mettent à l'abri du pouvoir en le dévidant sous la forme d'une comédie, d'un simulacre réducteur.

De même, au cours des *Funérailles du vieil Anaï*, tourné en 1972, les hommes du village de Bongo, au Mali, en rejouant les scènes de la vie du défunt, miment le passé, les guerres du temps d'avant. Des guerres sans stratégie, sans d'autres enjeux que le souvenir, l'exorcisme. L'improvisation collective se rattache à la mémoire, dont chaque corps paré n'est qu'un agent. Les fils apportent comme dons de funérailles des bandes de coton et des graines de mil. Les femmes sont rasées, puis vont laver de leurs souillures les couvertures de la mort. Toute manipulation concourt à figurer la mort pour la défigurer, la démasquer. On prend d'assaut une maison pour en chasser la mort.

Ce qui est beau, avec Rouch, c'est que les Noirs, jusque dans leurs pratiques les plus obscures, ne semblent pas des primitifs. Ils détiennent une souffrance, une vérité et une poésie supérieures ; et il nous donne le moyen de les déchiffrer. Chez les Haouka, il n'intervient pas quand on égorge le chien, mais il se garde de montrer la mise à mort. Car la fête, si on la transplante d'un continent à l'autre, d'un réseau d'images et d'une structure d'émotions à une autre, peut devenir l'horreur. Il suffit de trouver l'équivalence de nos images d'horreur, et il se pourrait que ce soit la seule image d'un homme en complet-veston qui marche dans une rue à Paris.

Dans *Moi, un Noir*, tourné en 1957, et dont le matériel de reportage s'organise en fiction, de jeunes Nigériens, venus à Abidjan pour y chercher l'argent, jouent leurs propres rôles sous leurs surnoms mythiques. Edward Gee Robinson veut être boxeur, mais il est manœuvre. Johnny Weismuller est chauffeur de taxi, Eddie Constantine colporteur. Ils rêvent d'une maison, d'une voiture et d'une femme. Ce pourrait être Dorothy Lamour ou Jane Tarzan. A Abidjan, les boutiques s'appellent Pigalle, Hollywood, Boul' Mich ou Saint-Germain-des-Prés. Sur les billes de bois, on se blesse et on saigne ; on charge des sacs de café sur son dos, mais le samedi soir, au dancing « Ambiance », on devient le roi. Jusqu'à ce qu'un jeune Italien blanc arrive pour vous voler Dorothy Lamour, Johnny Weismuller boit de la mauvaise bière pour oublier l'impossibilité d'amour.

Jean Rouch raconte l'écartèlement entre les idoles du passé et les idoles frelatées, les rêves antiques de purification et les rêves modernes de déchéance. Ce qui sous-tend cette quête d'images est aussi la volonté de savoir, et le désir émouvant de sa transmission.

HERVÉ GUIBERT.

Cinémappemonde

Les panoramas

La rade de Brest, au soleil couchant, est large de vent et de rêves d'outre-mer. C'est d'ici, et pas de Liverpool, qu'appareilla, un soir comme celui-ci, le Hero, *ce trois-mâts qui figurait sur les boîtes de cigarettes Navy-Cut.*

Quand les ombres s'allongent, du haut des remparts, l'on découvre les fastueuses mises en scène du rayon vert. « Quel panorama ! » *disent les amies de ma mère. Moi, j'ai cinq ans, et j'essaye en vain d'apercevoir ces oiseaux fabuleux, ces panoramas. Mais le soleil se couche et le vent qui se lève apporte la pluie en crachin qui fait fuir, à tire d'aile, les panoramas.*

Quelques jours plus tard, mon père m'emmène au cinéma, pour la première fois de ma vie. C'est mon premier film, Nanook. *Là-bas, ce n'est pas le crachin, mais le blizzard, et les chiens s'endorment dans le givre.*

Après ce fut Robin des Bois, *avec Douglas Fairbanks senior escaladant en souriant les donjons du vertige. J'ai peur. Ma mère me dit :* « Il ne faut pas avoir peur, ce n'est pas vrai, ce n'est que du cinéma. » *Pourtant, aujourd'hui encore, je me souviens bien plus précisément des créneaux du château de la forêt de Sherwood que des forteresses de granit d'où je guettais les panoramas.*

Peter Pan *vu, un jeudi, du balcon du cinéma Raspail (qui était alors à l'angle de la rue de Vaugirard), s'envolait dans le ciel comme un oiseau. Pourvu que le film ne s'arrête jamais ! Et que, demain, je n'aie pas à retourner au lycée Montaigne, même pour échanger les images que l'on trouvait dans les chocolats Nestlé, Kohler, Cailler et Gala-Peter... Gala-Peter, le chocolat de Peter Pan, le petit garçon-panorama.*

Peter Ibbetson

Aux Ursulines, on cassait les fauteuils à l'Age d'or ; *à l'Olympia, Paul Muni s'évadait ; au Lord-Byron, Fred Astaire inventait les plans-séquences ; au Panthéon, Eisenstein hiératisait le Mexique... Je ne comprenais que mon enchantement. Avec, tout à coup, des images inoubliables comme celle de Noël Coward, dans* le Goujat, *debout devant une fenêtre ouverte sur la pluie et levant très lentement les bras... A la sortie de la Pagode, il pleuvait aussi et la nostalgie de la rue de Babylone se perdait dans des perspectives mouillées du crachin brestois de la rue de Siam, avec, singulièrement, le reflet de fantômes, peut-être de ces « boys du sévère, porteurs de clés » qui ouvraient la porte de* l'Amour fou, *d'André Breton, à moins que ce ne soit la porte de la maison imaginaire,* Parva sed apta, *par où Gary Cooper se métamorphosait réellement en Peter Ibbetson, grâce au mot de passe de son enfance parisienne : « Cric-crac ».*

De l'écran à l'exposition surréaliste de 1938, le rêve n'avait plus de limite, et le livre de Du Maurier, Peter Ibbetson, *paru chez Gallimard avec ses merveilleux dessins, devint le « Cric-crac » qui me conduisait de la mare d'Auteuil au pavillon* Parva sed apta *de la terrasse de Bagatelle, d'où les crépuscules d'automne sont aussi mélancoliques que ceux de la rade de Brest.*

Henri Langlois

A la fin des années 30, un temple mystérieux s'était ouvert aux Champs-Elysées, à la salle F.I.F., au-dessus du cinéma Marignan. Là, tous les vendredis soir, un jeune homme très maigre, avec un fil électrique en guise de ceinture, officiait. C'était le « Cercle du cinéma », la future cinémathèque.

Au milieu des chaises dorées, dans la travée centrale, trois petites filles jouaient en attendant, c'étaient Yannick et Loleh Bellon et la fille de Jacques Brunius qui devait présenter son film les Petits Métiers de Paris.

Henri Langlois, en bafouillant un peu, s'excusait : la copie de Charlot soldat *n'était pas arrivée, mais, à la place, nous allions voir* Enthousiasme, *de Dziga Vertov. Et tout le monde applaudissait cette nouvelle, car ces changements de programme, impromptus et insolites, cette improvisation permanente, nous semblaient les règles d'or de ces « morceaux choisis du cinéma ».*

*Mais quel choix ! Quels « cadavres exquis » que ces programmes souvent imaginaires qui réunissaient sur le même écran Harry Langdon, l'homme à la caméra et l'hippocampe. Déjà, Henri Langlois mettait en scène ses metteurs en scène, comme, bien plus tard, au musée du cinéma, il mit en scène et en décors ses films favoris, avec les colonnes d'*Intolérance *envahissant la rue du Docteur-Caligari.*

Ce « cric-crac », ce bric-à-brac de génie fut ma première école buissonnière du cinéma.

Cinémafrique fantôme

Ma deuxième école de cinéma, ce fut celle des programmes africains. Dans les villes d'Afrique le cinéma est le haut lieu de la vie nocturne ; c'est, comme au théâtre du siècle dernier, l'endroit où l'on vient voir et se faire voir.

Je ne peux me souvenir sans émotion de ces hautes constructions de béton, compliquées et incompréhensibles comme les cuirassés de la rade de Brest, partant chaque soir en croisière immobile, tous feux allumés, et dérivant à côté des marchés de nuit de la ville de Bouaké.

Là, j'ai vu tous les chefs-d'œuvre perdus, les séries B et C du cinéma du monde, des Trois Diables rouges *à* Hopalong Cassidy, *de* Mangala, fille des Indes, *au* Cow-boy aveugle *qui savait reconnaître ses ennemis au bruit de leurs bottes et qui les tirait à coup sûr, au jugé.*

Le public était fantastique, d'abord bruyant et brillant comme les petites filles du Cercle du cinéma, puis attentif ou alangui suivant la qualité du spectacle. Qu'importait le sommeil du premier film, il y en aurait un second juste après (c'était le temps du double programme) et là on pouvait chanter en hindi *la grande chanson de* Mangala, *ou danser sur place la bagarre des* Trois Diables rouges *en soulignant les coups de cris et de han ! Et parfois, c'était le miracle : ces cris s'ordonnaient, suivant le rythme précis et concerté par le chef d'orchestre inconnu pour aboutir au point d'orgue final du knock-down : Cric-crac. Mais, par contre, si l'on aimait beaucoup Eddie Constantine pour ses dialogues et son accent, on lui donnait zéro pour ses bagarres : elles paraissaient truquées, puisque le coup final avait trois secondes de retard ou deux images d'avance, contretemps fatal à la chorégraphie collective des spectateurs.*

Un soir, ce fut inoubliable, on s'endormait un peu aux aventures d'Ulysse-Kirk Douglas, quand soudain apparut Anthony Quinn, prétendant de Pénélope. Toute l'assistance bondit et cria : « Attila ! » (qu'Anthony Quinn interprétait ici la veille). Hélas ! Attila et Ulysse, contre toute attente, n'en vinrent pas aux mains, mais, toute la soirée, il y eut le goût du tragique, du petit dieu Dionysos bousculant Homère et Socrate.

C'était une rencontre *aussi belle que la rencontre de Nanook et des panoramas, que la rencontre d'André Breton et de Peter Ibbetson, que la rencontre d'Henri Langlois et du cinéma.*

JEAN ROUCH.
Avril 1981.

UNE SELECTION

cinéma

ELEPHANT MAN
DE DAVID LYNCH

Histoire lumineuse d'un homme extraordinaire, dans les brumes des fumées d'usine, dans la pâleur des lampes à pétrole, dans la pénombre de la morale victorienne et l'ambiguïté des sentiments généreux.

NASHVILLE LADY
DE MICHAEL APTED

Loretta Lynn incarnée par Sissy Spacek qui a bien mérité son oscar. Et, dans le rôle du mari, Tommy Lee Jones, aussi tendre et fidèle qu'ambitieux. Un joli film, attendrissant à souhait, tonique comme les chanson de Loretta et la country music.

UN ASSASSIN QUI PASSE
DE MICHEL VIANEY
Voir nos articles page 15.

théâtre

ALARMES
A LA CARTOUCHERIE
DE LA TEMPETE

Deux pièces : **l'Etat de siège**, un texte de Peter Hanke, en video, et sans entracte, « live » ; **l'Exception et la Règle**, parabole de Brecht, prise dans une perspective sensible.

Tell Me, au Marie-Stuart : fantaisie dandy. **La Chambre de Marguerite**, au Lucernaire : *la Dame aux camélias, sans hommes*. **La Bête dans la jungle**, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis : prolongation jusqu'au 12 avril. **La Cerisaie**, aux Bouffes-du-Nord : *louez à l'avance*.

musique

EMBARRAS LYRIQUES

Cruel dilemme jeudi soir, 9 avril, *pour les amateurs d'art lyrique*. Ils auront le choix entre une ancienne production du Covent Garden de Londres d'*Arabelle* de Richard Strauss, qui n'est à tout prendre qu'une pâle réplique du *Chevalier à la rose* à l'Opéra de Paris (représentations suivantes les 11, 17, 20, 25, 29 avril, 2, 5 et 7 mai), un extrait du *Crépuscule des dieux* — le troisième acte — au Palais des congrès, en version *de concert* (redonné le 11) et *l'Etoile* de Chabrier, au Grand Auditorium de Radio-France, en concert également. Ce qui fait la supériorité de la troisième proposition, *c'est qu'il s'agit d'un* ouvrage débordant d'idées, qu'on entend trop rarement, plein de drôlerie et de finesse. Les mélomanes belges ont plus de chance puisque le Théâtre de la Monnaie représentera *l'Etoile* les 9, 11, 12, 14, 15 et 16 avril.

LEÇONS
DE TENEBRES

Vouée exclusivement jadis à la musique religieuse, la semaine sainte était, jusqu'à présent, propice aux *Passions*, de Bach *Les Leçons de ténèbres* semblent avoir pris le relais, et celles de Couperin plus particulièrement puisque l'Ensemble François - *Couperin en* propose trois, le 10 avril, à l'église *Saint-Jean-Saint-François, que l'on* entendra la troisième le 12, à Saint-Thomas-d'Aquin et que Blandine Verlet, à la Conciergerie, a choisi de faire succéder, les 15, 16 et 17 avril, à 18 h 30, celles de Couperin, de Delalande et de Charpentier.

LES AVATARS
D'UN MYSTICISME

Sous ce titre un peu énigmatique, Alain Bancquart, responsable de la série « Perspectives du vingtième siècle », a choisi de rassembler, pour un après-midi, les œuvres de trois compositeurs : Scriabine, Wyschnegradsky *et Obouhov, dont la* démarche créatrice reste indissolublement *liée à une* attitude mystique. Si le premier occupe dans l'histoire de la musique une place qu'on *ne* saurait plus lui contester, le *nom* du deuxième reste attaché à la conquête des intervalles plus petits que le demi-ton. Quant au troisième, bien que, ayant vécu à Paris, il semblait oublié à jamais. Samedi 11 avril, à 14 h. 30, à Saint-Merri.

danse

L'OPERA DE PARIS
AU THEATRE DE LA VILLE

Une heure avec les étoiles, à 18 h 30 : *programme classique* et contemporain (Petipa, Stevenson, Neumeier, Béjart, Guizerix), jusqu'au 11 avril **Le Groupe de recherches chorégraphiques** en soirée · créations de Lucinda Childs, Jean-Christophe Paré, Jean Guizerix (programme moderne), à partir du 14 avril.

LE BALLET DE MARSEILLE
AU THEATRE MUSICAL DE PARIS

Carmen, de Roland Petit, un chef-d'œuvre vieux de trente ans revigoré par les interprétations contrastées de Natalia Makarova et Dominique Khalfouni, **l'Arlésienne**, musique de Bizet, et **Six danses de Chabrier.**

Jeune danse: **Dominique Petit** et ses invités au Théâtre Présent ; création de **Recto-verso** par le **Centre chorégraphique d'Angers**, au Théâtre municipal (9-10 avril) ; **Les rencontres chorégraphiques des Prémontrés** avec les groupes Arcor, Ma, Danse-recherche, et le Théâtre du jet d'eau de Metz.

Folklore : **Malimba latino**, au Théâtre de *Plaisance, tradition indienne*, tangos, zapateados et danses des *pampas* (jusqu'au 12 avril) ; **Grands ballets d'Afrique noire** au Palais des glaces, la danse langage universel et chaleureux.

variétés

BARNUM
AU CIRQUE D'HIVER

L'épopée de Barnum, vendeur de vent et poète de l'impossible. Dans un lieu remis à neuf pour l'occasion, Yves Mourousi et son équipe *ont sû être à la hauteur du succès* actuel de Broadway et donnent ainsi à la comédie musicale sa grande chance à Paris (20 h 30).

FRANCIS LEMARQUE
A LA GAITE-MONTPARNASSE

Rentrée nostalgique avec celui qui incarna la chanson populaire de l'après-guerre avec des chansons comme « Quand un soldat », « Marjolaine », « le Petit Cordonnier » (20 h 15).

jazz

DAVID MURRAY
A LA DEFENSE

En solo, duo et trio, du 9 au 11 avril, le jeune saxophoniste newyorkais se présente au **Jazz Unité** de la Défense. David Murray reste très représentatif des courants actuels du jazz : la modernité franchement acceptée, la tradition heureusement reprise, et une certaine rage de jouer.

Art Blakey et ses Jazz Messengers (du 10 au 16) au New Morning. Au Dunois, **Trevor Watts** clôture le festival des musiques d'outre-Manche (11 et 12). Et à la Chapelle des Lombards, un groupe funk venu de San-Francisco, **Indoor Life**, défend l'outrance et le sens de la transe (du 8 au 11).

expositions

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC
AU GRAND PALAIS

Un cheval de la basilique Saint-Marc de Venise, à Paris au Grand Palais, après sa visite à Londres, à New-York, à Mexico. Et, autour, d'admirables dessins que le fameux quadrige en bronze doré rapporté par les Vénitiens de Constantinople *lors de croisades de 1204 a inspirés* aux artistes, Pisanello, Uccello, Bellini, Léonard, ainsi qu'une « suite française » de statues équestres de Henri IV à Louis XV.

SUMER
AU PETIT PALAIS

Assur, Sumer et Babylone : une part du passé de l'humanité qui fut longtemps inconnue des historiens. Pourtant l'écriture commence à Sumer, avec la civilisation des villes et des ziggourats, entre le Tigre et l'Euphrate. Une exposition faite grâce aux prêts des musées irakiens, complétée par les collections du Louvre qui évoque le paysage biblique, le souvenir de la mythique tour de Babel et le profil de Nabuchodonosor, l'empereur à la barbe frisée.

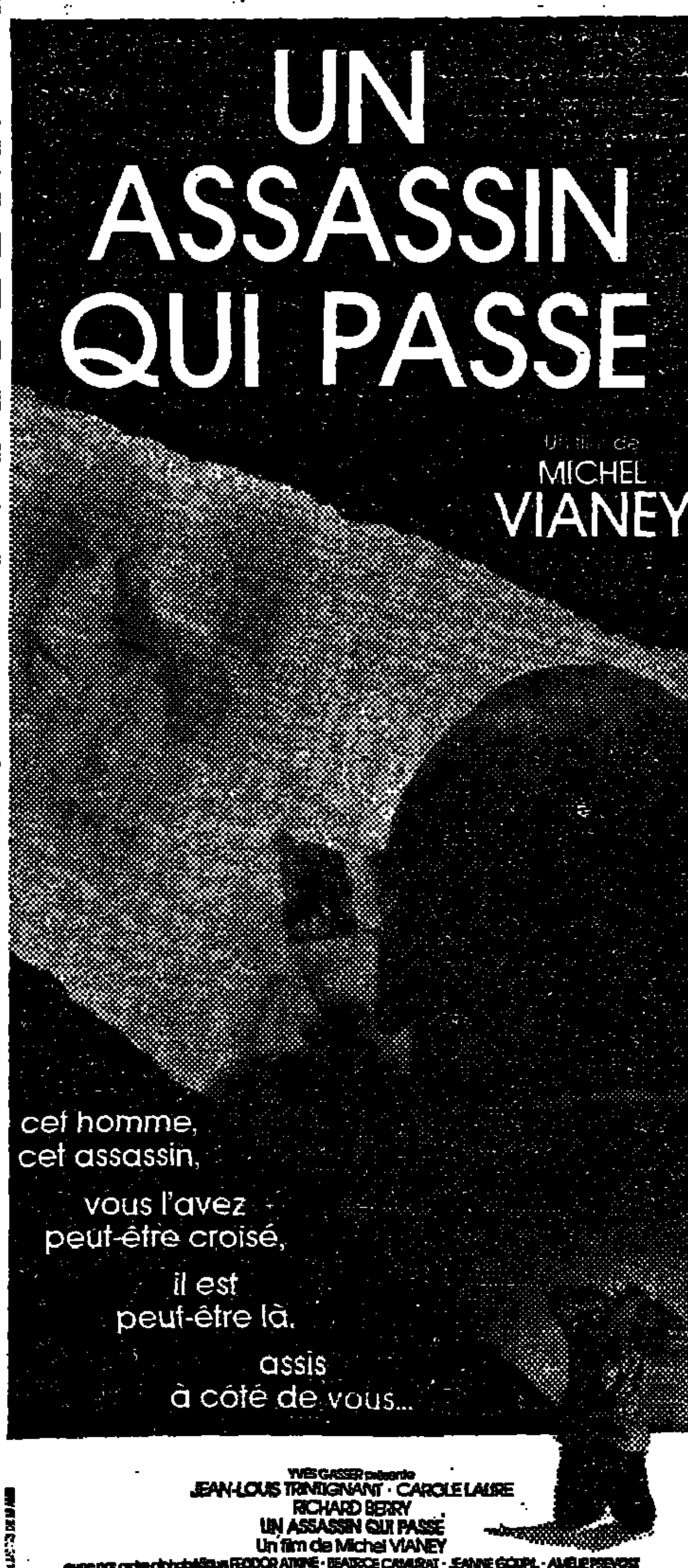
MODIGLIANI
AU MUSEE D'ART MODERNE
DE LA VILLE DE PARIS

Près de deux cent cinquante tableaux, sculptures et dessins du Montmartre des cubistes au Montparnasse de la Ruche et des cafés, qu'on *ne reverra plus réunis avant* longtemps.

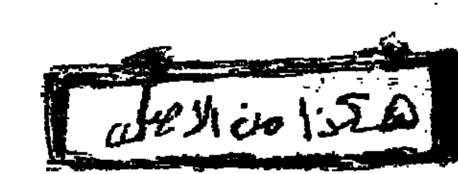
LES NOUVELLES SALLES
DU MUSEE D'ECOUEN

Seize nouvelles salles du musée de la Renaissance consacrées principalement aux objets d'art et au mobilier qui se trouvait en grande partie au musée de Cluny.









Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à *16 h.* et à *19 h.*; le samedi à 11 h.; entrée du musée (troisième étage); lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril (visite guidée : à 16 h. et 20 h., sauf mardi et dimanche).

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodeller. — Jusqu'au 4 mai.

ANDRE RAFFRAY. Dix paysages, onze paysagistes. — Salles d'art graphique. Entrée : 9 F. Jusqu'au 4 mai.

MICHEL SALOFF. Salon photo, 3e étage. Entrée : 9 F. — Jusqu'au 3 mai.

LA FETE EN LANGUEDOC. — Jusqu'au 12 avril.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

LE LANGAGE PAPIER/CRAYON. Le dessin technique. — Jusqu'au 18 mai.

INTERIEURS. Photographies de François Hers et Sophie Ristelhueber. — Jusqu'au 18 mai.

B.P.I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies. — Jusqu'au 15 juin.

ALBERT CAMUS. — Jusqu'au 4 mai.

BELA BARTOK. Espace musique. — Jusqu'au 27 avril.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSÉRIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — *JEAN FOUQUET* — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi 9 F. Jusqu'au 27 avril. Visite-conférence des expositions : mer., 18 h. 30; sam., 16 h. 15 et 18 h.

CAPPIELLO (1875-1942). Caricatures, affiches, peintures et projets décoratifs. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 22 mai. Jusqu'au 29 juin.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 27 avril.

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, Venise. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 15 juin.

CENTENAIRE DES ARTISTES FRANÇAIS. — Grand Palais. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures; les 16, 23 et 30 avril, jusqu'à 22 heures. Du 11 avril au 10 mai.

L'ART DU JAPON ETERNEL DANS LA COLLECTION IDEMITSU. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 mai.

SUMER, ASSUR, BABYLONE. Chefs-d'œuvre du musée de Bagdad. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juin.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'Homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

ART PREHISTORIQUE DANS LES ALPES OCCIDENTALES. Gravures de *l'âge du bronze* : Vallée des Merveilles, val Camonica. — Musée de l'Homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 1er juin.

LE ROI RENÉ (1409-1480). Décoration de ses chapelles intérieures. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F; dim. : *3,50 F. Jusqu'au 15 juin.*

PEINTURES CHINOISES TRADITIONNELLES, 1975-1980. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

PEINTURE ET GRAVURE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, *11*, avenue du Président-Wilson (723-63-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 avril.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juin.

ROBERT MALAVAL - MICHELE ZAZA. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national). Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIEVE. Deux mille ans d'art et d'histoire. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 mai.

L'HOLOGRAPHIE SUEDOISE. — Musée français de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 mai.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

VITULLO. Sculpteur argentin. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 18 mai.

A L'AUBE DE LA FRANCE. La Gaule de Constantin à Childéric. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-98-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h.; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; sam. 6 F (gratuite le 10 avril). Jusqu'au 3 mai.

ARTISANS D'HIER DES COMMUNICATIONS D'AUJOURD'HUI. 1850-1950. — Hôtel de Rohan, 87, rue *Vieille-du-Temple. Sauf mardi*, de 11 heures à 18 heures. Du 9 avril au 8 juin.

UN METIER D'ART... LA RELIURE. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (téléphone 320-15-30). Jusqu'au 17 mai.

LA MODE ET SES METIERS, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier de Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 octobre.

VALERY LARBAUD. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 12 avril.

OUVERTURE DU MUSEE DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus).

HENRI *MATISSE.* Gravures et monotypes. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 juin.

ARTS TRADITIONNELS DE LA FETE CHINOISE. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 27 juin.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de *10 h.* à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 4 F; jusqu'au 19 avril.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (téléph. 747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

L'EPOQUE DE LUCAS DE LEYDE ET PIERRE BRUEGEL. Dessins des anciens Pays-Bas. L'atelier des graveurs d'Amsterdam. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 avril.

PISSARRO, monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents). — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

LE CHEMIN DES EPOUVANTAILS, de J. Chardon-Lejeune. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 juin.

CITOYENS / SCULPTEURS. Une expérience d'art sociologique. **JACQUES HURTUBISE.** Œuvres récentes. Jusqu'au 31 mai. **JOCELYN CHEWETT.** Sculptures abstraites 1949-1979. Jusqu'au 6 mai. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (tél. 551-35-73). Tous les jours, de 9 h. 30 à 19 heures.

LA COMPAGNIE DES ARTISTES. 90 œuvres figuratives de neuf jeunes artistes suédois contemporains. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (téléphone 272-87-50). De 12 heures à 18 heures; samedi et dimanche, de 15 heures à 19 heures. Entrée libre. Du 10 avril au 20 mai.

FOLON. Images pour des mots. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, *127-129*, rue Saint-Martin (tél. 271-26-16). Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 juin.

SALON DE MAI. Espace Cardin, 1-3, avenue Gabriel (265-97-80). Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 mai.

SALON REALITES NOUVELLES. *Centre* d'art, 34-36, rue du Louvre (233-07-00). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 26 avril.

KLAUS STAECK. Affiches politiques et livres d'artistes. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-62-21) : sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

JEUNES ARTISTES LATINO-AMERICAINS — Hôtel de Ville (salle Saint-Jean). Jusqu'au 13 avril.

1938. QUAND LE MEUBLE DEVIENT SCULPTURE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Entrée : 10 F. Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 21 juin.

SHIRLEY GOLDFARB, 1925-1980. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim et lundi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'à fin avril.

ASPECTS DU PATRIMOINE EN ILE-DE-FRANCE. — Gare R.E.R. Châtelet-les Halles. Jusqu'au 22 avril.

AZOCAR, BALMES, BARRIOS, MATTA, MESA, NUNEZ, ZANARTU. — Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (téléph. 278-25-49). Jusqu'au 30 avril.

MOHAMMED SAID SAGGAR. Calligraphie et enluminure arabe. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 30 avril.

TROIS SIECLES DE CARTOGRAPHIE dans la région Nord-Pas-de-Calais. — 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 14 avril.

Galeries

BOITES, PEINTURES, OBJETS SURREALISTES. Œuvres de Bellmer, Dominguez, Frideberg, Karskaya, Man Ray, etc. — Galerie F Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 15 avril.

NEUF ARTISTES GRECS DE PARIS : Karavouzis, Lakeridou, Maltezos, Pierrakos, Santantonio, etc. — Atelier-galerie Berthe, 7, rue Berthe (259-20-06). Jusqu'au 20 avril.

BORGEAUD - LAVRILLIER. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 25 avril.

SIEGES D'AFRIQUE DE L'OUEST - TAPISSERIES DU LESOTHO. — Galerie Frida, 9, rue du Dragon (222-57-02). Jusqu'au 31 mai.

TROIS DIMENSIONS, SEPT AMERICAINS : Artschwager, Humphrey, Lobe, Pitt, Schwartz, Shapiro, Torreano. — Galerie Gillespie, Laage, Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 2 mai.

LE PREMIER PRINTEMPS DE LA TAPISSERIE, 1945-1955. — La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 25 avril.

JACQUES FLECHEMULLER. Peintures 1979-1981 - **JEAN-PAUL PHILIPPE.** Sculptures 1980. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 25 avril.

SIGNE, ECRITURE, IMAGE, SON : Œuvres de Blaine, Bory, Dufrêne, Finkielkraut, etc. — Galerie Trans/form, 22, avenue de La Bourdonnais (tél. 550-40-32). Jusqu'au 30 avril.

DES PHOTOGRAPHIES DANS LE PAYSAGE. Œuvres de Bootz, Boudinet, Bustamante, Claass, etc. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (tél. 265-69-37). Jusqu'au *9 mai.*

SCULPTURES ET DESSINS CONTEMPORAINS : Barrès, Chapelain, Nicolas, Turin, Viguié. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (tél. 271-83-65). Jusqu'au 30 avril.

ARSLAN. Œuvres politiques 1975-1979. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 15 avril.

YVES BAUME. — Bar de l'Aventure 13, rue Mazarine (325-90-94). Jusqu'au 25 avril.

JULIUS BISSIER. Tempera, aquarelles, encres de chine. — Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-arts (326 97-07). Jusqu'au 25 avril.

MICHEL BLAIS. — Atelier Jacob, 45, *rue Jacob* (260-84-23). Jusqu'au 25 avril.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 1er avril.

COLETTE BRUNSCHWIG. Lavis. — Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (tél. 508-51-25). Jusqu'au 2 mai.

ROLAND CAT. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 25 avril.

MAURICE DENIS (1870-1943). Huiles, dessins, pastels, sanguines. — Galerie La Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 26 mai.

JEAN COCTEAU. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mai.

BERTRAND DORNY. Gravures récentes. — Galerie La Hune 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 avril. — Bois et collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 14 avril.

ERHARDY. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 avril.

PAUL ESCRIBE. — Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (tél. 325-16-49). Jusqu'au 28 avril.

MORIS GONTARD. Peintures, fusains. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

NIGEL HALL. Sculptures et dessins. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-39). Jusqu'au 30 avril.

JEAN-MAX HEMERY. Scryptage. — FRAC, 103, rue de la Tombe-Issoire. Jusqu'au 30 avril.

ISCAN. Aquarelles et petits formats. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 avril. — Peintures. — Galerie Taménaga, 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 30 avril.

MAURICE JULLY. Œuvres récentes. — Espace 2, galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

WILLIAM KLEIN. Cent photographies 1954-1980. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher (272-35-47). Jusqu'au 18 avril.

LIPSKI. Peintures, dessins et vidéo. — Artériel, 13, rue André-del-Sarte (255-25-76). Jusqu'au 18 avril.

JEAN LE GAC. — *Galerie Daniel* Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 23 avril.

ALBERT MARQUET. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 avril.

FRANÇOISE MARTINELLI. Textures, transparences. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 12 avril.

ERIC MENETRIER. Pastels récents. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (tél. 325-18-73). Jusqu'au 9 mai.

JACQUES MONORY. Ciels, nébuleuses et galaxies. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 30 avril.

PIERRAKOS. Dessins de Venise. — Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 15 avril.

ANDRE QUEFFURUS. Œuvres récentes. — Atelier, 36, rue des Plantes. Jusqu'au 16 avril.

SUBIRA-PUIG. Sculptures récentes — Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 17 avril.

ARPAD SZENES. Gouaches et temperas, *1949-1980. — Galerie Jacob,* 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 avril.

THOMASSON. — Galerie Valmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 14 avril.

RENÉ THOMSEN (1897-1976). — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 9 mai.

GER VAN ELK. Grandes études. — *Galerie Durand-Dessert, 43, rue de* Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 22 avril.

VOSTELL. Le mort qui a soif. Triptyque. — Galerie Sama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 21 avril.

YOSHIKO. — Galerie Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au *30 avril.*

WATCHI. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 22 avril.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Affiches de la ville d'Argenteuil, 1790-1935. — Hall de la bibliothèque municipale, parc de la Mairie, 14-16, boulevard Léon-Feix (téléph. 961-14-74). Jusqu'au 30 avril.

BEZONS. Gracia Barrios. Peintures, dessins. — Galerie du théâtre P.-Eluard, 162, *rue Maurice-Berteaux* (982-20-88). Sauf lundi, de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 18 avril.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Portraits d'arbres, du dix-septième siècle à nos jours. — Centre culturel, 22, r. de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h.; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 23 avril.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Christian Jaccard. Repères 1969-1979. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68), poste 415). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 18 avril.

CERGY-PONTOISE. Regarder l'art ? Pour une approche des tendances actuelles en France 1970-1980. — Centre culturel A.-Malraux, parvis de la Préfecture (030-33-33). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 15 mai.

CLAMART. Bande dessinée et vie quotidienne. — Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier (tél. 645-11-87). Sauf lundi et jours fériés, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 mai.

***ECOUEN.** Ouverture de seize nouvelles salles* au Musée national de la Renaissance Château (990-04-04). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Visite-conférence, le samedi à 15 heures.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Salon des moins de trente ans. Peintures, sculptures. — Espace 31, M.J.C., 65, boulevard Gambetta (554-67-28). Sauf dim., de 14 h. à 22 h.; sam., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

LE VESINET. A la conquête des mers et des océans. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (tél. 976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 mai.

PONTOISE. Quelques peintures du bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Piette, Daubigny, Bourges, Jimenez, Thornley, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 26 avril. — Margaret Bolza. Tapisseries, peintures, dessins. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920. — Musée municipal, 6, place de la Légion-d'Honneur (820-63-88), poste 230). De 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'à fin juin.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Tout l'œuvre linogravé de Picasso. — Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte (tél. 38-14-70). Jusqu'au 6 septembre.

AMIENS. Le second futurisme, 1920-1940. — Maison de la culture. Jusqu'au 27 avril.

ARRAS. Art premier en Afrique. — Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (tél. 21-30-12). Jusqu'au 3 mai.

BAR-LE-DUC. Le masque de divertissement en Afrique et en Asie. — Musée Barrois, esplanade du Château (tél. 79-19-59). Jusqu'au 19 avril.

BORDEAUX. Mosaïques d'Aquitaine, sauvetage et conservation. Jusqu'en mai. — Autour des imagiers à la fin du Moyen Age, Bordeaux, 1450-1540. — Jusqu'en juin. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (tél. 90-91-60, poste 378).

BOURG-EN-BRESSE. Saint-Benoît. — Salle capitulaire du prieuré de Brou. Jusqu'au 26 avril.

CAEN. Première triennale de l'abstraction. — Atelier de recherche esthétique, 16, rue Vauquelin (tél. 85-73-15). Jusqu'au 30 avril.

CANNES. Henri Matisse. Dessins, *sculptures, collages. — Galerie* Herbage, 17, rue des Etats-Unis. Jusqu'au 27 juin.

CHALON-SUR-SAONE. Antoine de Bary : kotipaties. — Musée Nicéphore Niepce, 28, quai des Messageries (téléph. 48-01-70). Jusqu'au 24 mai. — Anne et Patrick Poirier. Projet de perspective. Guide des *amateurs et étrangers voyageurs.* — Maison de la culture. Jusqu'au 3 mai.

CHAMBERY. Shirley Jaffe. — Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (tél. 33-44-48). Jusqu'au 5 mai.

CHATEAUROUX. René Bonargent : Travaux 1975-1980. — Eglise du couvent des Cordeliers (tél. 34-26-31, poste 318). Du 10 avril au 10 mai.

***DIJON.** Arikha.* — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (tél. 38-15-37).

EVREUX. Le dessin au musée d'Evreux : dessins du Fonds national d'art contemporain et dessins anciens de la collection du musée. — 6, rue Charles-Corbeau (téléph. 39-45-35). Jusqu'en septembre.

***GRENOBLE.** Franz Masereel,* aux origines de la gravure sur bois chinoise. Pascin, peintures et dessins du Musée. — Musée, place de Verdun (téléphone 54-09-82). Jusqu'au 29 avril). — Cinquante ans de gravures sur bois chinoises, 1930-1980. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (tél. 25-05-45). Jusqu'au 26 avril.

LE HAVRE. Giorgio de Chirico. — Musée des beaux-arts A.-Malraux, boulev. J.-F.-Kennedy (tél. 42-33-97). Jusqu'au 20 avril. — L'art populaire du carnaval. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

LIMOGES. Salles rénovées de céramique. — Musée Adrien-Dubouché, place W.-Churchill (tél. 77-45-58).

LYON. Jacques Prévert et ses amis photographes. — Château Lumière, 25, rue du Premier-Film (tél. 800-86-68). Jusqu'au 10 mai. — Figures en façade. Tendances contemporaines Rhône-Alpes. — Quatre artistes de Tours : Fremiot, Gautier, Lemerre, Spiessert (salle Marius-Mermillon). ELAC, Centre d'échanges de Perrache (niveau 4) (tél. 842-27-39). Jusqu'au 1er mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Picasso (1953-1973). — Septentrion, Fondation Prouvost (tél. 78-30-32). Jusqu'au 17 mai.

MARSEILLE. Musée Salvador-Allende. — Hospice de la Charité, rue de la Charité.

MORLAIX. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des Jacobins, rue des Vignes (tél. 88-38-96). Jusqu'au 4 mai.

NANTES. Yvan Ropars, peintures - Bernard-Xavier Vailhen, photographies. — Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (téléphone 74-71-36). Jusqu'au 11 mai.

***NICE.** Quatre artistes de Lyon* : Aubanel, Guillaumon, Nona, Ughetto. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (tél. 85-82-34). Jusqu'au 19 avril.

NIMES. La science et l'art (connaissance et conservation des œuvres d'art. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (tél. 67-25-57). *qu'au 26 avril.*

RENNES. Alfred Normand (1822-1909), calotypes, photographies, architecture. — Musée des beaux-arts, 20, rue E.-Zola (tél. 30-83-87). Jusqu'au 4 mai.

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Festival des arts plastiques et de la musique : La vie silencieuse, nature morte - L'abstraction lyrique. — Musée départemental Jean-Vinay. Jusqu'au 13 septembre.

SAINT-ETIENNE. Gilles Aillaud. — Maison de la culture. Avril.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. P. Alexandre, sculptures de terre. P. Faure, pastels et aquarelles. — Galerie Noella Gest, 5, rue de la Commune (tél. 92-00-73). Jusqu'au 11 mai.

SAINT-TROPEZ. Le Saint-Tropez d'Auguste Pegurier, 1856-1936. — Musée de l'Annonciade (tél. 97-04-01). Du 11 avril au 1er juin.

SENS. Visages de la photographie, photographies de visages. — Centre culturel de l'Yonne, Maison Jean-Cousin. Du 10 avril au 4 mai.

STRASBOURG. Olivier Debré. — Salle d'exposition temporaire des musées, 3, rue de la Grande-Boucherie (tél. 35-47-27). Jusqu'au 24 mai. - Käthe Kollwitz. Cabinet des estampes, château des Rohan. Jusqu'au 28 avril.

TOURS. Quatre artistes de Nice : Chaumart, Giovanelli, Martin, Mercier. — *Galerie des Tanneurs, 11, rue* des Tanneurs. Jusqu'au 26 avril. — Tours multiple : le style. — Art contemporain 81. Ecole des beaux-arts, jardin François-Ier; Musée des beaux-arts, place François-Sicard (tél. 05-68-73); Bibliothèque municipale, place Anatole-France. Jusqu'au 25 avril.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 8 AVRIL

15 h. : le Trésor des hommes bleus d'E. Agabra ; 19 h. : Salut la Bavière, de H. Achterbusch ; 21 h. : Stromboli, de R. Rossellini ; Petite salle, 21 h. : le jeune cinéma français : le G.R.E.C.

JEUDI 9 AVRIL

15 h. : Hommage à Lotte Eisner : la Mélodie du monde, de W. Ruttman ; Torgus, de H. Kobe ; 19 h. : Des enfants, des mères et un général, de L. Benedek ; 21 h. : le Faux coupable, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 10 AVRIL

15 h. : Hommage à Lotte Eisner : les Araignées, de F. Lang ; 19 h. : la Femme sur la plage, de J. Renoir ; 21 h. : la Splendeur des Amberson, d'O. Welles.

SAMEDI 11 AVRIL

15 h. : Hommage à Lotte Eisner : De l'aube à minuit, de K. H. Martin ; 17 h. : le Soleil se lèvera encore, d'A. Vergano ; 19 h. : la Malédiction de Hambourg, de P. Fleischmann ; 21 h. : Je vis dans *la peur*, d'A. Kurosawa.

DIMANCHE 12 AVRIL

15 h. : Hommage à Lotte Eisner : *Metropolis, de F. Lang* ; 17 h. 30 : Vanina, d'A. von Gerlach ; 19 h. : Au long de rivière Fango, de Sotha ; 21 h. : Un balcon en forêt, de M. Mitrani.

LUNDI 13 AVRIL

Relâche.

MARDI 14 AVRIL

15 h. : Hommage à Lotte Eisner : la Lumière bleue, de L. Riefenstahl ; 19 h. : Un si doux visage, d'O. Preminger ; 21 h. : la Captive aux yeux clairs, de H. Hawks.

BEAUBOURG (276-55-57)

MERCREDI 8 AVRIL

15 h. : Raoul, de J.-P. Dutilleux ; 17 h. : *le Bûcheron*, de V. Cottafavi ; 19 h. : Hommage à Lotte Eisner : le Congrès s'amuse, d'E. Charrell.

JEUDI 9 AVRIL

15 h. : Passions juvéniles, de K. Nakahira ; 17 h. : les Poings dans les poches, de M. Bellochio ; 19 h. : le Combat de la bière, d'H. Achternbusch.

VENDREDI 10 AVRIL

15 h. : El, de L. Bunuel ; 17 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 19 h. : la Dernière Charge, d'A. Wajda.

SAMEDI 11 AVRIL

15 h. : la Reine Margot, de J. Dréville ; 17 h. 15 : Mais qu'est-ce *qu'elles veulent, de C.* Serreau ; 19 h. : le Comanche, d'H. Achternbusch ; 21 h. : hommage à Lotte Eisner : Loulou, de G. W. Pabst.

DIMANCHE 12 AVRIL

15 h. : le Chevalier blanc, de G. Gentilomo ; 17 h. : le Jeune Moine, d'H. Achternbusch ; 19 h. : *Manon des sources*, de Pagnol.

LUNDI 13 AVRIL

15 h. : Soledad, d'E. Gras et M. Craveri ; 17 h. : hommage à Lotte Eisner : Anne Boleyn, d'E. Lubitsch ; 19 h. : le Cri, de M. Antonioni.

MARDI 14 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC *Marbeuf*, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

BRUBAKER (A., v.o.) : *Cinoches* St-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES *(Fr.) : Paramount-City, 8e* (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

C'EST MA CHANCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86).

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)

LE CHINOIS (A., v.f.) : *Maxéville*, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (320-89-52).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), *Helder*, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (320-83-11).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Paramount-Opéra*, 9e (742-56-31).

LE DERNIER METRO (Fr.) : *Ambassade*, 8e (359-19-08), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er 297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (534-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33 ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-*Pathé*, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Capri, 2e *(508-11-69), Hautefeuille*, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : *Vendôme*, 2e *(742-97-52)*.

LE DOS AU MUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DYNASTY (Ch.-Taïwan, v.f.) : Broadway, *16e* (527-41-16).

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70 ; Richelieu, 2e (233-56-70 ; Ambassade, 8e (359-19-08 ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e *(343-00-65) ; Fauvette, 13e* (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; soir, Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-00-65).

FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC *Odéon*, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98)

FIFTY-FIFTY (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FLASH GORDON (A., v.f.) : Français 9e (770-33-88).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) ; H. Sp., Studio de *l'Etoile*, 17e (380-19-93).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Gaîté, 17e (627-60-20).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), mat. ; Fauvette, 14e (331-56-86), mat.

LE MIROIR SE BRISA (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14e Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52).

ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (333-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Cluny-Palace, 5e (354-07-76)* ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-01-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Mayfair, 16e* (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e.

OUVRIER 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soir.

LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

POINT FINAL A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, *6e (544-28-80)*.

RAGING BULL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)*.

LE RISQUE DE VIVRE (Fr. Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand *Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinoches* Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e)320-99-34).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), *14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81)*.

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SIGNE FURAX (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), *Normandie, 8e (359-41-18), Caméo*, 9e (246-66-44)), Maxeville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e 343-01-59), U.G.C. Gobelins 13e (336-23-44), *Paramount-Galaxie*, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois *,5e (337-57-47)*.

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, *6e* (222-57-97), *Normandie*, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).

UN PETIT CERCLE D'AMIS (A., *v.o.) : Paramount-Opéra, 6e* (325-59-83).

VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio *de la Harpe Huchette, 5e* (633-08-40 ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, *14e* (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Montparnasse 83, 6e* (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-*Marivaux, 2e* (296-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ELEPHANT MAN, film américain de David Lynch. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

FAUT SE LES FAIRE CES *LEGIONNAIRES*, *film français* de Alain Nauroy. — Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-22-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

LE LION SORT SES GRIFFES, film américain de Donald Siegel. — V.O. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — *V.F.* : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, *14e (320-89-52) ; Mistral*, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES MERCENAIRES DE L'ESPACE, film américain de Jimmy Murakami. — V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e *(580-18-03) ; Mistral*, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, *18e (606-34-25)* ; Secrétans, 19e (206-71-33).

RENDS-MOI LA CLE, film français de Gérard Pires. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SCANNERS, film américain de David Cronenberg (*). — V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount-Orléans*, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-*18-03*) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

« LIBERATION » OU TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE, film-vidéo français de Gérard Guégan. — Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Action *République, 11e (805-51-33)*.

UN ASSASSIN QUI PASSE, film français de Michel Vianney (**). — Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Les séances spéciales

D'AMOUR ET DE SANG (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), J. 21 h.

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; *Grand Pavois*, 15e (554-46-85), 22 h.

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h. 15.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

JAMES DOWN *(Fr.)* : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp. ; *Studio de* l'Etoile, 17e (380-19-93), L., Mar., 22 h.

JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.

LES PETITES FUGUES (Suisse) : *Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h.*, 22 h.

— POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES —



GAUMONT COLISÉE - RICHELIEU - PARAMOUNT OPERA PARAMOUNT MAILLOT - CLICHY PATHÉ - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT GOBELINS - SAINT-GERMAIN STUDIO - GAUMONT GAMBETTA - GAUMONT SUD PARAMOUNT BASTILLE - PATHÉ Belle-Epine - ARTEL, Rosny - PARAMOUNT La Varenne - GAUMONT OUEST - TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS Enghien - ULIS Orsay - AVIATIC Le Bourget - LE PERRAY Sainte-Geneviève

JACQUES DUTRONC. JANE BIRKIN. GUY MARCHAND.

dans un film de GÉRARD PIRÈS, écrit par NICOLE DE BURON.

Rends-moi la clé!

Avec Roland Bertin, Jean-Paul Muel, Nathalie Nell. Directeur de la photographie : Gerry Fisher B.S.C. Musique de Patrick Juvet - Editeur You You Music. Disques Barclay. Une co-production Polimaj - Selta Films. Distribué par

En exclusivité au St-SEVERIN. 354 50 91

OUVRIERS 80

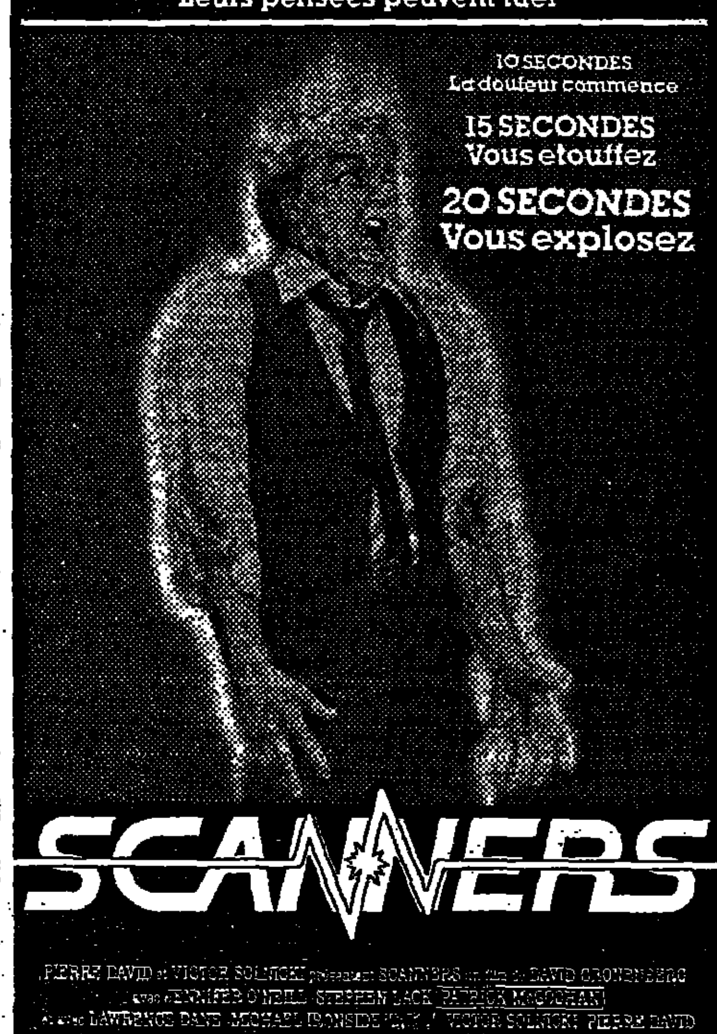
VERSION INTÉGRALE

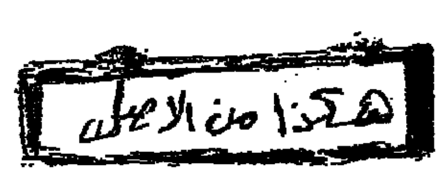
réalisé sous la direction du Syndicat Polonais "Solidarité"

AUJOURD'HUI

Ils détiennent le plus terrifiant pouvoir pour vous détruire

Leurs pensées peuvent tuer





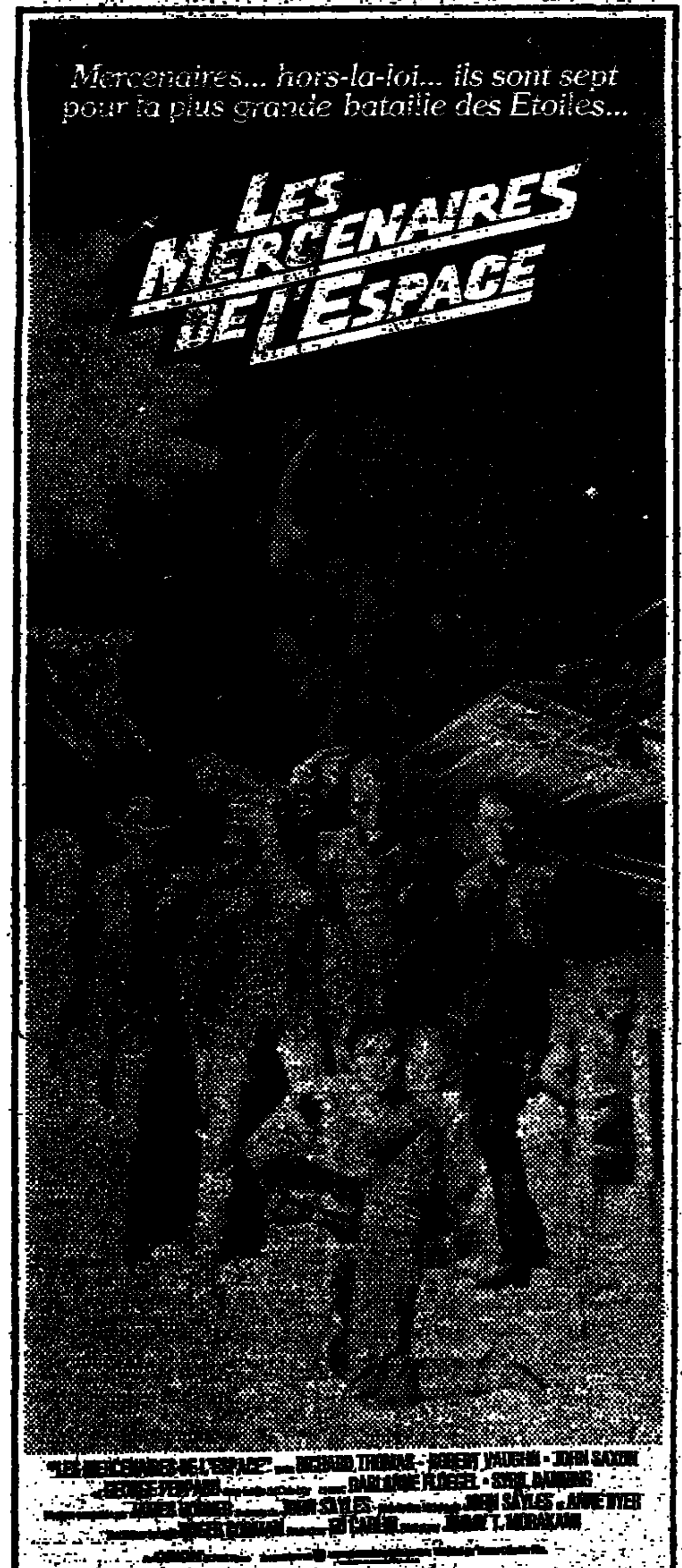
Cinéma

Les grandes reprises

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). H. sp.
ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). H. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Soviét., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EASY RIDER (Amér., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Olympic, 6e (222-87-23).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MALICIA (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
MAMITO (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecole, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Action-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No 1 (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76). Mer. à mar.
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA RUE SANS JOIE (Allem., film muet) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SALOMON ET LA REINE DE SABA (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76). Dim. à mardi.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
UNE FEE PAS COMME LES AUTRES (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE VENT DES AUTRES (Alg., v.o.) : Delta, 9e (878-02-18).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les festivals

LES PERLES DE LA SERIE B, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : la Dernière Séance ; J. : le Cœur est un chasseur solitaire ; V. : Une sacrée fripouille ; S. : Miracle en Alabama ; D. : les Amants de la nuit ; L. : Now Voyager ; Mar. : Barbe-Bleue ; One more time.
LA FRANCE DE PETAIN ET SON CINEMA, Studio 43, 9e (770-63-40). Mer., 18 h. : Goupil mains rouges ; 20 h. : Croisières sidérales ; 22 h. : Chèque au porteur ; J., 18 h. : Echec au roy ; 20 h. : Goupil mains rouges ; 22 h. : Dernier atout ; V., 18 h. : Adieu Léonard ; 20 h. : l'Amant de Bornéo ; 22 h. : Carmen ; S., 14 h. : l'Homme de Londres ; 16 h. : Goupil mains rouges ; 18 h. : l'Amant de Bornéo ; 20 h. : Dernier atout ; 22 h. : Croisières sidérales ; 23 h. 30 : Nuit des films rares ; D., 14 h. : Echec au roy ; 16 h. : Douce ; 18 h. : Chèque au porteur ; 20 h. : le Valet-Maître ; 22 h. : Félicie Nanteuil ; L., 18 h. : Douce ; 20 h. : Adieu Léonard ; 22 h. : Dernier atout.
CYCLE POLONAISE, Action-République, 11e (805-51-33) : Mer., J., 14 h. : le Couteau dans l'eau ; Deux hommes et une armoire ; 15 h. 30, 19 h. : Quand les anges tombent du ciel ; V. : le Train de nuit ; S. : Kanal ; D. : Walk over ; L., Mar. : la Passagère.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.) : 20 h. 10, 21 h. : Portier de nuit (**) ; 14 h. : les Damnés (*) ; 16 h. 40 : Hardcore (**) ; 18 h. 30 : Flesh Gordon (**) ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
HUMPHREY BOGART, Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) (v.o.) : Mer. : la Main gauche du seigneur ; J. : les Folles Années 20 ; V. : les Anges aux figures sales ; S. : le Port de l'angoisse ; D. : les Passagers de la nuit ; L. : la Caravane héroïque ; Mar. : Key Largo.
JERRY LEWIS, Studio Bertrand, 7e (783-64-66) (v.o.) : Mer., 20 h. 30, V., Mar., 22 h. 15, S., D., 18 h., 22 h. 15 : Cendrillon aux grands pieds ; Mer., J., 22 h. 15 ; V., 18 h. ; S., D., 16 h., Mar., 20 h. 30 : le Zinzin d'Hollywood ; J., V., 20 h. 30 ; S., D., 14 h. 30, 20 h. 30 : le Dingue du Palace.
CYCLE MARLON BRANDO (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Missouri Breaks ; J. : Queimada ; V. : Reflets dans un œil d'or ; S. : Sur les quais (v.f.) ; D. : la Comtesse aux pieds nus ; L. : Désiré ; Mar. : l'Equipée sauvage.
RIVOLI-CINEMA, 4e (272-63-32), 12 h. 10 : Festival burlesque américains ; 14 h. : les Disparus de Saint-Agil ; 16 h. : Campus ; 18 h. : le Septième Sceau (v.o.) ; 20 h. : le Criminel (v.o.) ; 22 h. : Freaks (v.o.) (**) ; Un chien andalou (v.o.).
NICKEL-ECOLES, 5e (325-72-07) (v.o.). Mer. : Un jour au cirque ; J. : les Marx au grand magasin ; V. : Un jour aux courses ; S. : la Soupe au canard ; D. : Plumes de cheval ; L. : Une nuit à l'Opéra ; Mar. : Monkey Business.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16). En alternance : Superman II (v.f.) ; Mouskil (v.f.) ; le Voleur de Bagdad (v.f.) ; Bugsy Malone (v.f., v.o.) ; les Fourberies de Scapin ; New-York, New-York (v.o.) ; Rencontres avec des hommes remarquables (v.o.) ; Nos plus belles années (v.o.) ; Oublier Venise (v.o.) ; Extérieur nuit, c'est la vie ; Hester Street (v.o.) ; Family Life (v.o.) ; Casanova, de Fellini (v.o.) ; Tommy (v.o.) ; Alice dans l'espace des merveilles (v.o.).
ALLEMAGNE, GENERATION NOUVELLE, Olympic, 14e (542-67-42) (v.o.). Mer., S. : les Désarrois de l'élève Toerless ; J. : la Ballade de Bruno ; V. : l'Ombre des anges ; D., Mar. : Cœur de verre ; L. : Maman Kuster s'en va-t-au ciel.
LA BOITE A FILMS (622-44-21) (v.o., v.f.) : 13 h. 30, les Trois Jours du condor (v.o.) ; 15 h. 45 : la Flûte enchantée (v.o.) ; 18 h. 30, L'important c'est d'aimer ; 20 h. 30, The Rocky Horror Picture Show (v.o.) ; 22 h., Breaking Glass (v.o.) ; 0 h. 15, V. S. The Horror Picture Show (v.o.). — 14 h., Jeux interdits ; 21 h. 50, New-York New-York (v.o.) ; 16 h. 50, le Seigneur des anneaux (v.o.) ; 18 h. 15, A bout de souffle ; 20 h., Pierrot le Fou ; 0 h. 20, V. S. Easy Rider (v.o.).
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : 14 h., If ; 16 h. (+ S. 0 h. 10), le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5, Répulsion ; 20 h. (+ V. 0 h. 10), Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10, Marathon Man. — (v.o.) 13 h. 50, J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 15 h. 40, Klute ; 17 h. 50 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 (+ S. 0 h. 30), le Dernier Nabab ; 22 h. 20 (+ V. 0 h. 30), l'Œuf du serpent.
TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v.o., v.f.) : Goldorak, S. D. ; Titi et Sylvestre, S. D. ; (v.o.) Le shériff est en prison, S. D. ; le Crabe tambour, S. D. ; (v.o.) les Sentiers de la gloire, D. L. Mar. ; Je t'aime moi non plus, D. L. Mar. (v.o.) : la Revanche d'un homme nommé Cheval, Mer. J. V. S. ; (v.o.) Chinatown, ts les jrs ; l'Année dernière à Marienbad, ts les jrs ; (v.o.) Patérlsture, Mer., J. V. S.
BRESSON-TARKOVSKI, Denfert, 14e (321-41-01) : Mer., L., Mouchette ; J., l'Enfance d'Ivan (v.o.) ; V., Au hasard Balthazar ; S., Quatre Nuits d'un rêveur ; D., Mar. : Une femme douce.
ESCURIAL, 13e (707-28-04). 12 h. : Festival d'après M. Duras ; Mer., V., D., Mar. : le Marin de Gibraltar ; J., S., L. : Moderato Cantabile ; 14 h. Mer., L., Mar. : Bonaparte et la Révolution ; J., V., S., D. : la Ballade des Dalton ; 15 h. 30, J., V., S., D. : Exodus (v.f.) ; 19 h. : Festival J.-L. Godard ; Mer., L. : Bande à part ; J., S., Mar. : une femme mariée ; V., D. : Alphaville ; 20 h. 30 : India Song ; 22 h. 30 : Festival M. Duras ; Mer. : Détruire, dit-elle ; J., Mar. : la Musica ; V. : le Camion ; S. Aurelia Steiner ; D. : Nathalie Granger ; L. : Jaune le Soleil ; 24 h. 15 : Minuit des Stars : M. Brando (v.o.) ; J., Mar. : Sur les quais ; V., L. : l'Equipée sauvage ; S. 0 h. 15 : Clôture G. Gilles.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68). Mer., 14 h. : Titi Grosminet ; J., S., Mar. : Titi Superstar ; V., D., 14 h. : les Aventures de Titi ; J., D., Mar., 15 h. 45 : Tintin et le temple du soleil ; Mer., S., 15 h. 45 : les Voyages de Gulliver ; V., L., 15 h. 45 : la Flûte à six Schtroumpfs ; Mer., L., 17 h. 15, D., 21 h. 30 : Satyricon (v.o.) ; Mer., 19 h. 15, J., V., Mar., 17 h. 15 : les 1001 nuits (v.o.) ; J., L., 19 h. 15, S., 17 h. 15 : Délivrance (v.o.) ; J., 21 h. 15, Mar., 19 h. 15 : Music Lovers (v.o.) ; V., 19 h. 15, S., 21 h. 30, D., 19 h. 30 : Nous nous sommes tant aimés (v.o.) ; S., 19 h. 15, D. 17 h. 15, L., 21 h. 15 : le Locataire (v.o.) ; Mer., V., Mar., 21 h. 30 : Drame de la jalousie (v.o.).
F. TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : Histoire d'Adèle H. ; la Mariée était en noir ; Une belle fille comme moi ; la Nuit américaine.
FESTIVAL DU 1/3 MONDE (v.o.), Trois-Haussmann, 9e (770-47-55). Hommage à S. Ray, en alternance : Jours et nuits dans la forêt ; Kanchenjunga ; Company Limited ; Goopy Bagha Byne ; la Pierre philosophale ; l'Adversaire ; les Trois Sœurs ; les Joueurs d'échecs ; la Grande cité ; l'Intermédiaire ; Pather Panchali ; l'Invaincu ; le Monde d'Apu ; la Déesse.
CYCLE PASOLINI (v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : Mer., 21 h., S., 19 h. : Médée ; V., 21 h. : Œdipe-roi ; V., 19 h., D., 21 h. : Porcherie (**).
AGATHA CHRISTIE (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Dix Petits Nègres ; Mort sur le Nil ; Tueurs de dames.





POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



Concerts

MERCREDI 8 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : N. Marriner, sol. : M. Price (Stravinsky, Strauss, Chostakovitch).
MAIRIE ANNEXE DU 1er ARRONDISSEMENT, 18 h. : Concert de carillon (Chaynes).
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 18 h. 45 : Quatuor Melos (Mozart, Schubert).
THEATRE DES VARIETES, 21 h. : E. Moser, E. Werba (Wolf, Brahms, Strauss).

JEUDI 9 AVRIL

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de R.-F., dir. : J. Mercier : Chœurs de R.-F., dir. : J. Jouineau (Chabrier).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehta, sol. : Montserrat Caballe, R. Kollo, P. Meven, A. Hebereder (Wagner).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Ensemble de Cuivres Pro Musica (Hoben, Gervaise, Suzato, Ravel, Tisné) ; 21 h. : L. Petrova-Boinay, A. Perchat, M. Boizot, (Tchaikovski, Rachmaninov, Caplet, Ravel, Dargomijski).
EGLISE ST-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : J. Bonfils (Langlais, Messiaen, Lesur, Grunewald, Dupré, Tournemire).

VENDREDI 10 AVRIL

EGLISE ST-JEAN-ST-FRANÇOIS, 20 h. 30 : Ensemble Couperin le Grand (Couperin).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9 ; 21 h. : voir le 9.

SAMEDI 11 AVRIL

EGLISE SAINT-MERRI, 14 h. 30 : Groupe vocal de France, Trio Pasquier, sol. : W. Chodack, dir. : A. Myrat (Scriabine, Wyschnegradsky, Obouhov) ; 21 h. : W. Naboré, S. Kanoff, Scarlatti, Brahms, Liszt, Satie).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 9.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : J.-Cl. et M. Tavernier, Cl. Civelli (Tavernier, Lersy, Corea, Vivaldi, N. T. Tao).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 9 ; 21 h. : voir le 9.

DIMANCHE 12 AVRIL

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : J.-Cl. Pennetier, P. Fontanarosa (Schumann, Brahms).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : O. Latry (Messiaen, Duruflé, Langlais, Litaize).
EGLISE SAINT-MERRI, 10 h. : Orchestre des Jeunes de Hanovre.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A.-B. Lepré, G. de Kerret, Ph. Sauvage (Couperin).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : H. Feller (Liszt, Vierne).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : G. Bezzina, B. Charbonnier, R. Glatard, Cl. Giardelli (Mozart).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 et 21 h. : voir le 9.

LUNDI 13 AVRIL

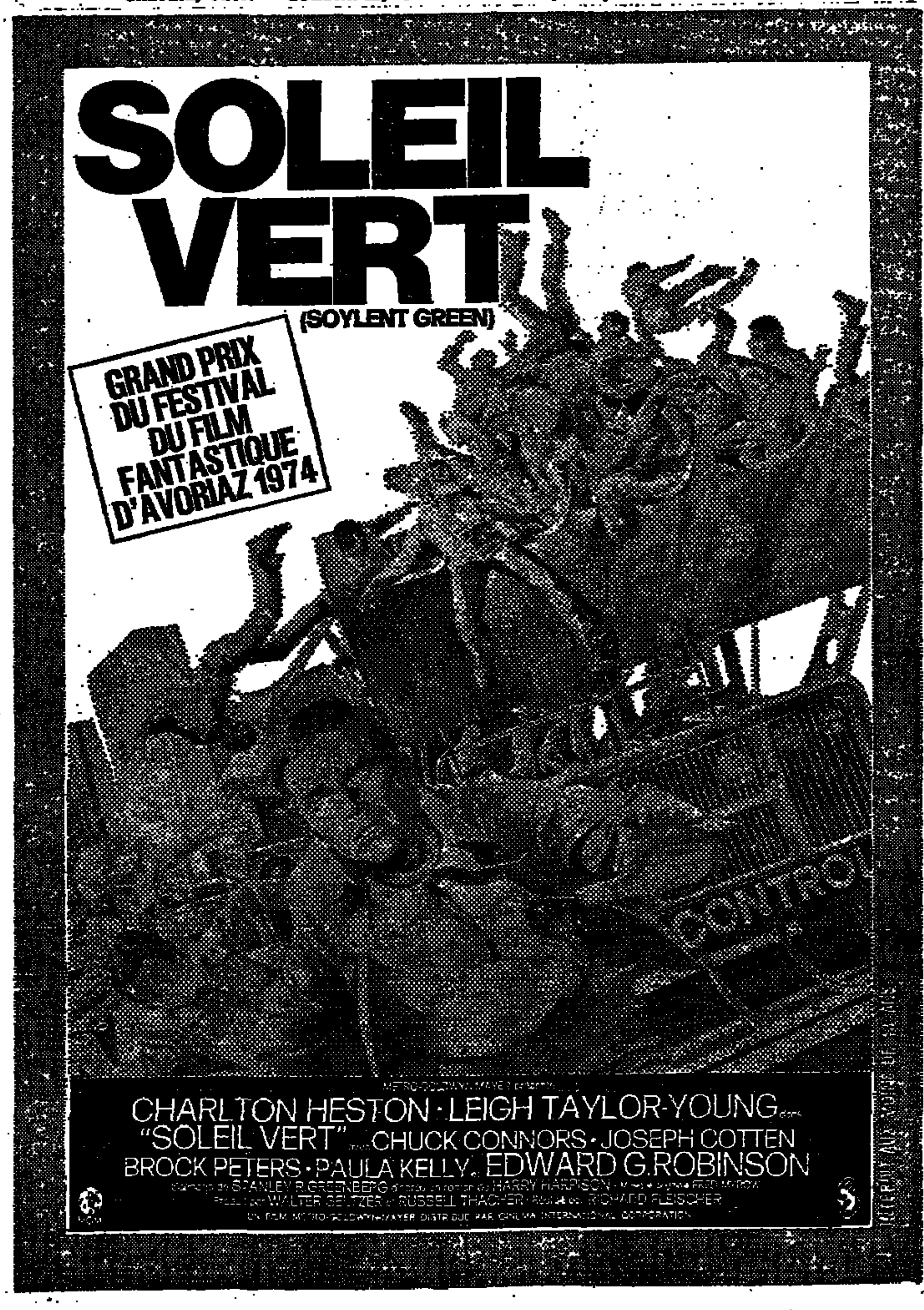
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Quatuor de Moscou (Haydn, Prokofiev, Schubert).
MUSEE GUIMET, 21 h. : Duo Delanfie (Charpentier, Gotkovski, Tisné, Louvier, Scirtino).
ATHENEE, 21 h. : W. Berry, E. Werba Mahler, Wolf, Mendelssohn, Brahms).
POINT VIRGULE, 21 h. : J.-M. et M. Denis (Biber, Bach, Mozart, Frescobaldi, Tartini, Corelli).
VIEILLE GRILLE, 21 h. : F. Eyler, luth.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : M. Chalneaud, S. Chaparan (Gounod, Ibert, Fauré, Brahms) ; 21 h. : voir le 9.

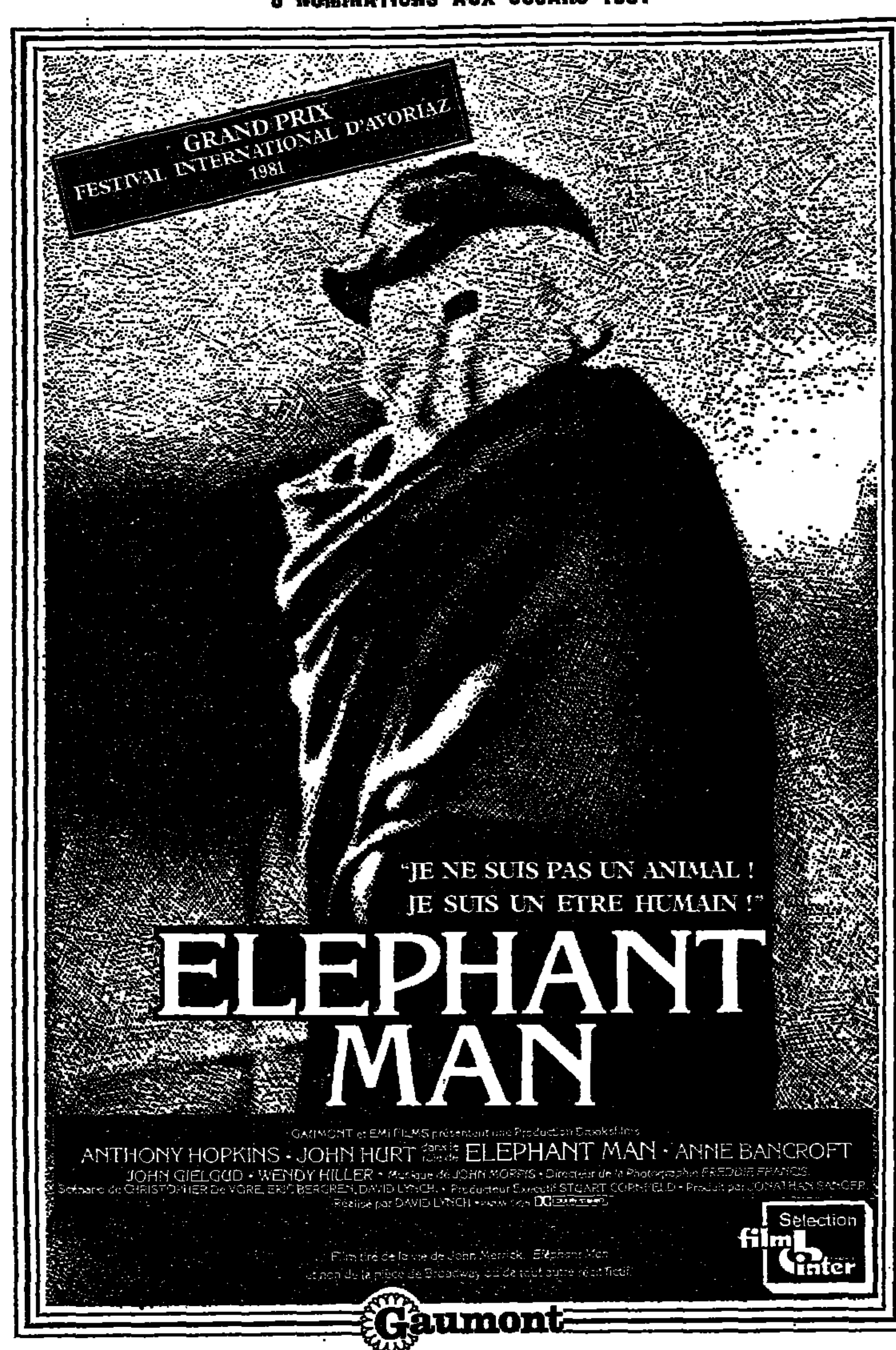
MARDI 14 AVRIL

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. J. Kasprzyk, chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Beethoven, Rachmaninov).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Musique électro-acoustique.
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Chœurs et Orchestre Bach de Fürstenfeldbruck (Haëndel).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 13 ; 21 h. : voir le 9.

Jazz, pop, rock, folk

BUS PALLADIUM (874-54-99), les 8 et 9, 21 h. : Duffo.
CARDINAL PAF (272-62-05), 21 h., le 8 : J.-L. Longnon ; le 9 : Hommage à Fats Waller ; les 10, 11 et 12 : Vidal, Sylvestre, Chautemps.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : F. Guin, B. Vasseur (dernière le 13) ; à partir du 14 : D. Doriz.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39) (L., Ma.), 21 h. 30 : J.-F. Canape, F. Mechali, M. Nissim.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 8, 9, 10 et 11, 20 h. 30 : Indoor Life ; le 14, 20 h. 30 : Chautemps, Humair, Jenny-Clark, Thelin ; (D.), 23 h. : Salsa.
DREHER (233-48-44), 22 h. 30, les 8, 9, 10, 11 et 12 : P. Caratini, M. Fosset ; les 13 et 14 : Booker T. Laury.
DUNOIS (584-72-00), 21 h., les 9 et 10 : Oligophone ; les 11 et 12 : J. Stevens, T. Watts ; les 13 et 14 : Arcane V.
L'ECUME (542-71-16), le 8, 22 h. : Joya ; les 10 et 11, 20 h. 30 : Ly Country Blues ; le 13, 20 h. 30 : Liubla ; les 9, 10 et 11, 22 h. : Condouant, Rabeson, Meneth.
ESPACE MARAIS (271-10-19) : le 12, 18 h. 30 : Transit sonore.
GIBUS (700-78-88), 22 h. : les 9, 10 et 11, 22 h. : Zip Guns ; le 14 : Mecano.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 11, 22 h. : Talkie-Walkie.
MUTUALITE (329-12-99), le 11, 18 h., le 12, 14 h. : G. Summers, S. Fisher, E. Fontaine, Crazy Cavan, V. Leed, Ch. Evans, Jezebel Rock, Vince Taylor, Alligators, Teen Kats.
OLYMPIA (742-25-49), le 12 à 21 h. : L. Coryell.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 8 à 20 h. 30 : Bidon K.
PATIO (758-12-30) (D.) 22 h. : Eddie Cleanhead Winson.
PETIT JOURNAL (321-28-59) 21 h. 30 : le 8 : Watergate Seven + One ; le 9 : les Haricots Rouges ; le 10 : New Orleans Wanderers ; le 11 : Swing at Six ; le 13 : Our Father ; le 14 : Memphis Slim.
POINT VIRGULE (278-67-03), le 12 à 20 h. 30 : M. Nissim, P. Meyer.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 22 h., les 8 et 9 : R. Urtreger ; les 10, 11, 12 : J.-P. Mas, C. Alvim.
QUATRE TEMPS (776-44-26) 21 h., les 9, 10, 11 : D. Murray ; les 13, 14 : M. Waldron, J. Dyani.
ROQUETTE (805-78-51), le 13 à 18 h. 30 : Mécano.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h. : les 8, 9, 10, 14 : Cl. Luter ; le 11 : les Barbecues.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 12 à 17 h. : P. Stephenson.







LE MONDE DES SPECTACLES

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 8 et 10, à 19 h. 30 : le Grand Macabre ; les 9 et 11, à 19 h. 30 : Arabella.
SALLE FAVART (296-12-20), les 9 et 10, à 19 h. 30 : Spectacle de l'école de danse ; le 8, à 20 h. 30 : *Trio à cordes français (Beethoven).*
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), le 8, à 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée ; les 9, 10, 11, 12 et 13, à 20 h. 30 ; les 15, à 14 h. 30 : la Locandiera ; le 12, à 14 h. 30 ; les 14 et 15, à 20 h. 30 : Sertorius.
CHAILLOT (727-81-15) : Salle Gémier (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Pieds dans le plat.
ODEON (325-70-32), relâche.
PETIT ODEON (325-70-32), (lun.), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
T.E.P. (797-96-06), les 7 et 8, à 20 h. 30 : les Frères Jacques ; le 9, à 20 h. 30 : Daniel Humair ; les 10 et 11, à 20 h. ; le 11, à 14 h. 30 : Films.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 7, 8, 10 et 11, à 20 h. 30 : Peter Waschinsky ; les 14 et 15, à 20 h. 30 : Théâtre F.M.R.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mardi). — Cinéma, les 8, 9, 10, 11 et 12, Festival cinéma du réel.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 8, 9, 10, 13, 14 et 15, à 15 h. 30 ; les 11 et 12, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 8, 10 et 11, à 21 h. : Petit déjeuner chez Desdémone (dernières).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Ballet de Marseille, Roland Petit (l'Arlésienne ; Carmen) ; le 13 à 21 h. : Orchestre Colonne, dir. J. Claudric, sol. C. Aznavour.

Les autres salles

ADYAR (304-20-97) (J., D., L.), *20 h. 30 : l'Ecume des jours.*
AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Elle lui dirait dans l'île ; II. (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca.
ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Potiche.
ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeanne.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : la Cerisaie.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D., L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire ; Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Alarmes.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 8, 18 h. 30 : Moineau ; 20 h. 30 : les Mimes électriques.
CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.) 20 h. : la Voiture.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (D., L.) 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : les Malheurs de Pantalon.
CROQ' DIAMANTS (272-20-06) (D., L.) 20 h. 30 : Séances de bronzage ; (D.) 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Et ta sœur ?
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE GAITE (327-95-94) (D.) 21 h. 45 : Ivres pour vivre ; le 11 à 17 h. 30 : les Amours de Jacques le fataliste.
ESPACE MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h. 30 : Glaces par Greta ; (J., D. soir, L.) 22 h., mat. dim. à 15 h. : les Bonnes.
ESSAION (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce (dernière le 11).
FONTAINE (874-74-40) (D.) 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
GAITE-MONTPARNASSE (321-00-11) (L.) 22 h., dim. à 20 h. 15 : Elle voit des nains partout.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 20 h. 30 : le Chant du bouc.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30, jours pairs : Molly Bloom, jours impairs : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — II : 18 h. 30 : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — III : 18 h. 30 : Parlons français.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74) (J., D.) 21 h. : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Huis clos, Pétition.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-23), 20 h. 30 : le Président (dernière le 9).
MODERNE (874-10-75) (Mer., Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Rêveur.
MONTPARNASSE (320-89-90) I. (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. 17 h. 30, dim. 15 h. : Exercices de style ; du mer. au vend. 18 h. 45, sam. 15 h., dim. 17 h. 30, lundi 21 h. : l'Evangile selon saint Marc. — II. (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pierrot d'Asnières.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; le 13 à 20 h. 30 : Rencontres (Quand l'opérette devient comédie musicale).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. : le Butin.
ROQUETTE (805-78-51) (L.), 22 h., dim. 20 h. : la Môme vert de gris.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO FORTUNE, le 9 à 21 h. : la Petite Mécanique.
TAI-THEATRE D'ESSAI (278-10-79) (Mar., D.), 17 h. : Femme clowne ; 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Ecume des jours ; (Mer., D. soir), 22 h., mat. dim. 17 h. : Journal d'un fou.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02), (D.), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, matinée dim. 15 h. 30 : Douze hommes en colère.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53), le Pique-Assiette.
THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 11 à 20 h. 30, le 12 à 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), les 8, 9, 10, 11 à 21 h., à partir du 14 à 22 h. 30 : Tell me ; le 12 à 15 h., le 14 à 20 h. 30 : Liesl et Karl ; les 8, 9, 10 à 22 h. 30 : les Crabes.
THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.), 21 h., mat. sam. 17 h. : Ode maritime.
THEATRE NOIR (797-85-14) (L.), 20 h. 30, mat. mer. et dim. 15 h. 30 : Et cric et crac.
THEATRE DE PARIS (281-25-10) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 19 h. : Vu du pont.
THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho (dernière le 12).
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 8, 9, 10, 14 à 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Richard II.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (233-09-92) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (Dim.), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
BLANCS MANTEAUX (887-15-84) (L.), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. - II. 20 h. 15 : Refrains ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 (dernière le 11) : Tribulations à Chicago.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. 30 : F. Marten, D. Val ; 23 h. : Kasagi.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime.
DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.), 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'ECUME (542-71-16), 20 h. 30, le 8 : Coloquinte ; le 11 : D. Illaneck.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (Dimanche), 22 h. 30 : Ch. Sauvolle (dernière le 14).
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. - II : (D.) 21 h. : Poupette pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie.
SELENITE (354-53-14) (Mer., Mar.), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Tome.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. 30 : Amours noires, Humours tendres.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est un de la police ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
LA TANIERE (337-74-39) I : les 8, 9, 10 et 11 : 20 h. 45 : V.-A. Sens, J. Behar ; II : les 8, 9, 10 et 11 : 21 h. : Tanh et P.-A. Dirmeikis.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) 20 h. 30 : A. Nozati (dernière le 14).

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 8, 10, 11, 20 h. 30, le 12, 16 h. 30 : l'Illusion comique (dernière).
CHOISY-LE-ROI, Kiosque (852-27-54), les 9, 10, 11, 21 h. 30, le 12, 18 h. : Normal... Quoi !
CORBEIL-ESSONNES, M.J.C. (496-27-69), le 14, 21 h. : Holocaustum ou le borgne.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 11, 20 h. 30 : Jazz Trio Cerf-Volant.
MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 10, 21 h. : Banlieue Est, rock.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 8, 9, 10, 11, 20 h. 30 : le Bal.
POISSY, la Grange (074-70-18), les 8, 9, 14, 21 h. : Anatole.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 8, 9, 10, 11, 20 h. 30, le 12, 17 h. : la Bête dans la jungle.
SAINT-MAUR, Auditorium J.-Ph. Rameau (886-30-15), le 11, 20 h. 45 : W. Kuijken, R. Kohnen (musique française des dix-septième et dix-huitième).
SARTROUVILLE, M.J.C. (914-44-86), le 10, 21 h. : Nedjma.
SENLIS, Auditorium F.-Liszt (453-39-99), le 12, 16 h. : G. Cziffra (Chopin, Liszt).

variétés

Les comédies musicales

CIRQUE D'HIVER (806-63-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h. ; dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Barnum.
MOGADOR (874-33-74), mer., v., s., mar., 20 h. 30, dim., 15 h. : Magic Story.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam., 14 h. 30 ; dim., 15 h. : Rose-Marie.
RENAISSANCE (208-21-75), les 8, 12, à 14 h. 30, le 10 à 20 h. 30, le 11 à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Les music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Bedos le 13, à 20 h. 45 : R. Barhi, P. Lal, G. Langoureau, G. Lafaille.
CASINO SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : P. Péchin.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, Mar.), à 20 h. 30, mat. Dim., à 17 h. : Kristen Noges.
ESPACE GAITE (327-95-94) (Mer., D.), à 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
ESSAION (278-46-42) (D.), à 20 h. 30 : Jacinta.
GALERIE A.-OUDIN (271-83-65), les 9, 10, à 20 h. 30 : Crapaudin et N. Bourek.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), à 20 h. 15, mat. Dim. à 18 h. : F. Lemarque.
HIPPODROME DE PANTIN, le 12, à 18 h. : Djamel Allam.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), à 22 h. 15 : S. Joly.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), à 21 h., mat. Dim. à 14 h. 30 : Dalida ; 14 h. 30, Dim., à 17 h. 30 : Dorothée (à partir du 9).
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.), à 21 h., mat. Mer., à 15 h., S. et Dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
ROQUETTE (805-78-51) (D., L.), à 20 h. 30 : Marianne Sergent.
THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), à 21 h., mat. Dim., à 15 h. : Popeck.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77) (Mer), à 20 h. 30 : N. Croisille.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sept ans de bail... bye bye.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

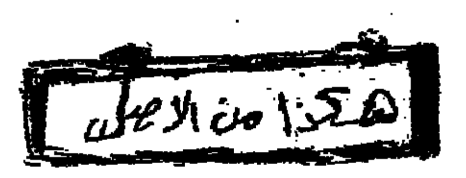
La danse

BIBLIOTHEQUE FAIDHERBE, le 11, 15 h. : Ballets Lemba.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) à partir du 13 à 20 h. 45 : Bharata Natyam.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Grands Ballets d'Afrique noire (à partir du 10).
PLAISANCE (320-00-06) (D.) 18 h. 30 : compagnie l'Orme orange ; 20 h. 30 : Malambo latino.
THEATRE PRESENT (203-02-35), 20 h. 30, les 9, 10, 11 : Caserta ; à partir du 14 : compagnie J.-Gaudin.



SPECTACLES NOUVEAUX

L'Architecte et l'Empereur (233-80-78), grand hall Montorgueil, 20 h. 30 (8).
La Musica (607-03-25), Maison des Amandiers, 20 h. 30 (8).
Jean Benguigui (320-89-90), Petit Montparnasse, 22 heures (8).
Boris Supervian, 20 h., la Guerre des petites étoiles, à 21 h. 30 : Comédie de Paris (280-00-11) (10).
Arsenic et vieilles dentelles (265-07-09), Madeleine, 20 h. 45 (10).
Le Soulier de satin (265-70-80) Théâtre du Rond-Point, à 16 h. (11) les samedi et dimanche).
Journal d'un fou (374-73-74) Vincennes Sorano, 21 heures (13).



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Football : Demi-finale, coupe U.E.F.A.**
Sochaux-AZ'Alkmaar, en direct de Sochaux.
22 h 15 **Magazine : La rage de lire.**
De Georges Suffert.
Guerre et paix. Avec G. Challand pour la collection « Stratégies », F. Valentin (Une politique de défense pour la France), *L. Ribadeau-Dumas pour le livre de D. Kahn* la Guerre des codes secrets, *Ch. Schmidt, membre de l'Institut de polémologie, Ph. Simonnot* (Mémoire adressé à M. le premier ministre sur la guerre, l'économie et autres passions qu'il s'agit de gouverner).
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 **Variétés : Palmarès 81.**
Avec Roland Magdane, Jeane Manson, le Grand Orchestre du Splendid, Dalida, Sheila, Michel Sardou.
21 h 50 **Grand stade.**
Un « spécial » au féminin.
22 h 50 **Histoires courtes : Débarquement.**
Réalisation : J.-L. Miesch.
23 h 5 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Coup double.
18 h 55 **Tribune libre.**
Parti radical socialiste.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : « Par l'amour possédé ».**
Film américain de J. Sturges (1961), avec L. Turner, E. Zimbalist, J. Roberts, G. Hamilton, S. Kohner, B. Bel Geddes.
Les passions, les problèmes, les fautes d'un clan bourgeois dans une petite ville de la Nouvelle-Angleterre.
Mise à nu des aspects secrets de la vie sociale d'une société fermée. Etude de mœurs menée avec vigueur par John Sturges avec une distribution homogène.
22 h 20 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

18 h 20, **Actualités : Les stratégies de l'innovation scientifique dans les années 80.**
18 h 50, **Départementale : A Martigny (Suisse).**
18 h 30, **La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.**
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche : Les civilisations extra-terrestres.**
20 h., **La musique et les hommes : La recherche de** *l'énergie divine dans la musique populaire de l'Inde.*
22 h 30, **Nuits magnétiques : D'un ghetto à l'autre.**

FRANCE-MUSIQUE

18 h, **Le Club du Jazz : Les irréfutables artistes (Gillespie, Paparelli, Nelson).**
18 h 30 **Quotidien-Concert : Festival estival de Paris 1978 (Brahms, Dvorak, Mozart, Schubert) ; 20 h 5, Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel, Symphonie « Inachevée », de F. Schubert, « Symphonie en sol majeur », de G. Mahler.**
22 h 30, **Ouvert la Nuit : Intermezzo ; 23 h, Les musiques du spectacle (Dutilleux, Honegger, Jarre, Joubert, Ohana, Auric).**

Jeudi 9 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Réponse à tout.**
12 h 25 **Une minute pour les femmes.**
La garde alternée, que faut-il en penser ?
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé ou Lancement de la navette spatiale « Columbia ».**
16 h 25 **Les Quatre Fantastiques.**
16 h 30 **Croque vacances.**
Joe chez les mouches ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés (et à 17 h 30) ; 17 h, Isidore le lapin ; 17 h 15, Atomas la fourmi atomique ; 17 h 20, Portrait d'arbres ; 17 h 40, Scoubidou.
18 h **C'est à vous.**
18 h 20 **L'île aux enfants.**
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 15 **Grand Débat : Brice Lalonde.**
Candidat des écologistes. (Horaire sous réserve.)
20 h **Journal.**
21 h 30 **Starsky et Hutch.**
Une série américaine : hold-up, mafia...
22 h 30 **Les grandes expositions : Camille Pissarro.**
23 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La vie des autres.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui, madame.**
Une éducation est-elle toujours ratée ?
15 h **Document : Les chrétiens.**
De P. Gascoigne.
4. — La foi et la peur. Réalisation : C. Bobrini.
16 h **L'invité du jeudi : Jean-Pierre Collard.**
17 h 20 **Fenêtre sur... l'Australie.**
Les aventuriers du saphir.
17 h 50 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
(I.N.C.)
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : la Retraite de Jean.**
Réal. : Y. Laumet, avec J. Belay, A. Morel, P. Chopart.
Yves Laumet filme la vie qui passe, celle d'un ouvrier à la retraite. Malgré la chaude présence des copains, du petit verre sur le zinc, perce un soupçon de tristesse.
21 h 30 **Coups de théâtre.**
Magazine culturel de G. Kahn.
22 h 35 **Magazine : Figaro-ci, Figaro-là.**
Le ténor Aldo Filistad interprète des œuvres de Puccini, Giordano, Gounod et Verdi.
22 h 55 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
L'ours Paddington ; Lolek et Bolek.
18 h 55 **Tribune libre.**
Parti socialiste.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : l'Homme à l'imperméable.**
Film français de J. Duvivier (1956), avec Fernandel, J. Rigaux, B. Blier, J. Duby, J. Magne, P. Perrey, C. Sylvain. (N.)
Une comédie policière inspirée d'un roman de James Hadley-Chase. Curieux mélange d'humour et d'atmosphère trouble, avec personnages louches. Fernandel est excellent.
22 h 20 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance : Autour d'Elias Canetti (l'observateur des masses) ; à 8 h 32, L'espace rural aujourd'hui : La campagne désirée.**
8 h 50, **Le lys et la tourbe.**
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag : L'impressionnisme et son époque, avec S. Monneret.**
11 h 2, **Musiciens provinciaux au Siècle des Lumières (et à 17 h 32).**
12 h 5, **Agora : L'ENA, voyage au centre de l'Etat, avec J. Freches.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Renaissance des orgues en France : La facture d'orgue en Agenais.**
14 h., **Sons : En Normandie.**
14 h 5, **Un livre, des voix : « Un fils rebelle », d'O. Todd.**
14 h 47, **Souvenirs d'égotisme : Dans l'atelier du sculpteur E. Hajdu.**
15 h 50, **Contact.**
16 h, **Le magasin des nouveautés : Les nouveaux territoires de l'homme.**
16 h 50, **Départementale : A Martigny (Suisse).**
18 h 30, **La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.**
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine : La tuberculose.**
20 h., **Nouveau répertoire dramatique : Qui a mangé von Pitermann* de C. Dugowson. Avec : R. Varte, C. Piéplu, etc.**
22 h 30, **Nuits magnétiques : D'un ghetto l'autre.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Quotidien-Musique : Œuvres de Pleyel, Corrette, Bach, Bartok ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : Beethoven ; 7 h 30, Informations culturelles.**
9 h 2, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 17, **Le Matin des musiciens : Les wagnériens viennois (4e) (Zemlinsky, Strauss, Schönberg).**
12 h 2, **Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique « Les chanteurs lisses » ; 14 h., Musique légère (Durand, Toldra, Roger-Roger, Chabrier).**
14 h 30, **Musiques : P. Méfano, mélodie ; 15 h., Destin.**
18 h 2, **Le Club du Jazz : Le saxophone alto, A. Peppert.**
18 h 30, **« France-Musique à Reims » : Les heures musicales de Reims ; 20 h, La ville du « sacré ».**
20 h 20, **Concert : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, « Sonate n° 1 pour cordes » (Rossini), « Pièces pour violoncelle seul » (Boulez), Hommage à P. Sacher (Berio), « Premier concerto pour piano et orchestre » (Beethoven), « Pulcinella » (Stravinsky).**
22 h 30, **Paganini, Machaut, de Grigny, Beethoven, Murcier.**

Quelques heures après le début de ses programmes

UNE RADIO LIBRE SOCIALISTE EST SAISIE A LA MAIRIE DE BREST

Les forces de l'ordre sont intervenues, le mercredi 8 avril, peu après 9 heures, à l'hôtel de ville de Brest (Finistère) pour faire cesser les émissions de Radio Brest-Atlantique, qui avaient débuté le même jour à 7 heures. Le matériel a été saisi, mais pas l'émetteur.

La veille, les Jeunesses socialistes de la région brestoise avaient annoncé la création de cette radio libre qui devait émettre pendant six jours, entre 7 heures et 24 heures, sur modulation de fréquence (95 ou 96 MHz). Une trentaine de Brestois (représentants d'associations, étudiants, etc.) devaient participer à cette expérience.

La municipalité socialiste avait, pour la première fois, offert une aide directe à une radio libre, puisque les studios étaient installés dans les locaux de la mairie. Une assistance technique était apportée par les anciens responsables de Canal 75.

Radio-Brest-Atlantique a annoncé qu'elle reprendra ses émissions jeudi 9 avril et qu'elle retransmettra en direct le discours que prononcera M. François Mitterrand, jeudi soir, à Brest.

RADIO-ANDORRE REPREND SES ÉMISSIONS

Radio-Andorre a repris ses émissions le mercredi 8 avril à midi.

La direction de Radio-Andorre nous informe que la décision de reprendre la diffusion des émissions a été prise, dans la matinée, après que le syndic général des Vallées d'Andorre, M. Sangra, en eut été avisé. M. Jean Delvigne, président de Radio-Andorre, précise, dans sa lettre au premier magistrat andorran, que la prolongation de l'arrêt des émissions « *entraînerait des conséquences fatales pour l'entreprise et son personnel* ». Il ajoute qu'il est prêt à s'incliner de nouveau immédiatement « *dans le cas où la décision de fermeture viendrait à être appliquée effectivement une nouvelle fois aux deux stations andorranes* ».

SPORTS

FOOTBALL

La chute de l'Olympique de Marseille

Marseille. — Après le jugement de mise en liquidation des biens, prononcé à l'encontre de l'association de l'Olympique de Marseille, le mardi 7 avril, par le tribunal de commerce de Marseille, le sort de la section de football professionnel de l'O.M. doit être examiné au cours de la prochaine réunion du conseil d'administration du Groupement du football professionnel (G.F.P.), qui a lieu jeudi et vendredi à Chantilly. Sauf si le G.F.P. acceptait de prendre en charge, avec l'accord du syndic, les frais de fonctionnement du club jusqu'à la fin de la saison, la décision rendue par le tribunal devrait entraîner un forfait général de l'équipe marseillaise dans le championnat de France de deuxième division (groupe A), où elle occupait la dixième place. Bien que le jugement soit immédiatement exécutoire, il n'est pas exclu, d'autre part, qu'une solution juridique soit trouvée pour en éviter les conséquences de droit et de fait. Tel est le sens de l'appel lancé par le député socialiste et maire de Marseille, M. Gaston Defferre, « pour rassembler très vite une nouvelle équipe dirigeante composée de Marseillais honorablement connus et capables, qui s'engageraient personnellement, tant sur le plan moral que matériel ».

Vedettariat et rivalités

De notre correspondant régional

« L'O.M. sous scellés » (*le Provençal*). « L'O.M. rayé des cadres à 83 ans » (*le Méridional*). « La fin du colosse aux pieds d'argile » (*la Marseillaise*) : la déconfiture du club phocéen a fait les grands titres de la presse marseillaise, qui avait préparé depuis plusieurs mois ses lecteurs à une telle issue. La relégation de l'O.M. en deuxième division à la fin de la saison dernière n'aura fait qu'accélérer sa course à l'abîme. Sans équipe digne de ce nom, sans public et donc sans argent, le club était irrémédiablement acculé à la cessation de paiements.

En accordant aux dirigeants de l'O.M., le 8 avril 1980, le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites, puis en homologuant, le 22 juillet suivant, un plan d'apurement collectif du passif, les juges consulaires marseillais leur avaient offert une dernière chance de redresser la situation financière du club. Le passif s'élevait alors 3 500 000 F, somme à laquelle s'ajoutaient les dettes suivantes : 1 600 000 F à l'égard de la ville de Marseille et 107 000 F au groupement du football professionnel, compte non tenu d'un redressement fiscal (contesté) de 3 800 000 F.

La municipalité et le G.F.P. ayant accepté de reporter le recouvrement de leurs créances après la dernière année du plan de redressement, l'apurement de ce passif aurait dû être réalisé en deux étapes : fin juillet 1982 (40 %) et fin juillet 1983 (60 %). En dépit de ces dispositions, aucun équilibre d'exploitation n'a pu être trouvé et, au contraire, un nouveau déficit de 900 000 F a été creusé au cours des six derniers mois, les mauvais résultats sportifs entraînant des recettes insuffisantes.

La municipalité de Marseille avait décidé, le 26 février, du principe d'une subvention (1 500 000 F) mais elle en avait subordonné le versement *à un apport, d'un montant équivalent*, de la part des membres du comité de gestion de la section professionnelle. Cette exigence, également posée par le G.F.P. pour une aide de 450 000 F, était justifiée par les engagements auxquels avait souscrit le président du comité de gestion, M. Christian Carlini : celui-ci, *après avoir effectivement apporté la* somme de 1 million de francs, devait effectuer un nouveau versement de 2 millions de francs, qui est resté en suspens. Le club se trouvait donc dans une impasse totale d'où ne pouvait le sortir une mirobolante offre de participation émanant d'un fantomatique groupe de promotion ayant son siège aux Antilles néerlandaises.

La cause essentielle des déboires actuels réside, en fait, dans l'incapacité des différentes équipes dirigeantes qui se sont succédé ces dernières années à doter la section de football professionnel de véritables structures garantissant sa pérennité. En regard du lourd passif qui s'est créé, l'actif du club est, en effet, considéré aujourd'hui comme insignifiant. La politique du vedettariat à outrance a également conduit les responsables de l'O.M. à un recrutement dispendieux, dont l'illustration a été donnée notamment par l'acquisition des joueurs brésiliens Paolo César et Jaïrzinho, qui a coûté près de 3 millions de francs en une seule saison. Les rivalités incessantes de personnes ont achevé de ruiner le crédit du club : l'O.M., d'une révolution de palais à l'autre, a connu cinq présidents en quinze ans et quinze changements d'entraîneur, dont quatre dans la seule saison 1973-1974.

Si l'O.M. devait effectivement disparaître, un trait serait tiré sur l'histoire d'un des clubs les plus prestigieux du football français. Fondé en 1898, il détient le record des victoires en Coupe de France, qu'il a remportée neuf fois, et il a été cinq fois champion national de la première division, en réalisant à deux reprises le doublé coupe-championnat. Sous le maillot blanc de l'O.M. ont opéré des joueurs de grand talent, tel le gardien de buts Laurent di Lorto, la « perle noire » Larbi Ben Barek, les Suédois Gunnar Andersson et Magnusson, le Hongrois André Nagy, le Brésilien Yeso Amalfi et le Yougoslave Josip Skoblar.

GUY PORTE.

SAINT-ETIENNE ET NANTES BATTUS SUR LEUR TERRAIN

Saint-Etienne et Nantes, les deux premiers du championnat de France de première division, ont été battus mardi 7 avril sur leur terrain, par Paris-Saint-Germain et Auxerre.

Paris-S.-G. bat *Saint-Etienne	2-0
Auxerre bat *Nantes	1-0
*Bordeaux bat Lille	2-0
*Nice bat Lyon	3-2
*Tours et Strasbourg	1-1
*Laval et Metz	1-1
Valenciennes bat *Lens	2-1
*Nancy bat Bastia	3-0
*Nîmes et Angers	0-0

Classement. — 1. Saint-Etienne et Nantes, 46 pts ; 3. Bordeaux, 42 ; 4. Monaco, 39 ; 5. Paris-S.-G., 35 ; 6. Lyon, 34 ; 7. Strasbourg, 31 ; 8. Sochaux et Metz, 30 ; 10. Nancy et Valenciennes, 29 ; 12. Lens, Tours et Auxerre, 28 ; 15. Lille et Bastia, 27 ; 17. Nice, 25 ; 18. Laval, 23 ; 19. Angers, 21 ; 20. Nîmes, 20.

● RECTIFICATIF. — Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible un passage de l'article consacré à l'aérostation (*le Monde* du 8 avril). Au lieu de « *le vol en montgolfière est peu connu à la Fédération française d'aérostation...* » il fallait lire « *le vol en montgolfière est peu connu en France. Tout juste sont-ils deux cents pilotes dont cent soixante-dix adhérent à la Fédération française d'aérostation...* » C'est bien entendu à la Fédération française d'aérostation que les montgolfières sont le plus connues...



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Au jardin

Avec le retour du printemps, l'envie de meubler le jardin se fait sentir. Massifs et résistant aux intempéries ou légers pour sortir sur la terrasse, les meubles d'extérieur ne se renouvellent que par des détails qui améliorent le confort ou des couleurs qui suivent la mode.

Les Anglais ont choisi le teck pour des meubles restant toute l'année dehors. Ce mobilier Barlow Tyrie est en teck de Birmanie, celui utilisé pour les ponts de bateau. Sans aucun entretien, il prendra, au cours des années, une belle patine de ton gris argent. Les formes sont classiques, de volume assez important, et toutes les pièces sont assemblées par tenons et mortaises. Les confortables bancs à dossier, de 1,20 m à 2,40 m de long, ont des accoudoirs galbés ou plats et assez larges pour y poser verre ou cendrier (de 1 055 F à 3 895 F). Associés à des fauteuils et à des bancs sans dossier, ils encadrent des tables rectangulaires ; la plus longue convient pour une dizaine de personnes (« Arundel », 1,80 m, 3 128 F).

S'accordant à ce mobilier en teck, de grands parasols ont un mât et une armature en bois. Recouverts d'une toile écrue imperméabilisée, ils sont ronds, carrés ou rectangulaires (4 m × 3 m, 4 210 F).

De style très différent, les meubles suédois Träbiten, distribués par Sivalois, sont en pin massif. Dans ce bois blond, traité en étuve pour le rendre imputrescible (et à huiler périodiquement), une table ronde de 1,35 m de diamètre, à double piètement galbé, est entourée de tabourets ronds à pieds assortis (1 910 F la table, 470 F le tabouret). Les bancs ont des côtés à lattes découpées en courbe au sommet ; une chaise longue de repos, à ras du sol, est dotée d'une tablette sur un côté.

Pliants

Renouvelant l'aspect de son mobilier en bois laqué blanc, la société Ami présente, cette année, des salons de jardin en frêne teinté palissandre, par imprégnation du bois. Dans la collection « Plage des îles », une table ovale pliante s'accompagne de chaises et de fauteuils également repliables (2 055 F la table). Dans la boutique Quatre Saisons, un petit canapé en hêtre verni et cannage est pratique pour une terrasse, 1 620 F. Son dossier et ses accoudoirs se rabattent et il se range, à plat, dans le minimum d'espace.

Nouveau décor pour les classiques tables et chaises pliantes en métal : elles sont laquées d'un rouge vif. Les tables sont rondes (B.H.V., 297 F) ou rectangulaires (Trois Quartiers et Dames de France, 275 F) et les chaises sont garnies d'un coussin et d'un dosseret en tissu rayé rouge et blanc. Chez Prism, c'est le gris (couleur vedette en décoration) qui est adopté cet été pour le jardin : bois laqué et toile pour un fauteuil « metteur en scène » et une chaise longue ; métal laqué pour un guéridon, des chaises empilables et des petits fauteuils à dossier courbe. Habitat habille d'une toile à rayures bleues et jaunes ses transats et ses parasols et d'une toile unie (de ces mêmes couleurs vives) des pliants et des fauteuils de régisseur ; ces derniers peuvent être réunis par un plateau à lattes formant table basse.

Les fauteuils en plastique blanc s'inclinent pour aller d'une position droite jusqu'au complet « relax ». Le modèle « Bahia » de Grosfillex, à haut dossier, peut prendre cinq inclinaisons différentes (732 F environ). Le transat rigide et galbé « Estanza », dessiné par Pierre Paulin pour Allibert, est également réglable ; il se démonte en deux parties pour l'hivernage, 490 F environ. Ces deux marques de mobilier de jardin sont diffusées dans les grands magasins et centres de jardinage. Lafuma a créé une chaise longue en tube laqué marron et toile écrue, sans tube à l'avant pour un meilleur confort des jambes. Ce « Transatube » (145 F environ, grands magasins et magasins de sport) s'incline aussi à volonté, de la détente semi-allongée jusqu'à une position droite, devant une table.

JANY AUJAME.

Barlow Tyrie, 71 bis, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. 555-28-24. Expédition en province.

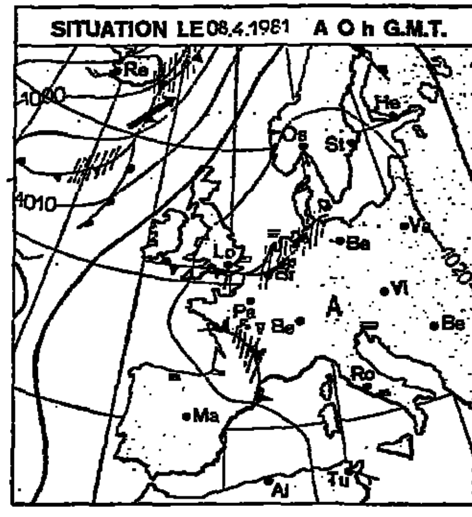
Sivalois, 51, rue Calmette, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. 946-57-80. Indique ses dépositaires.

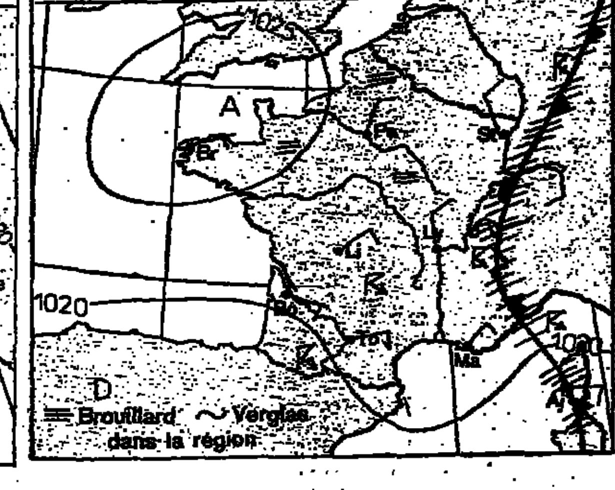
Ami, avenue Carnot, 21110 Is-sur-Tille. Tél. (80) 95-18-23. Indique ses revendeurs.

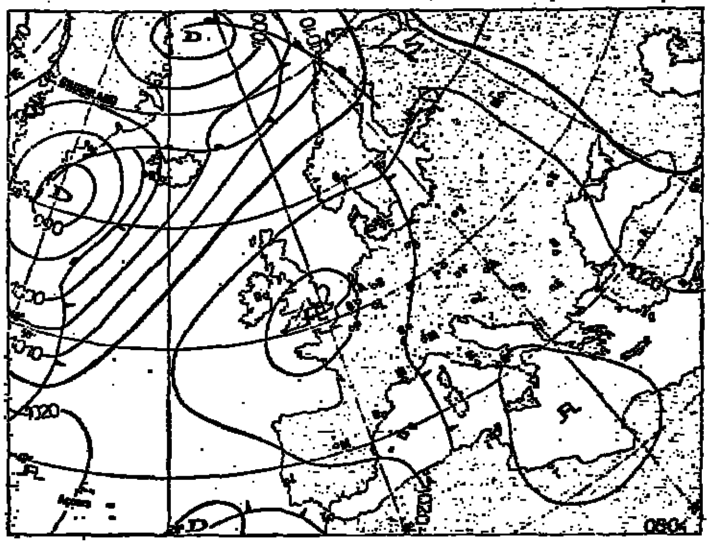
Quatre saisons, 6, rue du Jour, 75001 Paris.

Prism, 16, avenue Victoria, 75001 et Centre Beaugrenelle, 44, rue Linois, 75015 Paris.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 avril à 6 heure et le jeudi 9 avril à 24 heures :

Un champ de pressions relativement élevé maintiendra l'Europe occidentale à l'abri des perturbations océaniques, mais la France demeurera sous l'influence de masses d'air assez humide et instable.

Jeudi 9 avril, sur l'ensemble du pays, le temps sera relativement doux, nuageux, localement brumeux le matin, souvent orageux l'après-midi et le soir. Des ondées orageuses se produiront parfois en début de journée sur le Massif Central, les Alpes et les régions méridionales, mais les orages se développeront l'après-midi et concerneront principalement la moitié sud du pays, où ils donneront localement des pluies assez abondantes. Cette évolution orageuse sera précédée de belles périodes ensoleillées, des brouillards au lever du jour disparaissant assez rapidement au cours de la matinée.

Le mercredi 8 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,2 millibars, soit 766,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 avril ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 20 et 10 ; Bordeaux, 20 et 9 ; Bourges, 17 et 10 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 15 et 3 ; Cherbourg, 14 et 6 ; Clermont-Ferrand, 20 et 10 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 21 et 10 ; Lille, 15 et 8 ; Lyon, 20 et 10 ; Marseille, 21 et 12 ; Nancy, 19 et 8 ; Nantes, 16 et 6 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 16 et 11 ; Rennes, 16 et 4 ; Strasbourg, 22 et 8 ; Tours, 17 et 10 ; Toulouse, 19 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 14 degrés ; Amsterdam, 14 et 4 ; Athènes, 22 et 9 ; Berlin, 17 et 5 ; Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 14 et 9 ; Le Caire, 24 et 16 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 10 et 1 ; Genève, 18 et 8 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 13 et 6 ; Madrid, 21 et 8 ; Moscou, 7 et 0 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 14 et 7 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 17 et 13 ; Stockholm, 11 et −2.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 AVRIL

« La basilique Saint-Denis », 14 h. 30, entrée, Mme Garnier-Ahlberg.

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Guiller.

« L'UNESCO », 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« La place des Vosges », 15 h., statue de Louis XIII, Mme Meyniel.

« Les appartements royaux du Louvre », 15 h., métro Louvre, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Manufacture de Sèvres », 14 h. 30, grille d'entrée (Approche de l'art).

« La sculpture grecque », 15 h., musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« L'Opéra », 13 h. 30, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Pissarro », 15 h., Grand Palais, Mme Fleuriot.

« Gainsborough », 15 h. 30, Grand Palais, P.-Y. Jaslet.

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade (M. de La Roche).

« Bourg Saint-Sulpice », 14 h. 30, façade église (Paris pittoresque et insolite).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, devant la poste (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

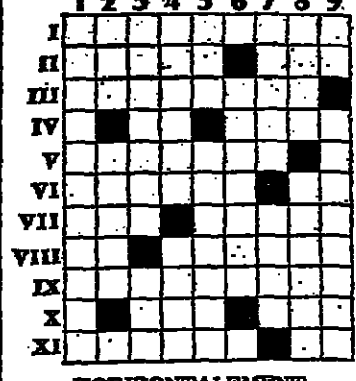
« Jean Fouquet », 15 h., musée du Louvre, porte Jaujard (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Les maîtres spirituels » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2904



HORIZONTALEMENT

I. Le renchérissement de la pomme de terre n'a pas ralenti sa consommation. — II. Objet de vaines poursuites. Pressante invitation à poursuivre. — III. On le ressent d'autant plus fort que l'on est bon conducteur. — IV. Personnel. Homme de « canon » chargé de l'entretien des âmes. — V. Défense passive. — VI. Capable de nager sans se mouiller. Raison sociale d'une entreprise de filature. — VII. Fait parfois payer cher la conduite de gens déplacés. Avec ses huit sœurs, elle s'occupe de culture. — VIII. En entier. Ce qu'est le poumon à son sommet. — IX. La génoise du pâtissier ne l'est pas plus que la romaine du marchand de légumes. — X. S'est mesuré sans succès avec un Grant. Trébuchait après boire dans les tavernes de jadis. — XI. Poule d'eau. Ultimes lettres du courrier.

VERTICALEMENT

1. On peut en recevoir une et néanmoins en manquer. — 2. Œuvre de mètres et de maîtres. L'état rêvé du fonctionnaire apathique. — 3. S'il est Breton, le pardon c'est son affaire. La main de Fatma lui a porté bonheur. — 4. L'éternel empoté. Le sort de César. — 5. Participe espéré du soupirant et redouté de l'estivant. Meuble pour extra-lucide. — 6. Théâtre d'activités où les planches jouent un rôle important. — 7. Dont les côtes sont remarquables. Boutons roses déparant un « rosier ». — 8. C'est manifester, pour une certaine conquête, que la soumission n'est pas absolue. Vers en ballade. — 9. Préposition. Un homme engageant.

Solution du problème n° 2903

Horizontalement

I. Tirage. Fa. — II. Imitateur. — III. Ramer. Tri. — IV. Egaler. Ou. — V. Le. Huns. — VI. Porc. VII. Rets. Neuf. — VIII. Enéide. Lu. — IX. Songe. Dos. — X. Cols. Osé. — XI. Oh ! Otée.

Verticalement

1. Tirelires. — 2. Image. Enoch. — 3. Rima. Sténo. — 4. Atèle. Sigle. — 5. Gare. Dès. — 6. Et. Rhône. — 7. Et. Ure. Dot. — 8. Furonculose. — 9. Arius. Fusée.

GUY BROUTY.

BREF

MAISON

DÉCOR DE PAQUES. — Dans ses deux boutiques The Cottage, Tommy a réuni des objets pour le décor de Pâques, dans un environnement de bouquets de forsythia d'un jaune éclatant. En verre soufflé, des petites cloches qui tintent (20 F), des oiseaux suspendus par un ruban de velours jaune terminé par un mini-bouquet parfumé (105 F) ou des cœurs, avec ruban et bouquet. De vrais œufs, soigneusement vidés, sont recouverts de broderies multicolores (58 F).

★ The Cottage, 3, rue de Lanneau, 75005 et 10, rue de la Tannerie, 91150 Etampes.

RENCONTRES

JOURNÉES GRÉGORIENNES A LILLE. — Les 1er, 2 et 3 mai se tiendront à Lille des Journées grégoriennes. Conférences et débats animés par des musiciens français et étrangers, concert spirituel et grand-messe chantée figurent au programme de cette manifestation consacrée au « chant propre de l'Eglise romaine » et à son enseignement.

★ Renseignements et inscriptions à Una Voce, 10, rue de Rome, 75008 Paris. Ecrire ou téléphoner les lundis, mercredis et vendredis, entre 14 et 16 heures. (Tél. : 293-40-18.)

LA MAISON DES ÉTUDIANTS CANADIENS, un des rares établissements de la cité universitaire internationale à Paris, qui soit demeuré une fondation privée, vient de lancer une campagne de souscription qui se déroulera simultanément en France et au Canada. La Maison des étudiants canadiens organise régulièrement, dans ses salles de réunion, des concerts, pièces de théâtre, soirées littéraires, conférences et projections de films canadiens, notamment québécois. Ces manifestations sont généralement suivies de discussions, d'échanges de vues et de débats.

★ Pour tous renseignements, s'adresser à M. Gingras, Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris.

CLUB DES FRANÇAIS DU PACIFIQUE. — Pour que les Néo-Calédoniens, les Polynésiens et les anciens des mers du Sud ne se sentent plus isolés en métropole, le Club des Français du Pacifique a ouvert des délégations à Paris, Lyon, Toulouse, Ajaccio, Dijon, Rouen, Nancy, Clermont-Ferrand, Nantes. Renseignements au Club des Français du Pacifique, résidence les Isles, 1, traverse de la Chaîne, 13008 Marseille, ou téléphonez au (91) 73-10-37.

VIVRE A PARIS

LE PATRIMOINE DANS LE METRO. — Une exposition Aspects du patrimoine en Ile-de-France est organisée jusqu'au 22 avril à la station Châtelet du R.E.R., dans la salle des échanges.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 avril 1981 :

DES DECRETS

● Fixant les conditions dans lesquelles certaines mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;

● *Modifiant* le décret du 22 décembre 1967 fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation et du service de documentation et d'études de ladite Cour ;

● Relatif au contrôle, à la police, à la sûreté et à l'exploitation des transports publics d'intérêt local et des transports par chemin de fer funiculaire, téléphérique, remonte-pente ou tout autre engin utilisant des câbles porteurs ou tracteurs.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux conditions d'attribution des primes à l'amélioration de l'habitat pour réaliser des travaux de mise aux normes, d'amélioration du confort et d'adaptation des logements aux besoins des handicapés physiques et des travailleurs manuels appelés à travailler de nuit.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
O.J.D. 1978

Commission paritaire n° 57 437.

CARNET

Décès

— Angers.

Le docteur et Mme Jacques Desnos,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Desnos,
Mme André Desnos,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DESNOS,
née Chrétien,

survenu le 6 avril 1981 dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

26, rue du Docteur-Guichard, 49000 Angers.

22, rue du Maréchal-Leclerc, 49400 Saumur.

— Mme Michel Djanchieff,
M. Alexandre Djanchieff,
Mme Dimitri Gorbounoff,
Mlle Tatiana Djanchieff,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, frère et grand-père,

M. Michel DJANCHIEFF,

survenu le 6 avril 1981 à l'âge de quatre-vingt-deux ans en son domicile, 10, rue Edmond-Roger, 75015 Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 avril, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, rue Daru, suivie de l'inhumation au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

— Mme Pierre Donnet et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

Pierre DONNET,
professeur honoraire,

le 30 mars 1981. L'inhumation a eu lieu à Charnay-lès-Mâcon (71) dans la plus stricte intimité.

11, rue Tournefort, 75005 Paris.

— Mme Jacques Dubourg,
Mme Jacqueline Wanecq, ses enfants et petits-enfants,
Mme Evelyne Dubourg et ses enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUBOURG,
expert près les tribunaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 3 avril 1981 en son domicile à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 7 avril 1981 en l'église réformée de l'Annonciation.

10, rue Maspéro, 75016 Paris.

— Mme Jacques Edinger,
M. et Mme Michel Edinger,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis EDINGER,
née Alice Sziber,
cofondatrice du service social du Comité féminin de l'O.R.T.,

survenu le 30 mars 1981 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean Guillelmon,
M. et Mme Hubert Guillelmon,
Mlle France Guillelmon,
Delphine et Bernard Guillelmon,
M. A. Jaquet,
Mlle Huguette Morize,
M. et Mme Charles Astruc,
Mme Marcel Guillelmon,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Saltet et leurs enfants,
M. et Mme Luc Bischoff, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri de Cérenville,
Mlle Jacqueline de Cérenville,
M. François Dumur,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean GUILLELMON,
officier de la Légion d'honneur,
Military Medal 1914-1918,

survenu le 6 avril 1981 dans sa quatre-vingt-neuvième année après une courte maladie.

Les obsèques auront lieu le 9 avril dans l'intimité familiale. Elles seront suivies d'une cérémonie religieuse à 15 heures en l'église réformée de Neuilly, 18, boulevard d'Inkermann.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
8, boulevard Jean-Mermoz, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Les familles Leducq et Fiquet ont la douleur de faire part de la disparition subite de

M. Marc LEDUCQ,
responsable de l'Ecole de liquéfaction de L'Air liquide,

survenue le 3 avril 1981 dans sa trente-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 6 avril 1981 en l'église de Préaux.
Hameau des Coutumes, Préaux, 76160 Darnétal.

— Nous apprenons le décès de

Ludwik STERNBACH,
ancien professeur associé au Collège de France.

[Né le 12 décembre 1910 à Cracovie (Pologne), Ludwik Sternbach avait exercé la profession d'avocat dans son pays natal, avant d'émigrer en Inde où il devient professeur d'indologie. Après la seconde guerre mondiale, il est nommé directeur adjoint de la recherche au département de la tutelle de l'Organisation des Nations unies à New-York.

En 1970, il s'établit à Paris. Il est professeur associé à l'université de Paris-III (Sorbonne nouvelle), puis professeur associé au Collège de France. Il était secrétaire général de l'Association internationale des études sanskrites. On lui doit de nombreuses publications et ouvrages consacrés à la langue sanskrite, à l'histoire et à la civilisation indiennes.]

Remerciements

— Denise COSTA remercie tous ceux qui, en hommage à

Hugues,

ont su trouver des mots simples pour dire leur peine.

— Sergine Lobut sa sœur, Philippe Lobut son fils, remercient tous ceux qui, l'an passé, les ont soutenus dans la profonde peine ressentie à la mort de

Christiane LOBUT.

— Mme Jean-Claude Petit et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associées à leur peine lors du décès de

Jean-Claude PETIT.

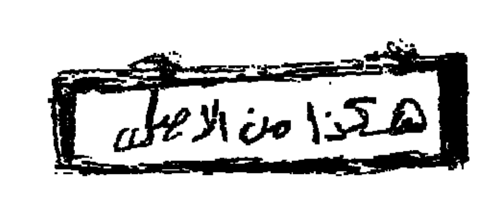
Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire du décès de

Joseph Jean MORER,

une pensée toute particulière est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et gardent son souvenir.

De la part de Mme J. J. Morer.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société d'Etude et de Réalisation mécanique et électrique du Sud-Ouest cherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

1 technicien formation BTS ou DUT, pour conception et mise au point d'équipements électroniques au sein d'un bureau d'études.

Expérience 2 à 5 ans.
Téléphoner pour R.-V. au (56) 05-12-42.

COURCHEVEL
Au premier rang
DES STATIONS INTERNATIONALES
recherche
POUR L'OFFICE DU TOURISME
UN DIRECTEUR
DYNAMIQUE
Adresser C.V. à M. Eugène FAVRE,
Pdt de l'Office du Tourisme, 73120 Courchevel 1850.



AMIENS

Une grande entreprise française, filiale d'une des premières firmes mondiales dans sa spécialité, recherche son :

CHEF DES ACHATS

Il répond devant un Directeur de division, membre du Comité exécutif.

Sa responsabilité porte sur le service achats, les magasins de matières-premières et de pièces de rechange, le service réception.

Sa mission essentielle est d'assurer le bon approvisionnement de la production tout en maintenant un niveau de stocks conforme aux règles en vigueur et de négocier les gros contrats en particulier les matières premières, les équipements et les pièces détachées.

Par une grande ouverture sur le marché, il permet le maintien d'une situation d'achat compétitive ; il veille au respect des délais.

Il dirige une quarantaine de personnes comprenant en particulier des acheteurs spécialisés et le personnel des magasins.

Le poste sera confié à un homme de fort potentiel, de formation supérieure commerciale ou de gestion, pouvant prouver dans les cinq premières années de sa vie professionnelle un sens aigu de la négociation et une grande rigueur intellectuelle.

Il parle, lit et écrit l'anglais.

Ecrire avec C.V., s/réf 32202 A, à G. STIKER,
BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201 rue Colbert 59800 - LILLE- tél (20) 54.06.37

GROUPE P.M.E.
Second œuvre BATIMENT a créé sa Société d'ÉTUDES spécialisée Technologie SYSTÈMES ÉCONOMIES ÉNERGIE

Elle recherche

SON DIRECTEUR TECHNIQUE

- Age : 35 ans minimum.
- Diplôme Ingénieur obligatoire.
- Expérience 8 ans min. branche thermique bâtiment.
- Capacité diriger, animer équipe (cond. travx).
- Sens aigu innovation, créativité.
- Goût recherche technologies nouvelles.
- Très bon gestionnaire technique, financier sur *réalisation chantiers : sens prix de revient.*
- Anglais souhaité.
- Résidence à prévoir à Chartres.
- Rémunération à évaluer selon candidat.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo, N° 11.001, *HAVAS CHARTRES, qui transmettra.*

CHERCHE COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ pour GÉRANCE 2 IMMEUBLES ANCIENS 18e. Conv. retr. actif. DIEPPEDALLE, *3, rue Vacon, 13001 Marseille.*

SOCIÉTÉ MÉDICALE
recherche
1) pour l'Est de la France
MÉDECIN
ANESTHÉS./RÉANIM.
2) pour l'Ouest de la France
ÉTUDIANTS
dernière année de médecine
pour postes d'internes
Tél. pr rdz-vous au 296-50-41.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche
pour son usine de Saint-Nazaire
CHEF D'ÉQUIPE MÉCANIQUE

Expérience en mécanique de précision et commande numérique appréciée.

Envoyer c.v., photo et prétentions à C.G.T.I., 44750 Trignac.

A.E.P. recherche ANIMATEUR (TRICE) SOCIO-ÉDUCATIF
Références exigées
SAGAZAN, 37, rue Chaises
28000 CHARTRES

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'Organisation mondiale de la Santé cherche à pourvoir un poste de

TRADUCTEUR-EDITEUR

dans son bureau des Publications (service de Législation sanitaire) à Genève. Les fonctions comprennent la recherche, dans les journaux officiels et collections de lois en différentes langues, de textes de législation sanitaire ; la *sélection* et la *traduction en français des* textes *pertinents ainsi que* la rédaction de résumés ; la préparation rédactionnelle des textes choisis pour publication.

Formation universitaire ou équivalente, de préférence en médecine ou en sciences. Langue maternelle française ou une connaissance parfaite de la langue française indispensable, très bonne connaissance de l'anglais et lecture courante du plus grand nombre possible d'autres langues.

Expérience approfondie de la traduction et, si possible, de la rédaction, de préférence dans le domaine de la médecine, de la science ou du droit.

Les candidats intéressés possédant les qualifications requises sont priés d'adresser leur curriculum vitae à l'adresse suivante, en mentionnant la référence VN/HLE/P81/18:

Organisation mondiale de la Santé
Personnel (MPR)
CH - 1211 Genève 27

Il ne sera répondu qu'aux demandes susceptibles d'être prises en considération.

Cii Honeywell Bull
recherche
pour son réseau international, un
CHEF DE PROJET

Il assurera dans un premier temps et pour un minimum de 2 ans, la direction d'un projet informatique en AFRIQUE mettant en œuvre des applications de gestion de base de données IDS/TDS sur un important RESEAU de matériels Cii HB classes 3 et 5.

Il est indispensable qu'il soit ingénieur diplômé d'une Grande Ecole et qu'il ait une expérience de la conduite de ce type de projet.

Il bénéficiera d'avantages financiers liés aux conditions de travail hors métropole.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 603 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 0G 021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

GROUPE FRANÇAIS
recherche
pour Côte Occidentale d'Afrique
Un contrôleur de gestion
âgé d'une trentaine d'années, de formation supérieure de commerce ou équivalente, option comptabilité.
Expérience prouvée de 2 à 3 ans dans la fonction exigée.
Un chef comptable
possédant D.E.C.S. ou équivalent
5 ans d'expérience dans la fonction.
MAITRISE PARFAITE DE LA LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE.
Ces postes offrent de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe de dimension internationale.
Priorité d'intérêt aux candidats ayant déjà travaillé en Afrique.
Situations intéressantes comportant les nombreux avantages habituels de l'expatriation.
Envoyer C.V. + photo à BRIO-GLOBE, référence 1749
5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra.

PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILE

DIRECTEUR DES VENTES, FRANCE

Notre client est la filiale allemande d'une importante multinationale américaine et l'un des fournisseurs principaux de pièces détachées de l'industrie automobile européenne. Ils ont une excellente réputation et contribuent largement aux développements techniques dans leur secteur.

Le directeur des ventes France aura la responsabilité totale de toute l'exportation actuelle de la société (avec priorité sur le marché français bien que les ventes soient aussi importantes en Angleterre et en Suède). Il supervisera aussi l'introduction de nouveaux produits et développera de nouveaux marchés internationaux. Lieu de travail : FRANCFORT.

Nous recherchons un commerçant jeune et ambitieux qui peut travailler de sa propre initiative. Son expérience sera soit technique soit commerciale, mais il est très important que le candidat possède un réseau étroit de relations personnelles avec le monde de l'automobile. Il reste essentiel de parler couramment français et anglais, et le fait d'avoir travaillé précédemment dans une société américaine serait un avantage.

Il y a de grandes possibilités de développement personnel au sein de cette organisation internationale très performante. Le salaire offert est en fonction de l'importance du travail.

Merci d'adresser le résumé de votre expérience à Klaus Wille à l'adresse ci-dessous. Votre nom ne sera pas révélé à notre client sans votre autorisation.

Consulting partners GmbH,
Westendstrasse 9, D - 6000 FRANKFURT-AM/MAIN
Téléphone : 0611/752011.

Sofitel HOTELS UTH
recherche pour
HOTEL DE LUXE
AFRIQUE FRANCOPHONE
UN CHEF COMPTABLE
Le candidat devra :
- posséder une formation comptable supérieure (niveau DECS exigé) ;
- avoir plusieurs années d'expérience professionnelle dans un poste à responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Mme FAGET, personnel expatrié, 8, rue Louis-Armand, 75738 PARIS Cedex 15.

COMPLEXE MINIER-NIGER
recherche
PROFESS. de LANGUES
chargé de l'application des programmes CNTE (1er cycle sec.)

- Maîtrise allemand ou anglais.
- Très bonne connaissance de l'autre langue impérative.
- Quelques années d'expér. de l'enseignement en secondaire.
- Avantages expatriés.
- Contrat à durée indéterm.
- Trois mois de congés pour neuf mois de séjour.

Ecr. avec C.V. explicite sous réf. CK/PL à CET AGEP, 30, av. Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-le-ROI.

Etablissement public, recherche
AGENT ADMINISTRATIF
possédant DEUG ou DUT pour gestion centre recherches AFRIQUE. – Ecrire à ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 Paris.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE DU SUD-OUEST
recherche
CONTROLEUR DE GESTION
pour ses filiales
Diplômé grande école de gestion
Expérience 2/3 ans souhaitée
Résidence Bordeaux
avec courts déplacements dans le Sud-Ouest
Discrétion assurée
Env. C.V. manuscrit et photo s/n° 8.232 *le Monde Publ.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ÉTAT RÉGION OUEST
recherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN DIPLOMÉ
dégagé obligations militaires
pour poste adjoint à
Chef de projet gestion de production. Débutant accepté.
Ecrire s/n° 8.166 *le Monde* Publicité
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

ingénieur électrotechnicien
Diplômé de Grande Ecole
(ESE-INPG-N7-AM-ENSEM...)

LES MINES DE POTASSE D'ALSACE filiale du Groupe E.M.C. (11 000 personnes) recherchent un électrotechnicien débutant pour le préparer aux responsabilités d'ingénieur entretien fond. Le candidat retenu dirigera l'activité d'environ 200 ouvriers qualifiés et agents de maîtrise. Chargé de la maintenance électrique et mécanique des matériels et des installations d'extraction, il participera aux recherches d'améliorations et aux essais. Il collaborera à la gestion économique de son centre de production. Son évolution implique d'autres affectations: Services du jour, direction des études, ingéniérie... Une bonne connaissance de l'anglais lui sera utile et il doit envisager quelques déplacements à l'étranger. Le classement de début est à l'échelle 15 du statut du mineur et correspond à une rémunération annuelle brute de 113.000 F. à laquelle sajoute des prestations en nature de l'ordre de 37.000 F. pour quelqu'un de marié sans enfant.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. PA/ENF2

CETAGEP
30, av. Amiral Lemonnier - 78160 MARLY LE ROI

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS



9, Chaussée de Paris, 77100 MEAUX
Société spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériel de diagnostic médical à ultrasons, recherche pour renforcer son service études à MEAUX
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DIPLOMÉS
formation ESE, ENSI, INSA, etc.
Une expérience de 2 à 3 ans dans un laboratoire d'études et développement est exigée. Les connaissances requises doivent être approfondies dans l'une des spécialités suivantes : circuits analogiques HF, circuits logiques rapides, traitement numérique du signal.
Une expér. pratique en microprocesseurs sera appréciée.
Le poste proposé est rattaché au Service Études et concerne l'étude et le développement de matériels électroniques de haute technicité.
Envoyer curriculum vitae à Monsieur PRUD'HON.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche
son CHIEF ACCOUNTING OFFICER

Le candidat devra posséder :
- le diplôme d'une Ecole supérieure de Commerce ou une maîtrise de gestion ;
- une parfaite maîtrise des techniques comptables ;
- un anglais courant ;
- 2/3 années d'expérience de cette activité si possible dans multinationale anglo-saxonne.

Ses ATTRIBUTIONS couvriront notamment :
- Comptabilité, établissement de budgets, prix de revient, étude de coûts, trésorerie, reporting.

Lieu de travail : PARIS

Le poste proposé offre de bonnes possibilités d'évolution.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. aux
LABORATOIRES WHITEHALL S.A.
247, rue Saint-Jacques
75005 PARIS

OREF
recherche pour son client
DESSO FRANCE (Rosny-sous-Bois)
SON CHEF COMPTABLE

DESSO FRANCE est la filiale française d'un important groupe hollandais
Elle commercialise les tapis et moquettes fabriqués en HOLLANDE et en BELGIQUE.

Il aura notamment la responsabilité de :
- la comptabilité et toutes déclarations fiscales et sociales ;
- la gestion des clients et assurances ;
- les problèmes douaniers et de transport.
- Il dirigera et coordonnera un service de quatre personnes.

Niveau D.E.C.S. et expérience minimale de 5 ans exigés.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
OREF 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, 92522 NEUILLY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65.00	76.44
DEMANDES D'EMPLOI	17.00	20.00
IMMOBILIER	43.00	50.57
AUTOMOBILES	43.00	50.57
AGENDA	43.00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120.00	141.12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37.00	43.52
DEMANDES D'EMPLOI	10.00	11.76
IMMOBILIER	28.00	32.93
AUTOMOBILES	28.00	32.93
AGENDA	28.00	32.93

OFFRES D'EMPLOIS



n°1 mondial location véhicules

HERTZ FRANCE, pour renforcer son DEPARTEMENT INFORMATIQUE, en pleine évolution recherche son

CHEF DU SERVICE OPERATIONS INFORMATIQUES

Poste basé à PARLY II (78)

Sous la responsabilité du Directeur Informatique, il assurera la gestion d'un service de 25 personnes, composé d'OPERATEURS-PUPITREURS (travail en 3x8) et d'OPERATRICES DE SAISIES utilisant les matériels TEXAS INSTRUMENT TWIN 990 et NIXDORF 620/48.

La fonction nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise et des aptitudes certaines à l'encadrement (acquises de préférence dans un poste similaire).

La rémunération sera très motivante, mais directement *liée à la valeur et à l'expérience du candidat.*

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à : HERTZ FRANCE S.A. *Direction du Personnel* - 2, rue de *Marly* - 78150 LE CHESNAY - Discrétion totale assurée.

dinp



IMPORTANTE FILIALE **THOMSON CSF**

Notre développement dans le domaine des SYSTEMES de TRANSMISSION nous amène à intégrer à nos équipes POSE et RACCORDEMENTS de CABLES

JEUNE INGENIEUR AM, INSA, ...

Il sera chargé au sein des équipes d'installation de l'élaboration des spécifications de raccordement des câbles de transmission (ingénierie des réseaux, essais sur chantier, méthodes de mise en œuvre).
Ce poste implique de courts mais fréquents déplacements sur les *sites en France. Une première expérience* de conduite de travaux publics est souhaitée.

JEUNE INGENIEUR ESME, EEIP, ...

Intégré à nos équipes d'installation de câbles, il sera chargé des essais et contrôles de réception (définition et maintenance des appareils de mesure, suivi et coordination des réceptions sur chantier, contrôle de qualité des liaisons installées). Ce poste implique des déplacements sur nos chantiers en France et à l'Etranger.

Notre groupe permet d'envisager des perspectives d'évolution. Pour ces postes, de bonnes bases d'Anglais sont nécessaires.
Lieu de travail : banlieue Ouest.

Vous adresserez votre candidature détaillée sous référence 3385 à :

OP organisation et publicite
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANTE SOCIETE MINI INFORMATIQUE
recherche plusieurs

INGENIEURS LOGICIEL et MATERIEL

Pour travaux d'études de développement et de supports sur produits à base de microprocesseurs (micro - mini ordinateurs - terminaux et imprimantes).

Lieu de travail : Banlieue Sud de PARIS.

Les candidats débutants ou ayant quelques années d'expérience adresseront leurs C.V. et prétentions sous no 93677 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GRANDE BANQUE
installée à Paris
recherche
pour son Département «affaires»

CADRE BANCAIRE

(CLASSE VI ou VII)

qui sera chargé de l'étude et du suivi de grands dossiers.

Ce poste requiert une très bonne formation théorique en matière d'étude des bilans et une expérience confirmée acquise dans un grand établissement dans le domaine du contrôle des risques ou du suivi des engagements.

Anglais lu et parlé très souhaitable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 970
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

WATERS S.A.
Filiale française d'un groupe AMÉRICAIN recherche
CHEF COMPTABLE
Rattaché au directeur financier
- *Bonnes notions d'anglais.*
- Libre de suite.

Écrire ou tél. WATERS S.A., Mme Renard 18, r. Goubet 75019 Paris. *T. 200-60-08 200-10-76.*

Ville de Brétigny S/Orge
recherche
pour Juillet/Août
DIRECTEURS (TRICES)
diplômés pour
- Centre de 40 préadolescents à Revel.
- Centre de loisirs maternels 80 enfants.

Env. candidatures à M. le maire Ville de Brétigny-sur-Orge 91220

Directeur centre culturel ÉTOILE recherche
UNE COLLABORATRICE
25 ans minimum, capacité d'organisation, sens des responsabilités et contacts humains, esprit d'*initiative*, très dynamique, bonne culture générale, expérience professionnelle souhaitée dans domaine relations publiques. *Dactylo indispensable.* Envoyer C.V. détaillé + photo s/n° T026559 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOUHAITE COLLABORATEUR AGT COMMERCIAL - DIRECT. service commercial immobilier F.I.M., 5, quai de Bourbon. IVe. *Téléphone : 633-33-67.*

COLLABORATEUR *haut niveau,* stand. Ecr. M. SIMON, 149, rue St-Honoré, Paris-1er qui tr.

Niveau PUBLIC RELATION, stand. Ecr. M. VOISIN, 149, rue Saint-Honoré, Paris qui transmettra.

G. INFO
ENGINEERING CONSEIL
INGÉNIEURS
temps réel pour des projets de conception et développement de logiciel sur mini-micro
INGÉNIEURS
d'études en téléphonie minimum 2 ans expérience
ING. ÉLECTRONICIENS
minimum 4 ans expérience
Lieu d'affectation : rég. PARISIENNE et BRETAGNE
Salaire envisagé 108.000 F à 180.000 F AN
Écrire Service Recrutement 7, rue de l'Isly 75008 Paris.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE recherche
PUÉRICULTRICE D.E.
pour crèche familiale et mini crèche
à Chanteloup-les-Vignes 78570
S'adresser à C.-R. F. 6, rue Lulli Saint-Germain-en-Laye 78100 Téléphone 973-69-09.

Cherche
CHEF DE PUBLICITÉ
pour revue musicale 50.000 exemplaires
Env. C.V. et prétent. s/réf. n° T026488M, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société d'expertise comptable, recherche pour son bureau de Haute-Marne
COLLABORATEUR
de haut niveau, pour mission contrôle, révision gestion, dans P.M.E. d'importance régionale. *Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expérience de cabinet audit ou de société d'expertise comptable. Position cadre.*
Avantages sociaux.
Ecrire sous le n° 882.827 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. qui transmettra.

ING. Arts et Métiers
Exp. automatisme 790-40-30

Ch. femme nourrie, logée, pour seconder aux tâches ménagères, papa abandonné avec jumeaux de *9 ans et fille de 4 ans. Pavillon* près Ermenonville.
M. BERTIN 12, rue Maunampréa. 77210 OTHIS, tél. (après 19 h.) 003-21-40.

MAITRE GRANGERAT HUISSIER de JUSTICE 140, rue de Paris 91120 PALAISEAU Téléphone : 014-00-66 *recherche*
CLERC
au courant de la procédure et du suivi des dossiers.

INSTITUT CURIE
Section médicale 26, rue d'Ulm
75231 Paris cedex 05
cherche
PROGRAMMEUR
confirmé Cobol, 2 à 3 ans expérience minimum, connaissance matériel CII 61/60 ou D.P.S. *indispensable.*
Ecrire avec C.V. et prétent. au Chef de service informatique.

MÉTRO SENTIER
1re affaire européenne dans sa spécialité secteur textile recherche
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
Très sérieuses références ayant connaissance de la législation sociale pour poste responsabilités Situation avenir si capable.

Env. *curriculum vitae* et prétentions sous n° 15817 M à Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
recherche
1) EXPERT COMPTABLE
DIPLOMÉ ou MÉMORIALISTE
expérience révision importantes sociétés
pr situation CHEF DE MISSION
2) STAGIAIRE
de préférence ayant certificat supérieur révision et 3 ans expérience, *révision des comptes.*
Ecr. avec C.V. et prétentions à AMP, ss la référ. n° 2642/AL 40, rue Olivier-de-Serres. Paris-15e, qui transmettra. (Discrétion absolue.)

Transitaire Paris *recherche*
EMPLOYÉ DE TRANSIT QUALIFIÉ
Bilingue allemand
Adresser curric. vitae et prétentions ss le n° 14725 M, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 *Vincennes.*

représentation offres

DISCO DIFFUSION
recherche
pour Paris et régions
REPRÉSENTANTS
MULTICARTES

Pour commercialisation d'un matériel nouveau pour disquaires et discothèques. Ecr. Sté Disco Diffusion 22, rue Victor-Leydet *13100 Aix-en-Provence.*

information divers

Pour bien choisir votre métier *FRANCE-CARRIÈRES*, chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, *Asie), demandez la revue spécial.* MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

propositions diverses

EXPORT AUSTRALIE
S/place oct. 81, 2 cadres supér. à votre *disposition pour ttes études ou demandes* cciales. Ecr. s/n° T 026555 M, Régie-Presse. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

MERCEDES 200 D BERLINE 9 places, 1967, bon état. Collection, et amateur. T. 264-85-57.

secrétaires secrétaires

GROUPEMENT D'ARCHITECTES
recherche
pour une OPÉRATION PONCTUELLE, *DIFFICILE ET PASSIONNANTE* DE
10 MOIS A MARRAKECH
UNE SUPER SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Sténodactylo libre de *suite*, ayant COMPÉTENCE ET DYNAMISME EXCEPTIONNELS, (logement et salaire en rapport)

Adresser dossier de candidature à
M.S.A. 54, rue Vauvenargues *75018 PARIS*

Transitaire Paris recherche SECRÉTAIRE-*STÉNODACTYLO* parfaite bilingue allemand, expérience transit souhaitée. Adr. C.V. et prét. n° 14.724 BLEU 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

ADIA
recrute d'urgence pour son agence de Provins
SECRETAIRE STÉNO-DACTYLO
bilingue français, allemand 6, rue du Minage, 77160 Provins. Tél. 400-60-00.

capitaux propositions commerciales

ENTERPRISE

or person willing to start mail-order selling of safes for private use and for small enterprises are sought *by manufacturer with very competitive prices. The* safes are tested.
Write to Sole representation in France, Box 665, S-101 29 Stockholm, Sweden t.b.f.

Sté d'ISOLATION recherche UN PARTENAIRE ACTIF avec 50 % et 400 KF pour développer le réseau. Envoyer C.V. s/n° 883.692 à Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

travail à domicile

Franç. D.E.A. lettres dact. sur *machine électrique, thèses franç.* ou non, exéc. rapide, 585-88-73.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE EXPORT

Tunisien, 36 ans, niveau d'études supérieures, parlant couramment : Français ; Arabe : littéraire, technique, *idiomatique* ; Italien, Anglais.
Expérience : IMPORT EXPORT :
- Matériels et matériaux pour bâtiment ;
- *Meubles.*

(Italie et Moyen-Orient).
cherche poste similaire ou administration locale *dans sociétés françaises* établies au Moyen-Orient ou travaillant avec les pays arabes du M.-O.
Libre de suite.
Étudierait toutes propositions.
Écrire ou tél. GHOZLEN, 7, rue des Champs 92600 ASNIÈRES - 790-83-78.

DIRECT. COLLÈGE HONOR. goût et aptitude contacts, sens PÉDAGOGIQUE développé, expér. *VIE ASSOCIATIVE*, rech. POSTE RESPONSABILITÉS dans SECTEUR ENSEIGNEMENT, PRESSE RÉDACTION. Ecr. s/n° 3.323 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

H. 38 a., goût des contacts hu*mains aisés*, comm. angl. cour. Etud. ttes propos. sérieuses. Téléphone : 325-71-23.

J.H. 22 a., CAP dessinateur d'exécution en construction mécanique ch. place stable rég. gare de l'Est, dég. O.M., 880-32-69.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Radio-télévision, capacité en droit, diplômé de l'Institut de promotion commerciale gestion-organisation,
recherche contrat à durée déterminée dans les pays francophones.
Ecrire s/n° 6.103 *le Monde* Pub., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Personne féminine 47 ans, bonne culture, bonne présentat. dynamique, dégagée de toutes obligat. familiales, cherche à seconder personne dans commerce, musique ou papeterie-librairie, mais ouverte à ttes autres propositions, gde banlieue ou province. Ecr. s/n° T026546M, R.-Presse. *85 bis, R. Réaumur, 75002 Paris.*

OPÉRATRICE DE SAISIES sur diskettes recherche sous-traitance. *Etudie propositions* banlieue Ouest. Tél. 958-22-33

CADRE EXPORT
Grande expérience négoce inter., parfaite connaissance marché méditerranéen. *Tél. : 678-59-58.* 8 h. à 12 h., 15 h. à 19 h.

INGÉNIEUR CHIMISTE + IAE anglais, italien, 27 ans, exp. technico-commerciale en chimie fine, dynamique, homme d'idées et d'action, recherche poste à vocation fonctionnelle, grande mobilité, disponible début septembre. Ecrire s/n° T2.153 à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 35 ans, très dynamique, grosse capacité de travail, milieu médical, de formation sup. : hist., *hist. de l'art, psychologie, an*glais. Travaillant actuellement sur FR 3 radio régionale, ch. à Paris poste important secteur culturel, artistique ou mode. Ecr. *s/réf.* n° T 026547 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, sérieux, 10 années *d'expérience*, acceptant déplacements, rech. place CHAUFFEUR DE MAITRE. Tél. 726-86-57.

PILOTE PROFESSIONNEL
AVION, *qualifié bimoteur. Bonne connaissance marketing*, disponible temps complet. Etudierait toute proposition.
Ecr. s/n° T026518M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

l'agenda du Monde

Ameublement

CANAPÉS : DES PRIX A S'ASSEOIR DESSUS
CAP, importateur de canapés haut de gamme propose ses prix directs aux particuliers : LE BLOODY MARY 3 places en cuir vachette pleine fleur. 5.400 F
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables *réversibles, intérieurs plume...* Allez voir son show room
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Salons disponibles cuir véritable 3 pièces 8.500 F. Fabrication exclusive. Tél. 255-71-06.

Antiquités

ÉTOILE ANTIQUITÉS ACHÈTE TOUT :
meuble, tableau, lustre, horlogerie, tapisserie et bel objet de décoration
19, AV. MAC-MAHON 380-80-07 Métro Étoile

Artisans

POUR TOUS VOS TRAVAUX Rénovation et transformation *maçonnerie, plomberie, chauffage*, carrelage, menuiserie d'art, peinture, moquette, tissu mural. Ouvert pendant les vacances. Tél. : 878-00-75

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

SOCIETE COMMODORE achète COMPTANT AU PLUS CHER OR - ARGENT
266.90.75 P. 54

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. *ACHAT BIJOUX OR, ARGENT.* Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée, 75008 *Paris.* Mo Saint-Philippe-du-Roule lundi au vendredi, 225-47-77.

Cours

Américaine, prof. d'anglais qualif., donne cours langue ts niv. part. et grpe. 736-08-05.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Instruments de musique

ACHAT VIOLON VIOLONCELLE CONTREBASSE
et tout instrument de musique même en mauvais état
11, rue du Général-Lanrezac *PARIS (17e) - Métro : Étoile*
380-46-48

Littérature

ÉCRIVAINS
POETES vos manuscrits nous in*téressent. Corrections, rédac*tions, éditions, diffusions de tous documents, romans.
Ecrire n° 66.906 PUBLIALE, *B.P. 153, 75062 Paris Cedex 02,* qui transmettra.

Mode

30/40 % moins cher
COSTUMES
Les marques de luxe à qualité / Prix unique à Paris
5, av. Villiers (17e). Mo Villiers.

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE
50 %
DE SA VALEUR
842-42-62 et 250-41-85

INCROYABLE
moquette laine et synthétique avec super remise. Stock 50.000 m². Pose assurée Tél. 757-19-19

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 h à 18 h, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Pierres précieuses

Part. vend BRILLANT 1.12 ct pur 10 X, db cert. CCP + GIA estim. valeur p. expert gde notor. Prix très intéres. 524-09-99.

Optique

30% 40% moins cher sur
VERRES ET MONTURES
GARANTIE 1 AN
Toutes les grandes marques + la Technique
Optique du Square
95, av. du Gral Leclerc
75014 PARIS

Peinture

ARTISTE PEINTRE réalise peintures murales (sur tous matériaux), grandes, très grandes dimensions des lieux publics ou privés. Etudie et envoie photo à propositions sérieuses.
Ecr. s/n° T026358M, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sanitaire

VU A LA TÉLÉ. W.C. avec Sanibroyeur S.F.A. complet PROMOTION 1995 F PARIS SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS (6e) OUVERT LE SAMEDI. TÉL. 222-44-44.

Vacances - Tourisme - Loisirs

NEIGE FRAICHE EN BRIANÇONNAIS
POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS
BON SKI - SOLEIL GARANTI
SERRE-CHEVALIER - MONTGENÈVRE PUYS-SAINT-VINCENT - LA GRAVE
Tous renseignements : OFFICE DU TOURISME DE SERRE-CHEVALIER - Tél. : (92) 24-00-34 DE BRIANÇON - LA GRAVE - Tél. : (92) 21-08-50

A louer pour MAI et JUIN centre Nice près plage confortable : salle de bain, cuisine aménagée, 2 chambres, *téléphone, télévision.* Téléphoner 541-09-97.

A louer à La Baule à 1.5 km de la mer villa tout confort pour 6 pers., 3 chbres (1 chbre lits jumeaux, 2 chbres lits 2 pers.), gde cuisine, s. *à manger*, salle d'eau, w.-c. indépendants, jardin. Juin-septembre 3.000 F + charges. Juillet 4.000 F + *charges. Téléphoner au :* 90-54-86 ou écrire à Mme Buernic, 123, avenue Guy-de-la-Morandais, 44500 La Baule.

S. FINISTÈRE, Hôtel des Dunes 1E. 29157 Presqu'ILE TUDY - Prix spéciaux Juin et Sept. Tél. (98) 90-72-74.

A LOUER MAI, JUIN, JUILLET A LA GRANDE-MOTTE. TÉL. (91) 89-70-89.

Espagne. Bord mer, loue villas, *appts. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès,* 77140 Nemours. T. (6) 428-41-52.

VILLAGE LUBÉRON
Location 15/7-15/9 grande maison 17e, tt cft, salon, bibliothèque, 6 ch. à coucher, 2 s. de bns, lavabos, 2 cuis., téléphone, piscine, ts commerçants, médecin village. 15.000 F par mois. *Ecrire s/n° 8.107 le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SAN GIMIGNANO Prop. loue lux. appt. ds palais historique. Ecr. G. Lolli, S.P.R., S. Reparata, 40, 50129 Florence tél (55) 472-806.

DOMAINE DE NAPOLI
Coteau de Jurançon, cadre agréable, calme, confort, cuis. diététique ou soignée, reçoit HOTES PAYANTS, surveillance assurée. Tél. (59) 32-55-21.

Pour bien moins cher louez dans un
CLUB de LOISIRS
à 60 km Paris votre Résidence de week-end
Tél. : 420-42-01.

A louer appt. confit., 4 à 5 pers. ds mais. neuve, verd. autour de la maison, site calme, pêche à prox. juin, juil., août, sept. Pos. hors saison (semaine ou quinzaine).
S'adr. : J. FERRAND, SÉVÉRAC-L'ÉGLISE par 12310 LAISSAC. Tél. (65) 69-61-16, apr. 20 h.

Chasse et pêche

Belle chasse à louer de 180 ha, région Loir-et-Cher.
Téléphone : (16-54) 98-03-08.

Tennis

Apprenez le tennis le week-*end, pr. de Paris, stages de* 3 heures, 150 F. Tél. 420-42-01

Stages

40 stages d'artisanat à Pâques, *juillet et septembre. La Cour Ro*land vous accueille dans ses ateliers au milieu des bois à côté de Versailles. Vannerie, peinture sur soie, patchwork américain, chiffon, coupe-couture, tissage, tapisserie, encadrement, poterie, sculpture, menuiserie, photo. Le centre est agréé formation permanente en entreprise. Le prix est de 600 F pour 35 heures. *Pour tout renseignement appelez* le 946-69-56.

Stage fonderie cire perdue Maquette cire, moule, cuisson, fusion, centrifugation, reproductions, séries. Du 8 au 17 avril. *Rens. : 797-58-86.*

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Les vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. s'inquiètent des menaces qui pèsent sur le milieu naturel

D'ici la fin de l'année le secrétariat de l'O.C.D.E. devra proposer aux vingt-quatre pays membres de cette organisation une liste de suggestions tendant à modifier leur politique de l'environnement à longue échéance. Ainsi en ont décidé, après trois journées de réunion, du 1er au 3 avril à Paris, les spécialistes qui représentent leur gouvernement au comité de l'environnement de l'O.C.D.E. L'un des délégués a qualifié cette décision d' « historique. »

Il y a dix ans déjà que le « club des riches » du monde libre a créé en son sein un comité de l'environnement. Depuis 1970, à raison de deux réunions par an, celui-ci s'efforce de trouver un dénominateur commun aux diverses et timides politiques de l'environnement menées par ses membres.

On s'y est mis d'accord sur le principe « qui pollue, paye », sur la surveillance des pollutions à travers les frontières, sur le contrôle des produits chimiques. Mais, jusqu'ici, on avançait à pas comptés avec le souci constant de réduire les nuisances industrielles, devenues fort impopulaires, sans nuire au développement économique qui reste l'objectif numéro un de l'O.C.D.E. On se contentait, en somme, de répondre aux questions les plus pressantes avec le minimum de dépenses. De l'écologie à petite vitesse.

Or, cette fois-ci, et c'est une « première », le comité de l'environnement a tout à la fois ouvert ses portes et porté son regard vers l'horizon 2 000. La première journée de ses travaux a rompu avec la tradition des discussions à huis clos. C'était une « table ronde » largement ouverte aux experts, à la presse et aux autres institutions internationales qui s'occupent d'environnement.

On y a entendu M. Taro Kaneko, ministre de l'environnement du Japon, et on y a lu la communication d'un de ses collègues, M. Saburo Okita, auteur d'un tout récent rapport sur *« les problèmes d'environnement mondiaux »* commandé par le gouvernement de Tokyo. On y a écouté avec une extrême attention l'Américain Harlan Cliveland qui a participé à la rédaction du rapport « Global 2 000 » destiné à éclairer le président des Etats-Unis sur l'état démographique et écologique de la planète dans vingt ans. On y a discuté avec l'économiste français Jacques Lesourne, l'un des responsables du VIIIe Plan.

Le poids des pays industriels

Le sujet méritait le déplacement de ces personnalités : *« L'O.C.D.E. et les politiques d'environnement à long terme »*. Après dix ans de gestion au *ras des pâquerettes il était temps d'y venir*. Les vingt-quatre pays industrialisés du monde libre n'abritent que 17 % des habitants du globe, mais ceux-ci s'adjugent 60 % du P.N.B. mondial, fabriquent 88 % des véhicules et lancent sur le marché 80 % des produits chimiques utilisés à travers la planète. Ils pèsent terriblement lourd comme producteurs, comme pollueurs, comme dévoreurs d'énergie et comme consommateurs de ressources naturelles. Leur responsabilité est à la mesure de leur formidable impact écologique.

Bien sûr, la plupart des membres de l'O.C.D.E. ont élaboré des politiques de protection de l'environnement. Dans les seuls pays de la Communauté européenne *deux cent soixante-dix textes* de loi ont été votés dans ce but au cours des dix dernières années. Pourtant, il est aujourd'hui évident que ces politiques sont individuellement trop timorées et que leur addition ne constitue pas une réponse suffisante au problème posé.

Sa formulation est brutale : si les courbes de la démographie, de la consommation des ressources et de la destruction des milieux naturels ne s'inversent pas, la Terre sera dans vingt ans encore moins capable qu'aujourd'hui de nourrir, de vêtir et de loger ses habitants. Le rapport du Japonais Okita, publié il y a trois mois, et qui fait la synthèse de tout ce qui a paru sur ce sujet est formel : *« Ce n'est pas seulement la qualité de la vie des habitants de la planète qui est en cause, mais les capacités mêmes de la planète à entretenir la vie. »*

Voilà des années que le Club de Rome et des écologistes lançaient un avertissement similaire. Malgré les premiers efforts des nations industrialisées, d'ailleurs aiguillonnées par la crise de l'énergie, la situation n'a guère changé.

Selon le rapport américain « Global 2000 » la simple projection des tendances actuelles pendant vingt ans donne le tableau suivant : à la fin de ce siècle le monde sera surpeuplé (6 milliards d'habitants), privé de 40 % de ses forêts tropicales, de 20 % de ses *terres fertiles, menacé de perturbations* climatiques par accumulation de gaz carbonique dans l'atmosphère. La répartition des ressources y sera encore plus injuste qu'à présent, les combustibles de plus en plus rares et les produits alimentaires de plus en plus chers. *« Il n'y a jamais eu autant de réfugiés politiques à travers le monde,* a noté Harlan Cleveland : 16 millions de personnes déplacées. *Demain viendront sans doute s'y ajouter des réfugiés écologiques. »*

Et il ne faut même pas compter sur la pauvreté des pays du quart-monde pour atténuer les destructions. Les plus démunies des populations d'Afrique et du Sud-Est asiatique épuisent leurs sols et rasent leurs forêts plus vite que la *nature ne peut reconstituer ses forces.*

Une seule Terre

Aucun des représentants au comité de l'environnement de l'O.C.D.E. n'a contesté ce diagnostic. Aucun, non plus, n'a osé prétendre que son pays tirerait son épingle du jeu. *« Nous sommes tous interdépendants*, a dit un délégué. *Nous n'avons qu'une Terre. »* On a convenu que le maintien des équilibres écologiques n'est pas une rêverie rousseauiste mais la condition même du développement. L'O.C.D.E. n'a aucune chance d'atteindre ses objectifs économiques dans un monde écologiquement à la dérive.

Il y va même, si l'on en croit Harlan Cleveland, de la sécurité des nations. Il ne suffit plus à un grand pays d'entretenir une puissante armée pour mettre ses citoyens et son patrimoine à l'abri. Les croiseurs de bataille ne valent rien pour combattre une marée noire. Les poisons charriés par les fleuves se rient des défenses frontalières et ceux qui viennent avec le vent se moquent des chasseurs supersoniques.

Il ne suffit même pas d'une habile diplomatie pour être en sûreté. Le modèle qu'un pays industrialisé propose, les modernisations que ce modèle implique, peuvent provoquer un choc tel que certains pays du tiers-monde entrent en ébullition. L'exemple de l'Iran est éclairant. Exporter le *« progrès », prôner des pratiques* industrielles et agricoles « à l'occidentale », vendre des centrales nucléaires à des contrées qui en sont à la brouette, c'est risquer de les déstabiliser. Gare au choc en retour. Devant la crise écologique – et ses conséquences économico-sociales, – les pays de l'O.C.D.E. ne peuvent rester l'arme au pied. Mais que faire ? Car tout est en cause y compris les bases de la civilisation industrielle et les modalités de l'aide aux pays en développement.

Beaucoup d'idées ont été jetées sur le tapis par les participants à la réunion de l'O.C.D.E. Aucune n'est à écarter sur la nécessité de renforcer les politiques nationales en faveur de l'environ*nement. On pourrait, sur le champ,* concevoir des études d'impact internationales pour les projets de grande envergure. Il faudrait aussi, très vite, établir la liste des priorités. *« Si l'on attend le résultat des études scientifiques,* a souligné un délégué, *nous risquons de nous trouver devant des situations irréversibles. »* L'aide aux pays les plus pauvres fait partie de ces actions à engager sans plus tarder pour éviter des destructions définitives.

Les pays de l'O.C.D.E. devraient prêter davantage d'attention aux ressources naturelles vivantes et à la sauvegarde de la diversité des espèces, a suggéré le représentant de l'Union internationale de conservation de la nature. Le délégué allemand a demandé de son côté que l'on étudie les modes de vie alternatifs qui seront peut-être les modèles de demain. La Norvège a proposé comme elle le fait elle-même d'établir une comptabilité des ressources. Les notions d'écodéveloppement et de nouvelle croissance ont été jetées dans la discussion. Tout le monde semble d'accord pour mobiliser sciences et techniques au service des thérapeutiques écologiques.

L'O.C.D.E. en est donc à agiter des idées. Reste à établir d'ici le mois de décembre 1981 un programme d'action, à le faire approuver et à trouver des moyens de financement. Reste surtout à convaincre les pays membres de *renoncer à des parcelles de souveraineté* nationale pour esquisser un système de gestion mondiale de l'environnement. Sur ce point – le plus délicat – une seule délégation a exprimé ses réticences : celle de la France. Ce fut le seul « couac » de ces salutaires journées de brain-storming. Il est de taille.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Larzac : les paysans et les élus.* – Dans un communiqué publié lundi 6 avril, les paysans du Larzac contestent l'accord de principe signé le 24 février dernier sur l'extension du camp militaire entre le ministère de la défense, les organisations agricoles et les élus locaux.

« *Pourquoi*, demandent les signataires du communiqué, *une poignée d'élus s'arrogent-ils le droit de décider du sort du Larzac et de sa région contre l'avis de 88 % des populations des communes environnantes qui se sont prononcées par référendum en avril 1978 et contre l'avis des paysans directement concernés exprimé par un vote très largement majoritaire à bulletin secret ?* » Les agriculteurs enregistrent « *avec satisfaction la confirmation, par François Mitterrand, de sa position et de ses engagements à l'égard du Larzac* ».

ARCHITECTURE

UNE ABBATIALE SOUS VERRE

Il ne restait que les quatre murs... L'abbatiale Toussaint (douzième siècle), dans le centre d'Angers, va être aménagée en musée et on pourra y admirer les sculptures de David d'Angers, actuellement exposées dans d'autres lieux ou entreposées dans des caves, ainsi que des médailles et un millier de dessins.

Une solution originale a été retenue pour la toiture : au lieu de la reconstitution, très coûteuse, de l'édifice entier ou d'une simple couverture moderne, l'architecte en chef des Monuments historiques, M. Prunet, a proposé de construire un parapluie de verre supporté par une structure métallique.

L'éclairage par le sommet est idéal pour un musée, et cet aménagement permettra de conserver partiellement au monument son aspect de ruine. Le mur pignon qui supportait la grande rosace sera toutefois relevé.

Le coût total des travaux est estimé à 9 millions de francs, dont 3,5 millions de francs pour la maçonnerie et les réparations. L'État a donné deux subventions : 1,4 million de francs au titre des Monuments historiques ; 2,5 millions de francs pour le musée. L'établissement public régional « participe » à la toiture pour 1 million de francs ; la municipalité se charge du reste.

Le Monde

économie

SOCIAL

Confirmant ses choix électoraux

La direction de la C.G.T. estime que l'influence des contestataires est très faible

La réunion mensuelle de la commission exécutive de la *C.G.T. qui s'est tenue le 7 avril* était la dernière avant le premier tour de l'élection présidentielle. Elle sera convoquée entre les deux tours, le 29 avril.

Les décisions antérieures sont intégralement maintenues : « *La classe ouvrière doit peser de tout son poids au premier tour. La C.G.T. est décidée à contribuer à un rassemblement populaire avec l'alliance des formations politiques de gauche* [et] *dans un gouvernement d'union où il y ait des ministres communistes et des ministres socialistes.* »

Les désaccords internes (1) se sont encore traduits dans le vote sur le rapport de Mme Marest, secrétaire confédérale. Il y a eu 5 voix contre (les quatre socialistes présents : MM. Carassus et Feuilly, Mmes Caudron et Parent et M. Jevaudan, de la fédération des finances) et deux abstentions (*Mme Lambert et M. Buhl*, ex-membres du bureau, sans étiquette politique), tandis que le reste de la commission, qui compte une centaine de membres, donnait son approbation massive.

Des sanctions ont-elles été envisagées contre les minoritaires ? « *Non* », a répondu catégoriquement à la presse M. Georges Séguy, après avoir estimé que l'emprise de ces militants était très faible. Evidemment, les mandats des contestataires risquent de ne pas être renouvelés par leur base. Et M. Séguy d'ajouter : « *Nous sommes tous engagés politiquement, c'est la réalité de la vie.* »

Dans un climat plus serein, Mme Marest s'est efforcée de montrer l'excellente santé de la C.G.T. *Le bilan de la « poussée des luttes.»* confirme une « *combativité formidable* ». Cela, malgré le gouvernement et le patronat, qui veulent faire croire à l'apathie de la classe ouvrière, idée reprise par d'autres, dont M. Maire, pour mieux masquer l'absence de la C.F.D.T., présente seulement « *dans cent actions sur mille sept cents en février* ».

La direction confédérale a reçu de nombreuses protestations des organisations confédérées qui « *n'admettent pas que des camarades élus pour diriger la C.G.T. attaquent la direction en tant que telle, mettant en cause son caractère démocratique et indépendant parce que les décisions et orientations prises ne leur conviennent pas. Le quarantième congrès a donné une orientation sur notre conception du changement, reprise par le comité confédéral national de décembre* ».

Mme Marest estime que « *le débat existe, et que les dirigeants s'efforcent de l'impulser encore plus* ».

Ce n'était pas l'avis des contestataires qui, faute de s'exprimer dans la presse confédérale, ont estimé devoir le faire dans d'autres journaux, comme l'a dit, par exemple, M. Carassus.

Mais, avec plusieurs autres intervenants, M. Séguy estima que la discussion devait rester interne. La contestation, selon lui, est menée par les militants de la Ligue communiste révolutionnaire, qu'il a qualifiés de « *termites trotskistes* ». Le secrétaire général de la C.G.T. admet cependant que chacun a le droit de souscrire à la pétition « *pour l'union dans les luttes* », à condition qu'elle ne soit pas utilisée par des organisations gauchistes. Il rappela aussi que, lors du dernier congrès, la direction confédérale sortante avait dû « *peser fortement* » pour faire admettre trois ou quatre socialistes de plus dans les instances confédérales — déclaration qui fut diversement ressentie par les intéressés.

Cependant, pour Mme Lambert, les conditions du débat démocratique n'existent plus à la C.G.T. « *La politique des claques n'est pas une politique* », le vrai débat, dit-elle, c'est celui de l'unité, de la cohésion.

M. Gaumé, secrétaire confédéral, socialiste, répéta que les *désaccords ne portaient pas sur* la position définie le 3 décembre dernier, mais sur l'application qui en était faite, alors qu'il n'y avait pas eu de débats préalables. Il exprima de nouveau ses inquiétudes sur les critiques systématiques concernant le P.S., sur les propos tenus au sujet de la présence de ministres communistes dans un éventuel gouvernement de gauche, etc. *Les minoritaires* s'en prirent aussi à d'autres points du rapport de Mme Marest. M. Jevaudan, par exemple, lui reprocha d'affirmer que « *l'unité d'action n'est pas un compromis, mais un combat de classe* », et blâme les pressions exercées par le P.C.F. M. Carassus, tout en partageant l'analyse visant la C.F.D.T., estima que la C.G.T. devait être *une force de propositions unitaires*

Il revenait à M. Deiss, trésorier, de traiter des effectifs de la centrale. Devant la presse, il a indiqué que la C.G.T. avait pour règle de n'en publier le nombre que lors des congrès, le dernier état *officiel* étant *donc celui de* 1976 : il y avait alors 2 043 000 adhérents actifs et 306 500 retraités. *Le* nombre de ces derniers est resté stable. En revanche, celui des actifs a fléchi. M. Deiss en donne une évaluation : 1 million 700 000 en 1979, avec une baisse de 360 000 cartes en trois ans (1977-1978-1979).

Il a repris des explications déjà avancées : pour 250 000 au moins, la baisse correspond aux *difficultés financières des organisations*. Il y a le coût des procès, celui des luttes, et les cotisations *ne sont pas reversées aux échelons supérieurs*. Il y a aussi le chômage ; 250 000 adhérents ont été mis à la retraite ou en préretraite. Ce qui « *ramène à un chiffre tout à fait modeste le recul dû aux départs volontaires et aux démissions* ».

Optimiste sur les chiffres de 1980, faisant valoir le renforcement qui, selon lui, apparaît depuis *trois mois*, le trésorier a renvoyé les amateurs de statistiques à la tenue du prochain congrès, en 1982, puisque les adhérents dénombrés en 1981 détermineront le nombre des délégués. M. Deiss semblait cependant être plus soucieux de précision lorsque, voici quelques jours, répondant aux attaques de MM. Séguy et Krasucki, il déclarait que « *les 160 000 travailleurs signataires de la pétition Union dans les luttes ne pouvaient tous se tromper en même temps* »...

JOANINE ROY.

(1) M. Georges Séguy ayant taxé de « *bluff* » le bilan présenté par les contestataires, le 31 mars dernier, M. Pierre Godard, porte-parole du collectif des cégétistes de Marseille, a donné des précisions. Au début de cette semaine, dit-il, le nombre des signatures reçues était de 4 300, le plus souvent regroupées par organisations syndicales ou par entreprises.

D'autre part, des syndicats ont manifesté en termes plus ou moins nets leur désaccord avec la confédération : correcteurs, marins, finances, *ONIC*, *INSEE*, Equipement, etc. En tenant compte de la proportion des représentants de ces syndicats qui n'ont pas approuvé cette attitude, le total des contestataires dépasse très largement le chiffre de dix mille cité à l'issue de la conférence de presse tenue à la Bourse du travail parisienne.

Ouvriers et agents de maîtrise brestois réclament un statut unique de la réparation navale

De notre envoyée spéciale

Brest. — La quatrième semaine de grève des sept cents salariés des Ateliers français de l'Ouest (AFO), à Brest (Finistère), qui ont cessé le travail depuis le 16 mars, est marquée par un appel à la solidarité des autres entreprises AFO de la réparation et de la construction navales brestoises. Une manifestation est organisée à Paris par la C.G.T., ce mercredi 8 avril, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de l'entreprise. Mardi soir, un millier de personnes ont défilé dans les rues de Brest.

« *Nous préférons continuer à nous battre, quitte à reprendre le travail sans rien, plutôt que de retourner aux chantiers avec des miettes...* », assure cet ouvrier au vingt-quatrième jour de grève. La résolution des employés brestois n'est en rien entamée, même si aucune des rencontres avec la direction n'a jusqu'à *présent abouti*. Les locaux sont toujours occupés, les bateaux attendent dans le port, et il y a quelques jours la plate-forme pétrolière *Glomar semi-one* est partie, en dépit des efforts des grévistes.

Le plan de charge du chantier des AFO *est plus que satisfaisant*. Mais trois revendications ont mobilisé ensemble les ouvriers et la maîtrise, « *ce qui rend ce conflit exemplaire* », estime un délégué syndical. D'abord, *les salaires* : « *Ils sont chez nous inférieurs à ceux qui sont pratiqués dans la réparation navale brestoise* », affirment les grévistes, qui demandent une augmentation suivant l'indice *INSEE* ; ensuite le statut de métier pénible (préretraite, travail posté, etc.) ; enfin la sécurité : « *Un pétrolier qui entre aux AFO, c'est une véritable bombe* », assure M. René L'Hostis (encadrement), qui ajoute : « *On ne travaille pas sur ces bateaux comme on travaille en usine. Découper une tôle, c'est risquer une explosion. Sur chaque pétrolier entré chez nous de novembre à janvier, il y a eu un mort ou un accident grave. Les agents de maîtrise ne doivent pas avoir sous leurs ordres plus de dix ou quinze personnes. Certains d'entre nous ont travaillé avec parfois trente-sept ouvriers qu'ils ne connaissaient pas.* »

La situation est aujourd'hui bloquée. La direction propose 3,5 % d'augmentation au 1er avril et elle indique qu'elle ne resterait pas sourde aux revendications catégorielles. Mais aucune modification du statut des *employés n'est envisagée*. C'est sur ce dernier thème que les « AFO Brest » espèrent mobiliser la réparation navale tout entière.

Plus de trois semaines après le début du conflit, la chambre de commerce de Brest a fait ses comptes. « *Ce conflit a déjà pour conséquence un manque à gagner de 4 millions de francs pour le port*, affirme son président. *L'image de marque de Brest va se trouver ternie pour des années, alors que, grâce à la forme de radoub n° 3 et aux efforts commerciaux que nous avons faits, le port était lancé.* »

« *Lors de la précédente grève*, répondent les délégués syndicaux, *on nous avait assuré que les pétroliers ne reviendraient plus. Quelques semaines après, ils étaient là. L'image de Brest, c'est la qualité de sa réparation navale et non ses mouvements sociaux.* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

F.O. AFFIRME ÊTRE LA SECONDE CENTRALE OUVRIÈRE APRÈS LA C.G.T.

(De notre correspondant.)

Limoges. — « *Force ouvrière, par le nombre de ses adhérents et les résultats obtenus aux élections professionnelles, est le second syndicat en France* », a déclaré, *le 7 avril à Limoges*, devant la presse, M. Claude Jenet, porte-parole de la confédération. En 1979, a-t-il dit, le nombre d'adhérents s'élevait à un million cent mille, les résultats de 1980 seront connus en juin. Selon les statistiques des élections professionnelles — secteurs public et privé confondus — établies par la confédération, en mars 1981, la C.G.T. totalisait 34 % des suffrages, F.O. 30 % et la C.F.D.T. 23 %. « *En ce qui nous concerne*, a ajouté M. Jenet, *nous ne constatons pas de crise du syndicalisme.* » Selon lui, le nombre d'adhérents de la C.G.T. serait actuellement de un million deux cent *mille alors qu'il était* le double il y a cinq ans. — M.S.

● *A E.D.F.*, l'arrêt de travail d'une heure décrété, ce mercredi 8 avril, de 11 heures à 12 heures, par la fédération C.G.T. de l'énergie n'a pas entraîné de coupures de courant. Ce débrayage avait pour *but de protester contre* l'assignation en justice, ce mercredi après-midi, de M. Georges Séguy, par la société Peugeot, pour diffamation.

Dans les Vosges

DES MILITANTS C.F.D.T. SÉQUESTRENT LE DIRECTEUR DES USINES BOUSSAC - SAINT-FRÈRES

(De notre correspondant.)

Epinal. — M. Christian Walter, directeur général des usines vosgiennes du groupe Boussac-Saint-Frères, ainsi que M. Jeandel, *directeur adjoint*, ont été « retenus » dans la salle de réunion du comité d'entreprise de la Filature et tissage de Vincey, du 7 avril en début d'après-midi au 8 avril au matin. Cette opération, due pour l'essentiel à la C.F.D.T., avait pour but d'obtenir des frères Willot « *le respect de leurs engagements pris en août 1978 lors de la reprise du groupe Boussac* ».

A cette époque, les industriels avaient promis la reconversion de l'unité de Vincey. *Or*, le 17 mars dernier, ils ont annoncé sa fermeture en juillet, ce qui se traduira par trente-cinq préretraites et cent trente mutations dans les autres usines de B.S.F. de la vallée de la moyenne Moselle. Depuis août 1978, les pouvoirs publics et les élus demandent régulièrement aux frères Willot de tenir leur promesse de reconvertir Vincey.

Mercredi 8 avril, à 8 heures du matin, M. Walter a réussi à s'échapper de l'usine et à rejoindre Epinal. Les syndicalistes avaient décidé de ne le relâcher que « *lorsque les frères Willot leur auraient donné des assurances quant à la reconversion de leur usine* ». — Y. C.

AFFAIRES

LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES ACIERS SPÉCIAUX

PUK va céder à Sacilor l'essentiel des activités de sa filiale Ugine Aciers

Dans quelques jours, il sera annoncé officiellement que le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) cède l'essentiel des *activités* de sa filiale, Ugine Aciers, au groupe sidérurgique Sacilor, *qui obtiendra à cet effet une aide* de l'Etat s'élevant à 500 millions de francs. Avec cette opération va s'achever, ou presque, la restructuration de l'industrie française des aciers spéciaux entreprise à la fin de 1978 et dont le premier volet a *été l'apport* à *Usinor* — l'autre grand groupe sidérurgique français — de la division « produits longs » de Creusot-Loire, rendu public le 19 mars dernier (« le Monde » du 20 mars 1981).

Pour préciser « *les informations les plus* diverses circulant à propos d'un projet d'accord avec Sacilor », la direction générale d'Ugine Aciers porte à la connaissance de son personnel et à la presse les grandes lignes d'un « projet d'accord entre Sacilor et PUK, qui pourrait se concrétiser *dans les jours à venir* ». *Ce projet*, dont l'essentiel était déjà connu (« le Monde » du 20 mars 1981), prévoit une augmentation de capital d'Ugine Aciers réservée à Sacilor, qui va en détenir 80 %, le solde (soit 20 %) restant en la possession de PUK, son ancienne maison mère.

Etant donné que Sacilor, qui a perdu 1 milliard de francs en 1980 et 800 millions de francs en 1979 ne dispose pas des capitaux nécessaires, c'est l'Etat, son principal actionnaire, qui lui fournira les 500 millions de francs *indispensables sous la forme de prêts participatifs* à très faible taux d'intérêt et différés de remboursement, suivant la formule déjà utilisée pour l'opération Usinor-Creusot-Loire.

La cession porte sur l'usine d'Ugine, près d'Albertville, en Savoie (deux mille neuf cents personnes) qui élabore des produits longs en acier inoxydable et des aciers alliés de construction, et sur celle de L'Ardoise, dans le Gard (mille cinq cents personnes) qui fabrique des aciers inoxydables pour produits plats, sous *forme de lingots*, laminés à chaud par la Solmer, à Fos (Usinor et Sacilor à 50 %-50 %) et laminés à froid aux Forges de Gueugnon (50 % Ugine Aciers, 50 % groupe Wendel).

Fait significatif, l'usine de Fos (mille cent personnes), de la *même société* Ugine Aciers, ne fait pas partie de la cession. Isolée dans le cadre d'une société nouvelle, Aciers spéciaux de Fos, constituée par PUK et dans laquelle Sacilor serait minoritaire, elle fait l'objet d'un traitement spécial sous la forme d'une option de vente consentie à Sacilor, qui, « *après conclusion de ses études industrielles en cours, aurait la faculté, au cours des prochains mois, d'acquérir de PUK la totalité des actions de la société nouvelle* ».

C'est que l'usine de Fos constitue *un problème à elle seule*. Sa construction fut décidée au début des années 70 par Ugine-Kuhlmann (avant sa fusion avec Pechiney), à une époque où tout faisait craindre une pénurie d'acier spéciaux. Mise en service en 1975-1976, au commencement de la crise de la sidérurgie, elle fabrique aujourd'hui un peu plus de 200 000 tonnes de produits *longs en acier inoxydable et en* aciers alliés, notamment pour les roulements à billes. Mais installée loin des marchés de consommation, utilisant dans ses fours électriques de la ferraille venant d'ailleurs, et donc chère, financée presque intégralement par un crédit-bail de la Société générale, incomplète puisque privée, par la crise, de la deuxième tranche qui l'aurait rendue vraiment rentable, cette usine a fait le plus clair des pertes de la société Ugine Aciers, près de 2,5 milliards de francs en cinq ans : un véritable cancer pour la maison mère PUK, dont certains dirigeants pensaient même qu'il aurait fallu la fermer purement et simplement. Pour l'instant, on l'a vu, M. Mayoux, président de Sacilor, peu soucieux d'acquérir des pertes potentielles, « demande à voir », et cherche s'il serait possible de « saturer » l'usine en y transférant des fabrications effectuées ailleurs.

Retour aux sources

Sur le plan strictement financier, PUK cède gratuitement à Sacilor 80 % d'Ugine Aciers (moins l'usine de Fos, hélas, pour le groupe !), y compris un endettement de plusieurs centaines de millions que Sacilor prend en charge en augmentant le capital de la filiale grâce à l'aide des contribuables. Une aide supplémentaire permettra à Ugine Aciers de réaliser un programme d'investissement comportant, notamment, la construction d'une coulée continue à Ugine (déjà en cours) et à L'Ardoise, sans compter, ultérieurement, l'apurement des bilans de l'usine de Fos.

Pour Sacilor, deuxième groupe sidérurgique français avec une production de 6,3 millions de tonnes d'acier courant en 1980 *et* un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs, l'intérêt de l'opération est de lui permettre d'accentuer l'élargissement de sa gamme *vers les aciers spéciaux*, déjà amorcée en 1979 avec l'absorption des Aciéries de Pompey *(450 000 tonnes de production* annuelle). Symétrique de celle réalisée par Usinor avec Creusot-Loire, et diversifiant les fabrications comme l'ont déjà fait depuis longtemps les allemands Thyssen et Krupp, cette acquisition donne à Sacilor 45 % du marché français *et 15 % du marché communautaire* de l'acier inoxydable, et une production de 400 000 tonnes d'aciers fins et spéciaux, avec un chiffre d'affaires dépassant 3 milliards de francs.

Pour PUK, cette cession, virtuellement faite pour 1 franc, et permettant, quand *même*, de garder 20 % de la filiale Ugine Aciers (comme Creusot-Loire a *gardé 25 % de sa filiale Creusot-*Dunes apportée à Usinor), consacre le désengagement d'une activité qui a été, pourtant, fort bénéficiaire au début des années 70, mais était devenue un véritable gouffre.

Couplée avec un autre désengagement, partiel ou total, portant *sur les activités « chimie » (près* de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires), et qui semble en voie de négociation, l'opération qui va être annoncée marque la volonté de PUK de se consacrer à son métier original l'aluminium (cinquième producteur mondial avec *8 % du métal fabriqué*), à ses activités nucléaires, à sa filiale « transformation du cuivre » et à ses filiales américaines (Howmet). C'est, à la fois, un retour aux sources et une concentration des efforts et des ressources sur des secteurs considérés comme porteurs.

Restera, néanmoins, à régler les problèmes encore pendants *dans la sidérurgie française*, le principal étant celui de la Métallurgique de Normandie, filiale lourdement déficitaire du groupe Empain-Schneider, isolée à Caen-Mondeville avec ses 6 000 personnes, et dont Sacilor ne veut guère. Un autre est celui de la Société des aciers fins de l'Est (SAFE), filiale de la régie Renault : 2 500 personnes à Hagondange, en Lorraine et 200 000 tonnes d'aciers spéciaux, qui devrait, *à terme*, tomber *dans le* giron de Sacilor.

Alors sera achevée, vraiment, la longue et douloureuse restructuration de la sidérurgie française, qui, sauvée de la faillite par l'Etat, a dû supprimer plus de 40 000 emplois et entreprendre une *formidable cure de rajeunissement* au sein d'une crise dont on ne voit pas encore la fin.

FRANÇOIS RENARD.

SIDÉRURGIE : PLUS DE 43 000 EMPLOIS SUPPRIMÉS EN VINGT MOIS

En vingt mois, du 1er mai 1979 au 1er janvier 1981, la sidérurgie française a supprimé 43 272 emplois. Les chiffres ont été publiés mardi par l'Union des industries minières et métallurgiques (U.I.M.M.), qui précise cependant que, durant la même période, 14 057 emplois ont été créés. Ainsi, le solde net de l'emploi dans la sidérurgie fait ressortir, pour cette période, une perte nette de 29 215 emplois.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	5,0825	5,0065	— 75	— 50	— 165	— 125	— 460	— 340
$ can.	4,2240	4,2280	— 150	— 100	— 260	— 210	— 585	— 445
Yen (100)	2,3460	2,3510	+ 130	+ 160	+ 230	+ 275	+ 610	+ 695
DM	2,3560	2,3595	0	+ 25	+ 10	+ 40	+ 65	+ 140
Florin	2,1255	2,1290	+ 35	+ 65	+ 85	+ 120	+ 265	+ 340
F.B. (100)	14,3750	14,3950	—1960	—1430	—2525	—1770	—3270	— 2500
F.S.	2,5860	2,5900	+ 90	+ 125	+ 195	+ 235	+ 695	+ 715
L (1 000)	4,7300	4,7365	— 210	— 140	— 475	— 375	—1450	—1180
£	11,0190	11,0230	+ 50	+ 150	+ 110	+ 270	+ 850	+ 965

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11	11 1/2	12 5/16	12 11/16	12 7/16	12 13/16	12 7/16	12 13/16
$ E.-U.	45	45 1/2	14 5/16	14 11/16	14 3/4	15 1/8	15 1/16	15 7/16
Florin	9 1/2	10 1/4	9 7/8	10 1/2	10 1/16	10 11/16	10 5/16	10 15/16
F.B. (100)	25	30	17 1/4	18 1/4	17 1/8	18 1/8	15 3/4	16 3/4
F.S.	12	14	8	8 1/2	8 1/8	8 5/8	8 1/4	8 3/4
L (1 000)	16 3/4	17 1/4	18 1/4	19 3/4	18 1/2	20	19	20 1/2
£	11 1/4	12	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8	11 3/4	12 1/2
F français	12	12 1/4	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 5/8	13 5/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

RAPPROCHEMENT IMMINENT DE DODGE AVEC UN CONSTRUCTEUR EUROPÉEN

Le rapprochement de Dodge, *filiale poids lourds de Peugeot*, rachetée en août 1978 avec les filiales européennes de Chrysler, avec un autre constructeur européen semble désormais proche. Depuis un an et demi, le groupe a engagé des négociations avec une série de partenaires, dont trois semblent rester en lice : *Renault-Véhicules industriels*, Iveco (filiale de Fiat) et Volvo. Les négociations devraient aboutir rapidement, Renault semblant, selon des rumeurs récentes, le mieux placé.

Dodge a produit en 1980 12 157 camions, dont 8 031 en Grande-Bretagne, où il emploie 2 300 salariés dans quatre usines, et 4 126 en Espagne où Dodge, avec 2 100 salariés, est le second producteur de poids lourds.

Hormis dans ce dernier pays, où il représente 45 % des ventes de véhicules de plus de 12 tonnes, et en Grande-Bretagne, où sa part est beaucoup plus modeste (9,9 % des véhicules de plus 3,5 tonnes), Dodge reste *sur la plupart des marchés* européens un petit constructeur, sa part de marché oscillant de 6,9 % aux Pays-Bas à 2,7 % en Belgique. En France, il vend 1,1 % des camions de plus de 6 tonnes. Frappé par la crise comme ses concurrents, sa production a diminué de 12,7 % en 1980.

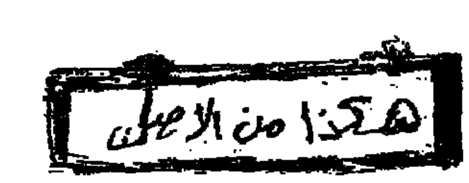
VOLKSWAGEN VA CONSTRUIRE UNE USINE DE MONTAGE EN ÉGYPTE

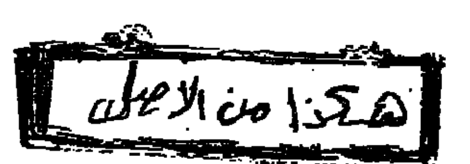
Volkswagen est sur le point de conclure avec des partenaires égyptiens un accord d'association pour *la construction*, près d'Alexandrie, d'une usine de montage de voitures Coccinelle d'une capacité de dix mille à vingt mille véhicules par an. En attendant l'entrée en fonction de cette usine (prévue dans deux ans), Volkswagen, qui détiendrait, avec *la Deutsche Entwicklungs Gesellschaft* (DEG), société allemande d'aide à l'investissement, 51 % du capital de l'usine, pourrait commencer à produire des Coccinelle au rythme de cinq mille à six mille par an, dans une usine située dans la banlieue du Caire et partiellement sous-utilisée jusqu'à présent.

SUSPENSION PROVISOIRE DES POURSUITES CONTRE LA SOCIÉTÉ SAPVIN

Le tribunal de commerce de Marseille a accordé, mardi 7 avril, le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites (S.P.P.) à la Société Sapvin, actionnaire principal (49,9 %) de la Société des vins de France (marques Margnat, Préfontaines, Kiravi et Vieux Papes), première entreprise française pour le commerce du vin de table.

La suspension provisoire des poursuites accorde à la société un délai de trois mois pour élaborer, sous le contrôle de deux curateurs, un plan de redressement. Le président-directeur général de la Sapvin, M. Paul Crémieux, est incarcéré à Bâle (Suisse) depuis le 18 mars (*le Monde* des 26 et 28 mars).





ÉNERGIE

BILLET

Des pratiques banales du commerce international

Le 23 février 1979, Total International Limited — filiale à 99 % de la Compagnie française des pétroles, chargée des transactions commerciales du groupe et dont le siège est aux Bermudes, — signait, avec Petroleos Mexicanos (PEMEX), la compagnie pétrolière d'Etat mexicaine, un contrat d'achat de pétrole.

Alors que la révolution iranienne réduisait l'offre sur le marché international et à une époque où des contrats de trois ans paraissaient déjà du très long terme, la signature d'un contrat décennal de 100 000 barils par jour (5 millions de tonnes par an) était une indéniable victoire de la diplomatie pétrolière française. M. Giraud, le ministre de l'industrie, ne s'était-il pas déplacé à Mexico deux mois auparavant pour faire avancer ce contrat d'Etat à Etat ? Qu'importe que Total-International ait finalement obtenu des Mexicains la « liberté de destination » qui lui permettait éventuellement d'écouler ce brut dans les raffineries américaines du groupe. La logique économique d'ailleurs étant donnée la proximité des Etats-Unis.

La mise en œuvre du contrat ne s'est pourtant pas faite sans difficultés. Non seulement dans les premiers mois de 1980 Total ne recevait pas les quantités prévues, mais la PEMEX lui livrait aussi partiellement du pétrole lourd de très médiocre qualité (le maya) quand elle aurait dû fournir 100 % d'isthmus, un brut de densité moyenne (33° API).

Sans doute « conseillé », M. Corderoy du Tiers, l'un des dirigeants de la C.F.P. et de Total International, décida donc de prendre un intermédiaire local. Sur un marché que l'on connaît mal — et le Mexique, pays pétrolier « fermé » depuis la nationalisation de 1938, était de ceux-là pour une société française, — il est devenu pratique courante de rémunérer un intermédiaire pour faire avancer ses affaires. Le Koweït, par exemple, a même légalisé cette pratique en fixant le pourcentage dû au « sponsor » (un montant qui dépend de l'importance du contrat).

Le 13 mai 1980, Total International signe donc à Paris un contrat avec la société Promotora Internacional de la Laguna (PILSA) pour que celle-ci tente d'obtenir de la PEMEX la pleine *« exécution des termes concernant la qualité, la quantité et la destination »* du brut.

L'affaire est intéressante pour cette société dirigée par M. J. Antonio de Teresa Cervantes et qui, jusqu'alors, semblait s'être plus penchée sur les opérations immobilières à Acapulco que sur le commerce de l'or noir : une commission de 30 cents par baril d'isthmus livré devait être versée à l'Union des banques suisses à Genève au nom d'une société panaméenne (la First Deseret Securities and Holding). Quelque chose comme 60 millions de francs par an si le contrat était bien exécuté.

Total, qui avait versé une avance de 225 000 dollars, s'est pourtant bien vite aperçue — le lui a-t-on dit ? — qu'elle s'était trompée d'intermédiaire. La filiale bermudienne de la société française envoyait, le 30 juin, un télex à la PEMEX pour l'informer que la PILSA ne la représentait plus, et, le 22 août, elle résiliait le contrat avec son partenaire mexicain.

Parce qu'elle estime cette rupture injustifiée, la PILSA est venue à Paris réclamer plus de 50 millions de francs de dus et de dommages-intérêts.

Lors de l'audience du tribunal de commerce, le 25 février, les avocats de la C.F.P. ont d'ailleurs plaidé, outre l'incompétence du tribunal de Paris, celle aussi de leur partenaire d'un jour...

Faut-il voir dans cette affaire le scandale dénoncé par *le Canard enchaîné*, le 25 mars ? Ou, plus simplement, un exemple banal des relations commerciales internationales, où se croisent des sociétés de Panama et des Bermudes dans un contrat d'Etat à Etat franco-mexicain avec des intermédiaires canadiens et beaucoup, beaucoup d'argent qui change de main et aboutit, bien sûr, en Suisse ? **BRUNO DETHOMAS.**

AGRICULTURE

LES VENTES DE BLÉ FRANÇAIS A L'U.R.S.S.

Un débat européen sur fond d'embargo américain

Le comité de gestion des céréales de la Communauté européenne doit décider, jeudi 9 avril, s'il autorise la délivrance de certificats de restitutions (subventions) sur les exportations de céréales à destination de l'U.R.S.S., demandés par la France ; ceux-ci sont suspendus depuis le 15 janvier 1980, à la suite des mesures décidées par les Etats-Unis sur les livraisons de produits agricoles à l'U.R.S.S. La C.E.E. s'était associée à ces mesures en admettant que les livraisons communautaires ne devaient pas « venir remplacer directement ou indirectement, les Etats-Unis sur le marché de l'U.R.S.S. ». Il était convenu que la C.E.E. respecterait « les courants d'échanges traditionnels ».

Du côté soviétique, la « Pravda » appelle, mardi 7 avril, le gouvernement américain à lever l'embargo sur les céréales à destination de l'U.R.S.S. imposé par l'ancien président Jimmy Carter après l'intervention soviétique en Afghanistan. L'embargo américain a été un échec, affirme l'organe central du parti communiste soviétique : Washington n'a pu obtenir le soutien d'autres pays, le déficit extérieur a sensiblement augmenté, et les fermiers américains ont vu leurs revenus diminuer. En outre, ajoute le journal, les Etats-Unis ont perdu l'image de marque d'un partenaire commercial sûr.

Le 17 mars dernier, la France a officiellement demandé à la Commission de Bruxelles, d'autoriser l'exportation, en 1981, de 600 000 tonnes de blé à destination de l'U.R.S.S. Elle invoquait quatre arguments :

● Ces 600 000 tonnes représentent le volume des exportations de blé et de farine effectuées par les opérateurs français au titre de 1980.

● La C.E.E. et la France connaissent une récolte record en 1980 et doivent dégager leurs stocks pour engranger la collecte de 1981 ;

● L'embargo a été peu respecté ailleurs qu'en Europe ;

● Son efficacité n'est pas évidente.

Dans un premier temps, la Commission européenne s'est efforcée de trouver des débouchés nouveaux, hors U.R.S.S., pour dégager les stocks, notamment vers la Pologne. En ce qui *concerne les ventes* à l'U.R.S.S., la Commission s'est donné un temps de réflexion, mis à profit par la diplomatie française pour sonder le secrétaire d'Etat, M. Haig. Celui-ci n'avait pas fait de difficulté à la requête de M. François-Poncet, ce que M Haferkampf, vice-président de la Commission, s'est vu confirmer lors de sa visite récente à Washington.

A Paris, on soutient même que le département d'Etat a prévenu Londres et Bonn du non-désaccord américain à la poursuite des ventes françaises en U.R.S.S.

Le tollé soulevé auprès des syndicats agricoles américains, et le fait que M. John Block, secrétaire à l'agriculture n'ait pas été consulté, n'ont pas incité Washington à faire plus largement état de ce *« feu vert »*. Ce d'autant qu'il s'agit pour M. Haig d'un nouveau cas de conflit, au sein de l'administration Reagan.

L'Argentine le Canada et les autres

L'argument de la France selon lequel la C.E.E. est la seule à avoir respecté l'engagement pris, après l'embargo, est-il fondé ?

L'Argentine a refusé d'appliquer l'embargo, a augmenté ses livraisons de céréales (de 1,5 à 5,5 millions de tonnes pour la campagne 1979-1980) et a conclu avec l'U.R.S.S. un accord quinquennal de fournitures de céréales fourragères et de soja. Le Canada n'impose plus aucune restriction sur les exportations de céréales à destination de l'U.R.S.S. depuis le 28 novembre dernier. Celles-ci passeraient de 3,5 millions de tonnes à plus de 5 millions de tonnes en 1980-1981.

L'Australie maintient pour cette campagne 1980-1981 les restrictions qu'elle s'était imposées, limitant ses ventes à 3,9 millions de tonnes. L'Espagne ne s'est pas jointe à l'embargo, devenant en 1980-1981 un nouvel exportateur de céréales, à destination de l'U.R.S.S., en plus de ses ventes de vin et d'huile d'olive. La Nouvelle-Zélande qui n'était pas liée par l'embargo a fortement accru ses ventes de produits agricoles en 1980. Le Brésil, enfin, a signé un contrat de vente de sucre portant sur 1,6 million de tonnes, à livrer entre 1981 et 1985.

Quant aux Etats-Unis, les exportations de céréales pour la campagne 1979-1980 sont plus élevées (15,3 millions de tonnes) que celles de la campagne précédente (11,2 millions de tonnes) mais la décision du président Carter a provoqué un ralentissement tel que le chiffre maximum du contrat pluriannuel de 1976 (8 millions de tonnes) n'a pas été dépassé pour la période couverte par cet accord (du 1er octobre 1979 au 30 septembre 1980).

En juin 1980, l'administration Carter a cependant autorisé les opérateurs américains à approvisionner le marché soviétique à partir de céréales non américaines. *Selon Washington*, cette autorisation n'aurait pas *« nui fondamentalement à l'efficacité du dispositif »*. Pour la campagne 1980-1981, les Etats-Unis livreront les 8 millions de tonnes prévues par l'accord de 1976 et l'administration Reagan envisage, tout en maintenant l'embargo de négocier à nouveau l'accord de 1976.

Et la C.E.E. ? On estime, de source proche du Quai d'Orsay, que la Commission a donné une interprétation plutôt large à l'accord du conseil des ministres des affaires étrangères du 15 janvier 1980, qui ne lui donnait des instructions que pour les seules céréales. La Commission a, en fait, arrêté les exportations de beurre et de viande bovine quand *« les courants d'échanges traditionnels »* ont été atteints. Par contre, les exportations de sucre vers l'U.R.S.S. ont atteint un niveau record. Les gouvernements allemand et britannique sont traditionnellement hostiles à toutes les exportations agricoles à destination de l'U.R.S.S. ; toutefois les professionnels allemands ont profité des lacunes du système communautaire en exportant vers l'U.R.S.S. 520 000 tonnes d'aliments pour animaux, à base de céréales.

Un dispositif peu efficace

En fait, l'Union soviétique n'aura jamais autant importé de céréales que pendant la campagne 1979-1980 : 31 millions de tonnes, dont 12 de blé (le précédent record s'élevant à 25,7 millions de tonnes en 1975-1976).

Finalement, l'embargo aura eu peu d'effet en 1980 : l'Union soviétique a pu s'approvisionner sur le marché mondial et puiser dans ses stocks stratégiques, dont on ignore d'ailleurs l'ampleur. En revanche, en 1981, si Moscou doit importer 30 millions de tonnes à nouveau, compte tenu de la faiblesse de la récolte passée, ce sera plus difficile du fait du resserrement de l'offre en Australie, en Argentine et au Canada, pour des raisons climatiques, de la faiblesse des stocks et de la hausse des cours mondiaux. La reconduction de l'embargo lui-même pourrait alors entraîner une réduction de la production et de la consommation de viande et une mise en valeur accrue des lopins individuels.

En novembre dernier, les autorités soviétiques ont fait savoir à la France leur souhait de conclure un contrat pluriannuel de cinq ans d'importations de produits céréaliers et alimentaires.

Au-delà de la dimension politique interne à la France, le choix de la Communauté est lié au rôle qu'elle entend ou peut jouer dans les rapports Est-Ouest, en fonction notamment de l'évolution de la situation en Pologne.

JACQUES GRALL.

ÉTRANGER

Les agriculteurs des pays de l'Est à la recherche d'un nouveau modèle

I. — La bataille pour l'autosuffisance

par ALAIN POULIQUEN (*)

La bataille des agriculteurs polonais pour la reconnaissance de leurs syndicats, à l'instar du syndicat ouvrier Solidarité, comme les récentes déclarations du dirigeant roumain, M. Ceaucescu, *selon lequel l'industrialisation a conduit à négliger* l'agriculture, mettent en lumière les difficultés des agriculteurs des pays de l'Est. Diverses aujourd'hui, celles-ci ont toutes hérité de la période stalinienne la nécessité de se développer rapidement. Après un remarquable essor, de 1960 à 1975, la production agricole des six pays, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, R.D.A. et Tchécoslovaquie, stagne globalement.

En Europe de l'Est, la modernisation agricole post-stalinienne des années 1956 à 1960 ne pouvait que coûter très cher, au moins au départ. D'un côté, le rattrapage *très rapide du niveau de vie* alimentaire de type ouest-européen conditionnait la poursuite de *la croissance industrielle et le* retour à un consensus social minimal, ce qu'avaient prouvé notamment les émeutes ouvrières des années 1950. Or on partait de très bas, le sous-développement initial et les pénuries de guerre ayant été entretenus par la politique stalinienne de priorité absolue à la croissance des villes et de l'industrie lourde, donc du *nombre de bouches à nourrir* à partir d'agricultures fort démunies en moyens industriels et perturbées *par une collectivisation* très dirigiste.

Le recours massif à l'importation n'était pas non plus une solution. En effet, les rares devises *occidentales disponibles depuis la* détente Est-Ouest devaient désormais être réservées à l'importation de *technologies susceptibles* d'aider l' « intensification » d'une croissance industrielle dont le caractère « extensif » entraînait un gaspillage de main-d'œuvre. Il se heurtait aussi à l'amélioration nécessaire des revenus du travail *et donc de sa productivité* ainsi qu'à un épuisement progressif des « réserves » traditionnelles des *travailleurs (femmes, paysans en* surnombre), aggravé par le ralentissement démographique. Pour certains pays sous-industrialisés (Hongrie, Bulgarie, Roumanie) et peu dotés en matières premières minérales, une position agro-exportatrice cette était même vitale. D'autre part, l'U.R.S.S. elle-même devenait importatrice de produits agro-alimentaires et *cessait donc d'être un recours possible*, les progrès industriels accomplis précédemment, bien que spectaculaires, étaient encore très loin de fournir à la modernisation socio-technique agricole une assise aussi confortable que celle dont jouissait depuis longtemps l'Europe du Nord-Ouest, aidée de surcroît par les Etats-Unis et le Commonwealth.

C'est pourquoi le remarquable essor entre 1960 et 1975 des productions, des revenus agricoles (*à partir d'une disparité écrasante*) et des consommations alimentaires par habitant (légèrement inférieures à *celles de la* C.E.E. en 1975), a mobilisé, du moins au début, une part élevée (au regard de l'expérience ouest-européenne) de l'investissement et du revenu national... ce qui a eu des effets négatifs pour d'autres types de consommation.

On aurait pu *s'attendre* à ce que, une fois comblés les principaux retards des techniques, et *surtout des salaires agricoles* — soit dans la période 1965-1970 en général, — la poursuite très soutenue de la modernisation se traduise désormais, comme en Europe de l'Ouest, à la fois :

— Par une décroissance rapide et régulière de la proportion du revenu, de la force de travail et, à un moindre degré, de l'investissement national, absorbés par *l'agriculture* ;

— Par des gains de productivité assez rapides pour permettre une fermeture progressive de l'éventail des prix (baisse du rapport des prix agricoles aux prix des moyens de production achetés) et pour obtenir même le *maintien, ou mieux,* une baisse de la valeur unitaire (à prix constants) des produits agricoles.

— Par *une croissance* régulière de la production.

Or les évolutions constatées dans les six pays européens du Comecon (U.R.S.S. exclue) (1) sont bien différentes depuis 1960-1965 et encore plus depuis 1975.

L'exode rural

Après, parfois, une *certaine* diminution initiale, due pour ceux des pays qui le pouvaient à une *réduction de la population* paysanne excédentaire, le pourcentage du revenu national absorbé par l'agriculture ne décroît presque plus, ou stagne même, à des niveaux encore très élevés (relativement au niveau de développement atteint) : de l'ordre de 15 % à 20 % en moyenne, contre 4 % dans la C.E.E. à neuf et environ 7 % dans les pays occidentaux de *niveau* industriel comparable. Or cela ne s'explique ni par un niveau, ni par une croissance exceptionnelle de la production agricole, ni par le ralentissement de la croissance industrielle.

Après l'essor, de 1965 à 1975, qui *compensait le marasme agricole* des années 50, la production globale (sauf en Hongrie) de la zone est égale, à un niveau par habitant proche de celui de la C.E.E. à Neuf ; elle diminue en Pologne, stagne en Roumanie, depuis 1976, et en R.D.A. Sa croissance se ralentit en Hongrie et se maintient à 2,7 % en Tchécoslovaquie, mais à un coût élevé. *Le pourcentage de dépendance* agro-alimentaire n'est pas dramatique, mais il va désormais croissant, sous la pression de *l'augmentation de la demande.* Une mauvaise série climatique n'est pas seule en cause. Si, de plus, la croissance industrielle s'est très nettement ralentie depuis 1975, la valeur ajoutée agricole à prix constants tend à stagner globalement depuis 1965 (plus ou moins précocement suivant les pays, et sauf en Hongrie), alors que, durant cette *période, celle de l'industrie* est encore loin d'une stagnation et croît encore sensiblement après 1975.

En fait, cela est dû à la nécessité *pour* le revenu agricole global de payer :

— Des investissements considérables : leur part dans l'investissement productif global, après avoir atteint des sommets dans la période 1965-1975, reste à des niveaux très élevés (entre 12 % et 20 %, contre 2 % à 7 % dans la C.E.E. ; 4 % en France). Dans l'ensemble, l'investissement agricole par habitant est sensiblement plus élevé que dans la C.E.E. pourtant bien plus industrialisée (2) ;

— Une main-d'œuvre agricole qui, même dans les pays à l'agriculture « industrialisée », reste très nombreuse (bien que « rare » comme on va le voir) par hectare agricole (5,4 ha par actif en moyenne, contre 12 dans la C.E.E. à 9) comme par rapport à la *main-d'œuvre totale* : 25 % en moyenne (de 11 % à 30 %), contre 8 % dans la C.E.E.

De plus, de 1965 à 1975, son taux de diminution (exode agricole net) n'a pas, sauf en Roumanie et en Bulgarie, pays initialement purement agraires, dépassé les *taux occidentaux, malgré* un niveau initial bien plus élevé. Depuis 1975, ce taux d'exode a beaucoup et prématurément diminué partout, au point d'être déjà inférieur, dans les quatre pays du Centre et du Nord (— 1 % à — 2 % par an) au taux moyen de la C.E.E. (— 2,5 %).

Au total, les gains réels de productivité du travail agricole (valeur ajoutée à prix constant par travailleur) ont été, surtout depuis 1975, de plus en plus insuffisants pour financer les gros investissements et les augmenta*tions des salaires agricoles, désormais* alignées sur celles des salaires industriels.

D'où d'importantes subventions directes aux entreprises agricoles en difficulté financière. D'où sur*tout une ouverture périodique de* l' « éventail des prix » qui entraîne le versement de subventions encore pour l'achat des moyens de production et des hausses de prix agricoles plus rapides que la hausse générale des prix. Comme il était politi*quement difficile* jusqu'à une date récente de répercuter ces hausses sur les prix de détail, les subventions en aval de l'agriculture se sont elles aussi considérablement accrues. A un point tel que les prix agricoles ont souvent dépassé les prix alimentaires, en *particulier pour* les produits animaux, alors qu'à l'Ouest, ceux-là valent le double de ceux-ci.

Dans ces *conditions, la récente* tendance à la vérité des prix conduit à une alimentation vraiment chère et à l'expression ouverte d'une inflation jusqu'alors « contenue ».

Bref, le coût élevé de la bataille — vitale économiquement et politiquement — *pour l'autosuffisance* et le confort alimentaire est de plus en plus largement supporté par l'industrie, dont le développement est freiné, ce qui, en retour, semble compromettre le plein succès de cette bataille.

Il faut donc s'interroger, pour chacun des six pays, sur les structures et les politiques agraires qui ont conduit à cette situation.

Prochain article :

LA MUTATION INDUSTRIALISTE

(*) Maître de recherches à l'INRA.

(1) En U.R.S.S., ces constatations sont encore plus marquées, ce que des conditions naturelles très ingrates ne peuvent expliquer à elles seules.

(2) A ces charges, s'ajoute pour le budget des Etats, le rattrapage de l'important retard de l'industrie alimentaire.

URBANISME

Les maisons de Nandy, pièges à soleil

Le village-exposition de maisons solaires de Nandy dans la ville nouvelle de Melun-Sénart (Seine-et-Marne) a été inauguré par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, le mardi 7 avril. Il est désormais ouvert au public (1).

Les dix-neuf maisons construites à Nandy (elles seront habitées par la suite) figuraient parmi les vingt-neuf lauréats du concours organisé l'an dernier par le ministère (*le Monde* du 16 janvier). Une deuxième série de deux cent quarante-six projets sera jugée en juin prochain. Les modèles agréés permettent en principe une économie d'énergie de 30 % et bénéficient d'une subvention de 30 000 francs pour le coût de l'équipement solaire. Selon M. d'Ornano, quatre cent quarante-six maisons sont quasiment en chantier et mille trois cent cinquante-six à l'étude. Un objectif de cinq *mille maisons a été fixé.*

Le choix est très varié : maisons sur catalogue agrémentées d'une serre bioclimatique ou équipements techniques sophistiqués, formes très banales ou, au contraire, recherche architecturale. Plusieurs modèles sont conçus pour être bâtis en villages groupés et s'adressent plutôt à des constructeurs professionnels qu'à des particuliers. C'est le cas, notamment, des « *Radieuses* », de Claude Vasconi, que nous présentons ici. Ces maisons offrent une *grande pièce vitrée elliptique, sur* deux niveaux, et des capteurs solaires fournissent l'eau chaude.

Le hameau de Nandy risquait d'avoir avec ces maisons si différentes de style un aspect désordonné : un décor de tonnelles et de clôtures hautes a été dessiné par l'architecte Roland Castro pour donner une unité au village-expo des années 80.

(1) Le village est ouvert au public les samedis et dimanches, de *10 heures à 18 heures. En semaine*, on peut prendre rendez-vous en appelant le 063-56-24.

● *Tours : L'Etoile bleue modernisée.* — L'Etoile bleue, l'ancienne maison close de Tours, dont un comité de défense a obtenu qu'elle soit conservée, *deviendra le siège* de la jeune chambre économique d'Indre-et-Loire qui vient de *l'acheter. Les travaux respectant* les fresques qui s'y trouvent et le style de l'établissement seront *entrepris dès le mois de juin*, précise-t-on à la jeune chambre, et les locaux seront disponibles à la *rentrée.*

Dans les Ardennes

DES MANIFESTANTS ANTINUCLÉAIRES TENTENT DE S'OPPOSER A L'IMPLANTATION D'E.D.F. A CHOOZ

L'enquête parcellaire ouverte le 1er avril pour l'implantation à Chooz (Ardennes) de quatre réacteurs nucléaires de 1 300 mégawatts chacun se déroule sous la protection d'un escadron de gendarmes mobiles.

Cette enquête, qui concerne une centrale située à 3 kilomètres de la frontière belge — ce qui n'est pas sans soulever de violentes oppositions en Wallonie à propos notamment de rejets thermiques dans la Meuse, — est destinée à établir les dossiers d'expropriation des terrains convoités par E.D.F.

Chaque jour, à 18 heures, lorsque les registres de l'enquête quittent la mairie pour être placés en lieu sûr, le départ des forces de l'ordre est effectué sous un jet de pierres, et, le 4 avril, des affrontements, qualifiés de « brefs mais très durs » par la préfecture, ont opposé les gendarmes mobiles et quelques centaines de manifestants antinucléaires venus des départements voisins et de Belgique.

Le comité de défense de Chooz estime que de nouveaux affrontements risquent de se produire le samedi 11 avril et le vendredi 17 avril, date de clôture de l'enquête parcellaire.

PRESSE

M. Claude Julien élu cogérant de la S.A.R.L. « le Monde »

M. Claude Julien a été élu cogérant de la S.A.R.L. « le Monde » au cours d'une assemblée *générale* extraordinaire qui s'est tenue mardi 7 avril, avec pour ordre du jour la nomination d'un gérant.

Sa candidature, présentée par la société des rédacteurs, avait été approuvée par la société des cadres et celle des employés.

Seize associés sur 17, possédant ensemble 985 parts sur les 1 000 composant le capital social, étaient présents ou représentés.

Onze associés, possédant 840 parts, se sont prononcés en faveur de M. Julien, qui a ainsi *obtenu plus de la majorité* requise des trois quarts du capital.

Un associé, possédant 39 parts, s'est abstenu. 4 autres, possédant 106 parts, ont voté contre.

M. Julien prend immédiatement ses fonctions de gérant aux côtés de M. Jacques Fauvet, directeur des publications, et de M. Jacques Sauvageot. Celui-ci a confirmé, au cours de l'assemblée, qu'il renoncerait le 30 juin prochain à la gérance. Il conservera au *Monde* la responsabilité de l'ensemble des relations professionnelles.

A l'époque du départ de M. Fauvet, statutairement prévu pour le 31 décembre 1982, une nouvelle assemblée générale sera convoquée pour se prononcer sur la nomination de M. Julien comme directeur de la publication à la majorité des trois quarts.

[*Né le 17 mai 1925 à Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron), M. Claude Julien, après des études de sciences politiques à l'université Notre-Dame (Indiana) aux Etats-Unis, devint journaliste à la Vie catholique illustrée (1949-1950), puis rédacteur en chef de la Dépêche marocaine de Tanger (1950-1951). Entré au Monde en 1951 comme rédacteur au service étranger, il devint en 1959 chef adjoint de ce service et, en décembre 1969, chef du service étranger. Mis en disponibilité pour un an à partir de juillet 1971, il fut nommé, à compter du 1er janvier 1973, rédacteur en chef du Monde diplomatique, fonctions qu'il exerce depuis lors. Il a été choisi par la société des rédacteurs du Monde comme candidat à la succession de Jacques Fauvet le 1er juin 1980.*

Il a publié plusieurs ouvrages : l'Amérique en révolution (en collaboration avec Jacqueline Julien), le Nouveau Nouveau Monde ; la Révolution cubaine ; God's Trombones ; le Canada, dernière chance de l'Europe ; l'Empire américain, qui a obtenu le prix Aujourd'hui 1968 ; le Suicide des démocraties ; le Rêve et l'Histoire, deux siècles d'Amérique ; le Devoir d'irrespect.]

● *A l'agence Reuter* les services français de l'agence britannique, qui étaient installés à Londres depuis une vingtaine d'années, sont désormais transférés à Paris, rue Réaumur. Le rédacteur en chef de ses services francophones, Jean-Pierre Mattas, appartient à l'agence depuis près de cinq ans.

P.T.T.

La firme privée Nokia va prendre en main l'industrie finlandaise des télécommunications

De notre correspondant

Helsinki. — Aux termes d'un accord de principe conclu le 7 avril avec le ministère du commerce et de l'industrie, la plus grande société privée finlandaise, Nokia, spécialisée notamment en électronique et télécommunications, va prendre une participation de 51 % dans Televa. Cette société, qui était contrôlée à 100 % par l'Etat depuis 1976, est spécialisée dans la fabrication de matériels et d'équipements téléphoniques, notamment des centraux téléphoniques E.10, fabriqués sous licence de la société française CIT-Alcatel. Telefenno, société commerciale dont Nokia et Televa sont actionnaires, sera fusionnée à Televa, dont la raison sociale devient Telenokia.

Televa n'était pas rentable en raison de sa petite taille et se trouvait dans l'incapacité de réaliser les investissements rendus nécessaires par l'évolution rapide des techniques.

Pour l'Etat finlandais, l'alternative était claire. Soit coopérer avec le groupe suédois L.M. Ericsson, mais c'était, en même temps, renforcer les positions de cette firme en Finlande au détriment de Nokia, le numéro un finlandais dans le secteur, soit choisir une « voie nationale » avec Nokia. C'est elle qui a finalement été retenue.

Il est un secteur où la coopération entre Nokia et Televa peut se révéler fructueuse. Nokia s'est spécialisée dans la technique des autres commutateurs alors que Televa s'est concentrée sur les centraux téléphoniques publics. Or on s'oriente vers une intégration de ces deux domaines. Si Televa avait opté pour Ericsson, Nokia aurait été incapable de réunir à elle seule les ressources suffisantes pour développer ses propres produits.

Cette option nationale sera accueillie favorablement en France puisque la nouvelle société *continuera à monter, jusqu'à nouvel* ordre, les centraux téléphoniques selon la technique française. *L'avenir de la coopération* avec CIT-Alcatel dépendra de la capacité de cette société de suivre l'évolution des techniques.

Acceptant, à contrecœur, de voler au secours de Televa, Nokia veut s'assurer une place sur l'important marché soviétique convoité par le rival suédois. Les Finlandais comptent naturellement tirer avantage des restrictions que la nouvelle administration américaine pourrait imposer à l'occasion sur les exportations de matériel électronique vers l'Union soviétique.

PAUL PARANT.

L'ARGENTINE CHOISIT NEC, SIEMENS ET I.T.T.

Trois groupes industriels se partagent les commandes de l'Argentine en matière de matériels téléphoniques : Nippon Electric (NEC), Siemens et I.T.T. à travers ses filiales argentine et française (Compagnie générale de construction téléphonique). Le secrétariat d'Etat aux communications et ENTEL, la compagnie nationale des télécommunications argentines, viennent de rendre leur verdict dans l'appel d'offres international lancé voici plusieurs mois et portant sur la fourniture de six cent mille lignes téléphoniques.

La filiale locale d'I.T.T. (S.E.A.) fournira au réseau argentin cent cinquante mille lignes sur les années 1981 à 1984. Les centraux — des Metaconta 11 A — seront, en fait, fabriqués en France par la C.G.C.T., la *S.E.A. se chargeant de* leur installation.

Siemens et I.T.T. sont implantées de *longue date en Argentine. On* constatera, une fois de plus, la pénétration de Nippon Electric.

● *Expérimentation de l'annuaire électronique.* — L'annuaire électronique sera expérimenté dans trois communes rurales d'Ille-et-Vilaine à partir du mois d'avril, avant de l'être en 1982 dans l'ensemble du département, a annoncé M. Billard, directeur régional des télécommunications.

Dans chacune des trois communes, Montfort-sur-Meu (3 500 habitants), Retiers (3 500 habitants) et Betton (5 500 habitants), 100 à 150 abonnés volontaires seront équipés d'un terminal pendant plusieurs mois pour avoir accès à l'ensemble des listes d'abonnés du département d'Ille-et-Vilaine.

● *Des C.B. japonais en France.* — Le groupe japonais Cybernet Electronic, qui fabrique 65 % des émetteurs - récepteurs de « Citizen Band » actuellement commercialisés dans le monde, va créer *une filiale en France pour* lancer une gamme d'appareils conforme à la nouvelle législa*tion française. Le marché français*, selon le groupe, pourrait représenter 1,5 million de postes *dans deux ans alors qu'on ne* compte que cent cinquante mille « cibistes » dans l'Hexagone.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Eternit

Le conseil de surveillance de la S.A. *Financière Eternit s, dans sa* séance du 31 mars 1981, vérifié et contrôlé les comptes établis par le directoire.

Malgré le ralentissement d'activité enregistré au deuxième semestre, l'amélioration des résultats du *groupe, constatée en 1979, s'est* confirmée en 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 1 238 millions de francs, en progression de 7,9 % sur celui de l'année précédente. Le bénéfice net consolidé, après provision pour par*ticipation des salariés de 3 020 908* francs, s'est élevé à 54 598 148 francs, soit 74,26 francs par action, contre 61,68 francs en 1979.

La Société Raccords et Plastiques Nicoll, dont la participation de 50,01 % n'a été acquise qu'en fin d'exercice, ne sera consolidée qu'en 1981. Son bénéfice net pour l'année 1980 a atteint 52 754 510 francs.

Le bénéfice net de la société mère, la S.A. Financière Eternit, s'est élevé à 61 117 153 francs, contre 10 989 460 francs en 1979. Dans ce résultat est inclus l'acompte sur dividendes de 29 958 609 francs, versé au titre de l'exercice 1980 par Eternit Industries.

Le directoire proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 21 mai 1981, de fixer le dividende à 13 francs par action. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, le revenu global par action sera de 19,50 francs, en progression de 18,2 % sur l'année précédente.

La S.A. Financière Eternit compte procéder à une augmentation de *capital réservée aux salariés de la* société et de ses filiales françaises détenues à plus de 50 %, non pas dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980, mais en application de celle du 27 décembre 1973. Cette opération portera au maximum sur 3 % du capital de la S.A. Financière Eternit.

Groupe DARTY

Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1980-1981

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice 1980-1981 se terminant le 28 février 1980 a atteint *2 363 001 000 francs, contre 1 milliard* 915 924 000 francs pour l'exercice 1979-1980, soit une progression de 23,3 %.

INTERCROISSANCE-SOGEVAR

SICAV

Conformément aux décisions des assemblées générales extraordinaires du 26 mars 1981, les conseils d'administration des Sicav Intercroissance et Sogevar ont déterminé, le 6 avril 1981 avant bourse, une parité d'échange de 0,35814 Sogevar pour une action Intercroissance. Sogevar a créé à cette occasion 209 551 actions nouvelles de jouissance courante en rémunération des apports. Celles-ci seront réparties dans la proportion ci-dessus indiquée entre les actionnaires d'Intercroissance.

De ce fait, la fusion par absorption d'Intercroissance par Sogevar est devenue définitive.

Le conseil d'administration de Sogevar a fixé, au 23 avril 1981, le début des opérations d'échange qui seront effectuées auprès des guichets des établissements suivants :

— *Société Générale ;*

— Banque de Paris et des Pays-Bas ;

— Société Générale Alsacienne de Banque ;

— Société Centrale de Banque.

Afin de faciliter le déroulement matériel de ces opérations, les actionnaires d'Intercroissance seront crédités d'office en espèces de leurs rompus sur la base de la valeur liquidative de l'action Sogevar au 23 avril 1981 ; ils auront la faculté, jusqu'au 23 juillet 1981, de souscrire une action Sogevar complémentaire sans droit d'entrée.

CONTÉ S.A.

Le conseil d'administration de la société, qui s'est réuni le 18 mars *1981*, a arrêté les comptes *de l'exercice* 1980. Le bénéfice net après impôts s'élève à 2 340 101 francs, après dotation au compte d'amortissements de 7 577 601 francs et constitution de provisions pour risque de 3 000 000 de francs, et pour hausse de *prix de 4 514 075 francs.*

Le conseil souhaitant conforter la trésorerie de la société proposera à *l'assemblée générale ordinaire la mise* en réserve de ce résultat.

Par ailleurs, la controverse qui *s'était développée autour de la prise* de participation de Société Bic a pris fin le 19 mars 1981, suite à un arrêt de la Cour d'appel de Paris, qui confirme en toutes ses dispositions le jugement rendu le 8 juillet 1980 par le tribunal de commerce de *Nanterre, qui* validait l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 1979 et, de ce fait, la prise de participation de Société Bic.

BONGRAIN SA

Résultats consolidés exercice 1980

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice *1980 s'est élevé* à 2 675 millions de francs, en augmentation de + 16,3 % sur l'exercice précédent. Sur le marché français, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 493 millions de francs et a marqué une progression de + 23,4 % *(+ 18,7 % hors les Ets Tessier).*

Sur les marchés étrangers, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 182 millions de francs, soit + 8,5 %.

Le compte de résultats consolidés fait apparaître un bénéfice d'exploitation de 214,6 millions de francs, représentant 8 % du chiffre d'affaires, contre 179 millions de francs en 1979. Le bénéfice net après im*pôts part du groupe s'est élevé à* 105,2 millions de francs, soit 3,9 % du chiffre d'affaires, contre 76 millions de francs en 1979.

Par rapport au bénéfice net corrigé de l'exercice 1979 (83 millions de francs) — c'est-à-dire en ne tenant compte que des éléments courants des deux exercices, — la progression du bénéfice net après *impôts de l'exercice 1980 est égale* à + 26 %.

Cette évolution favorable du résultat *net a bénéficié* notamment de la conjonction du redressement de la filiale brésilienne avec l'amélioration des marges aux Etats-Unis et en Espagne. En effet, la part du chiffre d'affaires réalisé sur ces marchés, avec des produits à forte valorisation, s'est accrue tandis que le volume des ventes en produits banaux a diminué.

Distribution

Au titre de l'exercice 1980, le conseil d'administration de Bongrain S.A. a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale la distribution d'un *dividende net* d'une somme de 32 016 000 francs, contre 25 634 000 francs au titre de l'exercice 1979. Cette proposition correspond à un dividende net par action de 20 francs portant le revenu global, avoir fiscal compris, à 30 francs, contre respectivement 17,50 francs et 26,25 francs au titre de 1979.

Actionnariat des salariés

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires de décider l'attribution gratuite d'actions au personnel de la société et de ses filiales françaises dans les limites de 3 % du capital et selon les modalités prévues par la loi du 24 octobre 1980.

Cette distribution d'actions permettra de renforcer l'esprit qui anime le groupe depuis sa création et d'accroître la participation du personnel au développement de l'entreprise.

PETROFIGAZ

Le conseil d'administration de la banque Pétrofigaz s'est réuni le 2 avril 1981 afin d'arrêter les comptes *de l'exercice clos* le 31 décembre 1980. Il a fixé au 26 mai 1981 la date des assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires.

Le total du bilan est passé de 2 154 475 000 francs au 31 décembre 1979 à 2 572 706 000 francs au 31 décembre 1980, soit une progression de 19,4 %.

Par ailleurs, l'exercice 1980 a enregistré une augmentation des produits d'exploitation bancaire de 38,2 %, *ceux-ci passant de 216 217 000 francs* à 298 632 000 francs. Ces résultats ont permis d'amortir intégralement, sur l'exercice, les charges entraînées tant par les deux augmentations de capital qui ont porté ce dernier de 12 à 28 millions de francs que par l'émission *obligataire de 130 millions* de francs à laquelle la banque Pétrofigaz a procédé au mois de septembre 1980.

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de fixer le dividende net à 28 francs par action, soit une augmentation de plus de 27 %.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire aura à se prononcer, d'une part, en application *de la* loi numéro 80-834 du 24 octobre 1980, sur la distribution d'actions de la banque Pétrofigaz aux salariés de cette dernière et à ceux de la Société d'études et de financement pour la modernisation des immeubles « Pimodi », filiale à *50,10 % de la* banque Pétrofigaz, d'autre part, sur le montant maximum du capital autorisé qu'il sera proposé de porter à 60 millions de francs.

En 1981, la banque Pétrofigaz poursuit son développement dans le domaine du financement des équipements thermiques et énergétiques, ainsi que des investissements permettant des économies d'énergie et, à ce titre, participera prochainement à la création d'une « SOFERGIE ».

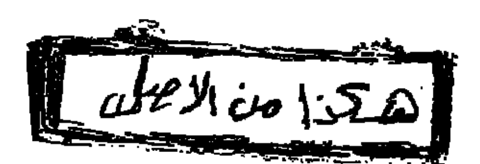
EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

L'assemblée générale ordinaire d'Europe n° 1 - Images et Son, qui s'est tenue le 30 mars 1981 à Monte-Carlo sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1980, qui se soldent par un bénéfice net de 55 millions 887 365,76 francs contre 44 millions 557 271,95 francs pour l'exercice précédent, soit une progression de 25,43 %. Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende brut global de 41 984 000 francs, en augmentation de 14,71 % par rapport à l'exercice précédent (36 600 000 francs). Ce dividende est à répartir entre les 1 312 000 actions composant le capital social, alors que le dividende de l'exercice précédent a été réparti entre 1 200 000 actions. Une somme *de 13 028 699,09* francs est affectée aux comptes de réserves ou de report à nouveau.

Le montant brut du coupon s'élève à 32 francs pour chacune des 1 312 000 actions composant le capital social. Pour les actionnaires de statut fiscal français, le dividende net après précompte s'élève à 30,68 francs et le revenu total — compte tenu de l'avoir *fiscal* — à *46,02 francs* (contre 43,98 francs pour l'exercice précédent). Le dividende sera mis en paiement à compter du 16 avril *1981* (et non du 21 avril comme indiqué précédemment) contre émargement du coupon n° 27 au Crédit lyonnais, à la Banque nationale de Paris, à la Société générale, à la Banque de l'Indochine et de Suez, chez MM. Lazard, frères et Cie, et *à la banque Rothschild.*

Les résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le même jour ont été adoptées. Le capital social sera porté de 131 200 000 francs à 144 millions 320 000 francs par incorporation d'une somme de 13 120 000 francs prélevée sur la réserve spéciale de réévaluation, qui se trouvera ramenée *à 94 405 456,38* francs. Cette opération sera réalisée par émission de 131 200 actions nouvelles de 100 francs nominal portant jouissance à compter du 1er octobre 1980, et qui seront attribuées gratuitement aux propriétaires d'actions anciennes, à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes. La date de détachement du droit d'attribution sera *indiquée ultérieurement.*



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 AVRIL

Marché très sélectif

Malgré la persistance d'une assez forte irrégularité dans l'évolution des cours, la Bourse de Paris a confirmé mercredi ses meilleures dispositions affichées la veille, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un gain de 0,5 % environ.

Le redressement des valeurs françaises s'est opéré toutefois de façon très sélective ; qui plus est dans un marché modérément actif, rendant ainsi plus facile l'intervention des « gendarmes » (Caisse de dépôts et autres) désireux d'éviter un nouveau dérapage.

L'intérêt des opérateurs s'est concentré cette fois sur Usinor (+ 7,1 %), Nouvelles galeries (+ 5 %), Vallourec (+ 4,9 %), Nord-Est (+ 3,2 %), P.U.K. (+ 3,1 %), Manurhin (+ 3 %) et Olida (+ 2,9 %).

De l'avis des professionnels, l'on ne peut quand même pas exclure l'action exercée sur le marché par une certaine forme de spéculation, prudente mais néanmoins présente, qui place quelques « pions » en vue d'une possible réélection du chef de l'Etat.

La prochaine publication d'un nouveau sondage accordant 52 % des suffrages à M. F. Mitterrand n'a provoqué aucun émoi autour de la corbeille, la majorité des investisseurs se bornant à observer le combat.

L'or a baissé à Londres (508 dollars l'once contre 514,25 dollars) et par contagion à Paris, où le lingot est revenu de 87 995 F à 86 495 F puis à 86 000 F. Glissement du napoléon, qui a perdu 1,10 F à 848,90 F et de la rente 4 1/2 % 1973 indexée à la pièce. Le volume des transactions a porté sur 19 millions de francs contre 17,4 millions de francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LONSDALE. — Premier cabinet français de « design » et de communication, la société regroupe ses activités 64, rue de Monceau, 75008 Paris (561-97-64). Rappelons que les bureaux de Lonsdale, situés avenue George-V, avaient été détruits par un incendie, et que la société s'était provisoirement installée 36, rue Tronchet.

PUK. — Résultats consolidés définitifs pour 1980 : bénéfice net (part du groupe) 607 millions de francs, dont 148 millions de plus-values, contre 991 millions (dont 230 millions), pour un chiffre d'affaires de 38,11 milliards (+ 17 %). Dividende global : 12 F, contre 10,05 F.

GROUPE BIC MULTINATIONAL. — Bénéfice net pour 1980 : 214 millions de francs (+ 11 %), dont 171 millions (+ 4 %) pour la part du groupe. Résultat net de la société BIC : 72,8 millions de francs, contre 47,6 millions. Dividende global : 21 F, inchangé, mais s'appliquant à un capital augmenté par distribution gratuite (nouvelle attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq).

BONGRAIN. — Bénéfice net (part du groupe) pour 1980 : 105,2 millions de francs (+ 26 % en termes comparables). Dividende global : 30 F, contre 26,25 F.

TAITTINGER. — Bénéfice net comptable pour 1980 : 7,04 millions de francs, dont 3,8 millions de plus-values, contre 8,29 millions. Dividende global : 15,75 F, contre 15 F, s'appliquant à un capital augmenté par distribution gratuite (1 action pour 10).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	6 avril	7 avril
Valeurs françaises	98,6	99
Valeurs étrangères	112,1	111,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,1	107,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 avril .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/4	8/4
1 dollar (en yens)	213,60	213,40

NEW-YORK

Calme et irrégulier

Wall Street a tenté de repasser, mercredi, la barre des « 1 000 ». Mais, après y être parvenu sur un bon départ, le marché n'a pas réussi à maintenir ses positions faute d'échanges assez nourris, et l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 992,88, soit 1,35 point au-dessous de son niveau précédent.

L'activité a porté sur 44,54 millions de titres, contre 43,2 millions de titres.

Dans tous les compartiments, la tendance s'est révélée très irrégulière mais sans écarts de cours très importants dans les deux sens. A l'évidence, les opérateurs, initialement stimulés par le nouveau sursis dont paraît bénéficier la Pologne, mais aussi par la détente des taux d'intérêt à court terme, se méfient, attendant de voir comment la situation va évoluer à l'Est et sur le front monétaire, tant l'incertitude reste grande à propos de ces deux sujets brûlants.

Sur 1 913 valeurs traitées, 770 ont baissé, 740 ont augmenté, et 407 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones des transports, 434,89 (+ 2,79), et des services publics, 109,09 (+ 0,15).

VALEURS	Cours 6 Avril	Cours 7 Avril
Alcoa	35 1/8	35
A.T.T.	51 3/8	52 1/2
Boeing	34 1/4	33 7/8
Chase Manhattan Bank	45 1/8	45 1/8
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 1/4
Eastman Kodak	81 1/2	80 1/2
Exxon	68	68
Ford	21 3/4	21 7/8
General Electric	66 1/2	65 1/4
General Foods	33 1/8	33 3/8
General Motors	52 1/4	53 1/8
Goodyear	18 7/8	18 7/8
I.B.M.	60 3/8	60
I.T.T.	33 1/4	33
Kennecott	56 1/4	56 7/8
Mobil Oil	66 1/4	66 1/8
Pfizer	53 1/4	52 7/8
Schlumberger	100 1/8	100 1/2
Texaco	36 5/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	24 1/8	24 1/4
Union Carbide	58 7/8	58 5/8
U.S. Steel	32 1/4	32 3/8
Westinghouse	30 1/8	30 1/4
Xerox Corp.	55 3/4	55 5/8

BOURSE DE PARIS 8 AVRIL COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	771
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	345	336
Epargne de France	380	380
Financ. Victoire	300	296
France I.A.R.D.	140	142
GAN (Sté Centr.)	735	739

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2425	2400	2396	2395
3001	C.N.E. 3%	2880	2900	2901	2900 10
510	Afrique Occ.	496	486	487 10	486 90
490	Air Liquide	455	460 10	460 10	455 10
120	Als. Part. Ind.	127	127	127	127
370	Als. Superm.	381	380	360	360

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	E.J. Lefebvre	248 50	249	249	245
123	E. Saun.-Duv.	118 50	115	116	116
555	Essilor	501	496	498	495
250	Esso S.A.F.	258 80	260	262	260
340	Eurafrance	335	334 90	334 90	330 60
1110	Europe n°1	1100	1120	1119	1135

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
76	Nouvelles Gal.	70 20	74	73 70	72 70
310	Olida-Caby	311	317	318 80	315
103	Opfi-Paribas	102 20	103	103 20	102 20
98	Papet. Gascogne	93 50	93	93	91 50
117	Paris-France	116 50	117	117	115
107	Pechelbronn	109 50	108	108 20	106 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
295	U.I.S.	292	299	299	295
156	U.C.B.	152 10	154 40	154 40	152 20
171	Un. Fr. Banque	170	170	170	168
188	U.T.A.	170	170	170	169
9	Usinor	9 80	10 50	10 50	10 60
95	— (obl.)	98 40	96 50	96 50	96 50
330	Gen. Electr.	344 90	335	335	335

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
270	Gen. Motors	268 80	268 50	268 50	263 10
50	Goldfields	53 90	52 20	52 50	52 20
99	Harmony	94 80	93 10	93 50	93 10
9	Hitachi	10 60	10 50	10 55	10 60
280	Hoechst Akt.	289	292	292	286 20
28	Imp. Chemical	27 20	28 80	28 80	28 80
3 15	Zambia Corp.	3 24	3 20	3 27	3 16

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 061	5 010	4 880	5 130
Allemagne (100 DM)	235 950	235 900	229	241
Belgique (100 F)	14 401	14 414	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	212 870	212 910	206	217
Danemark (100 krd)	75 010	75 050	72 500	77 500
Norvège (100 k)	93 210	92 430	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	11 025	11 042	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 686	9 672	....	....
Italie (1 000 lires)	4 739	4 735	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 460	258 830	254	267
Suède (100 krs)	108 570	107 880	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 350	33 350	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 813	5 813	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 750	8 735	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 262	4 232	4 150	4 380
Japon (100 yens)	2 372	2 349	2 260	2 390

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/4
Or fin (kilo en barre)	88000	86200
Or fin (en lingot)	87995	86000
Pièce française (20 fr)	850	848 90
Pièce française (10 fr)	465	452
Pièce suisse (20 fr)	619 90	610 90
Pièce latine (20 fr)	590	585 10
Souverain	764	765
Pièce de 20 dollars	3240	3200 40
Pièce de 10 dollars	1580	1510
Pièce de 5 dollars	775	.....
Pièce de 50 pesos	3590	3485
Pièce de 10 florins	624 90	610

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 avril 1981 a été tiré à 531 797 exemplaires.



A B C D E F G

Au Salvador

Un nouveau massacre a été perpétré dans la banlieue de la capitale

Deux voitures transportant des hommes en uniforme et d'autres en civil sont entrées dans une banlieue pauvre à l'est de la capitale, le mardi 7 avril, très tôt dans la journée, et le groupe a exécuté *vingt-trois personnes* tirées de chez elles, et sept autres à l'intérieur de leurs domiciles, ont déclaré des témoins, habitants de Monte-Carmelos. Deux habitations ont, en outre, été incendiées, apparemment par des tirs de roquettes. Selon les gens du quartier, *« c'était la garde nationale et la police »*. Les forces armées ont déclaré qu'une enquête était en cours. Elles n'ont pu expliquer comment, le couvre-feu étant en vigueur de 22 heures à 5 heures du matin, des véhicules ont pu ainsi parcourir les rues sans autorisation passé minuit. Les témoins pensent que les victimes sont des gens de gauche. Un jeune garçon a déclaré qu'il avait vu un homme masqué et en civil désignant des maisons où les autres membres du groupe entraient.

Cette tuerie a contribué à faire de la journée du 7 avril la plus meurtrière au Salvador depuis les journées de l'*« offensive générale »* lancée le 10 janvier par les guérilleros. Selon les autorités, cinquante-cinq personnes ont trouvé la *mort ce jour-là*. Elles y incluent *« trente-sept guérilleros de gauche ayant trouvé la mort dans des affrontements avec les forces de sécurité à environ 5 kilomètres à l'est de San-Salvador »*. Sans qu'il soit assuré que les vingt-trois victimes dénombrées à Monte-Carmelos figurent parmi elles. Pour l'opposition, il ne fait pas de doute qu'il s'agit des mêmes personnes.

Dans une interview publiée le 7 avril par le *Quotidien de Paris*, M. Napoléon Duarte, président de la *junte, s'est prononcé contre* une intervention directe de l'armée américaine au Salvador. « *Je me bats*, déclare-t-il, *de toutes mes forces contre l'intervention étrangère, contre ces brigades internationales qui viennent de Cuba, du Nicaragua ou d'ailleurs pour encadrer, entraîner, armer la guérilla. Comment voulez-vous qu'à mon tour je demande, ou même accepte, l'intervention de troupes étrangères dans mon pays. Ce serait me trahir moi-même. Ici, ce ne seront pas les fusils qui feront la loi, mais les bulletins de vote* », a conclu M. Duarte.

De son côté, le porte-parole du département d'État américain, M. Bill Dyess, a déclaré, le 7 avril à Washington, que les États-Unis soutiennent les efforts du gouvernement de San-Salvador pour parvenir, grâce à des élections libres, à une solution politique du conflit. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

En Afghanistan

L'U.R.S.S. AURAIT ACHEMINÉ RÉCEMMENT D'IMPORTANTS RENFORTS A KABOUL

New-Delhi (A.F.P.). — L'Union soviétique a renforcé sa présence militaire en Afghanistan en y envoyant vingt mille à vingt-deux mille soldats au cours des deux dernières semaines, a-t-on indiqué, mercredi, de sources diplomatiques occidentales à New-Delhi. Ces troupes auraient été acheminées à bord d'avions gros porteurs AN-12 et IL-76.

Par ailleurs, des diplomates de pays du tiers-monde accrédités à New-Delhi ont confirmé une forte activité aérienne à Kaboul et à la base de Bagram, à 56 kilomètres au nord de la capitale afghane.

Le Sénat approuve six conventions internationales

Le Sénat a approuvé, mardi 7 avril, plusieurs conventions internationales après avoir entendu les éloges funèbres de Jacques Bordeneuve (Lot-et-Garonne), ancien secrétaire d'État aux arts et lettres dans les cabinets Guy Mollet et Maurice Bourgès-Maunory, et Gaston Pams (Pyrénées-Orientales), président du groupe de la Gauche *démocratique. M. François-Poncet* ministre des affaires étrangères, s'est associé, au nom du gouvernement, à l'hommage rendu par M. Alain Poher à ces deux sénateurs, décédés en janvier et février derniers, et qui appartenaient au même groupe politique.

Ont ensuite été ratifiés les *accords internationaux suivants* :

● Convention d'assistance technique avec le gouvernement des Comores (rapporteur : M. Marcel Henry, Un. centr., Mayotte) ;

● Accord de coopération économique et financière avec la République fédérale islamique des Comores (même rapporteur) ;

● *Convention sur la prévention* de la pollution par les navires (rapporteur : M. Antoine Andrieux, P.S., Bouches-du-Rhône) ;

● Convention franco-suédoise sur la sécurité sociale, garantissant l'égalité de traitement (droits et obligations) entre les ressortissants des deux pays (rapporteur : M. Philippe Machefer, P.S., Yvelines).

● Convention des Nations unies sur le transport des marchandises par mer. Cet accord assure une meilleure répartition des risques entre transporteurs et chargeurs (M. Pierre Matraja, P.S., Bouches-du-Rhône).

● Convention de l'organisation *internationale* du travail, *du* 25 juin 1958, éliminant toute discrimination (de race, sexe, religion, d'opinion, d'ascendance nationale) en matière d'emploi et de profession. La législation française (récemment modifiée) posant des incapacités temporaires d'accès à certaines professions *(docteur en médecine*, chirurgien dentiste, fonction publique, barreau), le gouvernement a attendu vingt-deux ans avant de se mettre en règle avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. D'autres nations, a fait observer le rapporteur, M. Jacques Chaumont (R.P.R., Sarthe) *ont eu moins de scrupules que la* France, et ont ratifié avant de modifier leur législation.

En raison de la campagne présidentielle, le Sénat a ensuite décidé d'interrompre ses travaux, laissant à son président le soin de le convoquer. — A. G.

SIX BASQUES FRANÇAIS DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Six Basques français sympathisants des mouvements Abertzales (gauche basque), accusés de détention et vol d'explosifs et de destruction d'édifices privés et publics, *ont été déférés*, ce mercredi 8 avril, devant la Cour de sûreté de l'État. Il s'agit de MM. Jacques Borthayrou, vingt-quatre ans, originaire de Bayonne, Jean-Pierre Halzuet, vingt-deux ans, de Saint-Jean-de-Luz, Jean-Marc Cazaubon, vingt-trois ans, de Biarritz, et de Miles Isabelle Etxeberria, trente et un ans, d'Urrugne, *Renée-Christine Canales*, vingt-deux ans, née à Baracaldo *(Espagne)*, *naturalisée* française, Andrée Etxberria, vingt-cinq ans, de Biarritz. Ces six personnes auraient reconnu avoir commis onze attentats à l'exposif entre le 20 juin 1978 et le 8 septembre 1979.

● *M. Michel Leleu*, qui dirigeait le service diplomatique de l'Agence France-Presse depuis 1969, a été nommé chargé de mission auprès du directeur de l'information de l'A.F.P. Il est remplacé au service diplomatique par M. Boni de Torhout, directeur de l'A.F.P. à Londres.

● *M. Robert Schwint*, président de la commission des affaires sociales du Sénat, a adressé, le mardi 7 avril, une question orale *avec débat* à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, à propos du vol des copies d'une épreuve de l'internat des hôpitaux de Paris (*le Monde* daté 5-6 avril). D'autre part, une pétition, signée par plus de cinq cents candidats, a été adressée à M. Barrot. Une assem*blée générale des candidats admis*sibles à l'internat a estimé, lundi 6 avril, que *« la responsabilité de l'assistance publique est totalement engagée en la matière »*.

● *Une inculpation pour pressions sur la justice.* — M. Jean Lapeyrie, l'un des animateurs du Comité d'action prison justice (C.A.P.J.) vient d'être inculpé de *« publication d'acte de procédure criminelle avant sa lecture à l'audience publique »* et de *« publication de commentaires tendant à influencer une juridiction de jugement »*. Le périodique du C.A.P.J., dont M. Lapeyrie est le directeur, avait publié au début du mois de mars une brochure sur une affaire d'assises et l'avait fait notamment parvenir à des personnes qui avaient été tirées au *sort pour la session de la cour* d'assises des mineurs de Seine-Maritime, au cours de laquelle devait être évoquée cette affaire (*le Monde* du 13 mars).

Cette brochure reproduisait, outre des commentaires, de larges extraits de l'arrêt de renvoi. M. Lapeyrie, qui doit être entendu, jeudi 9 avril, par M. Jean-Louis Samat, juge d'instruction à Rouen, estime que *« si la loi sur la presse interdit ce genre de publication, c'est seulement lorsque l'inculpé lui-même ne la souhaite pas. Ici, c'était lui qui la demandait »*. *« D'autre part*, ajoute-t-il, *il n'y a pas eu d'audience publique, le procès était à huis clos. »*

● *Nouvelles manifestations de routiers.* — A l'appel de la C.G.T., des manifestations de chauffeurs-routiers auront lieu, mercredi 8 et jeudi 9 avril, dans le nord et dans l'est de la France. La C.F.D.T., F.O. et l'Union nationale des chauffeurs-routiers appellent, pour leur part, à des actions *locales qui ne perturbent pas* la circulation. Les organisations syndicales réclament, à travers ce mouvement, des augmentations de salaires et une réduction de la durée du travail qui atteint, selon eux, une moyenne de soixante-deux heures trente par semaine.

LA VENTE DE LA COLLECTION SCHLUMPF EST AUTORISÉE

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Statuant en dernier ressort, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse (Haut-Rhin) a autorisé, le mercredi 8 avril, le syndic chargé de la liquidation des affaires des frères Schlumpf — et notamment de celle du musée de l'automobile *qu'ils ont constitué à Mulhouse* — de traiter à forfait avec l'Association du musée national de l'automobile de Mulhouse, moyennant un prix de 44 millions de francs.

Cette autorisation est toutefois subordonnée au paiement de 80 % de cette somme au plus tard dans les trois mois de l'homologation de l'acte de vente et au paiement du solde dans l'année du premier versement des 80 %.

● *M. Michel Debré* a déclaré, mardi 7 avril, sur Antenne 2, à propos de la situation au Liban : *« C'est très bien de penser à une aide humanitaire. Mais l'objet final n'est pas de ramasser les morts et de venir en aide aux blessés ou de reconstruire les ruines. L'objet final est d'éviter que la force s'impose. Je ne peux pas m'empêcher de penser que les nations européennes subissent une humiliation dont elles ne se rendent même pas compte. Il faut faire prendre conscience aux nations européennes que l'objectif est de rétablir un État du Liban, un gouvernement légitime au Liban, des élections libres. Pour atteindre cet objectif, il ne faut pas craindre de dire et de penser qu'on le fera par une association des nations européennes dirigée en grande partie par la France, et mettant en balance leurs forces militaires. »*

AU CONSEIL DES MINISTRES

La France et l'Allemagne envisagent « une action économique concertée »

Devant le conseil des ministres, qui a siégé mercredi matin 8 avril à l'Élysée *sous la présidence* de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Raymond Barre a rendu compte de ses récents entretiens avec le chancelier Helmut Schmidt et d'*« une action économique concertée entre la France et la République fédérale d'Allemagne »*. Le porte-parole de la présidence de la République, M. Jean-Marie Poirier, n'a pas donné plus de détails sur cette initiative. Il a laissé le soin au chef de l'État d'en préciser le contenu au cours de la conférence de presse qu'il devait donner mercredi après-midi à son quartier général électoral.

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a fait le point, devant le gouvernement, de la situation au Liban. Il a souligné notamment le caractère particulièrement dramatique de la situation qui règne dans la ville de Zahlé. *« Le gouvernement*, a dit le porte-parole de la présidence de la République, *arrêtera — au vu du rapport que lui fera dans les heures qui viennent son envoyé sur place, M. Hubert Argod — les initiatives que la France entend prendre pour venir en aide aux populations cruellement éprouvées et pour appuyer les efforts déployés par les autorités libanaises afin d'obtenir un cessez-le-feu et de dégager les voies d'une solution politique durable. »*

La situation en Pologne a également été évoquée, ainsi que le voyage en Corée de M. François-Poncet.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a présenté une communication sur la mise en *application des accords européens* en matière agricole. Le chef de l'État l'a félicité des résultats de cette négociation, résultats, a dit M. Valéry Giscard d'Estaing, *« qui sont dûs à la fermeté de la délégation française et à la solidarité manifestés par nos partenaires européens »*.

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret relatif au transfert au Panthéon des cendres de René Cassin. René Cassin avait reçu le prix Nobel de la paix en 1968. Il était alors, depuis 1965, président de la Cour européenne des droits de l'homme. M. Valéry Giscard d'Estaing a souligné à ce propos que son nom était *« étroitement lié à la défense des droits de l'homme »*. (Lire page 12 l'article de Daniel Mayor.)

Le conseil des ministres a aussi entendu une communication de *M. Michel d'Ornano sur la musique* et la danse (un projet de loi sur l'enseignement de la danse a été adopté), une communication de M. Debatisse sur les industries agro-alimentaires, une autre de M. Peyrefitte sur le bilan de l'action des conciliateurs (mille de ces conciliateurs sont actuellement en activité, *mais on* se propose de porter leur nombre à cinq mille).

M. Barre a traité de la mise en œuvre du cinquième programme de simplification administrative et de l'accélération de la parution des décrets d'application des lois. Selon le premier ministre, *sur ce dernier point*, les retards ont été rattrapés.

Après la mise à pied d'un pilote

Les syndicats de personnels navigants d'UTA appellent à une grève de quatre jours

L'activité de la compagnie aérienne UTA risque d'être perturbée pendant toute la fin de la semaine. Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.), le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) et le Syndicat national des officiers radio de l'aviation civile (SNORAC) appellent en effet le personnel navigant technique de cette compagnie à une grève, du jeudi 9 avril à 0 h. 3 au lundi 13 avril à 1 h. 59, à la suite du refus de la direction de « lever la sanction qu'elle avait infligée à un pilote qui avait refusé de transporter des « matériels divers » à destination de l'armée libyenne » (le Monde *du 4 avril).*

Copilote sur Boeing-747, M. Dieleman, avait refusé, le 28 décembre dernier, d'assurer le vol UT 213 — initialement prévu sur *DC-8* — à destination de Tripoli, mais avec escale supplémentaire à Sebbah, au *motif* que l'appareil transportait du matériel militaire (des pales d'hélicoptères) destiné à l'armée libyenne. Cette attitude avait valu à M. Dieleman une sanction de quinze jours de mise à pied sans solde notifiée par le sous-directeur des opérations aériennes, *le 5 février.*

Les syndicats de navigants de la *compagnie estiment injustifiée* cette mesure de rétorsion. M. Dieleman, expliquent-ils en substance, n'a fait qu'appliquer les termes d'un accord écrit conclu le 4 juillet 1977 avec la direction, suite, précisément, aux préoccupations avancées par les navigants *« au sujet des vols plus ou moins spéciaux (transport de militaires, d'armes ou de matériel militaire, survol de zones d'hostilité, etc.) »*, vols désignés sous le nom de code « Club Méditerranée ». Le texte signé par les deux parties prévoyait de ne plus faire assurer ces missions que par des volontaires.

Les syndicats s'appuient également *sur un jugement* de 1975 condamnant déjà UTA pour une sanction prise contre un pilote dans des circonstances identiques. Ils se réfèrent aussi à l'article L. 423-1 du code de l'aviation civile qui prévoit que, *« sauf s'il s'agit d'assurer un service public, les navigants et le personnel complémentaire de bord ne peuvent être astreints à un travail aérien en zone d'hostilités civiles et militaires que s'ils sont volontaires »*.

La direction d'UTA voit dans la grève la résultante de *« la dramatisation, pour des raisons non professionnelles, d'une sanction justifiée, appliquée à un navigant ayant commis une infraction très grave dans sa profession : le refus d'assurer un vol, bien que présent au terrain »*. Elle ajoute que le vol était « régulier » et non pas « spécial », au sens que donnent à ce mot des réglementations françaises et internationales très précises. Pour les « vols spéciaux », *« la compagnie UTA se conforme très précisément aux dispositions prévues par la réglementation et le code de l'aviation civile*, affirme la direction. *Il est donc toujours fait appel à des volontaires pour de tels vols, conformément à l'accord contractuel de 1977 »*. Pour elle, *« il est clair que rien, dans le vol refusé par le navigant sanctionné, ne justifiait son refus »*.

Des perturbations sont à attendre dans le trafic d'UTA entre jeudi 2 heures et lundi 2 heures (heure française), et la compagnie invite sa clientèle à appeler UTA-information (775-75-75) pour toute information concernant les vols à l'arrivée, et UTA-réservation (776-41-52) pour les vols au départ de Paris.

● *La grève des personnels au sol d'Air France.* — La moitié des vols moyen-courriers d'Air France ont été annulés par suite d'arrêts de travail des personnels au sol de la compagnie, auxquels appelaient, séparément, la C.G.T., F.O., la C.F.T.C. et un syndicat de mécaniciens, le S.N.M.S.A.C.

F.O. appelait à une grève de vingt-quatre heures, la C.G.T. à des arrêts de travail de 1 heure 50 à 3 heures 50, et la C.F.D.T. à un arrêt de travail de 3 heures 50. Les syndicats entendaient protester contre les lenteurs apportées par la direction à l'ouverture des négociations salariales annuelles.

